

2021

La Roche-Blanche (63)

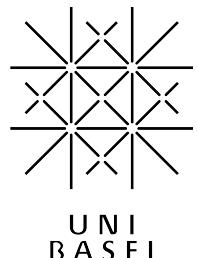
Gergovie

Rapport 2021

Peter JUD

avec les contributions de

Jean-François Pasty
Marine Beyle



Avertissement

Les rapports de fouille constituent des documents administratifs communicables au public dès leur remise au Service Régional de l'Archéologie, suivant les prescriptions de la loi n° 78-753 du 17 juillet modifié relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Aux termes de la circulaire du 26 mars 1993, ils pourront être consultés ; les agents des Services régionaux de l'archéologie rappelleront à tout demandeur les droits de propriété littéraires et artistiques possédés par les auteurs et les contraintes qui en résultent pour tout consultant. Les prises de notes et les photocopies sont utilisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre du droit de courte utilisation, avec les références exactes et complètes de l'auteur et de l'ouvrage. Par ailleurs, l'exercice du droit à la communication exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués (Loi n° 78-753 du 17 juillet, art. 10. Le non respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal.

"Ma quelle donne aiutino il mio verso
ch'aiutaro Anfione a chiuder Tebe,
sí che dal fatto il dir non sia diverso."

"Mais que ces dames viennent secourir mes vers
qui aidèrent Amphion à faire les murs de Thèbes,
afin que le dire ne soit pas loin du fait."

Dante, Divina Commedia, Inferno, Canto XXXII, verso 10
(trad. Jacqueline Risset)

Sommaire

1) Introduction	6
2) La microtopographie du secteur de la porte sud	7
3) Présentation des vestiges découverts en 2021	8
3.1 Le mur de fortification MR 69 (secteur 75)	
3.2 La coupe traversant le fossé FO 20 (secteur 83)	
3.3 Le rempart MR 33 et la fosse FS 66 (secteur 76)	
3.4 Les TP du F 38 et le drainage DR 64 (secteur 77)	
3.5 Le MR 70, le puits PT 71 et le caniveau CN 61 (secteur 78)	
3.6 Suite du caniveau CN 61 (secteurs 88 et 84)	
3.7 Le drainage DR 64 et le TP 367B (secteur 93)	
3.8 Le grand caniveau CN 45 (secteur 79)	
3.9 Le sol SL 78, le drainage DR 62 / 63 et le caniveau CN 45 (secteur 80)	
3.10 Le sol SL 78 et les foyers FY 72 et FY 75 (secteurs 86 et 89)	
3.11 La partie orientale de la tour TR 26 (secteurs 85, 92 et 94)	
3.12 La cage d'escalier de la tour TR 26 (secteurs 82et 81)	
3.13 Le caniveau CN 82, le puits PT 73 et le mur MR 70 (secteur 87)	
3.14 Le remblai F 18, les TP du F 38 et le caniveau CN 74 (secteur 90)	
3.15 La fosse FS 79 (secteur 91)	
4) Le phasage et l'interprétation des vestiges fouillés en 2021	17
4.1 Les vestiges appartenant à la phase 1	
4.1.1 La "couche grise" F 68	
4.1.2 Le fossé parcellaire FO 20	
4.1.3 Le mur de fortification MR 69	
4.2 Les vestiges appartenant à la phase 2 A	19
4.3 Les vestiges appartenant à la phase 2 B	
4.3.1 Le système de drainage	
4.3.2 L'occupation à l'arrière du mur de fortification MR 33	
4.3.3 Le renforcement des murs MR 1 et MR 69	
4.3.4 L'énigmatique bâtiment sur plateforme BAT 21	
4.4 Les vestiges appartenant à la phase 3	23
4.5 Le phasage des US de 2021	24

5) Le mobilier	25
5.1. La céramique régionale (P. Jud)	
5.1.1 L'approche méthodologique	
5.1.2 L'évolution générale des ensembles céramiques phasés	
5.1.3 La datation des ensembles céramiques phasés	
5.2. La céramique fine d'importation.....	30
5.3. Les amphores	
5.4. Etude des monnaies découvertes en 2021 (Jean-François Pasty)	32
5.5. L'apport des monnaies à la datation des phase 1 à 3 (P. Jud)....	39
5.5.1 La composition de l'ensemble	
5.5.2 Les monnaies des phases 1 à 3	
5.6. Étude archéozoologique (Marine Beylie).....	41
6) Synthèse	43
7) Bibliographie	45

Annexes

- 1 Liste des US 2021
- 2 Liste des Faits 2013 – 2021
- 3 Liste des coupes

Planches céramique 1-68

Figures 1 - 78

1) Introduction

La pause des fouilles en 2019 imposé par la CTRA demandant un rapport de synthèse nous a donner le temps de bien choisir les objectives d'une dernière campagne de fouille. Celle si devrait nous fournir avant tout les informations nécessaires pour la publication de l'ensemble des résultats de nos recherches menées entre 2013 et 2018.

Les objectifs de la fouille proposée au SRA pour 2021 ont été fixé dans le rapport de 2020 (Jud 2020, p. 169 et fig. 234) : « La campagne permettra de fouiller d'abord le deuxième état de la fortification, représenté par la courtine MR 33 et la tour TR 26/27, et de mieux saisir l'architecture de ces constructions. Ensuite, on dégagera les vestiges du premier état du rempart. En 2018, des éléments de cet état ont été découverts dans un sondage assez étroit qui traverse le mur MR 33. La fouille du mur MR 33, de la tour TR 26/27 et des éléments de la première fortification permettront de dégager une partie du fossé parcellaire FO 20, rebouché avant la construction de la fortification. La fouille de cette section du fossé fournira un ensemble mobilier très intéressant du point de vue de la chronologie. On espère également de pouvoir fouiller une autre partie de la «couche grise», qui témoigne de la toute première occupation laténienne dans ce secteur. »

Pour atteindre ces objectifs, nous avons prévu une intervention d'une surface très limitée de 200 m² environ sur la tour TR 26 et l'arrière du mur MR 33 (fig 6).

Pour des raison pratiques, nous avons cependant réalisé en 2021 un décapage rectangulaire de 400 m², qui a dépassé la zone de fouille prévue initialement (fig. 7). Cette décision heureuse nous a permis la découverte du prolongement du rempart MR 1 vers le sud (MR 69). Pour mieux saisir cette découverte inattendue, nous avons décidé d'élargir le décapage encore un peu plus vers le sud.

La campagne de 2021 a pleinement atteint ses objectifs : la fouille du mur MR 33 et de la tour TR 26 a livrée un mobilier très abondant. Les nouvelles données stratigraphiques permettent en plus de scinder la phase 2 en deux et de préciser ainsi le développement des constructions autour de la porte sud. L'idée que le premier état de la fortification est à découvrir sous le mur MR 33 c'est cependant avérée fausse : le mur qui lie la porte avec le rempart de contour suit la voie VO 10 en direction du rebord du plateau. La découverte d'un bout du rempart de contour “à éperons” dans le secteur du “quartier artisanale” par l'équipe de Yann Deberge correspond très bien aux résultats de nos fouilles.

Le rapport 2021 complète la synthèse présentée dans le rapport de 2020. Le rapport présent se limite à la présentation des vestiges découverts en 2021, accompagné d'une étude stratigraphique et d'une présentation du mobilier.

Je tiens à remercier très chaleureusement tous les institutions et collègues qui m'ont aidé à réalisé ma dernière fouille à Gergovie. Je remercie Daniel Leguet, président de Association du site de Gergovie, et tous les membres de l'ASG pour leur soutien infaillible. Pareillement, je remercie les étudiants et bénévoles qui ont participé à la fouille. Le SRA Auvergne sous la direction de François Dumoulin et le CG du Puy-de-Dôme ont mis à disposition les moyen financières nécessaires.

2) La microtopographie du secteur de la porte sud

La fouille de 2021 a davantage mis en évidence l'importance de la microtopographie du terrain pour la compréhension de l'organisation spatial de l'ensemble architectural découvert dans le secteur de la porte sud. Il est évident que la morphologie du terrain a directement déterminé l'emplacement des installations liées à la gestion de l'eau (voir chapitre 3), mais également, de façon plus indirecte, le tracé de la fortification et de la voie.

Le plateau de Gergovie de 70 ha est recouvert d'une table basaltique qui présente un pendage générale vers le nord de 1 à 3° (fig. 4). Ce plateau offre la particularité géologique d'une cassure dans le sens nord-sud, qui est à l'origine d'une dépression ou cuvette. La vallée est d'une profondeur maximal de 20 à 30 m par rapport au point le plus haut à l'ouest (744 m NGF) et la butte située au SE (731 m NGF) (fig. 4). Le fond de la dépression est de forme plate, parce qu'elle n'est pas le résultat de l'érosion, mais s'explique par la présence d'un maar volcanique en dessous de la coulée de lave qui recouvre le plateau (Ly 2018, Goërs de Hervé 2019).

Le plateau de Gergovie bénéficie de nos jours d'un climat subcontinental, avec un cumul pluviométrique de 700 mm, soit 700 litres/m² selon le Bulletin Climatologique du Puy-de-Dôme (Lauer 2024, 101).

La ligne de partage des eaux entre les parties nord et sud de la dépression se situe à peu près au milieu du plateau, à une hauteur de 714 m NGF. Vers le rebord sud du plateau, le fond de la dépression descend en pente assez douce jusqu'à 710 m NGF.

La partie sud de la dépression centrale correspond donc à un bassin versant qui collecte à peu près 20 % de l'eau qui tombe sur le plateau entier (Lauer 2024, fig. 2). Toute cette eau passe par le secteur de la porte sud, qui se place exactement dans l'embouchure de la dépression vers le sud.

Dans le secteur de la porte sud, le profil topographique E-W du talweg montre que la pente ouest, initialement assez régulière, est aujourd'hui marquée par deux terrasses anthropogènes soutenues par des murs en pierres sèches (fig. 8). Vers l'est, le rebord de la dépression est caractérisé par une remontée de la roche basaltique haut de 1,50 m environ, située juste à l'est du Chemin de la Croix. Le fond le plus bas de la dépression se trouve actuellement tout près du Chemin de la Croix, mais ce n'est que le résultat des labours modernes et des terrassements récents liés aux fouilles archéologiques. Sur le niveau du toit des couches géologiques documentées à l'occasion des fouilles, le fond du talweg se situe plus vers l'ouest (TN coupe C17, S 66, 710,52m NGF). Il est intéressant de voir que l'égout qui passe en dessous de la route moderne se trouve exactement sur l'axe du talweg original (fig. 71 et 78).

3) Présentation des vestiges découverts en 2021

Les vestiges et les données stratigraphiques découverts en 2021 sont présentés ici secteur par secteur (fig. 9). Une description plus globale des faits se trouve dans le rapport synthétique de 2020 (Jud 2020, 9).

3.1 Le mur de fortification MR 69 (secteur 75)

Le secteur 75 occupe l'angle SE de la zone du décapage à la pelle mécanique. La découverte du MR 69 nous a incité d'élargir le décapage un petit peu vers le sud (fig. 9). Les US concernant le dégagement des vestiges à l'ouest du MR 69 (US 832, 848, 857) ont été attribuées au secteur 83 (voir infra).

Le mur de fortification MR 69, dégagé sur une longueur de 6 m environ, est large de 2,10 m environ (fig. 10). Une seule assise de grands blocs plats en est conservée. Le front oriental du mur composé de grands blocs allongés forme un coude de 25° environ. Le mur quitte ainsi le rebord du fossé parcellaire FO 20 et tourne vers l'Est.

Il est évident que le mur MR 69 prolonge le mur MR 1, dont il est séparé par une brèche large de 7 m environ. Les deux murs suivent le même tracé, ont la même largeur et sont construit de la même façon. Ils font partie de la fortification qui longe la voie VO 10. Le changement de direction du mur MR 69 implique que la voie VO 10 tourne également vers l'ouest. Le dégagement de la voie sur la limite sud de l'emprise de fouille en 2018 avait déjà révélé que le rebord oriental de la voie est effectivement incliné vers l'est (Jud 2018, fig. 10).

L'espace à l'ouest du mur MR 69 est occupé par un blocage très dense, qui se distingue du MR 69 par la taille réduite des pierres qui le composent (US 893) (fig 11). Au moment de la fouille, nous avons interprété cette structure comme la couche de démolition du MR 69 (fait F 76, US 848, 863). Il est cependant possible qu'il s'agit d'un renforcement du MR 69, similaire à l'US 21 à l'ouest du MR 1, et que tous les deux font partie du phase 2B (voir chapitre 4.3).

Le long de la limite ouest de l'emprise, nous avons distingué parmi les pierres du blocage US 893 les pointes d'une rangée de grands blocs (fig. 11). Après l'enlèvement des pierres appartenant à l'US 893 on s'est rendu compte qu'il s'agit d'un mur conservé sur une hauteur de deux assises, dont le front est orienté vers l'Est (US 894 ; F 76) (fig. 12). Le mur est posé sur le TN ou dans des restes de la « couche grise ». Il est plus ou moins parallèle à la partie sud du mur de fortification MR 69, il rejoint donc le fossé FO 20 dans le secteur 83 (fig. 13). La fouille du secteur 83 a révélé la présence d'un blocage massif à l'arrière de ce mur (US 895 = coupe C 21, couche 5 (fig. 5); voir infra 3.2).

Lié à son emplacement sur la limite de l'emprise fouillée, nous ne disposons que de peu d'informations sur l'extension et la nature de la structure F 76. Il semble quelle est postérieur à la couche grise, et qu'elle recouvre le fossé FO 20. Le fait quelle reprend l'orientation du mur de fortification (et non pas celle du fossé parcellaire FO 20) suggère une relation temporelle, et peut-être même fonctionnelle avec celui-là.

3.2 La coupe traversant le fossé FO 20 (secteur 83)

La fouille de ce secteur situé à l'ouest du mur MR 69 avait pour objectif de localiser le tracé du fossé parcellaire FO 20 et d'effectuer une coupe transversale. L'enlèvement de la couche végétale et du blocage US 893 à l'ouest du MR 69 fit apparaître le mur US 894 (F 76) et le blocage US 895 (fig. 14). Ce blocage recouvre le fossé FO 20 et correspond à la couche 5 de la coupe C 21 (fig. 15). Sur le rebord ouest du fossé, nous avons identifié une couche mince d'argil brun-gris (C 21/2, fig. 15) gisant directement sur le TN. Il est évident que le fossé FO 20 recoupe cette couche qui correspond très vraisemblablement à la "couche grise" F 68 identifiée plus au nord. L'absence de cette couche sur le rebord Est du fossé s'explique peut-être par la pose du mur F 76 directement sur le TN. Il est également possible que le tracé du FO 20 coïncide dans ce secteur avec la limite Est de la "couche grise".

Le creusement du fossé FO 20 dans le TN atteint une largeur de 1,80 m pour une profondeur maximale de 0,80 m. Le fond est marqué par l'apparition d'un énorme bloc compris dans le gravier argileux qui forme le TN.

Le rebord ouest du fossé est occupé par un alignement de blocs (US 896), installé sur un gradin aménagé dans le TN (fig. 16). L'installation de ce muret, qui correspond à la couche 3 de la coupe C21, réduit la largeur du fossé à 1,30 m environ (Fig. 15).

L'étude des relations stratigraphiques des US identifiés dans le secteur 83 permet d'établir la séquence suivante : couche grise – FO 20 avec muret US 896 – remplissage FO 20 - mur et blocage F 76.

3.3 Le rempart MR 33 et la fosse FS 66 (secteur 76)

Le secteur 76 se trouve directement à l'ouest de la tranchée aménagée en 2018 qui traverse le mur MR 33 (fig. 9). Nous avons d'abord fouillé la partie sud du mur de fortification MR 33, dégageant ainsi le parement interne US 389 (fig. 17). La coupe C 19 établi sur cette ligne rallonge la coupe C 13 documentée en 2018 à une largeur totale de 5,4 m (fig. 18). Le mur du parement interne US 398 (couche 4) est séparé du terrain naturel TN par deux couches différentes : une couche de pierres dans un matrix d'argile graveleuse beige visible sur les deux côtés (couche 2) et la couche de pierres 3 au centre, qui représente la partie haute du remplissage de la fosse FS 66.

On remarque l'absence de la « couche grise » F 68 qui, dans les secteurs voisins, repose directement sur le TN. Cette couche a très probablement été enlevé avant le creusement de la fosse FS 66. Le gravier beige de la couche 2 correspond très vraisemblablement à la terre extrait de la fosse. Le même gravier beige a été déposé en grande quantité derrière le mur MR 33 (coupes C 16 et 17, couches 5 et 8 ; Jud 2020, fig. 21).

Le parement interne US 389 est mieux conservé sur les deux côtés de la fosse FS 66, avec plusieurs assises de blocs rectangulaires encore en place.

La fouille du mur MR 33 au nord du parement interne a révélé que la fosse FS 66 s'arrête juste sur la limite nord du MR 33, alors qu'elle dépasse le front du mur de fortification vers le sud (fig. 19). La fosse, large de 3 m pour une profondeur de 2 m, est entièrement remplis de pierres et de blocs.

3.4 Les TP du F 38 et le drainage DR 64 (secteur 77)

Le secteur 77 est situé à l'arrière du rempart MR 33. En 2016, cette zone a été fouillé jusqu'au niveau du sol SL 36. La séquence stratigraphique du secteur est bien connue grâce à la coupe C 16 aménagée sur son côté Est (Jud 2020, fig 21) : les couches 5, 7, 8 et 11 font partie du même remblai (F 18) déposé contre le rempart MR 33. Le remblai F 18 repose sur la couche de pierres du drainage DR 64.

Les multiples trous de poteau identifié à la surface du sol SL 36 ont été creusés dans le remblai F 18. Ils font partie de la grande construction en bois F 38 (Jud 2020, fig. 50). Le secteur 77 en comporte les TP US 374 et US 378. Le fond du TP 374 a été fouillé en 2021 comme US 821 (fig. 20).

3.5 Le MR 70, le puits PT 71 et le caniveau CN 61 (secteur 78)

La première couche fouillée dans ce secteur comportait les vestiges du caniveau CN 31, qui appartient à la phase 3. En dessous de ce premier décapage, les vestiges du mur MR 70 sont apparus dans la partie nord du secteur (fig. 21). Ce mur se présente comme un alignement de blocs orientés avec la face plane vers le nord. L'espace au nord du mur est occupé par une couche de pierres décimétriques. Conservé sur une seule assise, la fonction du MR 70 est difficile à comprendre. Installé dans le sol SL 36, il est apparu au même niveau que les TP de la construction F 38. Si on interprète le F 38 comme un bâtiment, le MR 70 pourrait être vu comme un solin qui portait une paroi limitant le F 38 au nord. Le MR 70 est installé sur le remblai F 18 déposé à l'arrière du rempart MR 33. On remarque cependant que le remblai F 18 n'est pas limité par le MR 70, mais se prolonge vers le nord jusqu'au caniveau CN 61 installé au fond d'un fossé rempli de pierres (fig. 22 N 18) (voir paragraphe 3.6). Il est intéressant de constater que le mur MR 70 est presque parallèle au rempart MR 33, et que la totalité des TP du F 38 se trouvent entre ces deux murs.

Le petit puits PT 71 d'une ouverture large de 60 cm se trouve sur le bord nord du caniveau CN 61 (fig. 23). Son revêtement en pierre sèche a été installé dans un creusement large de 1,4 m

environ (fig. 24). Le fond du puits est situé à 0,91 m en dessous du bord et se compose d'une couche de pierres (fig. 25).

Sur la limite sud du secteur sont apparus les fonds de deux trous de poteau (US 823 et US 824 ; fig. 23). La partie supérieure des deux TP avait été détruite par la construction du caniveau CN 31 construit en phase 3. Le TP US 823 large de 80 cm n'était que conservé sur une profondeur de 20 cm; le deuxième TP US 824, situé plus à l'est, était large de 60 cm pour une profondeur conservé de 24 cm (fig. 26). Les deux TP sont très vraisemblablement attribuables au bâtiment F 38.

3.6 Suite du caniveau CN 61 (secteurs 88 et 84)

Le secteur 88 recouvre la partie du CN 61 situé entre le puits PT 71 et l'extrémité orientale de la construction, qui a été dégagé en 2018. Le caniveau a été installé dans un creusement peu profond dans le toit du terrain naturel, au même niveau que le hérisson du drainage DR 64 (fig. 27). Des pierres posées de chant forment les parois du caniveau, qui est recouvert par de grands blocs plats. Pendant l'installation du remblai F 18 à l'arrière du mur MR 33, le caniveau est recouvert avec un entassement de pierres (US 897). Le caniveau CN 61 touche la partie sud du PT 71, et il semble que l'eau pouvait passer d'une structure à l'autre.

Le secteur 84 au NW de l'emprise de fouille présente une stratigraphie très intéressante. La structure la plus récente découverte dans le secteur 84 est sans doute le caniveau CN 77 qui traverse le MR 70 (fig. 28). Il est bien possible qu'il s'agit du même caniveau que le CN 82 situé dans le secteur voisin, et que les deux étaient liés au caniveau CN 31 qui appartient à la phase 3 (fig. 72). La couche de pierres US 897 repose sur une partie du remblai F 18 (couche d'argile beige) et rempli la partie supérieur du fossé comportant le caniveau CN 61 (fig. 29). Le caniveau CN 61 est, comme dans sa partie à l'Est, formé par deux alignements parallèles de pierres. Le fond du caniveau se constitue d'une couche de pierres (fig. 30).

La dernière couche, gisant directement sur le TN et occupant le secteur au sud du caniveau, est représenté par le hérisson de blocs du drainage DR 64.

3.7 Le drainage DR 64 et le TP 367B (secteur 93)

La fouille du secteur 93 au sud du mur MR 70 a permis de dégager une autre partie du vaste hérisson de pierres DR 64, dégagé en partie en 2018. La couche de drainage occupe la totalité du secteur, et la limite occidentale de cette structure se trouve donc plus à l'ouest (fig. 31).

Sur la limite sud du secteur, nous avons retrouvé le fond du TP 367B (fig. 32 et 33). Ce TP découvert et fouillé partiellement en 2016 fait partie de la construction F 38. Il est d'un diamètre maximale de 67 cm pour une profondeur de 60 cm environ.

3.8 Le grand caniveau CN 45 (secteur 79)

Le décapage réalisé juste au nord du mur de fortification MR 69 a mis en évidence la présence d'un caniveau venant du NE. Son extrémité orientale correspond à la structure US 385, découverte en 2016 (Jud 2016, 19). Ils est évident que le caniveau 45 représente le prolongement du caniveau CN 52, qui passe par la porte Sud (fig. 72).

En 2021, le caniveau CN 45 a été dégagé sur une longueur de 18 m (fig. 34). Son tracé tout droit se développe parallèlement au mur MR 33. A l'ouest, il se termine par une jonction en T : une deuxième branche venant de l'ouest se réunit avec le CN 45, et les deux jettent leurs eaux dans un canal qui se dirige vers le sud en direction du rebord du plateau.

Le caniveau a été installé dans un fossé large de 2,20 m environ, qui a été dégagé sur toute sa largeur dans le secteur 80 (voir infra 3.9). Les deux murs en pierre sèche installés sur les deux rebords du fossé laissent une ouverture de 45 à 50 cm au milieu. La profondeur conservée du caniveau atteint à peine 30 cm à l'Est, mais 60 à 70 cm sur les parties plus an aval.

Le fond du caniveau CN 45 atteint partout le TN. Dans la partie haute à l'est, le fossé FO 20 rempli de terre gris-foncé est visible sur le fond du caniveau (fig. 35). À l'ouest, on observe au fond du caniveau une partie de la fosse de drainage FS 66 remplie de pierres (fig. 36). Il est donc évident que le caniveau CN 45 est plus récent que ces deux structures. Dans le secteur 80, on a constaté que le caniveau recoupe le sol SL 78 (phase 2A). Les données stratigraphiques confirment que le caniveau CN 45 appartient au phase 3.

Le caniveau CN 45 fait partie du réseau hydraulique qui permet d'évacuer l'eau de pluie et les eaux usées accumulées à l'intérieur de la ville. Il continue le CN 52 qui traverse la porte sud, et s'alimente également des eaux qui traversent le mur de fortification MR 33 par les caniveaux CN 32 et CN 74 (fig. 72). Arrivé à la limite sud de l'emprise de fouille, il change de direction et tourne vers le sud et le rebord du plateau. A cet endroit, il reçoit un autre caniveau du même gabarit qui vient de l'ouest (fig. 37).

3.9 Le sol SL 78, le drainage DR 62 / 63 et le caniveau CN 45 (secteur 80)

A l'occasion de la fouille de l'espace situé au sud de la tour TR 26 en 2016 et 2017, nous avons découvert deux structures composées de grands blocs (faits F 62 et F 63) gisant directement sur le TN (fig. 38) (Jud 2020, 12). La position stratigraphique de ces blocs— sur le TN et en dessous de la tour TR 26 - nous a incité d'attribuer les faits 62 et 63 à la phase 1.

En 2021, la fouille du secteur 80 devrait nous permettre de suivre le développement des faits 62 et 63 vers le sud. Nous avons finalement rencontré dans ce secteur une stratigraphie assez complexe qui nous a livré des informations clé pour la compréhension du phasage des vestiges identifiés devant le rempart MR 33 et la tour TR 26.

Le premier décapage réalisé dans le secteur 80 a révélé la présence d'une couche de pierres (US 810) située directement en dessous de la couche végétale, qui correspond sans doute au niveau de démolition de la fortification (fig. 39). Dans cette couche, on devine déjà les premières pierres des murets longeant le caniveau CN 45.

L'enlèvement de la couche de démolition a révélé la présence d'un sol composé d'un cailloutis damé, qui correspond au sol SL 78 découvert en 2016/2017 plus à l'est (fig. 40). Ce sol est recoupé au Sud par le fossé comportant le caniveau CN 45, et au nord par un creusement effectué pour la dépose des blocs composant les faits F 62/63.

Malheureusement, nous n'avons pas eu assez de temps pour terminer la fouille du secteur, et nous ne pouvons que nous poser la question si le sol SL 78 repose sur un reste de la couche grise.

3.10 Le sol SL 78 et les foyers FY 72 et FY 75 (secteurs 86 et 89)

Les secteurs 86 et 89 occupent l'angle SW de la tour TR 26, alors la partie entre la façade sud de la fortification et la cage d'escalier qui correspond au secteur 82 (fig. 9).

Les parois de la tour sont composé d'alignements de très grands blocs. Sur le côté Nord, ce parement et redoublé à l'intérieur par un deuxième alignement de blocs, décalé de 1,6 m du parement externe (Jud 2020, fig. 52). L'intérieur de la tour est rempli d'un mélange de blocs d'une taille plus modeste et de la terre grise.

L'enlèvement de ce remplissage (US 862 et 872) fit apparaître dans les deux secteurs le sol SL 78 formé de pierres décimétriques et de cailloux, parsemés de quelques blocs d'une taille plus importante (fig. 41 et 42). Les deux foyers domestiques FY 72 et le FY 75 ont été installés directement sur ce sol (fig. 42). Le fait qu'ils sont en partie recouverts par les blocs du front sud de la tour TR 26 confirme leur appartenance à la phase 2A qui précède la reconstruction de la fortification. De notre connaissance, il s'agit des premiers foyers domestiques découverts à Gergovie.

Le foyer FY 72 d'un diamètre de 70 cm environ est composé de plusieurs couches : une strate de tessons de céramiques repose sur une couche de pierres plates (fig. 43), installée à son tour sur une petite plaque d'argile (fig. 44). On a l'impression que le foyer a été réaménagé plusieurs fois au même endroit.

Le diamètre du deuxième foyer FY 75 n'atteint que 45 cm. De ce foyer moins bien conservé que le FY 72 ne reste qu'une couche de tessons installée sur les pierres du sol SL 78 (fig. 45).

Le trou de poteau TP 885 d'un diamètre de 45 cm découvert juste au nord du foyer FY 72 est entouré de pierres de calage et atteind une profondeur de 30 cm (fig. 46). Son fond touche le terrain naturel à la côte de 710,57 m NGF (fig. 47). Il est évident que l'installation du TP 885 est postérieure ou contemporaine du sol SL 78, mais antérieure à la construction de la tour TR 26. La fouille de la fosse US 888 au nord du TP 885 n'a pu être achevée.

3.11 La partie orientale de la tour TR 26 (secteurs 85, 92 et 94)

Les trois secteurs 85, 92 et 94 couvrent la partie Est de la tour TR 26 (fig. 9). Les secteurs 85 et 94 s'étendent jusqu'au bout sud du MR 1 et englobent la partie de la tour TR 26 qui recouvre le fossé FO 20 (fig 48). Juste au nord du secteur 85, en fouillant la partie supérieur du fossé FO 20, nous avons dégagé en 2017 le petit mur US 419 installé de travers dans le fossé FO 20 (fig. 49).

Les murettes en pierre sèche qui bordent le caniveau CN 2 s'arrêtent à la hauteur du mur US 419 et ne se retrouvent pas dans la partie plus au sud du fossé FO 20.

Au cours du dégagement des vestiges de la tour TR 26 en 2016 nous avons identifié le parement interne MR 27 parallèle au front sud de la tour TR 26 d'une longueur de 4 m environ (Jud 2020, fig 52). En 2021, nous avons commencé la fouille de la partie orientale de la tour TR 26 par le dégagement du secteur 85 situé entre le MR 27 et la façade sud de la tour, qui se trouve à une distance de 1,70 m du parement interne.

La fouille du blocage interne de la tour TR 26 fit apparaître le sol SL 78 et le fossé FO 20 rempli de blocs et de terre noire (fig. 50). Le vidange du fossé FO 20 a permis de dégager le parement interne MR 27 qui traverse le fossé (fig. 51). On comprend alors que le mur MR 27 a été érigé pour stabiliser le remplissage du FO 28 avant la construction de la tour TR 26, exactement comme le parement interne US 389 dans le MR 33 a été construit à travers la fosse de drainage FS 66 (voir chapitre 3.3).

Dans les secteurs 92 et 94 au nord du parement interne, notre intervention s'est limité à la fouille du blocage à l'intérieur de la tour jusqu'au niveau du sol SL 78 et au vidange du fossé FO 20, qui décrit à cet endroit un léger virage en S : en venant du Sud, il tourne d'abord doucement vers l'Est, avant de reprendre son orientation strictement Nord-Sud (fig. 51). Le rebord Est du fossé FO 20 est recouvert d'un sol aménagé avec des pierres encastrées dans une couche d'argile (fig. 51), qui correspond très vraisemblablement au sol SL 78 dégagé à l'ouest du fossé.

3.12 La cage d'escalier de la tour TR 26 (secteurs 82et 81)

L'angle rentrant dans la partie nord-ouest de la tour TR 26 est recouvert par un hérisson de pierres décimétrique (fig. 52). Depuis le dégagement des vestiges de la tour TR 26 en 2016, nous avons avancé l'hypothèse qu'un escalier en bois ait été installé dans l'angle nord-ouest du bâtiment (Jud 2016, 16). Vers l'Ouest, l'hérisson de pierres est limité par les grands blocs du caniveau CN 32 qui passe entre la tour TR 26 et le mur de fortification MR 33.

La succession des couches fouillées dans ce secteur a été documenté dans la coupe C 20 établie sur la paroi ouest du secteur (fig. 53). La première couche (C 20/7), qui correspond à un hérisson composée de pierres décimétriques et de terre noire est posé contre le parement du caniveau CN 32 et peut donc être considéré comme le sol en usage pendant le fonctionnement de la tour.

Sur la limite nord de la couche C 20/7 nous avons identifié les deux TP 825 et 827 (fig. 54). Le premier TP 825 est d'un diamètre compris entre 30 et 40 cm et d'une profondeur conservée de 46 cm. Le deuxième TP US 827 plus à l'Est a été installé dans une petite fosse (US 837). Le TP entouré de pierres de calage est d'un diamètre de 40 à 50 cm pour une profondeur de 35 cm par rapport au fond de la fosse. Les deux TP témoignent de l'installation d'une construction en bois dans l'angle NO de la tour TR 26.

La couche en dessous du hérisson de pierres est composée d'une terre brune avec des poches d'un gravier beige, très caractéristique des remblais issus du creusement pour l'implantation du drainage (coupe C 20/4, fig. 53). Elle passe en dessous du caniveau CN 32, mais appartient comme celui-ci à la phase 2b.

La couche suivante C20/3 de pierres damées correspond très vraisemblablement au sol SL 78, appartenant à la phase 2a qui précède la construction de la tour TR 26 (fig. 55).

La dernière couche C20/2 de la séquence stratigraphique du secteur 82 repose directement sur le TN et correspond à la "couche grise" F 68 déposée pendant la première occupation laténienne du secteur.

Dans le secteur 81 à l'ouest de la cage d'escalier, ça veut dire en dessous du caniveau CN 32, nous avons retrouvées les couches 1 à 3 documenté dans la coupe C 20 (fig. 53). A l'ouest du caniveau, ces couches ont disparu suite au creusement effectué pour l'installation du drainage DR 64.

3.13 Le caniveau CN 82, le puits PT 73 et le mur MR 70 (secteur 87)

Par le premier décapage nous avons dégagé le petit caniveau CN 82 en forme de Y, avec une branche qui rejoint la limite nord de la fouille, et l'autre qui rejoint le caniveau CN 77 découvert dans le secteur 84 situé plus à l'Est (fig. 56). Le caniveau formé partiellement par deux rangés de pierres passe sur le mur MR 70 et appartient clairement à la toute dernière phase d'occupation. Le MR 70 découvert d'abord plus à l'Est se prolonge de façon continue vers l'Ouest jusqu'à la limite de l'emprise fouillée (fig. 57). Le puits PT 73 est apparu au même niveau comme les vestiges du caniveau CN 77 (fig. 58 et 61). Les blocs du revêtement latéral laissent une ouverture d'un diamètre de 90 cm. Le puits PT 73 a été fouillé à une profondeur de 2,30 m sans atteindre le fond.

3.14 Le remblai F 18, les TP du F 38 et le caniveau CN 74 (secteur 90)

La première couche (US 873) fouillée dans ce secteur situé derrière le rempart MR 33 correspond à la couche de gravier et d'argile beige qui fait partie du remblai F 18 (coupe C 16 / 8, Jud 2020, fig. 21). La couche de grands blocs du drainage DR 64 dégagée par ce premier décapage s'étend dans la partie orientale du secteur (fig. 59). A l'ouest du blocage, nous avons retrouvé et fouillé les fonds des TP 359 et 368 appartenant à la structure en bois F 38 (fig. 60). Les deux TP ont été creusés jusqu'au toit du terrain naturel.

Le parement à l'arrière du mur MR 33 dégagé par la fouille est formé par un alignement de blocs qui font l'impression d'avoir été posés contre le remblai F 18, déposé quant à lui au moment de la construction du rempart.

Le creusement linéaire découvert en marge du secteur 90 a été fouillé sur une longueur de 2,10 m environ (fig. 61). La rigole, large de 40 cm pour une profondeur de 30 cm environ, se prolonge vers le Sud par un passage dans le mur MR 33. Très probablement, le creusement linéaire derrière le MR 33 était initialement aménagé avec un alignement de blocs, mais de ce parement hypothétique ne restent que quelques blocs isolés. Le caniveau a été rempli de terre noire très riche en mobilier archéologique (US 887 et 892).

3.15 La fosse FS 79 (secteur 91)

Dans le secteur au Sud du puits PT 73 et à l'ouest du caniveau CN 74, le premier décapage a révélé la présence d'une fosse vaguement rectangulaire d'une longueur de 2 m pour une largeur de 80 cm environ (FS 79). Cette fosse, remplie de pierres et bordée de blocs, atteint la surface du terrain naturel à une profondeur de 30 cm environ (fig. 62).

La fonction de cette fosse n'est pas claire. Est-ce un bassin peu profond à vocation artisanale ? Le mobilier retrouvé dans la fosse ne donne aucun indice supplémentaire sur l'usage initial de la structure.

4) Phasage et interprétation des faits fouillées en 2021

Le phasage des vestiges du secteur de la porte sud s'appuie sur les données stratigraphiques observées et documentées pendant la fouille (fig. 63). Il complète et modifie le phasage présenté dans le rapport de synthèse de 2020 (Jud 2020, 49).

La découverte de la tour TR 26 et du mur de fortification MR 33 en 2016 a permis de regrouper les vestiges du secteur de la porte Sud en trois phases successives (Jud 2016, fig. 60 et 61):

Phase 1 : La première phase comprend les débuts de l'occupation, représenté par les couches reposant directement sur le TN ; elle se termine avec la construction de la porte sud et les murs de fortification qui longent la voie d'accès.

Phase 2 : La phase suivante comporte les constructions postérieures au premier état de la fortification, et s'achève par la construction des éléments du deuxième état de la fortification, ça veut dire de la tour TR 26 et du rempart MR 33.

Phase 3 : La troisième phase correspond aux occupations postérieures au deuxième état de la fortification. Elle est caractérisée par une occupation qui s'installe sur les couches de remblai déposées derrière la nouvelle courtine de la fortification (MR 33). La fin de cette étape est marquée par la destruction au moins partielle de la porte et de la fortification, et de la construction d'installations hydrauliques sur la voie VO 10. La troisième phase se termine avec l'abandon successif de la ville.

En 2021, nous avons réalisé que le sol SL 78, dont certaines parties ont été découvertes dès 2015, s'étend sur une partie importante de l'emprise de nos fouilles. Ce niveau nous permet de subdiviser la phase 2 : la sous-phase 2A comporte le sol SL 78 lui-même et les constructions en relation avec ce niveau de circulation, et la sous-phase 2B les éléments liés au deuxième état de la fortification.

4.1) Les vestiges appartenant à la phase 1 (fig. 64)

4.1.1 La "couche grise" F 68

La "couche grise" (F 68) a été attestée sur une superficie de 100 m² environ. Elle a été enregistrée pour la première fois comme US 52 en 2013 (Jud 2013, fig. 11). Il s'agit d'une couche d'argile grise d'une épaisseur maximale de 10 à 15 cm reposant directement sur le toit du TN.

Dans les années suivantes, la "couche grise" a été fouillée dans plusieurs secteurs, mais toujours sur une superficie assez restreinte. Dans le secteur 25 au nord du sondage de 2013,

elle atteint le bout sud de la cave FS 13 (coupe C 3; Jud 2020, fig. 10). Vers l'ouest, elle s'étend jusqu'à la fosse FS 3 (coupe C 1). Plus au sud, elle a été recoupé par le creusement précédent l'installation du drainage DR 64. Vers l'est, elle passe en dessous du mur MR 1 (coupe C 4 : Jud 2020, fig. 12) et disparaît, en dessous de la voie VO 10, sur la pente du TN montant doucement vers l'Est. Des lambeaux de cette couche ont été fouillés en dessous de la voie VO 10 (US 650, 605, 680 et 651), et également dans les secteurs directement au sud de la tour TR 26.

En 2021, des restes de cette couche ont été fouillés au fond de la cage d'escalier de la tour TR 26 (secteur 82, US 858), et ont été observé, mais sans être fouillés dans le secteur 83 (coupe 21, couche 2 : fig. 15).

4.1.2 Le fossé parcellaire FO 20

Au total, quatre tronçons du fossé FO 20 ont été identifiés au cours des fouilles 2013-2018 (fig. 64): un tronçon au sud de la tour TR 26 et trois sections entre la tour TR 26 et la limite nord de l'emprise. Les observations stratigraphiques indiquent que le fossé FO 20 recoupe la couche grise, et que la voie VO 10 a été construite après la mise en place du fossé (coupe C 8 : rapport 2020, fig. 17). Le fossé FO 20 a donc été creusé au cours de la phase A.

En 2021, le fossé a été fouillé en dessous de la tour TR 26 (secteur 85) et sur la limite sud de l'emprise (secteur 83). En plus, il a été dégagé au fond du caniveau CN 45 (secteur 79).

La fouille de 2021 a confirmé que le revêtement des bords du fossé par des murets en pierre sèche s'arrête juste sur la limite nord de la tour TR 26 (fig. 49). Il est donc très vraisemblable que l'installation de ce revêtement (caniveau CN 2) est lié à la construction de la tour TR 26 et appartient à la phase 2 B, et ne pas à la phase 1 comme nous l'avons cru encore en 2020.

Ces observations permettent de préciser la chronologie relative de l'abandon et du remplissage des différents tronçons du fossé FO 20 en amont et en aval de la tour TR 26. Le remplissage des tronçons en dessous de la tour TR 26 et en aval de celle-ci a été complété à la fin de la phase 2A, pendant que le tronçon en amont a été rebouché pendant la phase 3 (voir *infra*).

Pour résumer, on constate que le fossé FO 20 traversant le secteur de la porte sud du Nord au Sud est désormais attesté sur une longueur de 40 m. Les coupes effectuées dans la partie nord du secteur montrent un profil presque trapézoïdal avec un fond plat, pendant que le profil devient plus flou au sud.

Le fond du fossé creusé dans le substrat montre un pendage considérable, en descendant de 711,32 m NGF sur la limite nord de l'emprise à 709,71 m au Sud. Les eaux de pluie récoltées ont coulé vers le rebord du plateau. Le fossé n'a cependant pas été installé au fond du talweg, comme il serait logique pour un fossé de drainage, mais sur la pente qui remonte vers l'est (fig. 71). Dans aucun des tronçons fouillés ont été trouvés des sédiments fins communément déposés sur le fond des fossés de drainage. Le rebouchage d'une section du fossé à l'occasion de la construction de la tour TR 26 a définitivement mis fin à la circulation d'eau dans le fossé.

Le plan général suggère que le fossé FO 20 soit identique au fossé FO 34 découvert au centre du plateau, à 200 m de la porte sud (Jud 2020, plan général 1). Il est donc possible que le fossé FO 20 fait partie du vaste système des fossés parcellaires orthogonaux, installé très vraisemblablement au tout début de l'occupation laténienne.

4.1.3 Le mur de fortification MR 69

La coupe C 21 établi dans le secteur 83 suggère que le MR 69 a été installé directement sur la couche grise (fig. 15). Le plan ne laisse peu de doutes que le MR 69 prolonge le MR 1 et que les deux tronçons sont contemporains.

La comparaison des dimensions du MR 69 avec celles du MR 1 fait cependant comprendre que ce dernier connaît deux états successifs. Le mur MR 69 est large de 2,10 m environ et construit de grands blocs (fig. 13a et b). Dans les vestiges de la première assise du MR 1 on distingue aisément une partie à l'Est composé de grands blocs, et une partie à l'Ouest construite avec des blocs d'un gabarit plus menu (fig. 65). La partie orientale du MR 1 avec les grands blocs est d'une largeur comprise entre 1,80 m au nord et 2,00 m au Sud, ce qui correspond à peu près à la largeur du MR 69 de 2,10 m environ. Dans son premier état, la façade ouest du MR 1 se dresse à une distance d'un mètre environ du fossé parcellaire FO 20.

Ce n'est qu'au moment de la construction de la tour TR 26 que le MR 1 a été élargi, en avançant la façade ouest jusqu'au bord du fossé FO 20. Cet élargissement appartient donc à la phase 2B (voir *infra*).

4.2 Les vestiges appartenant à la phase 2A

La phase 2A est caractérisée par une occupation domestique qui se développe à l'ouest du fossé parcellaire FO 20 (fig. 66). L'occupation du secteur à l'Est du fossé comportant la porte elle-même, la voie VO 10 et les murs de fortification semblent ne pas changer pendant cette phase.

La découverte du sol SL 78 est à l'origine de la subdivision de la phase 2 comme elle a été défini dans le rapport de 2020: la phase 2A correspond aux vestiges antérieurs à la construction du rempart MR 33 et de la tour TR 26.

Le sol SL 78 composé d'une couche de pierres décimétriques ou d'un cailloutis damé a été identifié partout en dessous de la tour TR 26. Le sol SL 78 est absent à l'Ouest de la tour, très vraisemblablement parce qu'il a été enlevé par le creusement effectué pour l'installation du drainage (voir *infra*). Le sol SL 78 a cependant été retrouvé à deux endroits au sud de la tour TR 26 : en 2017 dans le secteur 31 (fig. 67) et en 2021 dans le secteur 80 (US 843) (fig. 40).

Dans ces deux secteurs, le sol SL 78 est recoupé par le drainage DR 62/63 et le caniveau CN 45.

Au nord du sondage mécanique de 2013, alors sans connection direct avec les vestiges plus au sud, nous avons identifié deux autres lambeaux de sol empierrés que nous attribuons également au sol SL 78. Le sol en pierre US 155 découvert en 2014 dans le secteur 25 (fig. 68) repose directement sur la couche grise F 68, et nous l'attribuons également au sol SL 78. Le sol rouge du bâtiment BAT 24 (US 288) fouillé en 2015 a été installé sur un cailloutis qui correspond parfaitement au caractéristiques du sol SL 78 (fig. 69).

En total, le sol SL 78 est conservé sur une surface de 120 m² environ située à l'Est du fossé FO 20 (fig. 66).

Les fosses FS 3 et FS 4 se trouvent juste à l'Ouest de la zone du sol SL 78. Les fosses ont été rouvertes par un gravier beige (US 17) issu du creusement pour l'installation du drainage en dessous du rempart de la phase 2B. Ils ont été abandonnées et rebouchées avant le début de la phase 2B.

L'ensemble des vestiges de la phase 2A correspond donc à une occupation de caractère domestique qui s'étend à l'ouest du fossé parcellaire FS 20 et de la porte. Le sol rouge US 288 du bâtiment BAT 24 est le seul témoin d'un bâtiment correspondant à cette occupation. L'absence de trous de poteau dans le sol SL 78 suggère que le ou les bâtiments érigés sur le sol SL 78 ont été construit sur solins.

4.3 Les vestiges appartenant à la phase 2 B

La phase 2B est marquée par la construction du nouveau rempart MR 33 qui part de la porte en direction de l'Ouest (fig. 70 et 71). Cet aménagement est à l'origine d'un remaniement complet de l'occupation à l'ouest de la voie VO 10.

4.3.1 Le système de drainage

Le maître d'ouvrage du nouveau mur de fortification a correctement prévu que la nouvelle construction doit traverser le fond du talweg et risque donc de retenir les eaux de ruissellement qui s'accumulent dans la dépression au centre du plateau (voir chapitre 2 sur la microtopographie). Le problème de l'évacuation des eaux de surface est encore aggravé par le rebouchage partiel du fossé parcellaire au préalable de la construction de la tour TR 26. Pour ces raisons, un système de drainage complexe a été mis en place avant la construction du nouveau rempart MR 33 (fig. 71).

Sur une bande de terrain large de 10 m, le sol a été enlevé jusqu'au niveau du terrain naturel, pour remplir ensuite le creusement avec des blocs et pierres (DR 64). Sur la limite nord de la zone aménagée ainsi, un caniveau recouvert de pierres plates a été installé au fond d'un fossé (CN 61). Il traverse le fond du talweg et collecte les ruissellements de surface. Le petit puits PT 71 installé sur la limite nord du caniveau CN 61 permet de contrôler le niveau de la nappe. L'eau collectée par le caniveau CN 61 est ensuite évacuée par les caniveaux latéraux CN 32 et CN 74. Ces caniveaux se prolongent par des ouvertures aménagées dans la première assise du rempart MR 33. Il est remarquable que le caniveau CN 61 sur la limite nord de la zone drainée est en alignement parfait avec la façade interne de la tour, ce qui témoigne encore davantage d'une planification soignée du projet de construction.

L'évacuation des eaux souterraines collectées par le drainage DR 64 est assurée par la fosse FS 66 large de 3 m environ et profond de 1,7 m. Le bout nord de la fosse remplie de blocs et pierres atteint juste le parement interne du futur rempart MR 33. Une dizaine de mètres plus au Sud, nous avons observé le prolongement de la fosse FS 66 au fond du caniveau CN 45. Le tracé de la fosse de forme allongée suit exactement la ligne de fond du talweg.

D'autres éléments du système de drainage ont été dégagés partiellement au Sud de la tour TR 26. Le drainage DR 62 matérialisé par une double rangée de grands blocs reçoit les eaux sorties du CN 32. Cette structure est recoupée plus au Sud par le creusement du caniveau CN 45 (phase 3). Le drainage DR 63 ressemble au DR 64 installé en amont du mur MR 33. Il s'agit d'une couche de blocs et pierres installé dans un creusement qui entame la surface du TN. Il est possible qu'une partie de la structure est recouverte par la tour TR 26.

Dans le rapport de 2020, les éléments du drainage DR 62, 63 et 64 ont été attribués à la première phase d'occupation, parce qu'ils reposent directement sur le TN. La fouille de 2021 a cependant prouvé que ces structures ont été installées dans des creusements qui recoupent le sol SL 78 et la couche grise, et qu'ils sont donc postérieurs à la phase 2A.

Le système de drainage installé préalablement à la construction du deuxième état de la fortification est d'une complexité étonnante. Réalisé avec des moyens simples, il est destiné à évacuer l'eau de pluie accumulée dans la dépression centrale du plateau.

4.3.2 L'occupation à l'arrière du mur de fortification MR 33

Le nouveau rempart MR 33 et la tour TR 26 recouvrent une partie du système de drainage (fig. 71). Le hérisson de pierres DR 64 à l'arrière du rempart est recouvert par le remblai F 18 épais de 40 cm environ. Le remblai F 18 a été déposé contre la façade arrière du mur MR 33. La surface du remblai F 18 est marqué par le sol SL 36, qui a livré une quantité importante de vestiges céramiques.

Le remblai F 18 et le sol SL 36 sont percé par une série de neuf trous de poteau d'une taille considérable (fig. 70). La découverte des TP 823 et 824 en 2021 confirme qu'il s'agit d'une construction en bois massive et très vaste, qui semble être limité par les murs de solin MR 70 au Nord et MR 44 à l'Est. Il est possible que le remblai F 18 a été déposé sur le blocage DR 64 justement pour servir de base pour la construction en bois F 38. L'attribution de l'ensemble

de ces structures situés en arrière de la fortification à la phase 2B est confirmé par le fait qu'ils sont recouvert par les caniveaux CN 82, 77 et 31 appartenant sans doute à la phase 3.

A l'ouest du caniveau CN 2, le bâtiment BAT 24 à sol rouge est remplacé par le bâtiment BAT 29, qui recouvre l'ancien bord ouest du fossé FO 20.

4.3.3 Le renforcement des murs MR 1 et MR 69

La construction du rempart MR 33 et de la tour TR 26 est à l'origine de certaines modifications apportées à quelques unes des constructions déjà en place depuis la phase 1. L'ouverture d'une brèche dans la branche ouest du rempart isole le mur MR 1, qui fait office de paroi à l'Ouest du bâtiment de porche BAT 25. La tour massive TR 26 érigée en partie sur le fossé FO 20 se greffe sur le bout disjoint du mur MR 1. Le bout du fossé FO 20 qui longe le mur MR 1 se rétrécit à cause de l'installation des murs latéraux (US 12 W et US 20 E) sur une longueur de 6,30 m environ (fig. 70). Le tronçon du fossé aménagé ainsi a été désigné comme caniveau CN 2 en 2013. L'espace entre le CN 2 et le mur MR 1 est occupé par une construction en blocs basaltiques, qui correspondent très vraisemblablement à un renforcement important du mur MR 1 sur le côté intérieur (US 21) (fig. 65).

Il est à noter que le MR 69 est également élargi de la même façon que le MR 1, ça veut dire par un ajout de blocs et pierres sur la façade occidentale. Le renforcement des murs MR 1 et MR 69 suggère que les deux murs ont été encore "en fonction", malgré la brèche aménagée au Sud de la tour TR 26.

La construction du nouveau rempart à l'ouest de la porte n'a eu aucun impact perceptible sur le bâtiment de la porte BAT 25 et la voie VO 10.

4.3.4 L'énigmatique bâtiment sur plateforme BAT 21

Le secteur du bâtiment sur plateforme BAT 21 n'a pas été touché par la fouille de 2021 (fig. 70). La stratigraphie documenté dans l'emprise du bâtiment n'est pas connecté à celle du nouveau rempart (voir le diagramme stratigraphique 4 dans Jud 2020, fig. 137 et 222). Il est tentant d'associer la construction de ce bâtiment important avec la construction du nouveau rempart MR 33 et de la tour TR 26. L'étude du mobilier (Jud 2020, 158) suggère effectivement une datation vers le début de la période augustéenne. Pour tous ces raisons nous continuons à placer le bâtiment BAT 21 dans la phase 2B (fig. 63 et 70).

4.4 Les vestiges appartenant à la phase 3

La troisième phase d'occupation du secteur de la porte sud est marquée par la mise en place d'un vaste réseau d'installations hydrauliques, qui implique la désaffectation du bâtiment de la porte BAT 25, et un renouvellement de l'occupation domestique au arrière du rempart MR 33 (fig. 72).

Nous avons déjà évoqué que le fossé parcellaire FO 20 a été bloqué par la construction de la tour TR 26. Dans la phase 3, on a dirigé l'eau du fossé vers des citernes installées dans la voie VO 10. L'aménagement des caniveaux CN 51 et CN 52 et des citernes CT 11 et CT 5 a constitué sans doute un obstacle sérieux pour la circulation passant par la porte.

Les eaux débordant des citernes se déversent finalement dans le caniveau CN 45, découvert lors de la fouille de 2021. Le caniveau CN 45 se développe sur un tracé parfaitement parallèle à la façade de la fortification, ce qui prouve que celle-là est encore debout. Arrivé à la limite sud de l'emprise de la fouille, le CN 45 change de direction et tourne vers le sud et le rebord du plateau. A cet endroit, il reçoit un autre caniveau du même gabarit qui vient de l'ouest.

Dans le rapport de 2020, nous avons interprété les citernes et caniveaux installés sur la voie VO 10 comme une occupation privée d'un espace à usage public, et alors comme un signe d'un abandon du projet urbain communautaire (Jud 2020, 168). La découverte du caniveau CN 45 nous incite à changer notre avis : la taille de cette construction suggère qu'il s'agit bel et bien d'une œuvre publique.

Le caniveau CN 45 passe par la brèche aménagée dans le mur de fortification qui longe la voie VO 10 (MR 1 et MR 69). Dans cette ouverture et au nord du CN 45, nous avons découvert les TP 258 (2015) et 360 (2016). D'un diamètre qui dépasse les 50 cm, ils gardent entre eux une distance de 3,2 m. La fonction de cette construction n'est pas évidente. Les TP encadrent le passage entre la fortification et le caniveau CN 45 (fig. 72). Est-ce qu'il s'agit d'une sorte de portail qui donne accès au glacis devant la nouvelle courtine?

La fouillé n'a livré aucun indice sur la position stratigraphique des TP, et le mobilier datant fait défaut. Ce n'est donc que leur positionnement qui nous incite à les attribuer à la phase 3.

L'occupation du terrain derrière le mur de fortification MR 33 est également dominé par des installations hydrauliques. Les caniveaux CN 77 et CN 82 ont très probablement déversé leurs eaux dans le CN 74 qui traverse le rempart et rejoint finalement le CN 45. Ces petits caniveaux ont peut-être évacué les eaux collectées sur les toits d'un bâtiment, à l'instar du caniveau CN 32 voisin qui recevait les eaux du bâtiment 12 situé plus au nord. La découverte de nombreuses fragments de tuiles dans le secteur au sud des caniveaux CN 77 et CN 82 favorise cette hypothèse.

Les caniveaux de la phase 3 recoupent certaines TP de la construction en bois F 38, ainsi que le mur MR 70 qui appartient à la même structure.

La fonction de la fosse FS 79 n'est pas claire. Il est possible qu'il s'agit d'un bassin à vocation artisanale ou d'un abreuvoir.

Il est peut-être opportun de rappeler le fait que les couches de la phase 3 se trouvent directement en dessous de la couche de terre végétale d'une épaisseur faible de 10 cm environ, et que les vestiges de cette phase ont sans doute subi l'impact assez lourd des labours de l'époque contemporaine.

4.5 Le phasage des US de 2021

Dans le cours de la fouille de 2021, nous avons défini en total 100 US, dont seulement 6 ne sont pas attribuable à une phase spécifique (Annexe 1). Le taux très élevé des US phasées s'explique par le fait que les fouilles de 2013 à 2018 nous ont permis de bien connaître la stratigraphie du secteur.

Deux tiers des 64 US concernent la phase 2B, ça veut dire la construction du rempart MR 33 et de la tour TR 26 avec le système de drainage associé. Les phases précédentes sont peu représentées, avec 2 US pour la phase 1 et 8 US pour la phase 2A. La phase 3 est représentée par 20 US.

5) Le mobilier

5.1 La céramique régionale (P. Jud)

L'étude du mobilier céramique des US phasées de la fouille de 2021 porte sur un ensemble de 1501 individus (planches 1 - 68). Ce chiffre correspond à peu près au 1656 individus issus des fouilles 2013-2018 dont l'étude a été présentée dans le rapport de 2020 (Jud 2020, 53).

La répartition du lot de 2021 sur les phases stratigraphiques est malheureusement très inégale : Les phases 1 et 2A n'ont livré que 15 et 47 individus respectivement, alors des quantités trop faibles pour une analyse statistique fiable. Les phases 2B avec un NMI de 706 et la phase 3 avec 733 individus dominent largement l'ensemble.

Le mobilier céramique des phases 1 et 2 est cependant beaucoup mieux représenté dans l'ensemble issu des fouilles 2013-2018, avec 589 individus pour la phase 1 et 280 pour la phase 2 (Jud 2020, 53, Tab. 3). Une étude fiable de l'évolution de la consommation des céramiques doit donc porter sur les deux ensembles réunis. Cette analyse demande cependant une réévaluation du phasage des US de 2013-2018 sous la lumière des données stratigraphiques documentées en 2021, ce qui n'est pas réalisable dans le cadre du rapport présent. L'étude de l'ensemble céramique de 2021 se limite donc à une présentation générale du mobilier, accompagné d'une étude préliminaire sur l'évolution des céramiques consommées à Gergovie.

5.1.1 L'approche méthodologique

Dans notre étude, nous suivons la méthodologie proposée pour l'étude du mobilier céramique du second âge du Fer en Auvergne (Mennessier-Juannet et Deberge 2017, p. 19). Nous espérons ainsi d'obtenir des résultats comparables à ceux des études récentes réalisées pour l'âge du Fer auvergnat.

Les données enregistrées dans le catalogue concernent les catégories suivantes :

Pâte :

- pâte grossière (présence de dégraissants généralement quartzeux)
- pâte fine (matrice argileuse bien épurée)

Montage :

- modelée
- tournée

Cuisson :

- mode primitif (B') (utilisé généralement pour la céramique modelée grossière)
- cuisson réductrice (B) (pâtes uniformément grises)
- cuisson réductrice –oxydante (A) (pâtes beige, orange et rouge)

Notre enregistrement comporte donc les groupes de production suivantes:

Pâte	Montage	Cuisson	Finition	Sigle
grossière	modelée	B'		MG
grossière	tournée	B' / B		TG
fine	tournée	B		grise
fine	tournée	A		PC
fine	tournée	A	engobe blanc	EB
fine	tournée	A	engobe rouge	ER

Tab. 1 : Les groupes de production de la céramique régionale.

Pour la description des formes, nous avons retenu la classification proposée par Y. Deberge (Ch. Mennessier-Juannet et Y. Deberge 2017, fig. 5, p. 26). Pour l'enregistrement complet des formes présentes dans notre ensemble, il s'est avéré nécessaire d'introduire plusieurs formes supplémentaires.

5.1.2 L'évolution générale des ensembles céramiques phasés

Le comptage par groupes de production montre avant tout que le pourcentage de la céramique grise est en baisse dès la phase 1, pendant que le taux des céramiques à pâte claire connaît une hausse continue (Tab. 2). La relation entre les deux catégories (grise/PC) évolue de 5,5 dans la phase 1 à 3,25, 3,18 et 1,4 dans les phases suivantes.

Les pourcentages ne sont cependant pas très fiables pour la phase 1, à cause du chiffre faible du NMI. Pour l'ensemble de 2013-2018, nous avons retenu pour la première phase une valeur de 58,2 % pour la céramique grise et une relation grise PC de 4,5, chiffres qui nous semblent plus proches de la réalité (Jud 2020, 55, tab. 5).

	MG	TG	grise	PC	EB	ER	Total NMI
Phase 1	13,3	0	73,4	13,4	0	0	15
Phase 2A	14,9	4,3	55,4	17	4,3	4,3	47
Phase 2B	9	3,8	56,3	17,7	2,8	6,4	706
Phase 3	17,2	5,7	36,6	25,8	5,2	5,2	733

Tab. 2 : Comptage des céramiques des US phasées par groupe de production en % NMI

Le taux élevé des céramiques modelées grossières (MG) dans la phase 3 s'explique par la présence massive de fragments de vases de stockage dans certains US, accompagnés de fragments de tuiles et d'amphores (tab. 3). On devine que certaines structures en creux comme le puits PT 73 ou le caniveau CN 45 ont servi de dépotoire pour des éléments particulièrement encombrants.

On constate que le changement de la composition des ensembles céramiques se passe de façon continue, et que la rupture la plus sensible se passe entre la phase 2B et la phase 3.

L'évolution de la consommation céramique se manifeste de façon plus nette sur le niveau des différentes formes (Tab. 3). Pour augmenter la lisibilité, nous avons regroupé dans ce tableau la multitude des formes présentes à Gergovie dans des catégories plus globales.

En suivant l'évolution des ensembles céramiques à travers des phases successives, nous nous limitons ici à souligner quelques tendances qui nous semblent assez significatives :

- la baisse des jattes à bord rentrant en MG correspond au recul très nette des jattes à bord rentrant en céramique grise (forme 453). Les derniers spécimens de cette forme dans la phase 3 peuvent être considérés comme des éléments purement résiduels.
- le déclin très nette des formes hautes en grise s'explique entre autre par le remplacement des récipients pour boire en grise par les gobelets à pâte claire imitant les gobelets à parois fines. Il est à remarquer que les imitations des gobelets PF sont attestées dès la phase 1.
- les jattes carenées à bord anguleux (forme 485) disparaissent en faveur des jattes carenées à bord en gouttière (F 472) ou à bord arrondi (F 473). A partir de la phase 2B, ces dernières formes apparaissent aussi en pâte claire.

	Phase 1	Phase 2A	Phase 2B	Phase 3
MG pot de stockage	13,3	6,4	4,4	11,4
MG pot à cuire		2,1	3,0	3,9
MG forme basse		6,4	1,6	1,9
MG autres				
TG pot à cuire		4,3	3,8	5,7
grise forme haute	33,3	23,4	21,2	7,9
grise pichet		4,3	4,5	3,7
grise jatte à bord rentrant F 453	6,7	4,3	1,0	0,8
grise jatte à bord rentrant F 468/469		4,3	8,4	3,3
grise bol / coupe		8,5	6,4	6,2
grise Lamboglia 6			0,7	
grise assiette Lamboglia 5 et 7		2,1	6,7	5,0
grise jatte carenée F 485		2,1	0,3	0,3
grise jatte carenée F 472/473		6,4	6,4	6,2
grise assiette apode			0,7	3,3
PC imitation gobelin PF	6,7	6,4	6,9	12,6
PC cruche	6,7	10,6	7,1	8,8
PC assiette apode			1,0	1,7
PC jatte / bol			2,7	2,7
,				
EB cruche		4,3	2,8	5,2
ER assiette apode			2,7	1,1
ER formes diverses		4,3	3,7	4,1

Tab. 3 : Comptage par groupe de production et forme en % NMI.

- les assiettes apodes existent en céramique grise, en pâte claire et avec engobe rouge dans les phases 2B et 3. Dans le lot céramique de 2013-2018 ils étaient également présents dans les phase 1 et 2, et on peut conclure que leur absence dans les phases 1 et 2A du lot de 2021 s'explique par le NMI trop faible de ces ensembles.

- les assiettes à bord en marli imitant la forme Lamboglia 6 dérivent d'une forme de la Campanienne A qui apparaît dès le milieu du 2e s. av. J.-C. (Py 1993, 147). Il s'agit donc d'une forme "ancienne" qui devrait disparaître dans le courant du 1^{er} s. av. J.-C. Dans notre ensemble, cette forme est malheureusement très rare, et tous les 5 exemplaires ont été

retrouvé dans la phase 2B. Dans l'ensemble céramique 2013-2018, cette forme est présent dès la phase 1.

- la phase 2B a également livré deux fragments de vases bobines (forme 425). Dans l'ensemble 2013-2018, cette forme rare est attesté dans les phases 2B (deux exemplaires) et 3 (5 exemplaires). Ces vases sont toujours marqués par une pâte très fine et très épurée, fait qui suggère qu'il ne s'agit pas d'une production régionale.

5.1.3 La datation des ensembles céramiques phasés

Pour la datation des ensembles céramiques, je m'appuie en premier lieu sur les publications de Yann Deberge (Deberge et al. 2009; Mennessier-Juannet et Deberge 2017; Deberge et Pertlwieser 2019). J'ai profité également d'un document non publié, qui documente la durée de vie des formes de la céramique auvergnate, mis très aimablement à ma disposition par Y. Deberge en 2016.

Phase 1 (planches 1 et 2) :

Le rendement faibles des US de 2021 attribuables à la phase 1 nous oblige à faire recours au données réunies pour le mobilier de cette phase en 2020 (Jud 2020, 57).

Il s'est avéré que l'ensemble céramique de la première phase ressemble parfaitement au faciès de la première phase d'occupation de Gondole (Deberge et al. 2009, fig. 41). La composition de l'ensemble correspond également à celle des ensembles de référence pour l'étape 10 de la périodisation auvergnate (Mennessier-Jouannet et Deberge 2017).

En conclusions, on considère que la céramique régionale de la phase 1 est attribuable de façon globale à la période LT D2a (75-50 av. n. è.).

Phase 2A et 2B (planches 3 à 6 et 7 à 45) :

Le faciès céramique de la phase 2 ne se distingue que graduellement de celui de la première phase: le taux des céramiques à pâte grise diminue, et celui des céramiques à pâte claire augmente légèrement. La même stabilité règne sur le niveau de la typologie, où on rencontre encore les formes déjà connues pour la phase 1, même s'ils présentent souvent un caractère plus évolué.

Les caractéristiques retenues pour le lot céramique de la phase 2 permet de l'identifier avec le faciès de la seconde phase d'occupation de Gondole (Deberge et al. 2009, fig. 42), et également avec les ensembles de référence pour l'étape 11 de la périodisation auvergnate (Mennessier-Jouannet et Deberge 2017). La céramique régionale de la phase 2 est donc attribuable à la période LT D2b (50-30/20 av. n. è.).

Phase 3 (planches 46 à 68) :

L'ensemble céramique de la troisième phase se distingue nettement de celui de la phase précédente. Les formes héritées de LT D2b sont encore présentes, mais ils ont perdu du poiss. Cet ensemble correspond à l'étape 12 de la périodisation auvergnate (30/20 – changement d'ère).

5.2 La céramique fine d'importation

L'ensemble de la céramique fine d'importation (alors sans les amphores) comprend 339 fragments, dont 323 dans les US phasées.

L'étude de ce lot va être réalisé début 2025 par Guillaume Maza ; nous nous limitons ici à une présentation d'un comptage sommaire.

Les fragments de lampes à huile vont être intégré dans l'éude en cours d'Alice Hanotte sur l'ensemble des fragments de lampes issus des fouilles 2013-2018.

phase	Vernis noir	Vernis rouge	Mortier CL-REC 17/18	Lampe	Parois fines	Autres
1 (NMI 15)						
2A (NMI 47)			2			1
2B (NMI 706)	8	64	44	7	32	2
3 (NMI 747)	3	62	54	7	34	4

Tab. 4, Céramiques fines d'importation en NR de la fouille 2021.

Le comptage des NR (Tab. 4) démontre une répartition presque identique des catégories principales des céramiques importées pour les phases 2B et 3, à l'exception des céramiques à vernis noir en disparition dans la phase 3.

La comparaison avec le comptage (en NMI) réalisé par G. Maza pour les céramiques importées des fouilles 2013-2018 (Tab. 5) laisse deviner l'importance de l'ensemble de 2021 : la possibilité de distinguer les phase 2A et 2B va permettre de mieux saisir l'essor des importations céramiques à Gergovie dans la deuxième moitié du 1er s. av. J.-C.

phase	Vernis noir	Vernis rouge	Mortier CL-REC 17/18	Lampe	Parois fines	Autres	Total
1	5	2	5	3	1	21	37
2	1	6	2	1	2	7	19
3	0	21	9	10	11	28	79

Tab. 5, Céramiques fines d'importation en NMI des fouilles 2013-2018 (Maza dans rapport 2020, tab. 47),

5.3 Les amphores

La fouille de 2021 a livrée un vaste corpus d'amphores, qui rempli 25 caisses Alibert.

L'étude des amphores issues des fouilles 2013-2018 a été réalisé chaque année par Matthew Loughton, un des spécialistes les plus rénommés des recherches sur les amphores républicaines et augustéennes trouvées en Gaule. Une bilan synthétique de ses recherches sur le mobilier gergoviote a été présenté dans le rapport de 2020 (Jud 2029, p. 87).

M. Loughton est britannique, et avec le Brexit il s'avère très difficile voir impossible de l'engager pour l'achèvement de son travail. Nous avons proposé à Guillaume Maza de reprendre l'étude des amphores, et sont actuellement en négociations avec son employeur.

5.4 Etude des monnaies découvertes en 2021 (J.-F. Pasty)

En 2021, la poursuite des fouilles du secteur de la porte sud a livré 48 monnaies (tabl. 6, fig. 73). L'état de conservation des pièces est comparable à celui des années précédentes. L'usure liée à la circulation des monnaies est majoritairement faible. En revanche, les exemplaires en alliage cuivreux partiellement ou totalement corrodés sont nettement plus nombreux. De ce fait 7 bronzes gaulois, 1 denier fourré et un bronze médiéval (18,7%) n'ont pu être identifiés précisément.

	Ar ver ne s	Lé mo vic es	Sé qu an es	Ca var es	Ca bel lio	Nî me s	Ce lto - lig ure s	Af riq ue	At. In dét . .	T O T A L	%	
Drachme DIKOI (LT 2169)							1			1	2,1	
Drachme (LT 4561)			1							1	2,1	
Obole à la croix, MASO (LT 2172)				1						1	2,1	
Bronze ADCANAVNOS (CMC I-285-297)	6									6	12,5	
Bronze CICIIDV.BRI/EPAD (CMC I-328-412)	2									2	4,1	
Bronze EPAD au guerrier (CMC I-485-508)	16									16	33,3	
Bronze VERCA (CMC I-509-526)	2									2	4,1	
Bronze NEM COL (LT 2735)						1				1	2,1	
Bronze SEX F./T.POM (LT 4353)				1						1	2,1	
Bronze CABE/COL (LT 2572)					1					1	2,1	
Potin à la grosse tête (LT 5401)			1							1	2,1	
Gauloises indéterminées									7	7	14,6	
République									2	1	3	6,25
Auguste						3				3		6,25
Médiévales									2	2		4,1
TOTAL	26	1	2	1	1	4	1	2	10	48	100	

Tabl. 6 - Répartition des monnaies par autorité émettrice ou atelier.

Le faciès monétaire montre la prédominance des monnaies gauloises (83,3%) sur les romaines (12,5%) (tab. 6). A noter la présence de deux monnaies médiévales, un gros « à la queue » au nom de Philippe VI et une piécette indéterminée en alliage cuivreux.

Au sein des 40 monnaies gauloises, les arvernes sont toujours les plus nombreuses (65%). Il s'agit de bronzes frappés appartenant à quatre séries différentes. Les espèces dont la frappe débute après la Guerre des Gaules sont les mieux représentées avec en première position les EPAD au guerrier (16 pièces), suivis par les VERCA (2 pièces). Les séries plus anciennes qui apparaissent à La Tène D2a ou un peu avant et qui constituent l'essentiel du numéraire au moment de la Guerre des Gaules sont représentées par six bronzes du type ADCANAVNOS, et deux CICIIDV.BRI/EPAD.

Le reste du monnayage gaulois, soit sept monnaies identifiées, est représenté par trois exemplaires en argent, trois en bronze et un potin. Parmi les premières on trouve un exemplaire anépigraphe attribué aux Lémovices, cité dont le monnayage est peu présent à Gergovie (3 monnaies d'argent et une de bronze), une obole séquane à la légende MASO et une surprenante drachme à la légende DIKOI (tab. 6). Cette monnaie de billon est le dernier type attribué aux Insubres, peuple celto-ligure de Transpadane (Pautasso, 1973). Ce type, qui présente une stylisation très poussée dans sa dernière expression, imite à l'origine la drachme au lion de Marseille. Ce type à légende DIKOI est frappée à Milan entre la fin du II^e s. et 89 av. J.-C., date à laquelle les frappes autonomes cessent (Arslan, 1990). Les monnaies celtes et notamment les DIKOI, restent cependant en circulation en raison de la crise de l'approvisionnement en monnaies de cuivre et ont une aire de diffusion relativement étendue. Une monnaie d'argent LT 2126, également attribuée aux Celto-ligure de Transpadane, a déjà été découverte à Gergovie en 1857 (Provost, Mennessier-Jouannet, 1994, p. 282).

Les trois derniers bronzes gaulois sont des frappes tardives de la LT D2b. Il s'agit d'un bronze NEM COL provenant de Nemausus, d'un bronze CABE/COL de Cabellio et d'un SEX F./T.POM des Cavares. La dernière monnaie gauloise est un potin séquane à la grosse tête, malheureusement trop corrodé pour être identifié plus précisément.

Les monnaies romaines sont au nombre de six (trois républicaines et trois augustéennes). Parmi les monnaies républicaines on trouve un denier de César frappé en 46 av. J.-C. en Afrique, ainsi qu'un quinaire incus frappé par Caton d'Utique en Afrique, en 47-46 av. J.-C. Ces deux monnaies ont très certainement été ramenées d'Afrique par des légionnaires ayant participé à la guerre civile qui opposa le parti de César aux pompeïens. La dernière monnaie républicaine est un denier fourré très abimé et illisible.

Les monnaies impériales sont représentées par un *dupondius* et deux demi *dupondii* nîmois de la première série (16/15-10 av. J.-C). Le *dupondius* présente plusieurs coups de ciseaux sur le droit, entre les effigies d'Agrippa et d'Auguste.

Catalogue

Arvernes

Bronze ADCANAVNOS

Type I

A) Tête nue à gauche ; légende rétrograde A-DCANAVNOS ou A-DCANVANOS ou anépigraphe.

R) Cheval au pas à gauche ; au-dessus, S couché ; sous le ventre, entre les pattes, cercle pointé.

CMC I-285-297, LT 3868, Nash 426-428, Lyon 401-403, Dicomon ARV-3868. Datation : 75-50.

- Monnaie 2021-40, US 800. Pds 1,78 ; axe 3 ; diam. 16,4. Monnaie légèrement usée, non corrodée.

- Monnaie 2021-47, US 800. Pds 0,86+ ; axe - ; diam. 14,6. Monnaie incomplète, usée, légèrement corrodée.

- Monnaie 2021-54, US 870. Pds 1,59+ ; axe 6 ; diam. 16,9. Monnaie incomplète, non usée, corrodée.

- Monnaie 2021-78, US 888. Pds 1,75 ; axe 6 ; diam. 15,6. Monnaie légèrement usée, non corrodée.

- Monnaie 2021-80, US 889. Pds 0,75+ ; axe 9 ; diam. 15,1. Monnaie incomplète, non usée, légèrement corrodée.

Type II

A) Tête nue à gauche ; légende A-DCANAVNOS.

R) Cheval au pas à gauche ; Λ entre les pattes antérieures du cheval, anneau perlé sous le cheval et lettre A sous l'anneau.

- Monnaie 2021-51, US 858, F68. Pds 1,67 ; axe 5 ; diam. 15,8. Monnaie non usée, légèrement corrodée.

Bronze CICIIDV.BRI/EPAD

A) Buste drapé à droite ; tête nue, les cheveux en mèches régulières ; pentagramme à l'arrière et inscription CICIIDV.BRI devant.

R) Cavalier casqué tenant une lance, au galop à droite ; un vêtement ou un étendard flotte derrière lui. Sous le cheval et sur une ligne d'exergue, deux rinceaux en S ; au-dessous la légende IIPAD.

CMC I-328-412, LT 3894, Nash 421-422, Lyon 406-408, Dicomon ARV-3894. Datation : 75-50.

- Monnaie 2021-32, US 845. Pds 2,9 ; axe 1 ; diam. 19,1. Monnaie légèrement usée, non corrodée.

- Monnaie 2021-53, US 872. Pds 1,32+ ; axe 6 ; diam. 17,4. Monnaie incomplète, non usée, légèrement corrodée.

Bronze EPAD au guerrier

A) Buste à droite avec casque lauré à panache ; collier perlé autour du cou et possible *paludamentum*. Devant le visage, inscription EPAD.

R) Guerrier debout tête à gauche, tenant de la main droite une enseigne militaire ornée de deux ailes et de la gauche, une hache, un bouclier rond et une épée. A gauche, aux pieds du guerrier, un casque.

CMC I-485-508, LT 3900, Nash 423, Lyon 412-413, Dicomon ARV-3907. Datation : 50-25.

- Monnaie 2021-1, US 800. Pds 1,1 ; axe 9 ; diam. 15,9. Monnaie non usée, légèrement corrodée.
- Monnaie 2021-3, US 806. Pds 1,73 ; axe - ; diam. 15,7. Monnaie légèrement usée, légèrement corrodée.
- Monnaie 2021-4, US 801. Pds 2,09 ; axe 10 ; diam. 17,7. Monnaie non usée, légèrement corrodée.
- Monnaie 2021-5, US 811. Pds 1,07+ ; axe 12 ; diam. 16,3. Monnaie non usée, légèrement corrodée.
- Monnaie 2021-7, US 811. Pds 1,95 ; axe 8 ; diam. 16,3. Monnaie non usée, légèrement corrodée.
- Monnaie 2021-9, US 818. Pds 1,29 ; axe 4 ; diam. 14,4. Monnaie non usée, légèrement corrodée.
- Monnaie 2021-20, US 831. Pds 0,95+ ; axe - ; diam. 14,5. Monnaie fragmentée, très corrodée.
- Monnaie 2021-23, US 832. Pds 1,46 ; axe - ; diam. 16,3. Monnaie corrodée.
- Monnaie 2021-31, US 843. Pds 1,71 ; axe 3 ; diam. 18,2. Monnaie non usée, corrodée.
- Monnaie 2021-33, US 845. Pds 0,48+ ; axe 3 ; diam. 13,4+. Monnaie incomplète, non usée, non corrodée.
- Monnaie 2021-45, US 800. Pds 1,02+ ; axe 1 ; diam. 16,1. Monnaie incomplète, légèrement usée, non corrodée.
- Monnaie 2021-59, US 876. Pds 1,3+ ; axe 6 ; diam. 16,7. Monnaie incomplète, légèrement usée, non corrodée.
- Monnaie 2021-60, US 879. Pds 1,16 ; axe 2 ; diam. 15,1. Monnaie non usée, légèrement corrodée.
- Monnaie 2021-69, US 882. Pds 0,55+ ; axe 6 ; diam. -. Monnaie incomplète, non usée, légèrement corrodée.
- Monnaie 2021-70, US 885. Pds 1,27+ ; axe 10 ; diam. 15,9+. Monnaie incomplète, non usée, légèrement corrodée.
- Monnaie 2021-83, US 886. Pds 2,06 ; axe - ; diam. 17,4. Monnaie non usée, corrodée.

Bronze VERCA

A) Buste drapé à gauche ; cordon perlé dans les cheveux. Devant le visage, légende VERCA (V et E en ligature).

R) Cheval à droite au pas ; au-dessus, un anneau perlé avec un point centré.

CMC I-509-526, LT 3943, Nash 437, Lyon 414-416, Dicomon ARV-3943. Datation : 40-10.

- Monnaie 2021-18, US 800. Pds 1,3 ; axe 4 ; diam. 15,7. Monnaie non usée, corrodée.
- Monnaie 2021-67, US 881. Pds 0,82+ ; axe 8 ; diam. 14,5. Monnaie non usée, légèrement corrodée.

Celto-ligures, Insubres

Drachme DIKOI, imitation de Marseille

- A) Tête de Diane laurée à droite.
R) DIKOI ; Lion stylisé à droite ; légende au-dessus du lion.
LT 2169. Datation : fin II^e-89 av. J.-C.
- Monnaie 2021-52, US 869. Pds 1,41 ; axe 6 ; diam. 14,4. Monnaie usée, non corrodée.

Lémovices

Drachme

- A) Tête à droite, les cheveux divisés en trois grosses mèches.
R) Cheval à droite ; au-dessus, tête humaine à droite ; dessous, cercle perlé et pointé.
LT 4561, Lyon 678, Nash 656-657. Datation : 80-60.
- Monnaie 2021-57, US 875. Pds 0,43 ; axe 6 ; diam. 11,7. Monnaie légèrement usée, légèrement corrodée.

Séquanes

Obole à la croix, MASO

- A) Tête stylisée à gauche, la chevelure formée par deux esses.
R) M/A/S/O ; croix cantonnée avec une lettre dans chaque canton.
LT 2172. Datation : 80-50.
- Monnaie 2021-85, US 891. Pds 0,09 ; axe - ; diam. 7,9. Monnaie légèrement usée, non corrodée.

Potin "à la grosse tête".

- A) Grosse tête à gauche, triple bandeau lisse.
R) Taureau cornupète à gauche, queue non bouletée repliée à l'horizontal au-dessus du corps, jambe avant repliée parallèlement à la ligne du sol formée par la jambe arrière. LT 5401.
- Monnaie 2021-49, US 868. Pds 3,92 ; axe - ; diam. 20,7. Monnaie légèrement usée, corrodée.

Nemausus

Bronze NEM COL

- A) Buste masculin casqué à droite, S derrière.
R) Figure féminine debout à gauche, drapée, appuyée sur une colonne, tenant une patère au-dessus de deux serpents ; à droite légende verticale descendante NEM COL.
LT 2735, Lyon 105, RPC 520, Dicomon NIM-2735. Datation : 40-30.
- Monnaie 2021-22, US 833. Pds 1,7 ; axe 6 ; diam. 16,6. Monnaie légèrement usée, légèrement corrodée.

Cavares

Bronze SEX F. / T.POM

- A) Buste masculin, drapé, à droite, les cheveux courts ; derrière une volute ; devant SEX F ; grènetis.
R) Taureau à d. sur une ligne de terre ; au-dessus T POM ; grènetis.
LT 4353, Lyon 417, Dicomon TPS-4353. Datation : 30-20.
- Monnaie 2021-29, US 806. Pds 1,26 ; axe 10 ; diam. 15,6. Monnaie légèrement usée, légèrement corrodée.

Cabellio

Bronze CABE/COL

- A) Tête féminine à droite ; devant CABE ; le tout dans une couronne de myrte.
R) Tête masculine casquée et barbue à droite ; devant COL.
LT 2572, Lyon 115-117, RPC 529, Dicomon CAV-2572. Datation : 40-30.
- Monnaie 2021-27, US 822. Pds 1,06+ ; axe 9 ; diam. -. Monnaie incomplète, non usée, corrodée.

Bronzes gaulois indéterminés

- Monnaie 2021-86, US 800. Pds 0,80+ ; axe - ; diam. -. Monnaie très corrodée.
- Monnaie 2021-30, US 832. Pds 1,16+ ; axe - ; diam. -. Monnaie incomplète, non usée, corrodée.
- Monnaie 2021-34, US 845. Pds 0,70+ ; axe - ; diam. -. Fragment de monnaie corrodée.
- Monnaie 2021-37, US 853. Pds 0,80+ ; axe - ; diam. -. Fragment de potin non corrodé.
- Monnaie 2021-43, US 866. Pds 1,37+ ; axe - ; diam. 14,8+. Fragment de monnaie corrodée.
- Monnaie 2021-72, US 885. Pds 1,48+ ; axe - ; diam. 17,1. Potin corrodé.
- Monnaie 2021-82, US 888. Pds 1,28 ; axe - ; diam. 14,8. Monnaie légèrement usée, corrodée.

Monnaies romaines

République

M.CATO PROPR

- Quinaire, Afrique, argent, 47-46 av. J.-C.
A) M.CAT[O.PRO.PR.] ; tête de Bacchus à droite avec une couronne de vigne.
R) tête de Bacchus à droite avec une couronne de vigne, incuse.
- Monnaie 2021-44, US 800. Pds 1,68 ; axe 12 ; diam. 12,2. RRC 462/2a. Monnaie incuse, non usée, non corrodée.

Jules César

Denier, Afrique, argent, 46 av. J.-C.

- A) [C]OS.TERT- DICT.ITER ; tête de Céres à droite, portant boucle d'oreille et collier, couronnée d'épis.
R) AVGV[R]//PONT.MAX ; instruments pontificaux.
- Monnaie 2021-38, US 845. Pds 3,71 ; axe 5 ; diam. 16,3. RRC 467/1b. Monnaie non usée, non corrodée.

Auguste (27 av. J.-C. - 14 ap. J.-C.)

- Monnaie 2021-73, US 881.

Dupondius, Nîmes, 1^{ère} émission, 16/15-10 av. J.-C.

- A) IMP DIVI F ; têtes adossées d'Agrippa à gauche et d'Auguste, à droite.
R) COL NEM ; crocodile enchaîné à un palmier.
Pds 13,43 ; axe 7 ; diam. 26,7. RPC 523. Monnaie non usée, non corrodée portant les traces de plusieurs coups de burin.

- Monnaie 2021-66, US 881.
½ *dupondius*, Nîmes, 1^{ère} émission, 16/15-10 av. J.-C.
A) [IMP DIVI F] ; tête d'Auguste, à droite.
R) [COL] NEM ; crocodile enchaîné à un palmier.
Pds 5,78+ ; axe 8 ; diam. 26,1. RPC 523. Monnaie légèrement usée, non corrodée.

- Monnaie 2021-64, US 881.
½ *dupondius*, Nîmes, 1^{ère} émission, 16/15-10 av. J.-C.
A) [IMP DIVI F] ; tête d'Agrippa à gauche.
R) [COL NEM] ; crocodile enchaîné à un palmier.
Pds 2,31+ ; axe 3 ; diam. 24,8. RPC 523. Monnaie légèrement usée, légèrement corrodée.

Monnaie romaine indéterminée

- Monnaie 2021-61, US 882. Pds 1,91+ ; axe - ; diam. 18. Denier fourré très corrodé.

Monnaies médiévales

Philippe VI (1328-1350)

- Monnaie 2021-21, US 800
Gros à la queue, billon, 1348.
A) [(Couronne) P]HILIPPVS REX ; légende extérieure :
[BNDIC]TV:SIT:NOME:DNI:NRI:DEI:IH'V:XII ; croix latine coupant la légende intérieure
en bas.
R) TVRONVS.CIVI[S] ; châtel tournois couronné, meublé de trois arcades ; bordure de douze
lis.
Pds 2,30+ ; axe 11 ; diam. 24,5. Dup. 265. Monnaie incomplète, non usée, non corrodée.

Autorité indéterminée

- Monnaie 2021-2, US 800
A) [] ; illisible.
R) [] ; croix.
Pds 0,54 ; axe - ; diam. 18,8. Monnaie partiellement déchirée et pliée, légèrement usée,
légèrement corrodée.

Bibliographie numismatique voir p. 46

5.5 L'apport des monnaies à la datation des phase 1 à 3 (P. Jud)

5.5.1 La composition de l'ensemble

Le catalogue de monnaies de 2021 établi par Jean-François Pasty comporte 48 monnaies, ce qui porte le nombre total des monnaies issues de nos fouilles à 400 exemplaires (pour les monnaies de 2013-2018 voir Jud 2020, 143).

Le lot des 46 monnaies appartenant à l'Antiquité est dominé par les émissions régionales (voir locales) des Arvernes (26 monnaies, 56 %). Seulement trois monnaies ont été émises par d'autres peuples gaulois, alors que la provenance de sept autres monnaies gauloises reste indéterminé (fig. 74). Du monde romain, nous comptons 3 monnaies émises par des colonies romaines du Midi gaulois et une monnaie de la Transpadane, en plus des 6 émissions républicaines et augustéennes. Les monnaies issues du monde romain représentent donc 22% du total.

L'ensemble monétaire issu de la fouille de 2021 présente une composition tout à fait semblable à celle du lot collecté par notre équipe dans les années 2013-2018 (Jud 2020, 143), et aussi à l'ensemble des monnaies connues de Gergovie à ce jour (Nieto-Pelletier 2014; Deberge, Pertlwieser 2019, 96 ; J.-F. Pasty dans Deberge et al. 2018. p. 88-92). On peut en conclure que l'ensemble des monnaies présenté ici ne montre aucune anomalie, et qu'il peut être utilisé sans aucune réserve pour la datation des vestiges.

Le catalogue de Jean-François Pasty donne des datations pour 37 des 46 monnaies antiques (fig. 75). La monnaie la plus ancienne est le drachme DIKOI en provenance de la Transpadane (avant 89 av.). Le drachme des Lemovices (80-60 av.) et l'Obole MASO (80-50) ont également été émises dans la première moitié du 1er s. av. J.-C. Les monnaies Arvernes ADCANAVNOS et CICIIDV (75-50 av.) complètent le lot des 11 monnaies émises avant 50 av. J.-C. Les 11 monnaies "anciennes" représentent 29,7 % de l'ensemble, un pourcentage très proche des 28,5 % pour l'ensemble des monnaies de 2013-2018.

Pour la période après la guerre des Gaules, nous comptons deux monnaies romaines des années 47-46 av. J.-C., et les 16 EPAD au guerrier avec une émission entre 50 et 25 av. J.-C., et (seulement) deux VERCA (40-10 av. J.-C.). Les trois monnaies des colonies romaines du midi gaulois représentent la période entre 40 et 20 av. J.-C. Le lot est complété par les trois *dupondii* de Nîmes issus entre 16/15 et 10 av. J.-C.

Les monnaies datables issues de la fouille de 2021 recouvrent donc de façon assez homogène la période entre 80 av. J.-C. et la fin du dernier siècle av. J.-C. La présence d'un taux important de monnaies issues avant la guerre des Gaules est un argument fort en faveur d'un début de l'occupation du plateau de Gergovie vers 70 av. J.-C.

6.1.2) Les monnaies des phases 1 à 3

Des monnaies datables, une trentaine peut être attribué à une des quatre phases d'occupation (**fig. 76**). La répartition des monnaies datables entre les différentes phases donne un tableau très significative. Il faut cependant tenir compte du nombre très inégaux des monnaies attribuables, avec une seule pour la phase 1 et 4 pour la phase 2A, mais 15 pour la phase 2B et 11 pour la dernière phase 3.

La première phase n'a livré qu'une seule monnaie arverne du type ADCANAVNOS, émise entre 75 et 50 av. J.-C. Pour la phase 2A, on compte une autre ADCANAVNOS, accompagné de trois EPAD au guerrier. La phase suivante 2B est marqué par l'apparition des monnaies issues du monde romain, qui accompagnent d'autres pièces déjà présentes dans les phases précédentes. Le lot de la phase 3 montre un pourcentage élevé de monnaies du monde romaine, et l'émergence des VERCA émises à partir de 40 av. J.-C.

La concordance entre la datation des monnaies et leurs occurrence dans les quatres phases définies par la stratigraphie est en fait très nette (fig. 77). Les différentes types de monnaies apparaissent dans la phase dont la datation correspond à leur émission, et tout naturellement ils sont encore présent dans les phases suivantes.

Il est évident que le nombre restreint des monnaies issues de la fouille de 2021 ne permettent pas à eux seuls un datation fiables des phase d'occupation et des vestiges du secteur de la porte sud de Gergovie. Cette datation devient cependant assez fiable si on y ajoute les monnaies stratifiés de 2013-2018 (Jud 2020, fig. 215 – 217).

Les US 2021 de la première phase ne comportent que des monnaies avec une datation dans le deuxième quart du 1er s. av. J.C. La phase 2A marqué par l'émergence des EPAD au guerrier doit appartenir à l'époque après la guerre des Gaules, parce que cet émission fait défaut dans les fossés d'Alésia. La phase 2B ne comporte toujours pas de monnaies de l'époque augustéenne, elle ne dépasse donc pas la limite de 25 av. J.-C. Les monnaies augustéennes sont cependant bien présentes dans la phase 3, avec les dernières émissions gauloises comme les VERCA.

Une petite remarque pour terminer cet aperçu: les monnaies « romaines » de la phase 2B – le denier de César de 46 et la monnaie romaine indéterminé (n° 2021-61) sont les premières monnaies romaine découvertes dans la phase 2. Toutes les monnaies républiques de 2013-2018 ont été trouvées dans des contextes augustéennes (phase 3).

5.7 Etude archéozoologique (M. Beylie)

L'étude archéozoologique de Marine Beylie continue les études des restes fauniques réalisées par Thuerry Argant et Amélie Lefebvre de Rieux (Jud 2020, 153). Les premiers résultats de cette étude ont été présentés comme Mémoire dans le cadre du Master 1 Archéologie, sciences pour l'archéologie, sous la direction d'Emmanuelle VILA (Beylie 2023).

Nous présentons ici quelques extraits de ce mémoire soutenu le 7/8 septembre 2023.

Résumé

Ce mémoire de première année de master est une introduction à l'étude de la faune de Gergovie issue des fouilles de 2021. Un inventaire et une étude de dix unités stratigraphiques parmi soixante-dix-huit permettent de mettre en avant des premiers résultats quant à la répartition des taxons ainsi que de réfléchir aux profils d'abattage des différentes espèces identifiées. L'étude complète sera réalisée l'année suivante et devrait aboutir à des résultats plus concrets.

Conclusion et perspectives

Pour conclure, il est évident que ce mémoire de première année de master, basé sur l'étude de dix US sur soixante-dix-huit, n'est qu'une ébauche. Cependant, il s'agit tout de même d'une première introduction, qui nous permet de tirer quelques conclusions. On s'aperçoit que le porc est l'espèce la plus présente, toute période confondue. On observe toutefois qu'au fil des années, il y a une plus grande diversité d'espèces, et que notamment le bœuf est consommé de manière plus conséquente à la fin de la période d'occupation (22,3% des restes déterminés). Il est aussi intéressant de noter une possible différence de taille entre les bœufs de la phase 2 et ceux de la phase 3. Ils pourraient correspondre à des importations de bêtes différentes après la conquête romaine, ou à un changement de technique d'élevage. Cependant, cette observation basée sur un faible effectif et très peu de mesures, sera à confirmer ou infirmer lors de la poursuite de l'étude l'année prochaine.

On remarque également que les Caprini sont très discrets. Les autres espèces également ; bien que les restes de poule apparaissent lors de la deuxième phase d'occupation, et que l'on ait observé un reste de lièvre et un reste de chien. De même pour les équidés et les cervidés, qui, bien qu'il soit logique qu'ils ne représentent pas une part majeure des restes étudiés, brillent ici par leur absence. Il est assez normal de ne pas trouver une majorité de chevaux sur les plateaux des *oppida*, plutôt en contrebas ou en plaine – par exemple dans les camps militaires de César sous Gergovie – mais il n'aurait pas été surprenant de trouver quelques restes. Pour les cervidés, la chasse ne semblait réellement pas avoir une place importante dans l'alimentation des habitants de Gergovie, à moins que les restes d'animaux chassés n'aient pas été consommés et donc enfouis dans les mêmes secteurs que les animaux d'élevage.

Cette première étude ne révèle pas de grandes surprises, et correspond à ce qui avait déjà pu être étudié à Gergovie où dans d'autres sites et *oppida* de la fin de l'âge du Fer. La part de chaque espèce correspond en effet à ce que d'autres études ont pu démontrer sur la période.

L'année prochaine, il s'agira d'étudier les US restantes. Nous pourrons ainsi espérer produire une étude plus représentative du point de vue de l'exploitation des données. Il sera intéressant de voir si les premiers résultats donnés dans ce mémoire de première année de Master sont confirmés, ou si certaines choses changent. Il faudra notamment voir si de nouvelles espèces se dégagent, ou si des espèces discrètes prennent plus de place. Il sera aussi important de pouvoir réellement étudier l'évolution morphologique des bœufs si elle se confirme, ainsi que de pouvoir différencier cochons et sangliers, et moutons et chèvres. Ce dernier point devrait être particulièrement étudié, si les restes sont assez nombreux.

Une fois l'étude terminée, l'année prochaine, nous comparerons à nouveau plus en détail les résultats obtenus à ceux des autres *oppida* arvernes notamment, pour avoir une meilleure idée de leurs similarités et de leurs différences. Il sera peut-être intéressant également d'effectuer une comparaison avec des sites de plaine de la même période qui se situent autour de Gergovie, ou avec Clermont-Ferrand, site qui a plus ou moins remplacé Gergovie.

6) Synthèse : Les premières traces d'une histoire urbaine

Les résultats des études stratigraphiques et chronologiques présentés dans les chapitres précédentes permettent de consolider notre vision sur le développement de l'occupation laténienne dans le secteur de la porte sud de Gergovie.

La “couche grise“ F 68 est sans doute l'élément le plus ancien de l'occupation. Elle repose directement sur le toit du terrain naturel, et occupe une superficie qui dépasse 200 m² (fig. 64). Dans l'absence d'une étude géomorphologique approfondie il est difficile de se prononcer sur l'origine de cette couche. Aucune trace d'une construction n'a été découvert dans les parties conservées de la “couche grise“. Elle comporte quelques éléments mobilier du néolithique et de l'âge du Bronze, mais le mobilier laténien domine largement.

Le fossé FO 20 qui recoupe la “couche grise“ constitue le premier témoin d'un aménagement urbain. Il fait partie d'un large réseau de fossés parcellaires qui définit la trame orthogonale de la ville future (Jud 2020 168 et plan général 1).

La porte et la voie VO 10 se collent contre le fossé parcellaire, est sont en conséquence postérieur à celui-ci. Le mur de fortification qui relie la porte au rempart de contour suit la voie en direction du rebord du plateau (fig. 78). En 2024, l'équipe de Yann Deberge a découvert un tronçon du rempart de contour “à éperons“ aux abords du “quartier artisanal“. Cette découverte inattendue suggère que le raccordement entre les murs de fortification qui suivent la voie VO 10 et le rempart de contour doit se passer à l'endroit où la route moderne croise le rempart. La porte Sud serait donc liée au rempart de contour par un couloir long de plus de 120 m.

La deuxième phase d'occupation (phase 2A, fig. 66) est marqué par un niveau de circulation qui s'étend à l'ouest du fossé parcellaire et une occupation domestique lié à ce sol. Les constructions à l'Est du fossé, ça veut dire la porte elle-même, la voie VO 10 et les murs de fortification, semblent ne pas changer pendant cette phase.

Vers 30/25 av. J.-C., l'occupation à l'ouest du fosse parcellaire change complètement à cause de la réalisation d'un grand projet urbain : une tour en pierre sèche s'ajoute à la porte, et un autre mur de fortification part vers l'ouest (phase 2B, fig. 70). La construction de la nouvelle courtine qui traverse un talweg est précédé par l'aménagement d'un système de drainage très sophistiqué (fig. 71).

Les tronçons du rempart de contour fouillés à ce jour sur le côté sud du plateau sont caractérisés par la présence d'éperons, de murs courts perpendiculaires au rempart, supportant très vraisemblablement un chemin de ronde en bois (Deberge, Pertlwieser 2019, 395, fig. 249; 423, fig. 256). Ce type d'aménagement fait absence sur la courtine MR 33 fouillée à l'ouest de la porte sud. A noter également que le rempart MR 33 n'est pas protégé par un fossé.

La datation de la fortification à l'ouest de la porte dans les années autour de 25/30 av. J.-C. est assurée par la stratigraphie et le mobilier, qui comporte des céramiques d'importation et des monnaies en quantité suffisante. L'absence de toute maçonnerie liée à l'aide d'un mortier de chaux dans le secteur de la porte sud confirme d'avantage cette datation au tout début de la

période augustéenne. Il ne s'agit certainement pas d'une construction hâtive ou improvisée. Le fait que le mur de courtine est plus épais et en conséquence plus haut que le rempart de contour, ainsi que le rajout d'une tour témoignent de la volonté de renforcer davantage les capacités défensives de la ville.

Il semblerait que le bâtiment sur plateforme BAT 21 ait été construit à la même période que les aménagements défensives. L'étude du mobilier suggère effectivement une datation vers le début de la période augustéenne. Il s'agit probablement d'un bâtiment public, érigé en face d'une intersection de voies (fig. 78). La présence d'une aire dallée de grands blocs (DA 65) juste au nord de ce carrefour est un autre indice pour le caractère public de l'occupation dans ce secteur juste en arrière de la porte.

L'occupation du secteur de la porte sud à l'époque augustéenne (phase 3) est marquée par la mise en place d'un vaste réseau d'installations hydrauliques, qui implique la désaffectation du bâtiment de la porte BAT 25, et un renouvellement de l'occupation domestique au arrière du rempart MR 33 (fig. 72). La découverte de l'imposant caniveau CN 45 confirme le caractère public de certains aménagements hydrauliques.

L'occupation du secteur de la porte Sud est marqué, du début dans la décennie qui précède la guerre des Gaules jusqu'au changement d'ère, par les constructions de caractère public : fossés parcellaires, voies dallées perpendiculaires, fortifications, aménagements hydrauliques ... L'occupation domestique privée n'est cependant pas à négliger, elle est prouvée dans le secteur de la porte Sud pour toutes les périodes.

7) Bibliographie

Beylie 2023 : BEYLIE (M.) - Etude archéozoologique de la faune de Gergovie (70 av. J.-C. – Ier siècle ap. J.-C.). Pratiques liées aux animaux dans un *oppidum* de la fin de l'âge du Fer. (Campagne de fouilles de 2021). Université Lumière Lyon 2, 2023.

Deberge et al. 2009 : DEBERGE (Y.), CABEZUELO (U.), CABANIS (M.), FOUCRAS (S.), GARCIA (M.), GRUEL (K.), LOUGHTON (M.) BLONDEL (F.), CAILLAT (P.) - L'oppidum arverne de Gondole (Le Cendre, Puy-de-Dôme). Topographie de l'occupation protohistorique (La Tène D2) et fouille du quartier artisanal : un premier bilan. RACF 48, 2009, 33-130.

Deberge, Pertlwieser 2019 : DEBERGE (Y.), PERTLWIESER (Th.) (dir.) - Les fortifications de l'oppidum de Gergovie. Clermont-Ferrand 2019.

Goërs de Hervé 2019 : GOËR DE HERVÉ (A.) - Géologie et état de surface du plateau, dans : Deberge 2019, 145.

Jud 2013 : JUD (P.) - Gergovie, La Roche-Blanche (63)- Sondage 2013. Rapport de fouille programmée. SRA Auvergne.

Jud 2016 : JUD (P.) - avec des contributions de LOUGHTON (M. E.), PASTY (J.-F.), ARGANT (Th.) et CHARBOUILLOT (S.), Gergovie, La Roche-Blanche (63), Rapport de fouille programmée. SRA Auvergne.

Jud 2018 : JUD (P.) - avec des contributions de LOUGHTON (M. E.), PASTY (J.-F.) et MILLET (M.), Gergovie, La Roche-Blanche (63), Rapport de fouille programmée, rapport 2018. SRA Auvergne.

Jud 2020 : JUD (P.) - avec des contributions de LOUGHTON (M. E.) et PASTY (J.-F.), Gergovie, La Roche-Blanche (63), Rapport de fouille programmée, complément au rapport 2018. SRA Auvergne.

Lauer 2024 - LAUER (X.) - La gestion de l'eau sur l'oppidum de Gergovie. Bulletin ASG 45, 2024, 100-125.

Ly 2018 : LY (M. H.) - Volcanisme du plateau de Gergovie, Bull. ASG 39, 2018, 12-41.

Mennessier-Jouannet, Deberge 2017 : MENNESSIER-JOUANNET (Ch.), DEBERGE (Y.) (dir.), Chronologie du mobilier archéologique du second âge du Fer en Auvergne. 65^e Supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France. Tours 2017.

Nieto-Pelletier 2013: NIETO-PELLETIER (S.), Catalogue des monnaies celtiques I: Les Arvernes. Paris, BNF/MAN 2013.

Py 1993 : PY (M.), Campanienne A. In : PY (M.) (dir.), Dictionnaire des céramiques antiques (VIIe s. av. n. è.-VIIe s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan). Lattara 6, 1993, 146-150.

Bibliographie numismatique

Arslan 1990

ARSLAN (E. A.) - Le monnayage celtique de la plaine du Pô (IV^e-I^{er} siècles avant J.-C.). *Etudes Celtiques*, vol. 27, p. 71-102.

Brenot, Scheers 1996

BRENOT (C.) et SCHEERS (S.) - Catalogue des monnaies massaliètes et monnaies celtes du musée des beaux-arts de Lyon, Peeters, 182 p.

CMC I : Catalogue des monnaies celtes I

Niéto-Pelletier 2014 : NIETO-PELLETIER (S.) - *Catalogue des monnaies celtes. I : Les Arvernes (Centre de la gaule)*. Bibliothèque nationale de France / Musée d'Archéologie nationale, 319 p.

Crawford 1974 : CRAWFORD (M. H.). - *Roman Republican Coinage*, Cambridge.

DICOMON

Feugère, Py 2011

FEUGERE (M.), PY (M.) - *Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne : (530-27 av. notre ère)*, Montagnac.

Duplessy 1988 : DUPLESSY (J.). – *Les monnaies françaises royales de Hugues Capet à Louis XVI (987-1793)*, I, *Hugues Capet - Louis XII*, Paris, Maastricht.

La Tour II 2001

GOUET (S.), PRIEUR (M.), SCHMITT (L.) - *Atlas des monnaies gauloises*, réédition augmentée, Paris.

Nash 1978

NASH (D.) - *Settlement and Coinage in Central Gaul, c.200-50 B.C.*, Oxford, BAR Supplementary Series ; 39.

Pautasso 1973

PAUTASSO (A.) - Le monnayage gaulois dans l'Italie du Nord. *Etudes Celtiques*, vol. 13, p. 662-684.

Provost, Mennessier-Jouannet 1994

PROVOST (M.), MENNESSIER-JOUANNET (C.) - *Carte archéologique de la Gaule. Le Puy-de-Dôme 63/2*, Académie des Inscriptions des Belles-Lettres, Paris, 375 p.

RPC : Roman Provincial Coinage

Vol. I : **Burnett, Amandry, Ripollès 1992 :** BURNETT (A.), AMANDRY (M.), RIPOLLES (P.-P.). - *From the death of Caesar to the death of Vitellius (44 B.C. - 69 A.D.)*, Londres.

Liste des US 2021

US	secteur	Fait	Phase	Description
800	tous			Décapage, objets hors contexte
801	76	MR 33	2b	MR 33 au S du parement interne
802	77	F 18	2b	au N du MR 33 ; C 16/11
803	78	F 18	2b	au S du S 2013 ; C 16/11
804	79			Décapage sur le caniveau CN 45
805	77	F 18	2b	au N du MR 33 ; couche beige-jaune, partie inférieure C 16/11
806	79	CN 45	3	Remplissage du CN 45
807	76	FS 66	2b	En dessous du MR 33, FS 66. US ev non fouillée
808	75			Dégagement du MR 69
809	78	F 18	2b	Au N du MR 33 ; couche de pierres au N, couche beige au S
810	80	sur CN 45	3	Décapage au S du MR 62, sur CN 45
811	76	FS 66	2b	Couche sous MR 33, fosse FS 66
812	81	F 18	2a	Couche sous CN 32 ; C 17/8
813	82	(TR 26)	2b	Couche de pierres dans la cage d'escalier de la tour TR 26
814	77	F 18	2b	Au N du mur MR 33 ; C 16/8 partie sup
815	78	PT 71	3	Remplissage PT 71
816	80	CN 45	3	Vidange CN 45
817	81	SL 78 ?	2a	Sous CN 32 ; C 17 / 7
818	82	(TR 26)	2b	Cage d'escalier ; pierres et terre noire
819	82	(TR 26)	2b	Cage d'escalier ; terre noire sur couche de pierres
820	77	F 18	2b	Au N du MR 33 ; « rigole » E-W et « fosse » = US 722 et 730
821	77	TP 374	2b	Fond TP 374 F 38
822	80		3 ?	Dégagement du MR 62 au S du rempart
823	78	TP F 38	2b	TP W
824	78	TP F 38	2b	TP E
825	82	TP TR 26	2b	TP dans l'angle NW de la cage d'escalier,
826	82	TP TR 26	2b	Couche noire, charbons de bois ; = US 829
827	82	(TR 26)	2b	TP dans la cage d'escalier, à l'Est du TP 825 ; = US 841
828	77	F 18	2b	Faux TP au N du MR 33
829	82	(TR 26)	2b	Couche noire, charbons de bois ; = US 826
830	81	F 68 ?	1	Restes de couches sur TN, sous CN 32, C 17/3-2
831	77	F 18	2b	Couche sur hérisson DR 64
832	83		3	Décapage du TN (démol MR 69?)
833	76	MR 33	2b	MR 33 au N du parement interne
834	84		3	Dégagement MR 70 et CN 61
835	76	FS 66	2b	Remplissage de la fosse FS 66
836	77	F 18	2b	Au N du MR 33 : couche beige, charbons de bois
837	82	(TR 26)	2b	« Fosse » autour le TP 827/841
838	82	(TR 26)	2b	Couche noire dans la cage d'escalier, sous US 829
839	82	(TR 26)	2b	Faux TP dans US 838
840	84		3	Décapage au N du MR 70, sur CN 61
841	82	(TR 26)	2b	TP dans US 837 = reprise US 827
842	76	FS 66	2b	Vidange du fossé FS 66
843	80	SL 78	2a	Cailloutis, niveau de circulation phase 2
844	77 ou 78	F 18	2b	Couche beige sur DR 64 ?
845	85	TR 26	2b	Blocs de la TR 26 sur FO 20
846	77	F 18	2b	Couches de blocs au N du MR 33
847	84	CN 77	3	Couches de caniveaux récents
848	83		3	Au S de la coupe, dégagement démol MR 69 et MR 76
849	77	F 18	2b	Couche sur hérisson DR 64
850	82	(TR 26)	2b	Cage d'escalier, partie N, couche beige sur couche de pierre

Feuille1

851	82	(TR 26)	2b	Au N du secteur, pierres et terre charbonneuse
852	78	F 18	2b	Couche beige sur DR 64
853	83		3	Démol MR 69 sur FO 20
854	82	SL 78	2a	Couche de pierres, niveau de circulation
855	82	(TR 26)	2b	Fosse/couche autour les TP 825 / 827
856	85	(TR 26)	2b	Blocs sur FO 20
857	83	FO 20	2b	Dégagement bord E du FO 20
858	82	F 68	1	Couche grise F 68 , sur TN
859	84	CN 61	2b	Fossé du CN 61
860	85	(TR 26)	2b	Dégagement FO 20
861	77	F 18	2b	Alignement de blocs sur la couche beige, limite W du secteur
862	86	TR 26	2b	Blocs de la tour TR 26
863	83		3	Demol MR 69 dans le FO 20 = blocage US 895
864	85	TR 26	2b	Dégagement FO 20
865	84	CN 61	2b	Fossé du CN 61
866	87		3	Dégagement de la partie W du MR 70
867	88	CN 61	2b	Fossé du CN 61
868	83	FO 20	2b	Remplissage du FO 20
869	86	TR 26	2b	Blocs de la TR 26 sur cailloutis SL 78
870	87		3	Dégagement PT 73
871	88	CN 61	2b	Remplissage du caniveau CN 61
872	89	TR 26	2b	Blocs et terre de la TR 26
873	90	F 18	2b	Couche beige sur DR 64
874	78	CN 61	2b	Fossé du CN 61au S du PT 71
875	85	TR 26	2b	Dégagement FO 20
876	89	FY 72	2A	Céramique du foyer FY 72
877	87	PT 73	3	Vidange du PT 73
878	90	F 18	2b	Couche de blocs derrière MR 33
879	91		3	Décapage sur le "bassin" FS 79
880	89	FY 75	2A	Céramique du foyer FY 75
881	91	FS 79	3	Fosse / Bassin
882	92	TR 26	2b	Blocs du TR 26 et terre noir
883	89	FY 72	2A	Pierre plates et céramiques du foyer
884	93	F 18	2b	Au S du MR 70, sur hérisson DR 61
885	89		2A	Fosse au N du FY 72
886	91	FS 79	3	Fosse/Bassin
887	90	CN 74	3	CN traversant MR 33
888	89		2A	Fosse ? Au N du FY 72
889	94	TR 26	2b	Démantèlement TR 26
890	93	F 18	2b	Remblais sur hérisson DR 64
891	85	FO 20	2b	Sous TR 26, dans FO 20, sur sol de cailloutis SL 78
892	90	CN 74	3	Vidange CN 74
893	75,83		2 b ?	Blocage à l'ouest du MR 69
894	75	F 76	?	Mur à deux assises à l'ouest du MR 69
895	83	F 76	?	Blocage à l'ouest du MR US 894 (C 21, couche 5)
896	83			Mur sur le bord W du FO 20
897	78, 84, 88		2b	Entassement de pierres sur CN 61 et sur F 18, contemporain du MR 70
898	76	MR 33	2b	Nettoyage avant US 833
899	85		2b	Parement interne du TR 26 / dans FO 20

Gergovie, Liste des Faits

Code	n° Fait	Phase	Secteur	Descriptif	US concernées
MR	1	1		Mur en pierre sèche, aile ouest de la porte sud	(T 1) 154
CN	2	2 B		Partie du FO 20 avec revêtement latéral	(T 12, 20, 419, 286, 287) 7, 8, 10, 55, 56, 57, 144, 146, 149, 151, 335, 339, 344, 346, 349
FS	3	2 A		Fosse	3, 636, 661
FS	4	2 A		Petite fosse à l'ouest du FS 3	727
CT	5	3		Citerne parementée en pierre sèche	(T 734, 735, 736) 16, 369, 604
FS	6			Fosse dans la coupe N PT 22/23; chablis ?	348
PT	7	3		Puits avec coffrage en pierre sèche	(T 165, 166, 167, 175) Remblai: 110
VO	10	1	5, 11, 12	Voie N-S	(T 112, 164, 279, 733) 138, 157, 158, 159, 219, 270, 362, 372, 373, 462, 487, 501, 622, 632, 713, 726
CT	11	3	15	Citerne parementée en pierres sèches	(T 122, 123, 124, 140, 173) 127
BAT	12	3	10, 14, 16	Angle de murs / solins	(T 169, 170, 171, 256, 290, 291, 292, 293) 116, 125, 240, 263, 673, 676
FS	13	3	24	Fosse ou cave	(T 172) 147; 259, 268, 455, 469, 615, 618, 665
DA	14	1	33	Dallage sur la VO 10	(voir VO 10: 164, 207, 733) 150
FS	15	3	14	Fosse avec traces de combustion	128, 235
FS	16		52	Puisard (?) sur le tracé du FO 39	
FS	17		69	Puisard sur le tracé du fossé FO 34	715
F	18	2 B	-	Remblais derrière MR 33, sur drainage, en dessous du SOL 36	63
FO	19		Labrousse	Fossé sous l'édifice à mosaïque	
FO	20	1	emprise	Fossé parcellaire (voir aussi CN 2)	(creusement 1, talus 13) Sud 310, 312, 319; Nord 205, 210
BAT	21	2		Bâtiment sur plateforme	(T 202, 289) TP 225, 226, 227, 230 690; 243, 617, 630, 638, 693, 720, 724
CN	22	3		Caniveau E-W	252

Code	n° Fait	Phase	Secteur	Descriptif	US concernées
FS	23	3		Fosse creusée après la condamnation CN 2	206, 244
BAT	24	2 A		Bâtimennt au sol rouge	Mur 280, sol 288
BAT	25	1		Bâtimennt de porche	(T 382, 383, 384) 229, 237, 274, 275, 276, 278/328, 457, 509, 659, 683, 684, 685, 686, 494/732
TR	26	2 B	82, 85, 86, 89, 92, 94	Tour, incluant le MR 27 et la cage d'escalier	(T 282, 283, 284) 212
MR	27	2 B	85 94	Parois interne de la TR 26	899
BAT	28	moderne		Mur de solin en pierres sèches	233, 239
BAT	29	2 B		Bâtimennt sur muret, sur sol rouge, État 2	(T 285) 238, 241, 247, 251, 266
PL	30			Place dallée	
CN	31	3	30	Prolongement du CN 32 au N du MR 33, parallèle à celui-ci	(T 418)
CN	32	2 B	30	Caniveau entre TR 26/27 et MR 33	(T 417) 341
MR	33	2 B	30	Mur de fortification, large de 3 m (courtine phase 2)	(T 513) 611, 623, 660
FO	34		32c 53	Fossé parcellaire nord-sud	320, 330, 334, 336, 427, 432, 447, 450, 451, 459, 461, 648, 667, 702, 714
MR	35	1	39	Courtine est de la porte, mur de fortification	
SL	36	2 B	30	Sol derrière le MR 33	(T 387, 388) 380, 608
FS	37		33c	Fosse "à vache", dans la PL 30	347, 409
F	38	2 B	30	Construction en bois, solin MR 70	357, 359, 363, 367, 368, 374, 378
FO	39		52, 61	Fossé parcellaire est-ouest	(T 500) 441, 456, 471, 483, 490, 495, 652, 654, 656, 707, 718, 721
DA	40		32, 33, 53	Dallage à l'ouest du FO 34	(dalles 396) 321
DA	41		35, 36, 50, 51	Dallage W	(dalles 398, 412)
DA	42			Dallage NW, au N du FO 39 (S 37)	(dalles 411)
DA	43			Dallage NE, S 42	(dalles 416)
MR	44	2B		Sablière basse (?) à l'ouest du CN 32	
CN	45	3	11, 79	Caniveau, évacuation des eaux usées	258, 385, 493, 506, 806
F	46			Lacune rectangulaire dans le DA 40	420, 421, 424

Code	n° Fait	Phase	Secteur	Descriptif	US concernées
F	47			Lacune dans le DA 40, entre dallages US 396 et US 397	407425
FS	48		61	Grands blocs en fosses au S du FO 39	(T 738) 444, 703, 708
DA	49		32, 53, 54	Dallage à l'est du FO 34	(dalles 281, 394)
MR	50	1	60	Mur de fortification (rempart sud-ouest)	465
CN	51	3		CN au nord de la CT 5	480, 613
CN	52	3		CN dans la sortie de la porte	267, 375, 504
FS	53	?	62	Fosse, év. creusé dans la VO 10	498, 499, 502
F	54			annulé	
DA	55			Dallage Labrousse sondage H	
DA	56			Dallage Labrousse sondage D	
DA	57			Dallage Labrousse parcelle 883	
DA	58			Dallage Labrousse parcelle 849	
FO	59			Caniveau à l'est du DA 55	Labrousse 1948
FO	60			Fossé sous DA58	Labrousse 1948
CN	61	2 B	66	CN de drainage en fossé, au N du F 64	
DR	62	2 B	31A	Blocs alignés N-S, passe sous TR 26	
DR	63	2 B	31A	Empierrement rectangulaire, drainage qui passe sous TR 26	672, 689
DR	64	2 B	66	Drainage au N du MR 33 et de la fosse FS 66	
DA	65			Dallage sur le Chemin de la Croix	
FS	66	2 B	66	Fossé de drainage remplie de pierres, sous MR 33	629 (?) 649, 699, 807, 811
CN	67	3	65	Rigole dans la VO 83	728
F	68	1		"Couche grise" en dessous du MR 1	(T 53, 62) 6, 9, 14, 15, 141, 155, 156, 160, 161, 222, 272, 317, 352, 377, 463(?), 466, 470(?), 473(?), 478(?), 507, 605, 650, 651, 680, 729
MR	69	1	75	Mur de fortification prolongeant le MR 1	800, 808
MR	70	2B	78, 84, 87	Solin du F 38, parallel au MR 33	803
PT	71	2 B	78	Puits rond au bord du CN 61	815
FY	72	2 A	89	Foyer W	876
PT	73	3	87	Puits rond	877

Code	n° Fait	Phase	Secteur	Descriptif	US concernées
CN	74	2 B	90	Caniveau W traversant le MR 33	887
FY	75	2 A	89	Foyer E	880
F	76	?	75, 83	MR front vers E US 894 et blocage US 895	Dégagement : 832, 848 , 857 ; 894 T
CN	77	3	84	CN au N du MR 70	
SL	78	2 A	125, 10, 31, 80, 81, 82, 85, 86, 89, 92, 94	Sol en cailloutis sous TR 26	148 288 T 485 737T
FS	79	3	90	Fosse "bassin"	
F	80	2 B	66,77	Remblai derrière le MR 33	
MR	81	2 B	66,76	Parement interne dans le MR 33	398
CN	82	3	87	Caniveau sur MR 70	866
VO	83	?	65	Voie est-ouest	

Annexe 3

Gergovie, Liste des coupes 2013 – 2021, secteur de la porte sud

n°	Année	Document	Faits concernés
C 1	2013	G 2 3 6 8 9	Couche grise, FO 20, MR 1, F 3, F 4
C 2		G 10	Couche grise, CN 5 N 30, 31, 35-9+10
C 3	2014	N 100	Couche grise, FS 13
C 4		G 12	Couche grise, MR 1
C 5		G 9	VO 10, CN 11
C 6	2015	G 1	CN 22, FS 23
C 7		G 2	FO 20, FS 23
C 8		G 3	FO 20, BAT 21, VO 10
C 9		G 4	FS 13
C 10	2016	G 2	TP 328
C 11		G 3	FO 20
C 12	2017	G 2	MR 33 (secteur 63)
C 13	2018	G 8	FS 66, MR 33 (US 389)
C 14		G 13	BAT 21
C 15		G 19	FS 13
C 16		G 23	MR 33, FS 66, MR 64, MR 61
C 17		G 24	MR 33, MR 44
C 18		G 26	VO 10, CN 67
C 19	2021	G 2	Parement interne MR 33 (US 389)
C 20		G 4	Cage d'escalier TR 26/27 photo N 54
C 21		G 5	FO 20 photo N 82

Gergovie, Liste des coupes 2016 – 2018, secteur central

n°	Année	Dessin	Rapport	Faits concernés
C 30	2016	G 4	2018, fig. 163	FO 34, DA 40, DA 49
C 31		G 5	2018, fig. 165	FO 34, DA 40, DA 49
C 32	2017	G 1	2017, fig. 41	DA 40, FS 37
C 33	2018	G 12	2018, fig. 85	FO 39 (secteur 64)
C 34		G 15	2018, fig. 81	FO 39 (secteur 50)
C 35		G 22	2018, fig. 94	FS 37 (secteur 69)

Catalogue et planches de la céramique régionale

Les US sont présentés dans l'ordre stratigraphique, en commençant par la phase la plus ancienne. Sur chaque planche, les dessins sont arrangés par groupe de production. La typologie fait référence aux formes définies par Yann Deberge (Mennessier-Jouannet, Deberge 2017, p. 26, fig. 5).

Les grands pots de stockage sont représentés à l'échelle 1:4 ou 1:5, le reste des céramiques à l'échelle 1:3.

La description des couleurs des tessons se fait de l'intérieur vers l'extérieur.

Pour les groupes de production, nous utilisons les sigles suivants :

MG	Céramique modelée grossière
TG	Céramique tournée à pâte grossière ou mi-fine
grise	Céramique fine tournée cuite en mode B
PC	Céramique fine tournée cuite en mode A
PF	Imitations des productions à parois fine d'origine méditerranéenne
EB	Céramique fine tournée à engobe blanc
ER	Céramique fine tournée à engobe rouge

US 830

- 1) MG, pot de stockage (?) à col étroit et lèvre en méplat F 128 ; gris foncé, brun ; quartz, mica (voir 812-1).
- 2) MG, pot de stockage à lèvre éversée F 124 ; gris foncé, brun ; quartz, mica
- 3) grise, vase haut à col étroit F 401 ; brun, gris, gris foncé ; mica
- 4) grise, vase haut F 401 ; gris, gris foncé ; mica
- 5) grise, vase haut F 401 ; gris, gris clair, gris foncé ; mica
- 6) grise, vase haut F 401 ; brun clair, gris ; mica
- 7) grise, jatte à bord épaisse ; gris clair, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 8) PC, anse de cruche replié vers le haut, à sillon central ; beige ; inclusions sombres, mica

Planche 1

US 830 , sous CN 32 ; phase 1

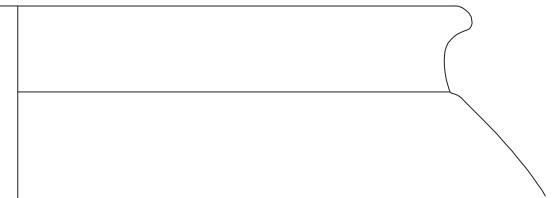
1 : 3 et 1 : 4

0 5 cm

(1) MG, F 128 1 : 3



(2) MG, F 124 1 : 4



(3) grise, F 401



(4) grise, F 401



(5) grise, F 401



(6) grise, F 401



(7) grise, jatte



(8) PC, F 605



US 858

- 1) grise, forme haute à ouverture étroite F 401 ; orange, brun-gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 2) grise, jatte à bord rentrant F 453 ; brun, gris clair, gris foncé ; mica
- 3) grise, gobelet imitation PF à lèvre en gouttière ; gris foncé, brun, gris foncé ; mica
- 4) grise, jatte à bord rentrant à lèvre allongée F 468 ; gris, brun, gris ; inclusions sombres, mica
- 5) grise, jatte à bord rentrant à lèvre allongée F 468 ; gris, brun gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 6) grise, grise, coupe carenée bitronconique, décor ondé F 485 ; brun, gris clair, gris foncé ; mica (recollage US 854-6) sans dessin
- 7) grise, bol globulaire à bord arrondi F 488 ; brun, gris, gris foncé ; mica (voir US 259 FS 13)

Planche 2

US 858, escalier F 68, phase 1

1 : 3

0 5 cm



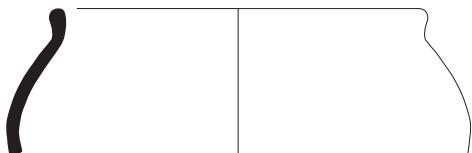
(1) grise, F 401



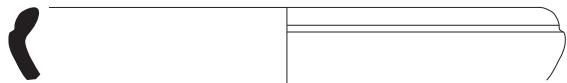
(3) grise, gobelet



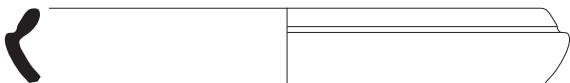
(2) grise, F 453



(7) grise, F 488



(4) grise, F 468



(5) grise, F 468

US 812

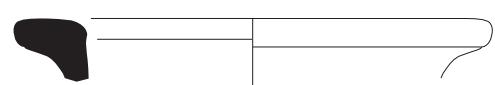
- 1) MG, pot de stockage à col étroit et lèvre en méplat F 128 ; gris foncé, brun ; quartz, mica
- 2) MG, pot de stockage à lèvre en méplat F 128 ; gris foncé, brun ; quartz, mica
- 3) grise, vase haut à bord éversé F 401 ; gris, brun-gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 4) grise, jatte à bord rentrant F 453 ; brun, gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 5) grise, bol peu profond à lèvre éversée, décor à incisions verticales F 464 ; gris foncé, brun, gris foncé ; mica (recollage US 829-13) et 838-20.
- 6) grise, jatte à bord rentrant à lèvre allongée F 469 ; gris, brun-gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 7) grise, jatte à bord épaisse; gris ; inclusions sombres
- 8) grise, jatte carenée à col cylindrique et lèvre arrondie F 473 ; brun, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 9) grise, jatte carenée à lèvre arrondie F 473 ; gris, brun, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 10) grise, bol hémisphérique à bord arrondi F 497 ; gris, brun, gris foncé ; mica
- 11) PC, cruche à col cylindrique bas, anse plate à trois sillons F 605 ; beige ; inclusions sombres, mica
- 12) PC, anse de cruche à deux sillons ; brun ; inclusions sombres, mica
- 13) PC, panse de gobelet imitation PF à décor à grandes épines F 428 ; brun clair ; mica
- 14) EB, cruche à col cylindrique F 605 ; brun clair, brun ; inclusions sombres, mica
- 15) EB, cruche à col cylindrique F 605 ; brun clair, brun ; inclusions sombres, mica

Planche 3

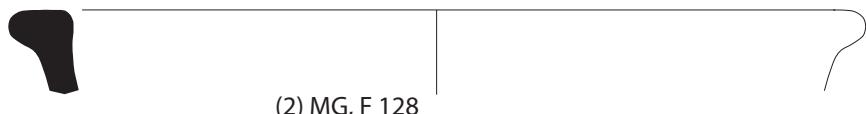
US 812, sous CN 32 ; phase 2A

1 : 3

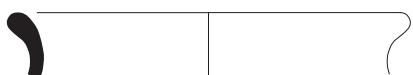
0 5 cm



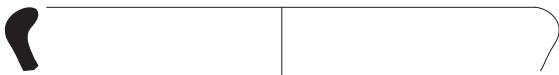
(1) MG, F 128



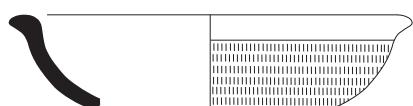
(2) MG, F 128



(3) grise, F 401



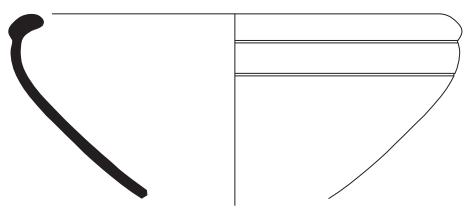
(4) grise, F 453



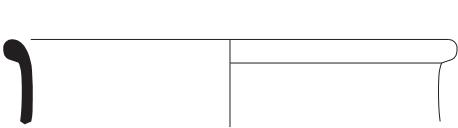
(5) grise, F 464



(6) grise, F 469



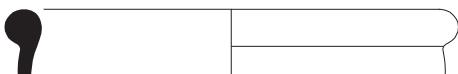
(7) grise, jatte



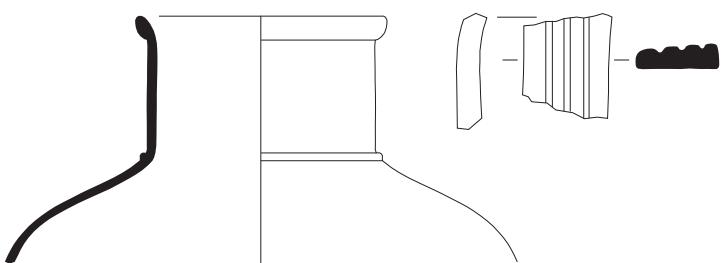
(8) grise, F 473



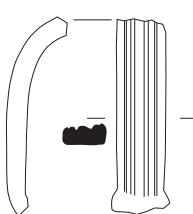
(9) grise, F 473



(10) grise, F 497



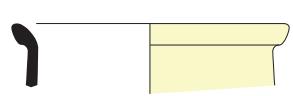
(11) PC, F 605



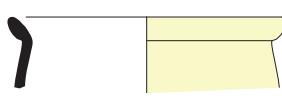
(12) PC, cruche



(13) PC, F 428



(14) EB, F 605



(15) EB, F 605

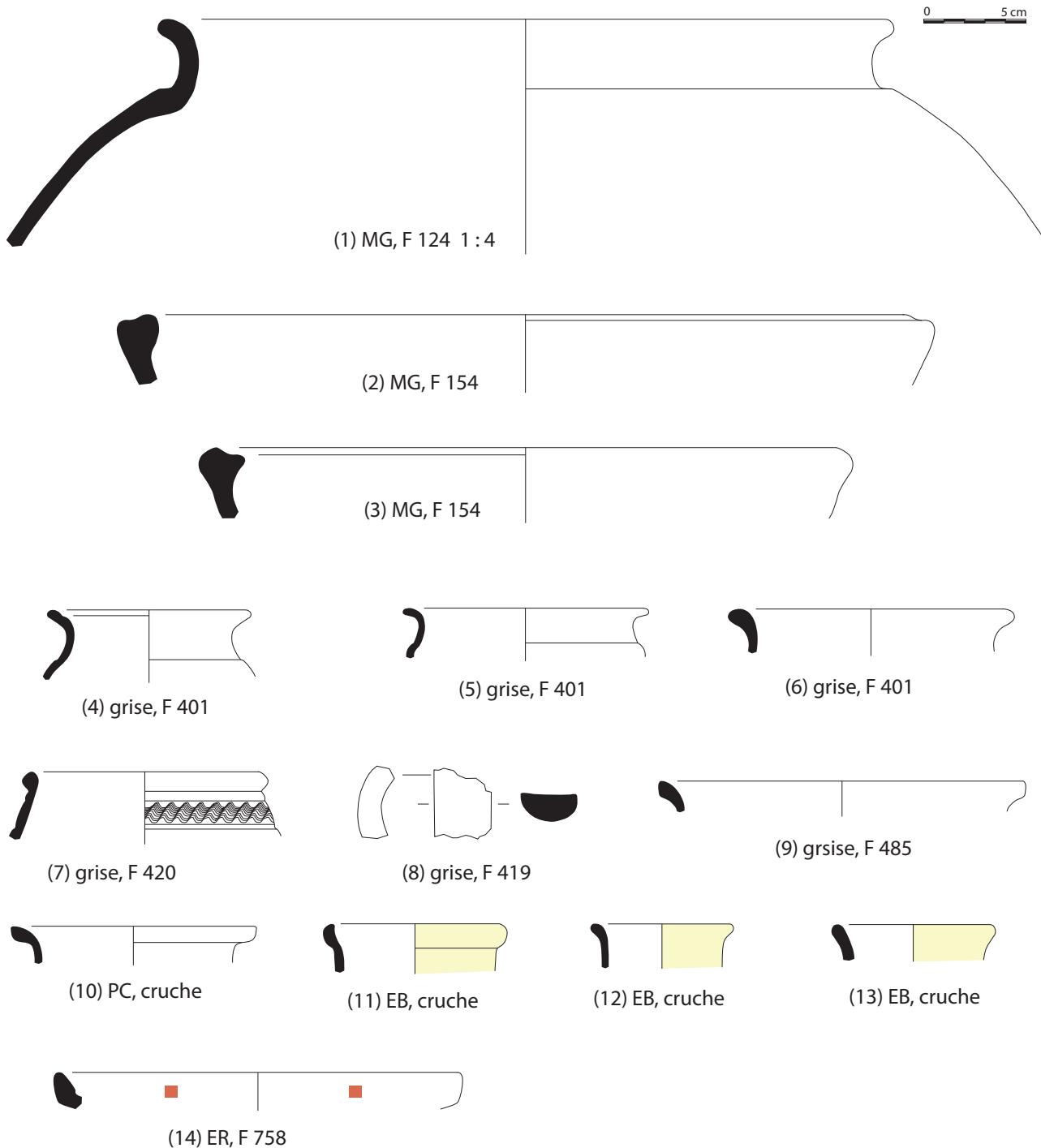
US 817

- 1) MG, pot de stockage à lèvre éversé et SB, F 124 ; gris foncé, brun ; quartz, mica
- 2) MG, jatte à bord rentrant mouluré F 154 ; gris foncé, brun-orange ; quartz, mica
- 3) MG, jatte à bord rentrant mouluré F 154 ; gris foncé, brun ; quartz, mica
- 4) grise, forme haute à col étroit F 401 ; gris foncé, gris ; inclusions sombres, mica
- 5) grise, pot à col cylindrique et épaulement F 401 ; gris, gris clair ; inclusions sombres, mica
- 6) grise, forme haute à lèvre éversé F 4011 ; brun clair, gris clair, gris foncé ; mica
- 7) grise, pichet à col tronconique à décor ondé F 420 ; gris foncé, gris, gris foncé ; mica
- 8) grise, anse de pichet F 419 ; orange, gris clair, gris foncé ; mica
- 9) grise, jatte carenée à lèvre angouleuse F 485 (?) ; gris foncé, gris, gris foncé ;
- 10) PC, cruche à lèvre éversée angouleuse ; gris, orange ; inclusions sombres, mica
- 11) EB, cruche à lèvre concave ; brun-orange clair, engobe blanc
- 12) EB, cruche à goulot étroit ; brun clair, engobe blanc
- 13) EB, cruche à goulot étroit ; brun-orange, engobe blanc
- 14) ER, imitation assiette Lamboglia 5 F 758 ; gris, brun-orange, engobe rouge

Planche 4

US 817, C 17/7 ; phase 2A

1 : 4 et 1 : 3



US 843

- 1) grise, jatte à bord rentrant F 453 ; brun, gris clair, gris foncé ; mica

US 854

- 1) MG, jatte à bord rentrant mouluré F 154 ; gris, brun-orange ; quartz, mica
- 2) grise, forme haute à bord éversé F 401 ; gris, brun, gris foncé ; mica
- 3) grise, forme haute à ouverture étroite F 401 ; brun, gris foncé
- 4) grise, jatte à bord rentrant à lèvre allongée F 468 ; brun, gris foncé ; mica
- 5) grise, jatte carenée à bord en gouttière, décor ondé et moleté F 472 ; brun clair, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 6) grise, coupe carenée bitronconique, décor ondé F 485 ; brun, gris clair, gris foncé ; mica (recollage US 858-6)
- 7) grise, bol à panse basse et lèvre arrondi F 474 ; gris, brun, gris foncé ; mica
- 8) PC, cruche à col cylindrique bas, lèvre en amande F 605 ; beige-orange, beige ; inclusions sombres, mica
- 9) PC, gobelet à col cylindrique rainuré, décor moleté F 613 ; brun-orange ; mica

US 876

- 1) grise, forme haute à col cylindrique F 401 ; brun-gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica

US 880

- 1) grise, assiette à bord vertical F 466 ; brun, gris foncé ; mica

US 883

- 1) grise, jatte à bord rentrant à lèvre allongée F 468 ; brun-orange, gris foncé ; mica

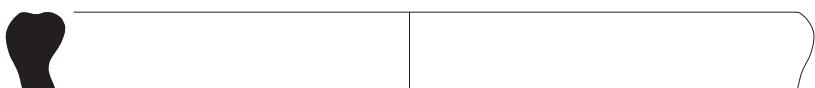
Planche 5



(1) grise, F 453

US 843, SL 78, phase 2 A

1 : 3



(1) MG, F 154

US 854, escalier SL 78, phase 2A

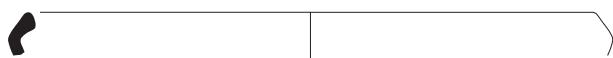
1 : 3



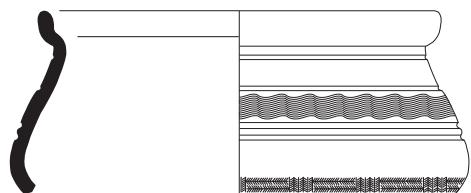
(2) grise, F 401



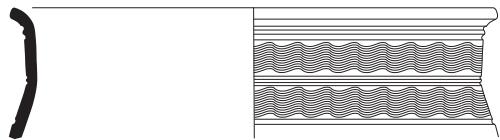
(3) grise, F 401



(4) grise, F 468



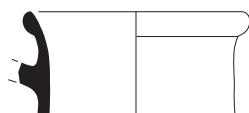
(5) grise, F 472



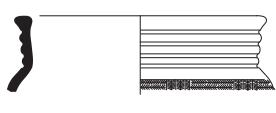
(6) grise, F 485



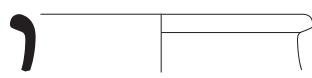
(7) grise, F 474



(8) PC, F 605



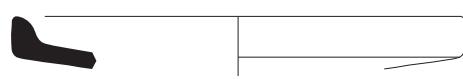
(9) PC, F 613



(1) grise, F 401

US 876, foyer FY 72, phase 2A

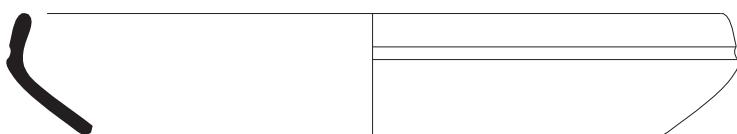
1 : 3



(1) grise, F 466

US 880, foyer FY 75, phase 2A

1 : 3



(1) grise, F 468

US 883, foyer FY 72, phase 2A

1 : 3



US 885

- 1) TG, pot à cuire F 201 ; brun-orange, gris-brun ; inclusions sombres, mica
- 2) PC, panse de gobelet PF, décor à incisions obliques ; brun-orange ; mica

US 888

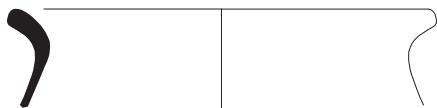
- 1) MG, pot à cuire F 102 ; gris foncé, brun ; quartz, mica
- 2) TG, pot à cuire F 201 ; brun, gris foncé ; mica
- 3) grise, forme haute à ouverture étroite F 401 ; brun-orange, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 4) grise, forme haute à épaulement F 401 ; gris foncé, gris, gris foncé ; mica
- 5) grise, forme haute, décor à baguettes F 401 ; brun, gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 6) grise, pichet tronconique F 419 ; gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 7) grise, anse de pichet tronconique F 419 ; brun, gris foncé ; mica
- 8) grise, vase à encolure peu développée F 410 ; brun, gris, gris foncé ; mica
- 9) grise, jatte carenée à bord en gouttière F 472 ; gris foncé, brun, gris foncé ; mica
- 10) PC, cruche à col cylindrique à lèvre en crochet ; orange clair, beige
- 11) PC, cruche à col cylindrique à lèvre en amande F 605 ; orange clair, beige ; inclusions sombres, mica
- 12) ER, jatte carenée à bord en gouttière F 751 ; orange, engobe rouge ; mica

Planche 6

US 885, fosse sous TR 26, phase 2A

1 : 3

0 5 cm



(1) TG, F 201



(2) PC, gobelet

US 888, fosse sous TR 26 , phase 2a

1 : 3

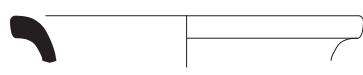
0 5 cm



(1) MG, F 102



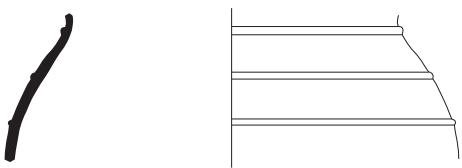
(2) TG, F 201



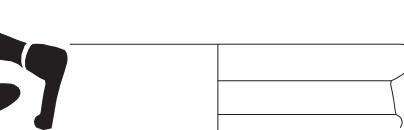
(3) grise, F 401



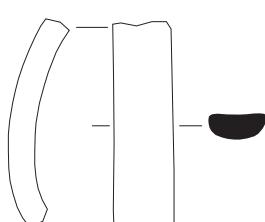
(4) grise, F 401



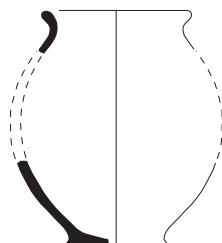
(5) grise, F 401



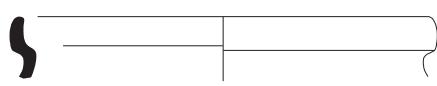
(6) grise, F 419



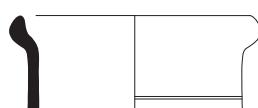
(7) grise, F 419



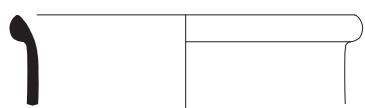
(8) grise, F 410



(9) grise, F 472



(10) PC, cruche



(11) PC, F 605



(12) ER, F 751

US 801-1

- 1) MG, pot de stockage à lèvre inclinée plate F 132 ; gris, brun ; quartz, inclusions sombres, mica
- 2) MG, pot de stockage à lèvre à section ovale et rainure intérieur F 131 ; gris, brun, gris foncé ; quartz, mica
- 3) MG, pot à cuire F 102 ; gris, brun-orange ; quartz, mica
- 4) TG, pot à cuire F 201 ; gris, brun ; inclusions sombres, mica
- 5) TG, pot à cuire F 201 ; brun clair ; mica
- 6) grise, vase haut à col étroit F 401 ; gris ; inclusions sombres
- 7) grise, pichet à col tronconique F 419 ; brun-beige, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 8) grise, jatte à bord rentrant F 453 ; gris foncé, gris clair, gris foncé ; mica
- 9) grise, bol à lèvre éversée F 464 ; tesson brûlé à surface érodée ; inclusions sombres, mica
- 10) grise, assiette à bord oblique F 467 ; gris, brun-orange, gris ; inclusions sombres, mica
- 11) grise, assiette à bord oblique F 467 ; gris, beige, gris ; inclusions sombres, mica
- 12) grise, assiette à bord oblique F 467 ; gris, brun, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 13) grise, assiette à bord oblique F 467 ; gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 14) grise, assiette à bord oblique F 467 ; gris, gris clair, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 15) grise, jatte à bord rentrant à lèvre allongée F 469 ; gris, gris clair ; inclusions sombres, mica
- 16) grise, jatte à bord rentrant à lèvre allongée F 469 ; gris, brun clair, gris ; inclusions sombres, mica
- 17) grise, jatte carenée à bord en gouttière F 472 ; gris, brun clair, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 18) grise, jatte carenée à bord en gouttière F 472 ; gris foncé, brun, gris foncé ; mica
- 19) grise, bol à bord droit et lèvre arrondie ; brun, gris clair ; inclusions sombres, mica
- 20) grise, couvercle à bord complexe F 292 ; gris, gris clair ; inclusions sombres, mica

Planche 7

US 801-1, MR 33 ; phase 2B

1 : 3 0 5 cm



(1) MG, F 132



(2) MG, F 131



(3) MG, F 102



(4) TG, F 201



(5) TG, F 201



(7) grise, F 419



(8) grise, F 453



(9) grise, F 464



(10) grise, F 467



(11) grise, F 467



(12) grise, F 467



(13) grise, F 467



(14) grise, F 467



(15) grise, F 469



(16) grise, F 469



(17) grise, F 472



(18) grise, F 472



(19) grise, bol



(20) grise, F 292

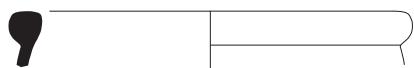
US 801-2

- 21) PC, pichet à col tronconique F 419 ; gris foncé, brun clair ; inclusions sombres, mica
- 22) PC, anse de cruche à deux sillons ; gris, beige ; mica
- 23) PC, gobelet imitation PF à bord concave F 428/425 ; brun clair ; inclusions sombres, mica
- 24) PC, gobelet imitation PF à bord concave F 428/425 ; brun clair ; inclusions sombres, mica
- 25) PC, gobelet imitation PF à bord concave F 428/425 ; orange ; mica
- 26) PC, gobelet imitation PF à bord droit Mayet II F 433 ; brun clair ; mica
- 27) PC, panse de gobelet imitation PF, décor à incisions verticales ; brun clair (sans dessin)
- 28) PC, panse de gobelet imitation PF, décor à incisions verticales ; brun clair ; mica (sans dessin)
- 29) EB, col de cruche cylindrique, début d'anse ; gris, orange, engobe blanc ; inclusions sombres, mica
- 30) EB, bord de cruche à lèvre striée concave F 703 ; gris, brun clair, engobe blanc ; inclusions sombres
- 31) EB, anse coudée de cruche ; gris, brun clair, engobe blanc ; inclusions sombres, mica
- 32) ER, assiette apode à bord en amande F 753 ; gris, orange, engobe rouge ; inclusions sombres, mica
- 33) ER, assiette apode à bord en amande F 753 ; gris foncé, brun-orange, engobe rouge ; mica
- 34) ER, assiette apode à bord en amande F 753 ; gris, beige (tesson brûlé) engobe rouge ; inclusions sombres, mica
- 35) ER, assiette apode à bord en amande F 753 ; gris, beige (tesson brûlé) engobe rouge ; inclusions sombres
- 36) Bord de foyer mobile, décor en bande sur la surface intérieur
- 37) Objet de fonction non identifiable (support?) ; découpé dans l'argile frais sur trois côtés ; bord droit triangulaire (forme inconnue pour les pot de stockage).

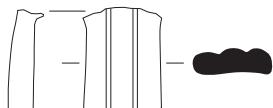
US 802

- 1) grise, bol à lèvre épaisse F 464 ; brun-orange, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 2) grise, panse de vase bobine F 425 ; tesson brûlé ; voir US 331 etc (sans dessin)
- 3) PC, pied plat de gobelet imitation PF, lignes de petits motifs incisés ; beige ; inclusions sombres, mica
- 4) PC, pances de gobelet imitation PF, décor à épines ; gris, brun clair ; inclusions sombres (sans dessin)
- 5) PC, panse de gobelet imitation PF, décor de petites incisions verticales ; brun clair, beige (sans dessin)
- 6) PC, panse de gobelet imitation PF, décor linéaire incisé ; brun clair ; inclusions sombres, mica (sans dessin)

Planche 8



(21) PC, F 419



(22) PC, cruche

US 801-2, MR 33 ; phase 2B

1 : 3

0 5 cm



(23) PC, F 428/429



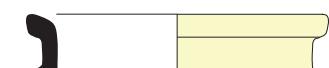
(24) PC, F 428/429



(25) PC, F 428/429



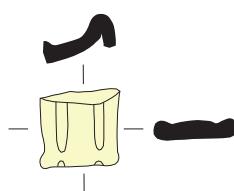
(26) PC, F 433



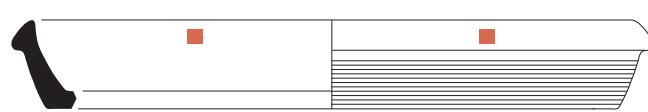
(29) EB, cruche



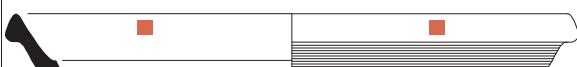
(30) EB, F 703



(31) EB, cruche



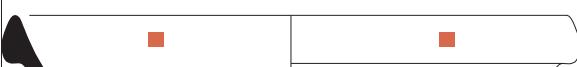
(32) ER, F 753



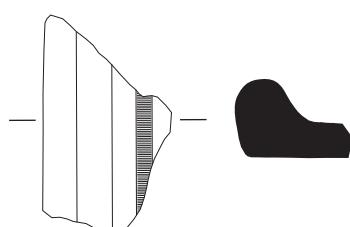
(33) ER, F 753



(34) ER, F 753



(35) ER, F 753



(36) foyer mobile 1 : 4



(37) Support ? 1 : 4

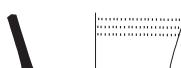
US 802, dr MR 33 ; phase 2B

1 : 3

0 5 cm



(1) grise, F 464



(2) PC, gobelet

US 803

- 1) MG, jatte à bord rentrant F 154 ; gris, brun ; quartz, mica
- 2) TG, pot à cuire à bord éversé F 201 ; brun ; quartz, mica
- 3) TG, pied de marmite tripode F 253 ; brun-orange ; quartz, mica, inclusions sombres
- 4) grise, bol/tasse imitation Lamboglia 2 F 465 ; gris, gris foncé ; mica, inclusions sombres
- 5) grise, jatte carenée à bord en gouttière F 472 ; gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 6) grise, assiette apode à bord en amande F 479 ; gris ; inclusions sombres, mica
- 7) grise, bol à bord arrondi F 480 ; brun-gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica

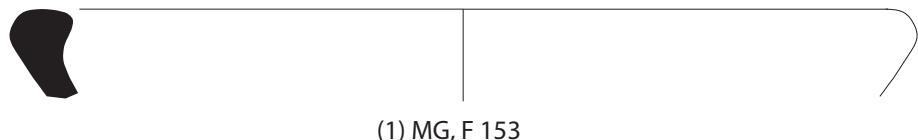
US 805

- 1) grise, bol F 464 ; gris, gris clair, surface érodé ; inclusions sombres, mica
- 2) grise, jatte à bord rentrant et lèvre allongée F 469 ; brun, gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 3) grise, jatte à bord rentrant à lèvre allongée F 469 ; gris, gris clair, gris foncé ; mica
- 4) grise, petite jatte carenée à bord en gouttière F 472 ; brun, gris, gris foncé ; mica
- 5) PC, cruche à lèvre concave striée F 703 ; brun clair ; inclusions sombres, mica
- 6) PC, cruche à col cylindrique à lèvre en amande ; beige-blanc ; inclusions sombres, mica

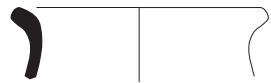
Planche 9

US 803, dr MR 33 ; phase 2B

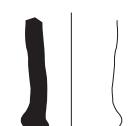
1 : 3 0 5 cm



(1) MG, F 153



(2) TG, F 201



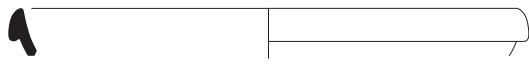
(3) TG, F 253



(4) grise, F 465



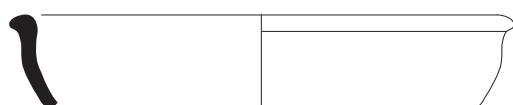
(5) grise, F 472



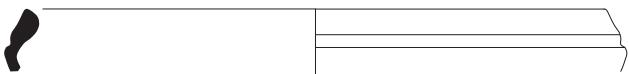
(6) grise, F 479



(7) grise, F 480



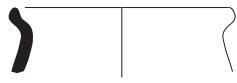
(1) grise, F 464



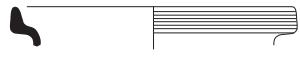
(2) grise, F 469



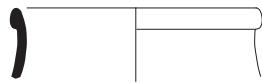
(3) grise, F 469



(4) grise, F 472



(5) PC, F 705



(6) PC, cruche

US 809

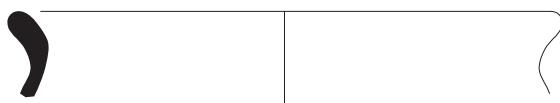
- 1) MG, pot à cuire F 102 ; gris, brun-orange ; quartz, mica
- 2) TG, pot à cuire à lèvre éversée moulurée F 204 ; brun, gris foncé ; quartz, mica
- 3) TG, pot à cuire F 201 ; brun ; quartz, mica
- 4) TG/MG, anse de pot à cuire F 111 ; brun ; quartz, mica
- 5) grise , pichet tronconique F 419 ; gris, brun clair, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 6) grise, vase haut ovoïde à ouverture large F 412 ; gris ; inclusions sombres, mica
- 7) grise, cruche à col cylindrique et bord en amande F 605 ; gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 8) grise, jatte à bord rentrant F 453 ; gris clair, gris ; inclusions sombres, mica
- 9) grise, jatte à bord rentrant à lèvre effilée F 454 ; gris clair, gris foncé
- 10) grise, bol peu profond à lèvre éversé F 464 ; brun clair, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 11) grise, bol peu profond à lèvre éversé F 464 ; brun-orange, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 12) grise, assiette à bord vertical F 466 ; brun clair, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 13) grise, jatte à bord rentrant à lèvre allongée F 468 ; brun, gris ; inclusions sombres, mica
- 14) grise, jatte à bord rentrant à lèvre allongée F 468 ; gris clair, brun-gris ; raté de cuissson ; inclusions sombres, mica
- 15) grise, jatte à bord rentrant à lèvre allongée F 468 ; gris clair, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 16) grise, jatte à bord rentrant à lèvre allongée F 468 ; gris, brun-gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 17) grise, jatte carenée à bord en gouttière F 472 ; gris, brun, gris foncé ; mica

Planche 10

US 809, derrière MR 33 ; phase 2B

1 : 3

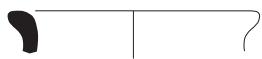
0 5 cm



(1) MG, F 102



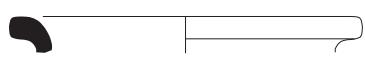
(2) TG, F 204



(3) TG, F 201



(4) TG, F 111



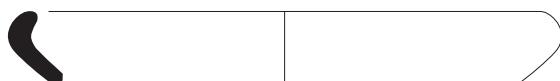
(5) grise, F 419



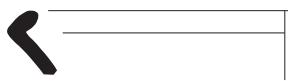
(6) grise, F 412



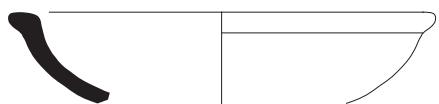
(7) grise, F 605



(8) grise, F 453



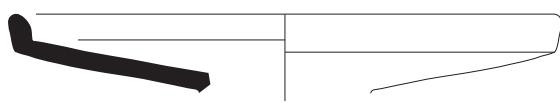
(9) grise, F 454



(10) grise, F 464



(11) grise, F 464



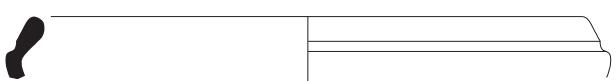
(12) grise, F 466



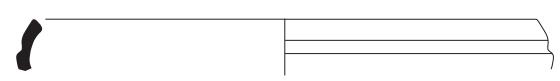
(13) grise, F 468



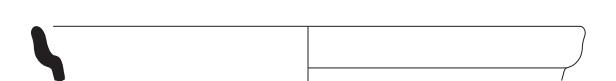
(14) grise, F 468



(15) grise, F 468



(16) grise, F 468



(17) grise, F 472

US 811

- 1) MG, pot de stockage à lèvre en méplat large F 129 ; gris foncé, brun ; quartz, mica
- 2) MG, pot à cuire F 102 ; brun, gris foncé ; quartz, mica
- 3) TG, couvercle à bord complex F 292 ; gris, brun ; quartz, inclusions combres, mica
- 4) grise, pichet tronconique F 419 ; gris foncé, gris ; inclusions sombres
- 5) grise, bol imitation Lamboglia 31/33 F 458 ; brun-gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 6) grise, assiette à bord oblique F 467 ; gris clair, gris ; mica
- 7) PC, gobelet imitation PF F 428/429 ; brun clair ; inclusions sombres, mica
- 8) PC, commune claire, jatte à lèvre pendante ; brun-orange ; inclusions sombres, mica
- 9) EB, anse de cruche à deux sillons ; beige jaunâtre, engobe blanc ; inclusions sombres, mica
- 10) ER, jatte carenée à bord en gouttière F 751 ; brun-orange, engobe rouge ; inclusions sombres, mica

US 813

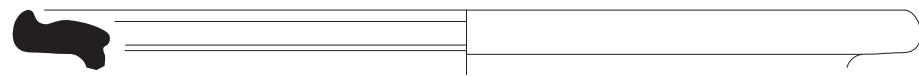
- 1) PC, fond de grande cruche ; brun clair ; pâte sableuse, inclusions sombres, mica

Planche 11

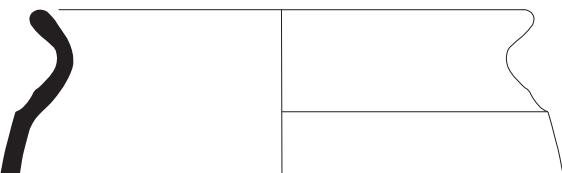
US 811, FS 66 ; phase 2B

1 : 3

0 5 cm



(1) MG, F 129



(2) MG, F 102



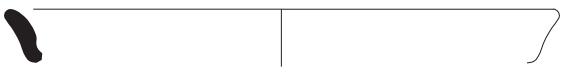
(3) TG, F 292



(4) grise, F 419



(5) grise, F 458



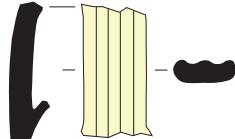
(6) grise, F 467



(7) PC, F 428/429



(8) PC, jatte



(9) EB, cruche

(10) ER, F 751

US 813, TR 26 ; phase 2B

1 : 3

0 5 cm



(1) PC, cruche

US 814

- 1) MG, pot de stockage, bord vertical à lèvre à méplat, F 128 ; gris foncé, brun ; quartz, mica
- 2) MG, pot à cuire F 102 ; gris, brun-orange ; quartz, mica
- 3) grise, vase haut à col cylindrique étroit F 401 ; gris, gris clair ; inclusions sombres, mica
- 4) grise, vase haut à col cylindrique étroit F 401 ; brun clair, gris foncé
- 5) grise, vase haut à col cylindrique étroit F 401 ; brun-orange, gris ; mica
- 6) grise, pied cintré de vase haut F 401 ; gris foncé, gris clair, gris foncé ; mica
- 7) grise, bol à lèvre triangulaire F 464 ; brun clair, gris foncé ; mica
- 8) grise, assiette à bord vertical Lamboglia 5 F 466; gris, gris clair, gris ; mica (recollage 831-4)
- 9) grise, jatte à bord rentrant à lèvre allongée F 468 ; brun clair, gris foncé ; mica
- 10) grise, jatte carenée à bord en gouttière F 472 ; brun, gris foncé ; mica
- 11) grise, jatte carenée à bord en gouttière F 472 ; brun, gris foncé ; mica
- 12) PC, cruche à col cylindrique bas, deux listels, F 605 ; brun-beige clair ; inclusions sombres
- 13) PC, jatte carenée à diamètre large ; brun-orange clair, brun-beige clair ; inclusions sombres, mica
(recollage US 820-17, 831-7)

Planche 12

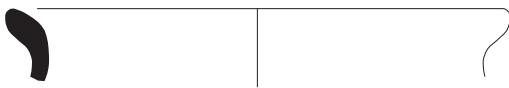
US 814, derrière MR 33 ; phase 2B

1 : 3

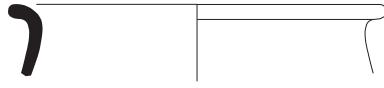
0 5 cm



(1) MG, F 128



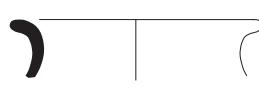
(2) MG, F 102



(3) grise, F 401



(4) grise, F 401



(5) grise, F 401



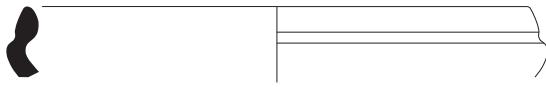
(6) grise, F 401



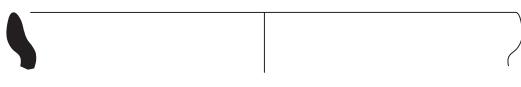
(7) grise, F 464



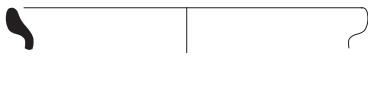
(8) grise, F 466



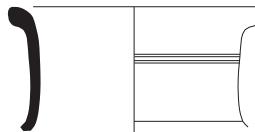
(9) grise, F 468



(10) grise, F 472



(11) grise, F 472



(12) PC, F 605



(13) PC, jatte

US 818

- 1) grise, jatte carenée à bord en gouttière F 472 ; gris, brun-orange, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 2) EB, cruche à lèvre concave rainurée F 702/705 ; tesson brûlé, engobe blanc ; inclusions sombres

US 819

- 1) MG, jatte à bord rentrant F 152 ; gris foncé, brun;quartz, mica (hématite?)
- 2) grise, vase haut à col étroit F 401 ; gris, brun, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 3) grise, vase haut à ouverture large F 401 ; gris foncé, brun-gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 4) grise, vase haut à col étroit F 401 ; gris, brun-gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 5) grise, petit vase haut à col cylindrique (gobelet?) F 401 ; brun, gris foncé ; mica
- 6) grise, jatte carenée à bord en gouttière F 472 ; brun, gris, gris foncé ; mica
- 7) grise, jatte carenée à bord en gouttière F 472 ; gris, brun, gris foncé
- 8) PC, gobelet à col cylindrique rainuré F 613 ; orange ; inclusions sombre, mica
- 9) ER, assiette apode à enduit rouge intérieur et lèvre saillante F 754 ; gris foncé, brun-orange, engobe rouge ; mica

Planche 13

US 818 / 819, escalier TR 26 ; phase 2b

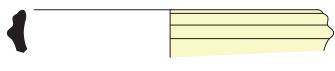
1 : 3

0 5 cm

US 818

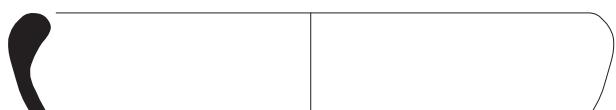


(1) grise, F 472

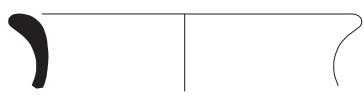


(2) EB, F 705

US 819



(1) MG, F 152



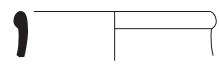
(2) grise, F 401



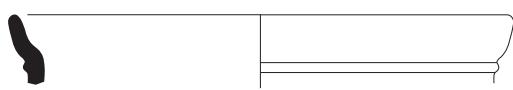
(3) grise, F 401



(4) grise, F 401



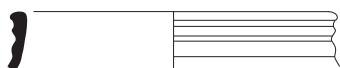
(5) grise, F 401



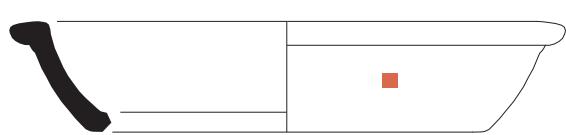
(6) grise, F 472



(7) grise, F 472



(8) PC, F 613



(9) ER, F 754

US 820

- 1) MG, pot de stockage à bord vertical et lèvre arrondie F 126 ; gris foncé, brun ; quartz, mica
- 2) MG, pot de stockage à lèvre éversée F 124 ; gris foncé, brun ; quartz, mica
- 3) MG, pot à cuire à lèvre éversée F 102 ; gris foncé, brun ; quartz, mica
- 4) grise, vase haut à lèvre éversée F 401 ; gris
- 5) grise, panse de vase ovoïde à col rainuré F 412; décor de petites incisions ; gris, brun, gris foncé ; mica
- 6) grise, jatte à bord rentrant F 453 ; gris, gris foncé ; mica
- 7) grise, jatte à bord rentrant F 453 ; gris foncé, gris ; inclusions sombres, mica
- 8) grise, imitation Lamboglia 6, F 456/457 ; gris , brun clair, gris foncé ; mica
- 9) grise, bol à lèvre éversée F 464 ; gris, brun, gris foncé ; mica
- 10) grise, assiette à bord vertical Lamboglia 5 F 466; gris, gris clair, gris ; mica (recollage US 814-8, sans dessin)
- 11) grise, jatte à bord rentrant à lèvre allongée F 468 ; gris, gris clair, gris foncé ; mica
- 12) grise, jatte à bord rentrant à lèvre allongée F 468 ; gris, gris clair, gris foncé ; mica
- 13) grise, bol à lèvre arrondie, col rainuré ; décor de petites incisions ; gris, brun, gris foncé ; mica
- 14) grise, fond de faissaille F 490 ; gris ; inclusions sombres, mica (sans dessin)
- 15) grise, couvercle à bord continu arrondi F 291 ; tesson brûlé (rate de cuisson); inclusions sombres, mica
- 16) PC, cruche à col cylindrique convergeant ; beige-jaune ; inclusions sombres
- 17) PC, jatte carenée à diamètre large ; brun-orange clair, brun-beige clair ; inclusions sombres, mica (recollage US 814-13, 831-7, sans dessin)

Planche 14

US 820, derrière MR 33 ; phase 2b

1 : 3

0 5 cm



(1) MG, F 126



(2) MG, F 124



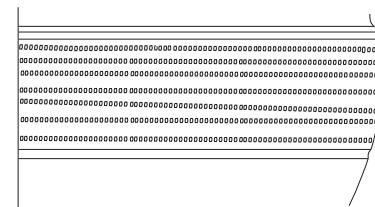
(3) MG, F 02



(5) grise, F 412



(4) grise, F 401



(6) grise, F 453



(7) grise, F 453



(8) grise, F 456/457



(9) grise, F 464



(11) grise, F 468



(13) grise, bol



(15) grise, F 291



(12) grise, F 468



(16) PC, cruche

US 821

- 1) MG, pot de stockage à lèvre arrondie F 126 ; gris foncé, brun ; quartz, mica
- 2) grise (?), pied de vase bobine F 425 ; tesson brûlé : gris, brun-orange ; pâte fine ; (individue non identique au 331-39)
- 3) PC, gobelet imitation PF à bord en gouttière 426/427 ; tesson brûlé ; inclusions sombres, mica
- 4) PC, panse de gobelet imitation PF, décor d'épines ; gris, gris clair, brun clair ; inclusions sombres, mica

US 824

- 1) grise, jatte à bord rentrant à lèvre allongée F 468 ; brun, gris foncé ; mica
- 2) grise, jatte à bord rentrant à lèvre allongée F 468 ; gris clair, gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 3) PC, cruche à lèvre éversée rectangulaire ; beige-jaune ; inclusions sombres

Planche 15

US 821, fond TP 374 F 38 ; phase 2B

1 : 3

0 5 cm



(1) MG, F 126



(2) grise ?; F 425



(3) PC, F 426/ 427



(4) PC, F 426/ 427

US 824, TP Est F 38 ; phase 2B

1 : 3

0 5 cm



(1) grise, F 468



(2) grise, F 468



(3) PC, cruche

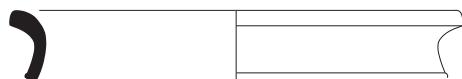
US 826

- 1) grise, jatte carenée (?) à lèvre triangulaire F 473 ; brun, gris foncé ; mica
- 2) grise, pied annulaire de jatte ou bol (n° 1?); brun, gris foncé ; mica
- 3) ER, bol large à lèvre arrondie ; brun-orange, engobe rouge

US 829

- 1) TG, pot à cuire à lèvre éversée angouleuse F 204 ; brun, gris foncé ; mica
- 2) TG, pot à cuire à lèvre éversée F 201 ; brun, brun-gris ; inclusions sombres
- 3) grise, vase haut à col étroit F 401 ; gris clair, brun-gris, gris foncé
- 4) grise, vase haut à col étroit F 401 ; gris foncé, gris, surface érodée ; inclusions sombres, mica
- 5) grise, vase haut à col large F 401 ; brun clair, gris foncé
- 6) grise, vase haut à bord horizontal F 401 ; gris clair, gris ; inclusions sombres, mica
- 7) grise, vase haut à bord horizontal F 401 ; gris, gris clair, gris
- 8) grise, vase haut à lèvre arrondie F 401 ; brun-gris clair, gris ; inclusions sombres
- 9) grise, vase haut à col étroit F 401 ; brun-gris, gris ; inclusions sombres, mica
- 10) grise, petit vase/gobelet à col infléchi F 612 ; gris clair, brun-gris, gris foncé ; mica
- 11) grise, fond plat de petit vase/gobelet ; brun clair, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 12) grise, jatte à bord rentrant F 453 ; brun, gris clair, gris foncé ; inclusions sombres
- 13) grise, bol peu profond à lèvre éversée, décor à incisions verticales F 464 ; gris foncé, brun, gris foncé ; mica (recollage US 812-5) et 838-20.
- 14) grise, bol hémisphérique à lèvre épaisse vers l'intérieure F 458 ; gris clair, gris foncé ; inclusions sombres
- 15) grise, assiette à bord vertical F 466 ; gris foncé, brun-gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 16) grise, jatte à bord rentrant à lèvre allongée F 469 ; brun, gris foncé ; mica
- 17) grise, jatte carenée à bord en gouttière F 472 ; gris, brun, gris foncé
- 18) grise, jatte carenée à bord arrondi F 473 ; gris foncé ; mica
- 19) grise, assiette apode à bord en amande F 479 ; gris clair, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 20) grise, fond de faisselle F 490 ; brun, gris ; inclusions sombres (sans dessin)
- 21) PC, cruche à col cylindrique et bord en amande ; brun clair ; inclusions sombres
- 22) PC, anse de cruche à deux sillons ; beige ; inclusions sombres
- 23) PC, anse de cruche à trois sillons ; gris, beige clair ; inclusions sombres
- 24) ER, assiette apode à bord en amande F 753 ; brun-orange, engobe rouge ; mica

Planche 16



(1) grise, F 473



(2) grise, jatte/bol

US 826 , cage d'escalier ; phase 2B

1 : 3

0 5 cm



(3) ER, bol

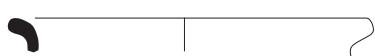
US 829 , cage d'escalier ; phase 2B

1 : 3

0 5 cm



(1) TG, F 204



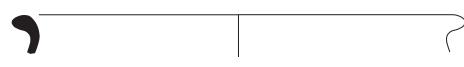
(2) TG, F 201



(3) grise, F 401



(4) grise, F 401



(5) grise, F 401



(6) grise, F 401



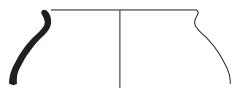
(7) grise, F 401



(8) grise, F 401



(9) grise, F 401



(10) grise, F 612



(11) grise



(12) grise, F 453



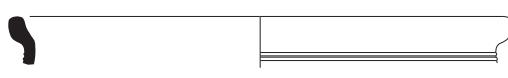
(14) grise, F 458



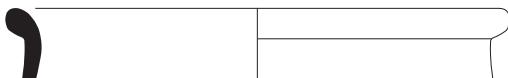
(15) grise, F 466



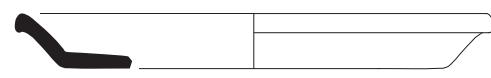
(16) grise, F 469



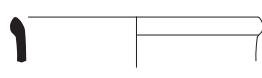
(17) grise, F 472



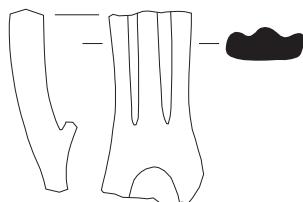
(18) grise, F 473



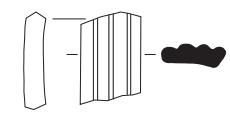
(19) grise, F 479



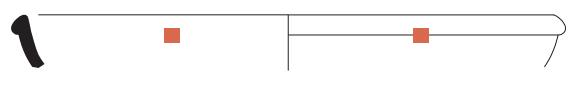
(21) PC, cruche



(22) PC, cruche



(23) PC, cruche



(24) ER, F 753

US 831

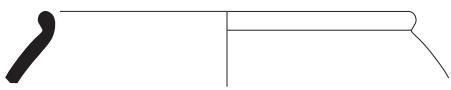
- 1) grise, vase haut à encolure peu développée F 410 ou 416 ; brun, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 2) grise, vase haut à col étroit F 401 ; gris, gris foncé ; inclusions sombres
- 3) grise, bol hémisférique à lèvre arrondie F 458 ; gris, gris clair, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 4) grise, assiette Lamboglia 5 F 466 ; gris, gris clair, surface érodée ; inclusions sombres, mica (sans dessin, recollage 814-8)
- 5) grise, jatte à bord rentrant et lèvre allongée F 468 ; brun, gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 6) PC, cruche à col étroit et lèvre moulurée ; brun clair ; inclusions sombres, mica
- 7) PC, jatte carenée à diamètre large ; brun-orange clair, brun-beige clair ; inclusions sombres, mica (recollage 814-13, 820-17), sans dessin)
- 8) PC, couvercle à bord complexe F 292 ; brun clair ; inclusions sombres, mica
- 9) ER, assiette à bord oblique F 467 ; gris foncé, brun, engobe rouge ; inclusions sombres, mica

Planche 17

US 831 , derrière MR 33, phase 2B

1 : 3

0 5 cm



(1) grise, F 410 / 416



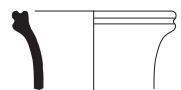
(2) grise, F 401



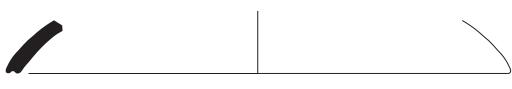
(3) grise, F 458



(5) grise, F 468



(6) PC, cruche



(8) PC, F 292



US 833

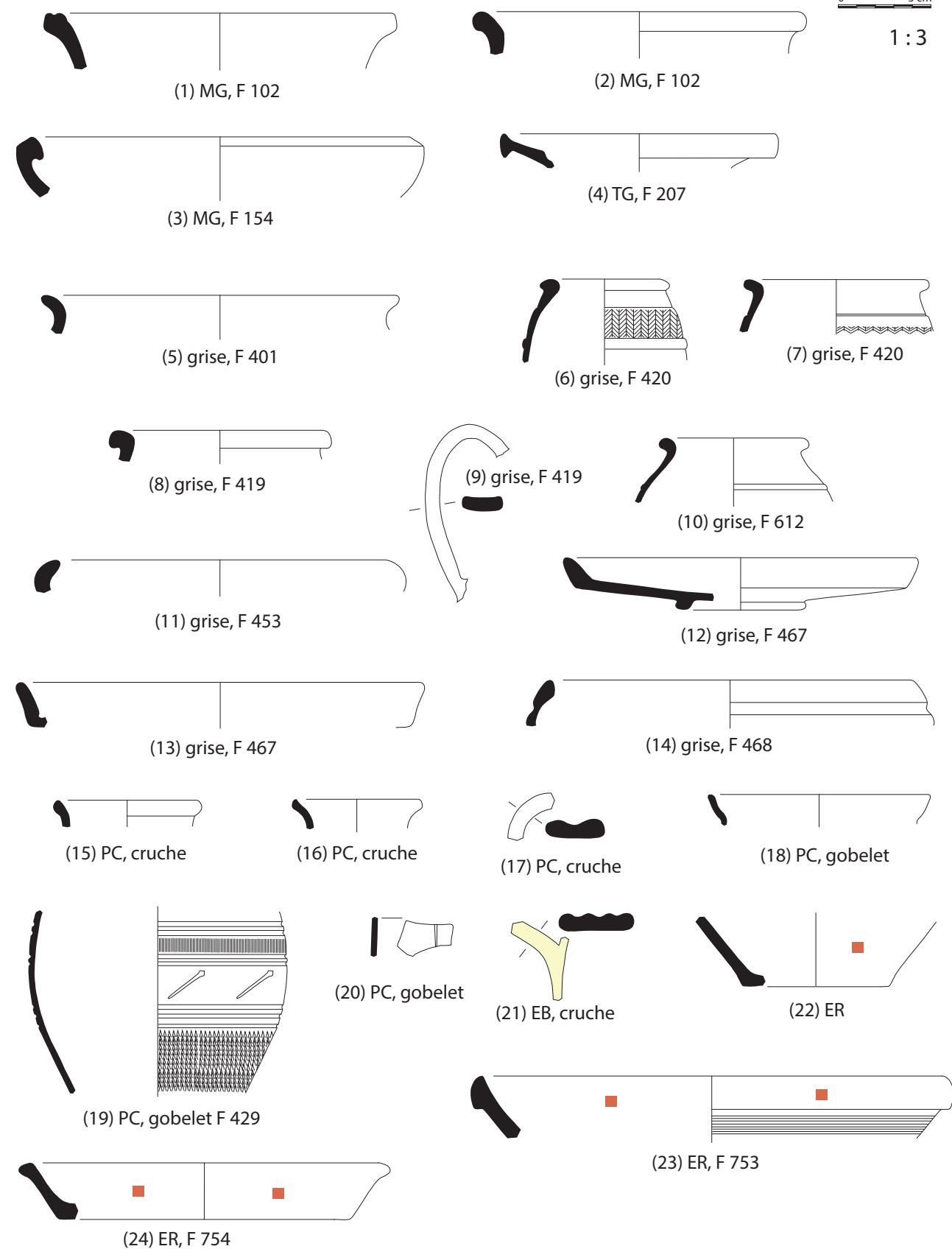
- 1) MG, pot à cuire à bord mouluré F 102 ; gris foncé, brun ; quartz, mica
- 2) MG, pot à cuire à bord éversé F 102 ; gris foncé, brun ; quartz, mica
- 3) MG, jatte à bord rentrant mouluré F 154; gris, brun ; quartz, inclusions sombres
- 4) TG, amphorette F 207 ; gris clair, brun clair ; quartz, inclusions sombres, mica
- 5) grise, vase haut à col large F 401 ; gris foncé, brun, gris foncé ; mica
- 6) grise, pichet tronconique, décor moleté F 420 ; orange, gris ; mica ; recollage US 835-6
- 7) grise, pichet tronconique, décor moleté F 420 ; gris, gris foncé ; mica
- 8) grise, pichet tronconique, F 419 ; gris
- 9) grise, anse complète de pichet tronconique F 419 ; gris foncé, gris, gris foncé ; inclusions sombres
- 10) grise, vase globulaire à col peu développé, lèvre arrondie F 612 ; gris ; inclusions sombres
- 11) grise, jatte à bord rentrant F 453 ; gris foncé, gris, gris foncé ; mica
- 12) grise, assiette à bord oblique F 467 ; brun, gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 13) grise, assiette à bord oblique F 467 ; gris ; inclusions sombres, mica
- 14) grise, jatte à bord rentrant à lèvre allongée F 468 ; brun, gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 15) PC, cruche à bord en amande ; beige ; inclusions sombres, mica
- 16) PC, cruche à lèvre éversée ; beige
- 17) PC, anse de cruche à sillon médiane ; beige ; inclusions sombres, mica
- 18) PC, gobelet imitation PF à bord en gouttière ; brun clair
- 19) PC, panse de gobelet imitation PF, décor incisé et épines F 429 ; gris, brun-orange (recollage US 835-23)
- 20) PC, panse de gobelet imitation PF, décor à épines ; gris, beige (recollage US 835)
- 21) EB, début d'anse de cruche à trois sillons ; brun-orange, brun clair, engobe blanc ; inclusions sombres, mica
- 22) ER, piet plat de forme haute ; brun clair, engobe rouge ; mica
- 23) ER, assiette apode à bord en amande F 753 ; tesson brûlé, engobe rouge
- 24) ER, assiette apode à lèvre saillante F 754 ; brun clair, gris, engobe rouge ; inclusions sombres, mica

Planche 18

US 833 , MR 33, phase 2 B

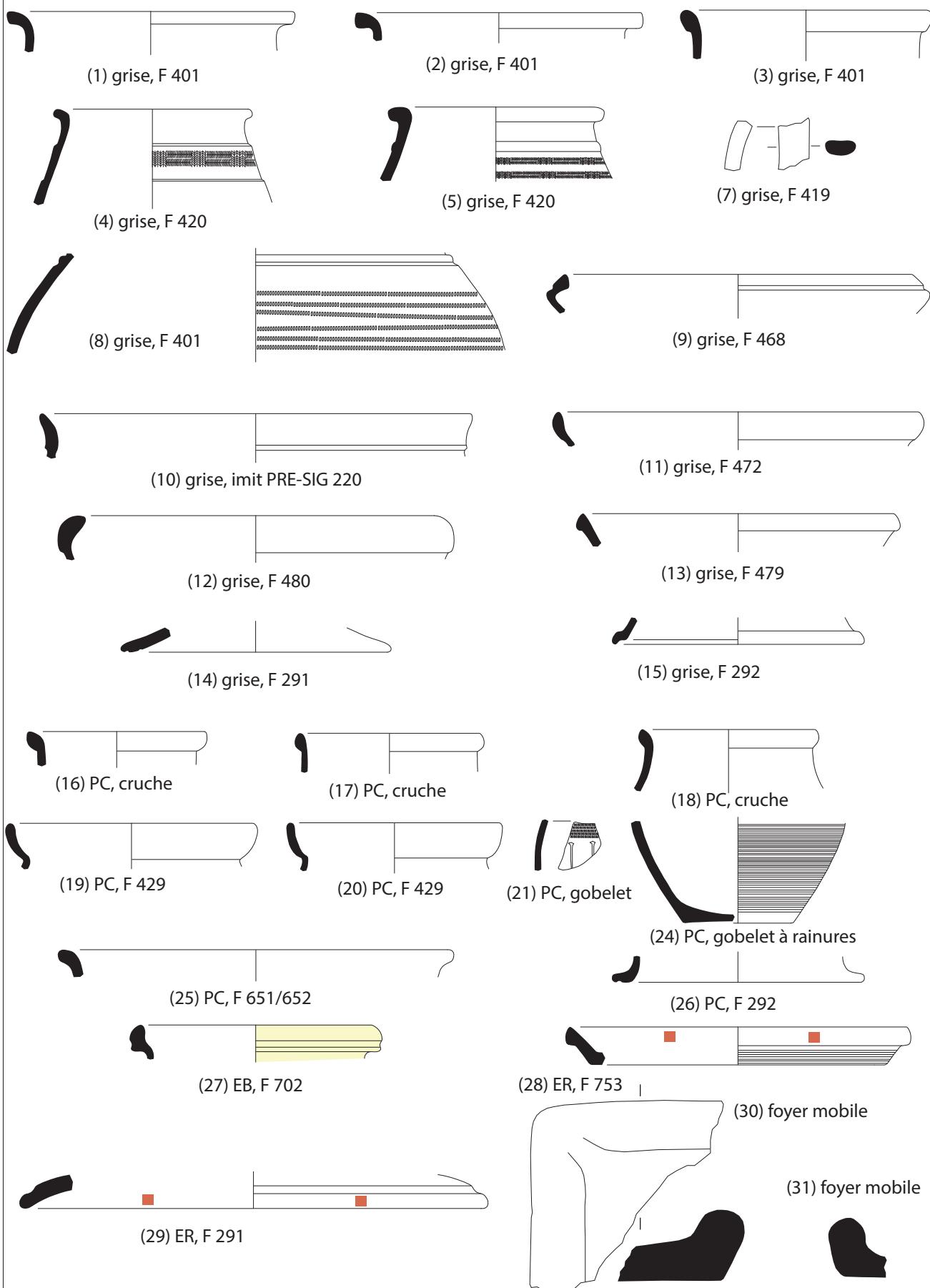


1 : 3



US 835

- 1) grise, vase haut à col cylindrique, lèvre triangulaire F 401 ; gris, brun-gris, gris foncé
- 2) grise, vase haut à col cylindrique, lèvre triangulaire F 401 ; gris foncé, brun, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 3) grise, vase haut à col cylindrique, lèvre en amande F 401 ; gris foncé, gris ; inclusions sombres, mica
- 4) grise, pichet tronconique à décor moleté F 420 ; gris ; mica
- 5) grise, pichet tronconique à décor moleté F 420 ; brun-gris ; gris ; mica
- 6) grise, pichet tronconique à décor moleté F 420 ; orange, gris foncé, gris ; mica ; recollage US 833-6 (sans dessin)
- 7) grise, anse de pichet F 419 ; gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 8) grise, panse de vase haut, décor à petits motifs incisés et baguette F 401 ; brun clair, gris ; mica
- 9) grise, jatte à bord rentrant à lèvre allongée F 468 ; gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 10) grise, bol à bord concave, imitant PRE-SIG 220 ; gris, gris foncé ; mica
- 11) grise, jatte carenée à bord en gouttière F 472 ; gris, gris foncé ; mica
- 12) grise, bol à bord arrondi F 480 ; gris foncé, gris, gris foncé ; mica
- 13) grise, assiette apode à bord en amande F 479 ; orange, gris
- 14) grise, couvercle à bord continu à deux rainures F 291 ; gris foncé, gris, gris foncé
- 15) grise, couvercle à bord complex F 292 ; brun-orange, gris foncé ; mica
- 16) PC, cruche à col cylindrique ; gris foncé, beige-blanc
- 17) PC, cruche à col cylindrique ; brun, beige ; mica
- 18) PC, cruche à col cylindrique ; brun clair
- 19) PC, gobelet imitation PF à lèvre concave haut F 429 ; beige, gris clair ; inclusions sombres, mica
- 20) PC, gobelet imitation PF à lèvre concave haut F 429 ; brun clair ; hématite ?
- 21) PC, panse de gobelet imitation PF, décor incisé et à épines ; gris, brun clair ; mica
- 22) PC, panse de gobelet imitation PF, décor à épines ; (sans dessin) recollage US 833
- 23) PC, panse de gobelet imitation PF, décor incisé et épines F 429 ; gris, brun-orange (recollage US 833-19) sans dessin
- 24) PC, fond de gobelet imitation PF, décor à rainures (Rillenbecher) ; brun-orange, brun clair ; mica
- 25) PC, jatte carenée à bord arrondi F 651/652 ; gris foncé, brun clair ; mica
- 26) PC, couvercle à bord complex F 292 ; gris, brun clair ; mica
- 27) EB, cruche à lèvre triangulaire moulurée F 702 ; gris, brun clair, engobe blanc
- 28) ER, assiette apode à bord en amande F 753 ; gris foncé, brun, engobe rouge ; mica
- 29) ER, couvercle à bord continu F 291 ; gris foncé, brun, engobe rouge ; mica
- 30) TCA, angle de foyer mobile à égout ; gris, brun ; quartz, mica
- 31) TCA, bord de foyer mobile ; brun, ; quartz, mica



US 836

- 1) MG, jatte à bord rentrant mouluré F 154 ; brun ; quartz, mica
- 2) grise, vase haut à col étroit F 401 ; gris clair, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 3) grise, vase haut à bord éversé F 401 ; orange, gris ; mica
- 4) grise, vase haut à bord éversé F 401 ; brun clair, gris foncé ; mica
- 5) PC, jatte carenée à bord arrondi, col micacé et décor moleté fin F 652 ; gris, brun clair ; mica

US 837

- 1) grise, vase haut à col cylindrique étroit F 401 ; brun, gris clair, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 2) grise, vase globulaire à encolure peu développée F 416/612 ; gris ; inclusions sombres
- 3) grise, assiette à bord oblique F 467 ; brun, gris foncé ; mica
- 4) grise, panse de jatte carenée à décor ondé et moleté F 472/473 ; brun, gris foncé ; mica (sans dessin)
- 5) PC, gobelet imitation PF à bord concave haut F 429 ; brun clair
- 6) PC, panse de gobelet imitation PF, décor à petites incisions ; brun clair

Planche 20

US 836 , derrière MR 33, phase 2B

1 : 3

0 5 cm



(1) MG, F 154



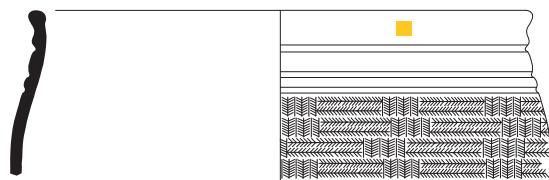
(2) grise, F 401



(3) grise, F 401



(4) grise, F 401



(5) PC mica, F 652

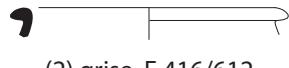
US 837 , TP escalier, phase 2B

1 : 3

0 5 cm



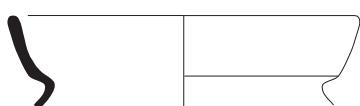
(1) grise, F 401



(2) grise, F 416/612



(3) grise, F 467



(5) PC, F 429



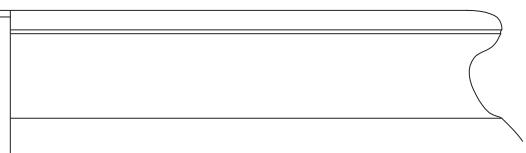
(6) PC, gobelet

US 838-1

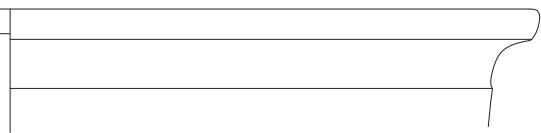
- 1) MG, pot de stockage à lèvre à méplat sommital F 128 ; gris foncé, brun ; quartz, mica
- 2) MG, pot de stockage à lèvre inclinée plate F 132 ; gris foncé, brun ; quartz, mica
- 3) MG, pot de stockage à lèvre arrondie F 126 ; gris foncé, brun ; quartz, mica
- 4) MG, jatte à bord rentrant mouluré F 154 ; gris foncé, brun ; quartz, mica
- 5) MG, pot à cuire F 102 ; brun, gris foncé ; quartz, mica
- 6) TG, pot à cuire F 201 ; gris foncé ; mica
- 7) grise, vase haut à bord éversé F 401 ; gris clair, brun, gris ; mica
- 8) grise, vase haut à col étroit F 401 ; gris, brun, gris foncé ; mica
- 9) grise, vase haut à col étroit F 401 ; gris, brun, gris ; inclusions sombres, mica
- 10) grise, vase haut F 401 ; gris, gris clair, gris ; inclusions sombres, mica
- 11) grise, vase haut à col étroit F 401 ; gris clair, brun, gris ; inclusions sombres, mica
- 12) grise, vase haut F 401 ; gris, brun, gris ; inclusions sombres
- 13) grise, panse de vase haut, épaulement, décor à petites incisions F 401 ; brun, gris clair, gris foncé ; mica
- 14) grise, petit vase à col infléchi F 612 ; gris foncé, gris clair, gris foncé ; mica
- 15) grise, petit vase à lèvre arrondie F 612 ; gris clair, gris ; inclusions sombres, mica
- 16) grise, petit vase à lèvre arrondie F 612 ; brun, gris foncé ; mica
- 17) grise, cruche (?) à bord horizontal et col cylindrique (voir US 244) ; gris foncé, gris clair, gris foncé ; raté de cuisson ; inclusions sombres
- 18) grise, anse de pichet tronconique F 419 ; brun-orange, gris clair, gris foncé ; mica
- 19) grise, anse de pichet tronconique F 419 ; brun-orange, gris clair, gris foncé ; mica



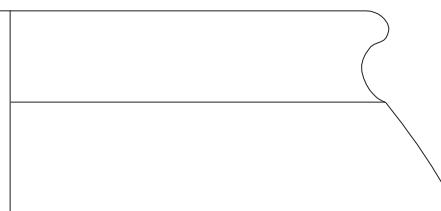
(1) MG, F 128 1 : 4



(2) MG, F 132 1 : 3



(3) MG, F 126



(4) MG, F 154



(5) MG, F 102



(6) TG, F 201



(7) grise, F 401



(8) grise, F 401



(9) grise, F 401



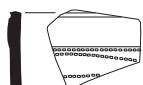
(10) grise, F 401



(11) grise, F 401



(12) grise, F 401



(13) grise, F 401



(14) grise, F 612



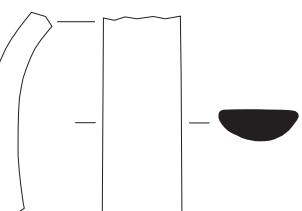
(15) grise, F 612



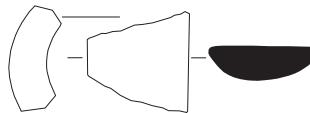
(16) grise, F 612



(17) grise, cruche ?



(18) grise, F 419



(19) grise, F 419

US 838-2

- 20) grise, bol peu profond à lèvre éversée, décor à incisions verticales F 464 ; gris foncé, brun, gris foncé ; mica (recollage US 812-5) et 829-13.) sans dessin
- 21) grise, jatte à bord rentrant à lèvre allongée F 469 ; gris, gris foncé ; mica
- 22) grise, jatte à bord rentrant à lèvre allongée F 469 ; brun, gris foncé ; mica
- 23) grise, jatte carenée à bord en gouttière , décor ondé F 472 ; gris foncé, brun, gris foncé ; mica
- 24) PC, jatte carenée / gobelet à bord arrondi et col micacée F 612/653; brun-orange
- 25) PC, jatte carenée / gobelet à bord arrondi et col micacée F 612/653; brun-orange

US 839

- 1) grise, épaule de forme haute à double rainure, F 401, décor de petites incisions. Gris, brun claire, gris ; mica

US 841

- 1) grise, forme haute à col étroit, à épaulement faible F 401; gris claire, gris ; inclusions sombres, mica

Planche 22

US 838-2 , TP escalier, phase 2B

1 : 3

0 5 cm



(21) grise, F 469



(22) grise, F 469



(23) grise, F 472



(24) PC mica, F 612/635



(25) PC mica, F 612/635

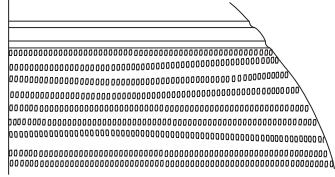
US 839 , égale 838, phase 2B

1 : 3

0 5 cm



(1) grise, F 401



(1) grise, F 401

US 841, = US 827 phase 2 B

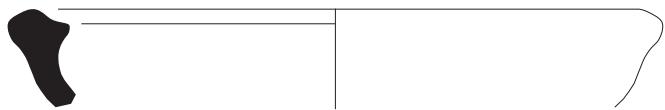
0 5 cm

1 : 3

US 842

- 1) MG, jatte à bord rentrant mouluré F 154 ; brun-orange ; quartz, mica
- 2) grise, cruche ? brun clair, gris ; mica
- 3) grise, forme haute à col étroit F 401 ; gris, brun, gris ; inclusions sombres, mica
- 4) grise, forme haute à col étroit F 401 ; gris gris clair gris foncé
- 5) grise, bol hémisphérique à lèvre épaisse F 458 ; brun, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 6) grise, jatte carenée à lèvre rectangulaire F 473 ; brun, gris, gris foncé ; mica
- 7) PC, imitation gobelet PF F 435; décor à rainures incisées ; gris, brun clair
- 8) PC, imitation gobelet PF F 435 ; décor à rainures incisées ; gris, brun clair, mica
- 9) PC mica, jatte à col cylindrique rainuré F 653 ; gris, brun clair ; mica doré
- 10) EB, cruche à lèvre triangulaire F 705 ; brun-orange clair ; engobe blanc
- 11) EB, cruche à col étroit et lèvre en bandeau haut incliné F 704 ; orange ; miva, engobe blanc

Planche 23

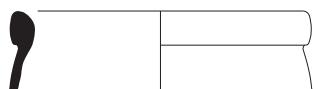


1) MG, F 154

US 842, FO 66, phase 2 B

1 : 3

0 5 cm



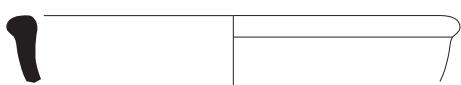
(2) grise, cruche ?



(3) grise, F 401



(4) grise, F 401



(5) grise, F 458



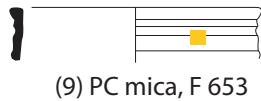
(6) grise, F 473



(7) PC, F 435



(8) PC, F 435



(9) PC mica, F 653



(10) EB, F 705



(11) EB, F 704

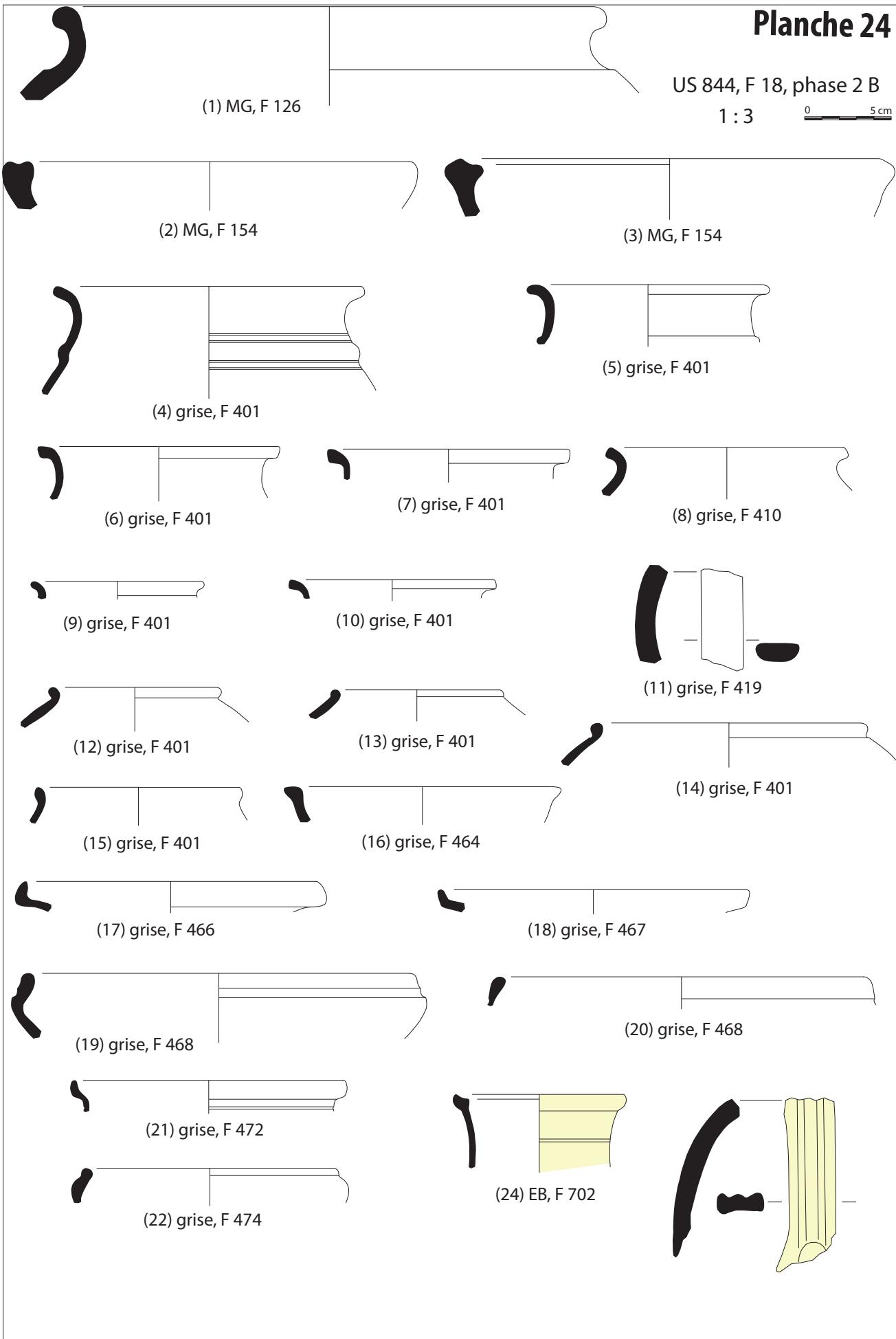
US 844

- 1) MG, pot d stockage à lèvre arrondie F 126 ; gris foncé, brun ; quartz, mica
- 2) MG, jatte à bord rentrant mouluré F 154 ; gris foncé, brun ; quartz, mica
- 3) MG, jatte à bord rentrant mouluré F 154 ; brun-gris, brun ; quartz, mica
- 4) grise, forme haute à épaulement et rainures F 401 ; gris foncé, gris clair, gris ; inclusions sombres, mica
- 5) grise, forme haute à col cylindrique à baguette F 401 ; gris foncé, brun-gris, gris foncé ; mica
- 6) grise, forme haute à col étroit et lèvre anguleuse F 401 ; gris clair, gris foncé
- 7) grise, forme haute à col étroit et lèvre anguleuse F 401 ; gris, brun-orange, gris ; inclusions sombres, mica
- 8) grise, forme haute à encolure peu développée et lèvre éversée F 410 ; gris clair, brun-gris, gris ; mica
- 9) grise, forme haute à lèvre éversée F 401 ; gris, brun, gris ; inclusions sombres
- 10) grise, forme haute à lèvre éversée F 401 ; gris ; mica
- 11) grise, anse de pichet tronconique F 419 ; gris, gris clair, gris ; inclusions sombres, mica
- 12) grise, vase ovoïde à encolure peu développée F 401 ; brun-orange, gris foncé ; mica
- 13) grise, vase ovoïde à encolure peu développée F 401 ; brun-orange, gris foncé ; mica
- 14) grise, vase ovoïde à encolure peu développée F 401 ; gris, brun, gris foncé ; mica
- 15) grise, vase à encolure peu développée F 401 ; gris, brun, gris foncé ; mica
- 16) grise, bol hémisphérique à bord en triangle F 464 ; gris, gris clair ; inclusions sombres, mica
- 17) grise, assiette à bord verticale F 466 ; gris clair, gris foncé
- 18) grise, assiette à bord oblique F 467 ; gris, brun, gris foncé ; mica
- 19) grise, jatte à bord rentrant à lèvre allongée F 468 ; gris clair, gris foncé ; mica
- 20) grise, jatte à bord rentrant à lèvre allongée F 468 ; gris, brun, gris foncé ; inclusions sombres
- 21) grise, jatte carenée à bord en gouttière F 472 ; gris, brun, gris foncé ; mica
- 22) grise, bol à panse basse et lèvre arrondie F 474 ; gris, brun, gris foncé ; mica
- 23) grise, fond de faissaille/passoir F 478 ; gris, gris clair ; mica (sans dessin ; recollage US 852)
- 24) EB, cruche à col cylindrique et lèvre triangulaire moulurée, anse à deux rainures F 702 ; beige

Planche 24

US 844, F 18, phase 2 B

1 : 3



US 845

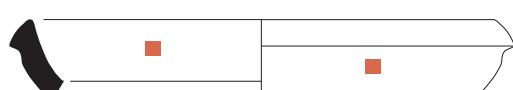
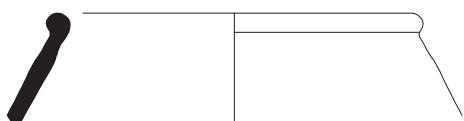
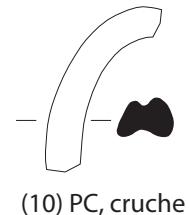
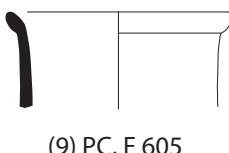
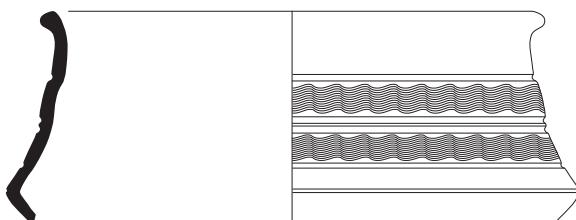
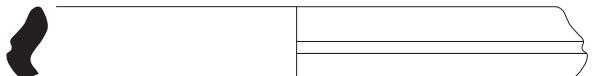
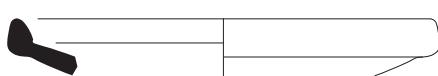
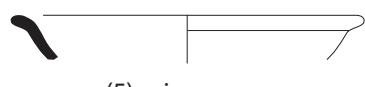
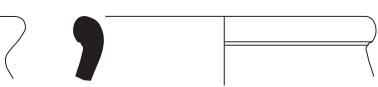
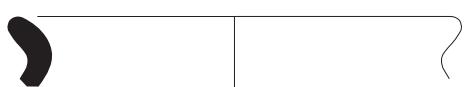
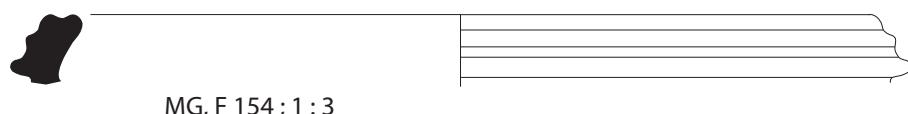
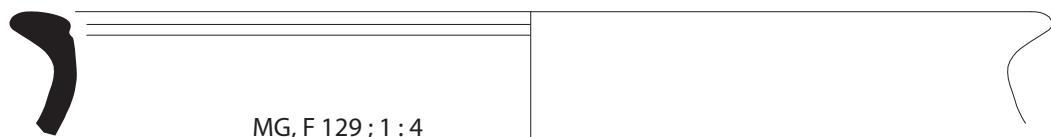
- 1) MG, pot de stockage à lèvre en méplat F 129 ; gris, brun ; quartz, mica
- 2) MG, jatte à bord rentrant mouluré F 154 (voir US 157, 310, 352) ; gris foncé, brun ; quartz, mica
- 3) MG, pot à cuire F 102 ; gris foncé, brun ; quartz, mica
- 4) grise, pichet tronconique F 419 ; gris, brun clair, gris ; inclusions sombres, mica
- 5) grise, coupe à lèvre éversée ; brun, gris clair, gris foncé ; mica
- 6) grise, assiette à bord vertical F 466 ; brun-orange, gris clair, gris foncé ; mica
- 7) grise, jatte à bord rentrant à lèvre allongée F 469 ; gris foncé, brun-gris ; inclusions sombres, mica
- 8) grise, jatte carenée à lèvre arrondie, décor ondé F 473 ; brun clair, gris ; inclusions sombres, mica
- 9) PC, cruche à col cylindrique et bord en amande F 605 ; beige ; inclusions sombres, mica
- 10) PC, anse de cruche à rainure centrale ; gris, orange clair
- 11) PC, vase à encolure peu développée et lèvre arrondie ; brun clair
- 12) PC, jatte à bord rentrant à lèvre allongée F 469 ; gris, brun clair ; mica
- 13) ER, assiette apode à bord en amande F 753 ; gris, brun-orange, engobe rouge ; mica

Planche 25

US 845, TR 26, phase 2 B

1 : 3

0 5 cm



US 846

- 1) MG, pot de stockage à lèvre en méplat F 131 ; gris, brun ; quartz, mica
- 2) MG, pot de stockage à lèvre en méplat F 131 ; gris, brun ; quartz, mica
- 3) MG, pot de stockage à lèvre arrondie F 126 ; gris, brun ; quartz, mica
- 4) MG, jatte à bord rentrant mouluré F 154 ; brun ; quartz, mica
- 5) grise, pichet à col tronconique à décor moleté F 420 ; gris, gris clair, gris foncé ; mica
- 6) grise, forme haute à col large et lèvre éversée F 401 ; brun, gris foncé
- 7) grise, forme haute à col large et lèvre éversée F 401 ; gris, orange, brun-gris ; inclusions sombres, mica
- 8) grise, bol hémisphérique à lèvre triangulaire F 464 ; brun-orange, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 9) PC, fond de gobelet imitation PF ; brun clair ; mica, engobe rouge
- 10) PC, panse de gobelet imitation PF à décor incisé oblique ; brun clair (sans dessin)
- 11) EB, anse de cruche à deux sillons ; gris, brun clair ; mica, engobe blanc (sans dessin)
- 12) TCA, parois de foyer mobile ; gris foncé, brun ; quartz, mica

Planche 26

US 846, F 18, phase 2 B

1 : 3

0 5 cm



(1) MG, F 131 1:4



(2) MG, F 131 1:4



(3) MG, F 126 1:3



(4) MG, F 154



(5) grise, F 420



(6) grise, F 401



(7) grise, F 401



(8) grise, F 464



(9) PC, imit PF



(12) TCA foyer mobile 1:4

US 850

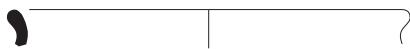
- 1) grise, forme haute à ouverture large F 401 ; gris, brun, gris foncé ; mica
- 2) grise, forme haute F 401 ; gris clair, gris ; inclusions sombres
- 3) grise, jatte carenée à bord en gouttière F 472 ; gris, brun, gris foncé ; mica

US 851

- 1) TG, pot à cuire F 102 ; gris foncé, brun ; quartz, mica
- 2) grise, assiette à bord vertical F 466 ; brun clair, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 3) PC, anse de cruche à deux sillons ; brun clair ; inclusions sombres, mica

Planche 27

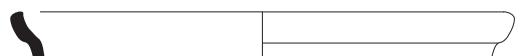
US 850, cage d'escalier, phase 2B
1 : 3



(1) grise, F 401



(2) grise, F 401



(3) grise, F 472

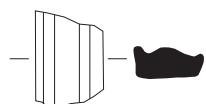
US 851, cage d'escalier, phase 2B
1 : 3



(1) TG, F 201



(2) grise, F 466



(3) PC, cruche

US 852

- 1) grise, forme haute à encolure peu développée et étroite F 401 ; gris ; inclusions sombres, mica
- 2) grise, forme haute à lèvre anguleuse F 401 ; gris clair, gris ; inclusions sombres, mica ; incision sur la lèvre en forme de "V" (graphitto?)
- 3) grise, forme haute à col étroit F 401 ; brun-orange, gris ; inclusions sombres, mica
- 4) grise, forme haute à carène F 423 ; gris, brun-gris ; inclusions sombres, mica
- 5) grise, anse de cruche à deux sillons ; gris, gris foncé ; mica
- 6) grise, couvercle à lèvre arrondie F 291 ; gris ; inclusions sombres, mica
- 7) grise, jatte à bord rentrant F 453 ; brun-gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 8) grise, bol imitation Lamboglia 6 F 456 ; gris clair, gris foncé ; mica
- 9) grise, bol à lèvre triangulaire F 464 ; brun clair, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 10) grise, jatte à bord rentrant à lèvre allongée F 468 ; gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 11) grise, jatte à bord rentrant à lèvre allongée F 468 ; gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 12) grise, jatte à bord rentrant à lèvre allongée F 468 ; gris ; inclusions sombres, mica
- 13) grise, jatte à bord rentrant à lèvre allongée F 468 ; brun-orange, gris clair, gris foncé ; mica
- 14) grise, jatte carenée à bord arrondi F 473 ; gris, brun-orange, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 15) grise, passoir à profil en S F 478 ; gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica ; recollage 844-23
- 16) ER, gobelet PF à lèvre horizontale rainurée (imitation Mayet II?); beige ; inclusions sombres, mica ; engobe orange
- 17) ER, bol ou jatte à bord en amande ; brun : inclusions sombres, mica, engobe rouge
- 18) ER, fond plat de forme basse ; brun clair ; inclusions sombres, mica, engobe rouge

Planche 28

US 852, F 18, phase 2 B

1 : 3



(1) grise, F 401



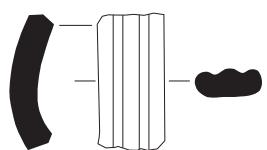
(2) grise, F 401



(3) grise, F 401



(4) grise, F 423



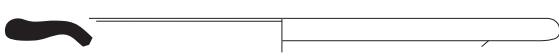
(5) grise, cruche



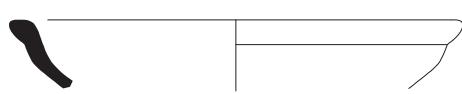
(6) grise, F 291



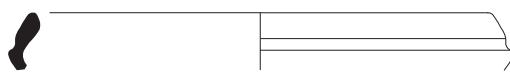
(7) grise, F 453



(8) grise, F 456



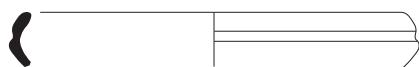
(9) grise, F 464



(10) grise, F 468



(11) grise, F 468



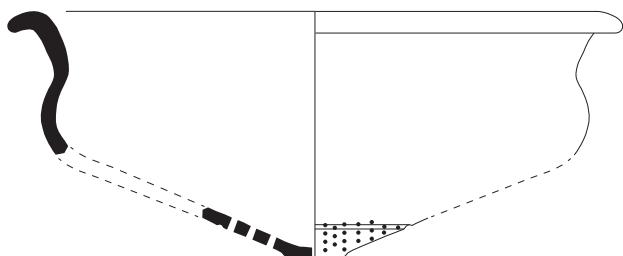
(12) grise, F 468



(13) grise, F 468



(14) grise, F 473



(15) grise, F 478



(16) ER, gobelet



(17) ER, bol ou jatte



(18) ER, fond de forme basse

US 855

- 1) grise, forme haute à col étroit F 401 ; gris, brun-gris ; inclusions sombres, mica
- 2) grise, jatte à bord rentrant à lèvre allongée F 468 ; gris foncé, gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica

US 856

- 1) TG, pot à cuire à lèvre éversée F 201 ; brun, gris foncé ; mica
- 2) TG, couvercle à bord complex F 292 ; gris, brun clair ; inclusions sombres, hématite
- 3) grise, forme haute à col étroit F 401 ; gris clair, gris ; inclusions sombres, mica
- 4) grise, gobelet imitation PF à bord concave bas F 426 ; orange, gris ; inclusions sombres, mica
- 5) grise, bol hémisphérique à bord éverse F 458 ; brun, gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 6) grise, bol hémisphérique à bord éversé F 458 ; gris foncé, gris clair, gris foncé ; mica
- 7) grise, bol hémisphérique à bord droit F 458 ; brun, gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 8) grise, assiette à bord vertical F 466 ; gris ; inclusions sombres, mica
- 9) grise, jatte à bord rentrant à lèvre allongée F 468 ; brun-gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 10) grise, jatte à bord rentrant à lèvre allongée F 468 ; brun-gris, gris ; inclusions sombres, mica
- 11) grise, jatte carenée à bord en gouttière F 472 ; brun, gris foncé ; mica
- 12) grise, jatte carenée à bord en gouttière F 472 ; brun, gris foncé ; mica
- 13) grise, bol à bord arrondi et panse moulurée F 480 ; gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 14) PC, cruche à col cylindrique et lèvre en amande F 605 ; beige ; inclusions sombres, mica
- 15) PC, gobelet à bord concave bas F 426 ; brun-orange ; inclusions sombres, mica
- 16) PC, panse de gobelet imitation PF, décor à demi-lunes et petites incisions ; gris, orange, brun clair ; inclusions sombres, mica
- 17) ER, jatte carenée à bord en gouttière F 472 ; gris foncé, brun ; mica, engobe rouge
- 18) ER, jatte carenée à bord en gouttière F 472 ; gris, brun ; inclusions sombres, mica, engobe rouge
- 19) ER, assiette apode à bord en amande F 753 ; gris foncé, brun ; inclusions sombres, mica, engobe rouge
- 20) ER, assiette apode à bord en amande F 753 ; brun ; mica, engobe rouge
- 21) ER, assiette apode à bord en amande F 753 ; brun ; inclusions sombres, mica, engobe rouge
- 22) ER, assiette apode à bord en amande F 753 ; brun ; inclusions sombres, engobe rouge

US 855, TP escalier, phase 2B

1 : 3

0 5 cm

Planche 29



(1) grise, F 401



(2) grise, F 468



(1) TG, F 201



(2) TG, F 292



(3) grise, F 401



(4) grise, F 426



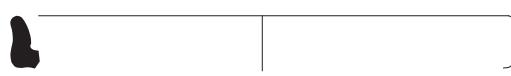
(5) grise, F 458



(6) grise, F 458



(7) grise, F 458



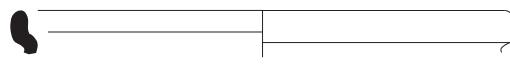
(8) grise, F 466



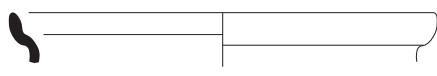
(9) grise, F 468



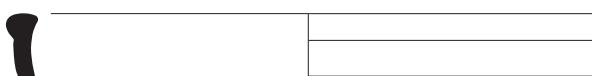
(10) grise, F 468



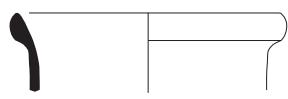
(11) grise, F 472



(12) grise, F 472



(13) grise, F 480

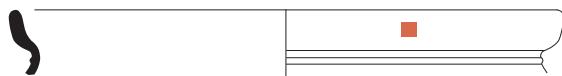


(14) PC, F 605

(15) PC, F 426



(16) PC, gobelet PF



(17) ER, F 472



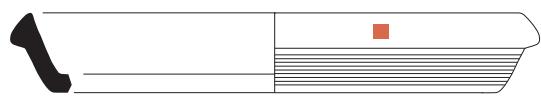
(18) ER, F 472



(19) ER, F 753



(20) ER, F 753



(21) ER, F 753



(22) ER, F 753

US 857

- 1) MG, pot à cuire F 102 ; gris foncé ; quartz, mica
- 2) TG, pot à cuire à décor incisé F 201 ; brun-orange ; quartz, mica
- 3) TG, pot à cuire F 201 ; gris foncé, brun-orange ; inclusions sombres, quartz, mica
- 4) TG, couvercle à bord complex F 292 ; brun-orange ; quartz, mica
- 5) grise, forme haute à ouverture étroite F 401 ; gris, brun, gris ; inclusions sombres, mica
- 6) grise, forme haute à col étroit F 401 ; gris, gris clair ; inclusions sombres, mica
- 7) grise, pichet tronconique F 419 ; brun, gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 8) grise, assiette à bord oblique F 467 ; gris foncé, brun, gris foncé ; mica
- 9) grise, assiette à bord oblique F 467 ; gris, gris foncé ; inclusions sombre, mica
- 10) grise, jatte à bord rentrant à lèvre allongée F 468 ; gris foncé, brun, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 11) grise, jatte à bord rentrant à lèvre allongée F 468 ; brun, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 12) ER, gobelet imitation PF à bord concave bas F 426 ; brun-orange ; mica, engobe rouge

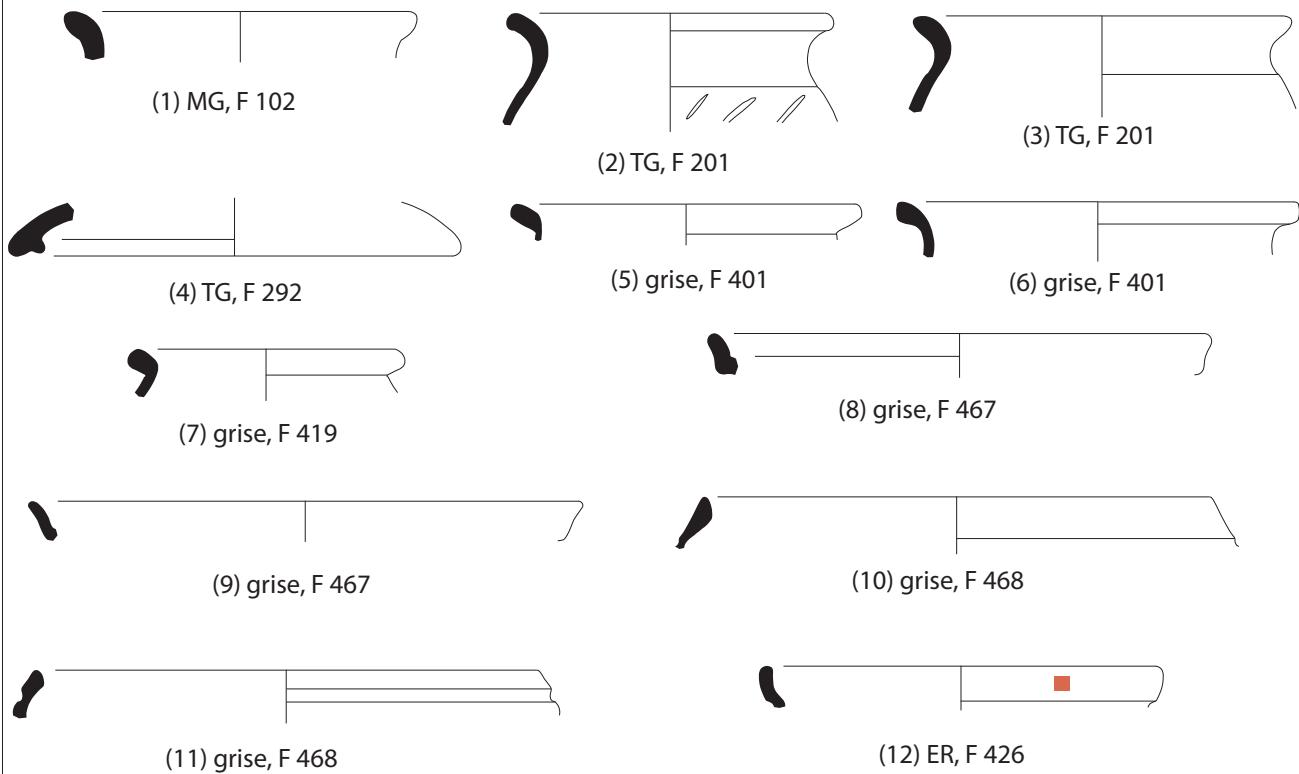
US 859

- 1) grise, forme haute à lèvre éversée F 401 ; gris, gris clair, gris ; inclusions sombres, mica
- 2) PC, anse de cruche à deux sillons ; beige-orange, beige ; inclusions sombres
- 3) PC, gobelet à bord concave F 426-427 ; brun-orange ; inclusions sombres, mica
- 4) PCmicas, jatte carenée à bord arrondi F 653 ; gris, brun clair ; mica
- 5) ER, jatte carenée à bord arrondi F 752 ; gris foncé, brun-orange, engobe rouge ; mica

Planche 30

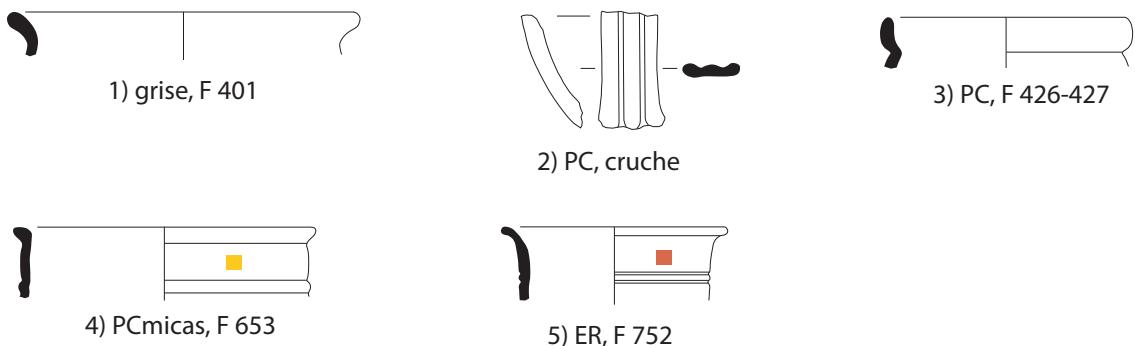
US 857, sur FO 20, phase 2B

1 : 3



US 859, fossé CN 61, phase 2b

1 : 3



US 860

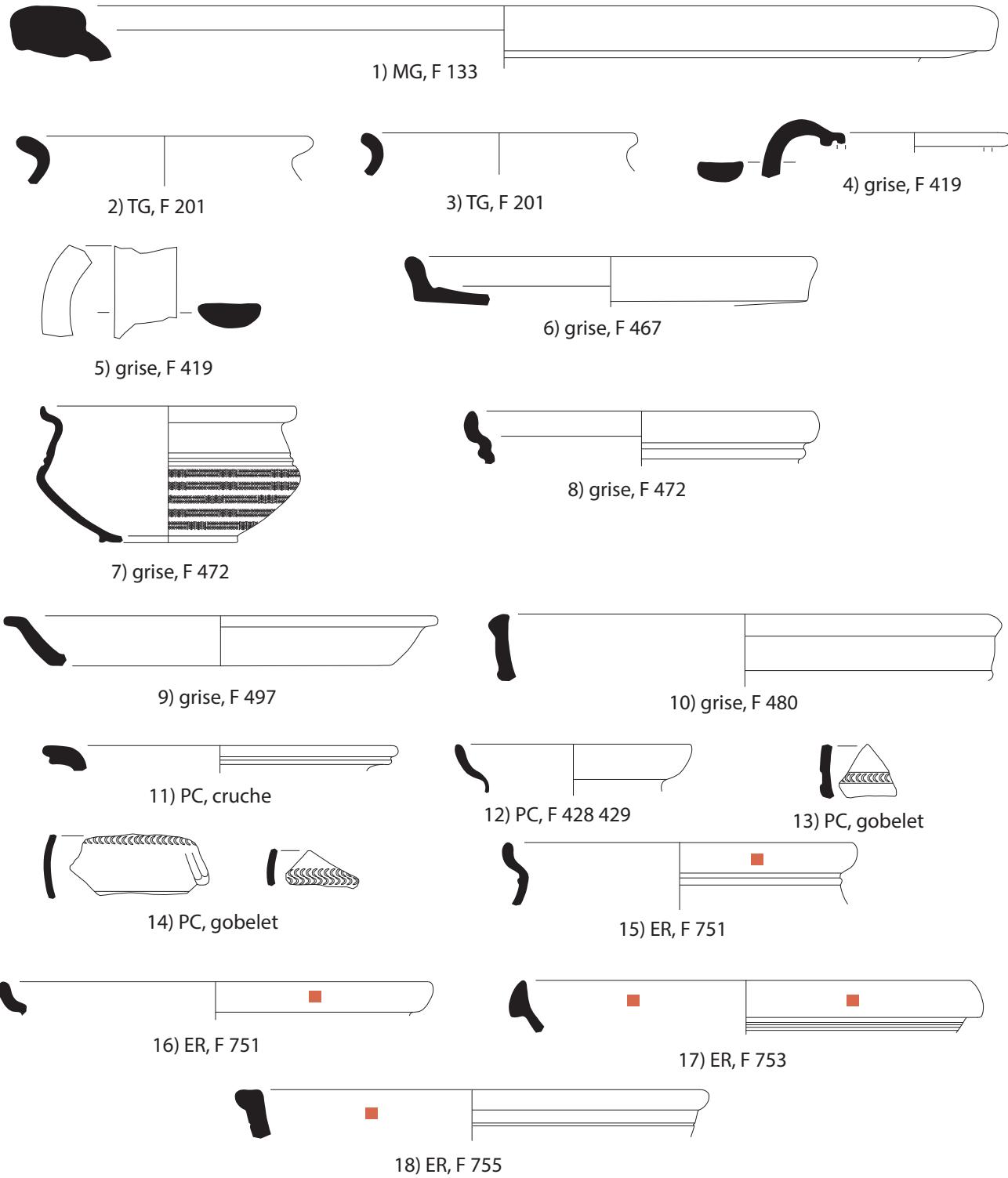
- 1) MG, pot de stockage à lèvre éversée convexe F 133 ; gris foncé, brun, gris foncé ; quartz, mica
- 2) TG, pot à cuire F 201 ; brun clair, gris foncé ; quartz, mica
- 3) TG, pot à cuire F 201 ; brun-gris clair ; quartz, mica
- 4) grise, pichet tronconique F 419 ; gris clair, gris ; inclusions sombres, mica
- 5) grise, anse de pichet tronconique F 419 ; gris clair, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 6) grise, assiette à bord oblique F 467 ; gris foncé, gris clair, gris foncé ; mica
- 7) grise, jatte carenée à bord en gouttière, décor moleté F 472 ; orange, gris ; inclusions sombres, mica
- 8) grise, jatte carenée à bord en gouttière F 472 ; gris foncé, gris, gris foncé ; mica
- 9) grise, assiette apode à bord horizontal F 497 ; gris clair, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 10) grise, bol à bord arrondi et panse mouluré F 480 ; gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 11) PC, cruche à lèvre éversée moulurée ; brun clair ; mica
- 12) PC, goblet PF à bord concave F 428-429 ; beige-brun clair ; inclusions sombres, mica
- 13) PC, panse de gobelet PF, décor à lunettes ; beige, brun-orange ; inclusions sombres, mica
- 14) PC, panse de gobelet PF, décor à lunettes ; brun clair ; mica
- 15) ER, jatte carenée à bord en gouttière F 751 ; brun, engobe rouge
- 16) ER, jatte carenée à bord en gouttière F 751 ; gris, brun clair, engobe rouge ; mica
- 17) ER, assiette apode à bord en amande F 753 ; gris foncé, brun clair, engobe rouge ; mica
- 18) ER, assiette apode à bord arrondi F 755 ; brun-orange, engobe rouge

Planche 31

US 860, dégagement FO 20, phase 2b

1 : 3

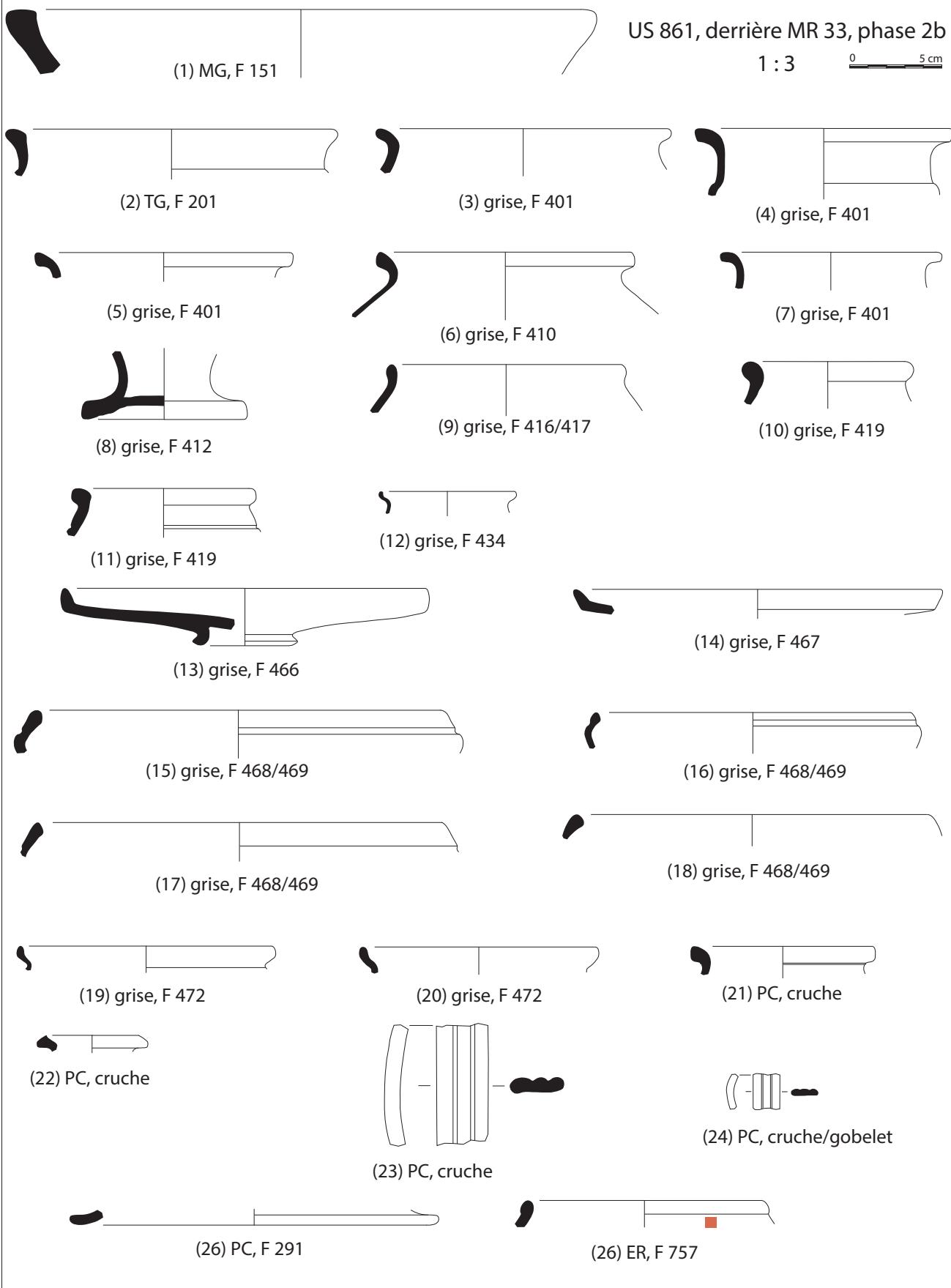
0 5 cm



US 861

- 1) MG, jatte tronconique F 151 ; gris, brun ; quartz, mica
- 2) TG, pot à cuire F 201, baguette ; gris foncé ; quartz, mica
- 3) grise, forme haute F 401 ; gris clair, gris ; inclusions sombres, mica
- 4) grise, forme haute à col étroit à épaulement F 401 ; gris, orange, gris ; inclusions sombres, mica
- 5) grise, forme haute à col étroit F 401 ; orange, gris ; mica
- 6) grise, vase à encolure peu développée et lèvre éversée F 410 ; orange, gris ; inclusions sombres, mica
- 7) grise, forme haute à col étroit F 401 ; gris, gris foncé ; mica
- 8) grise, pied cintré de forme haute F 412 ; gris, gris foncé ; inclusions sombres
- 9) grise, forme haute à encolure peu développée et lèvre épaisse F 416/417 ; brun-gris, gris foncé ; mica
- 10) grise, pichet tronconique F 419 ; gris clair, gris foncé ; mica
- 11) grise, pichet tronconique F 419, baguette ; gris, gris foncé
- 12) grise, gobelet imitation PF à bord en gouttière F 434 ; gris foncé, gris, gris foncé ; mica
- 13) grise, assiette à bord vertical F 466 ; gris ; inclusions sombres, mica
- 14) grise, assiette à bord oblique F 467 ; brun-gris, gris foncé ; mica
- 15) grise, jatte à bord rentrant à lèvre allongée F 468/469 ; brun, gris clair, gris foncé ; mica
- 16) grise, jatte à bord rentrant à lèvre allongée F 468/469 ; gris ; inclusions sombres, mica
- 17) grise, jatte à bord rentrant à lèvre allongée F 468/469 ; brun, gris clair, gris foncé ; mica
- 18) grise, jatte à bord rentrant à lèvre allongée F 468/469 ; brun, gris foncé ; mica
- 19) grise, jatte carenée à bord en gouttière F 472 ; brun-orange, gris foncé ; mica
- 20) grise, jatte carenée à bord en gouttière F 472 ; brun-orange, gris foncé ; mica
- 21) PC, cruche à col étroit ; beige ; inclusions sombres
- 22) PC, cruche à col étroit; beige
- 23) PC, anse de cruche à deux sillons ; beige ; inclusions sombres
- 24) PC, anse de cruche ou de gobelet ; brun clair
- 25) PC, couvercle à bord continu arrondi F 291 ; orange ;
- 26) ER, bol ovoïde à bord épais F 757 ; brun-orange, engobe rouge ; mica

Planche 32



US 864

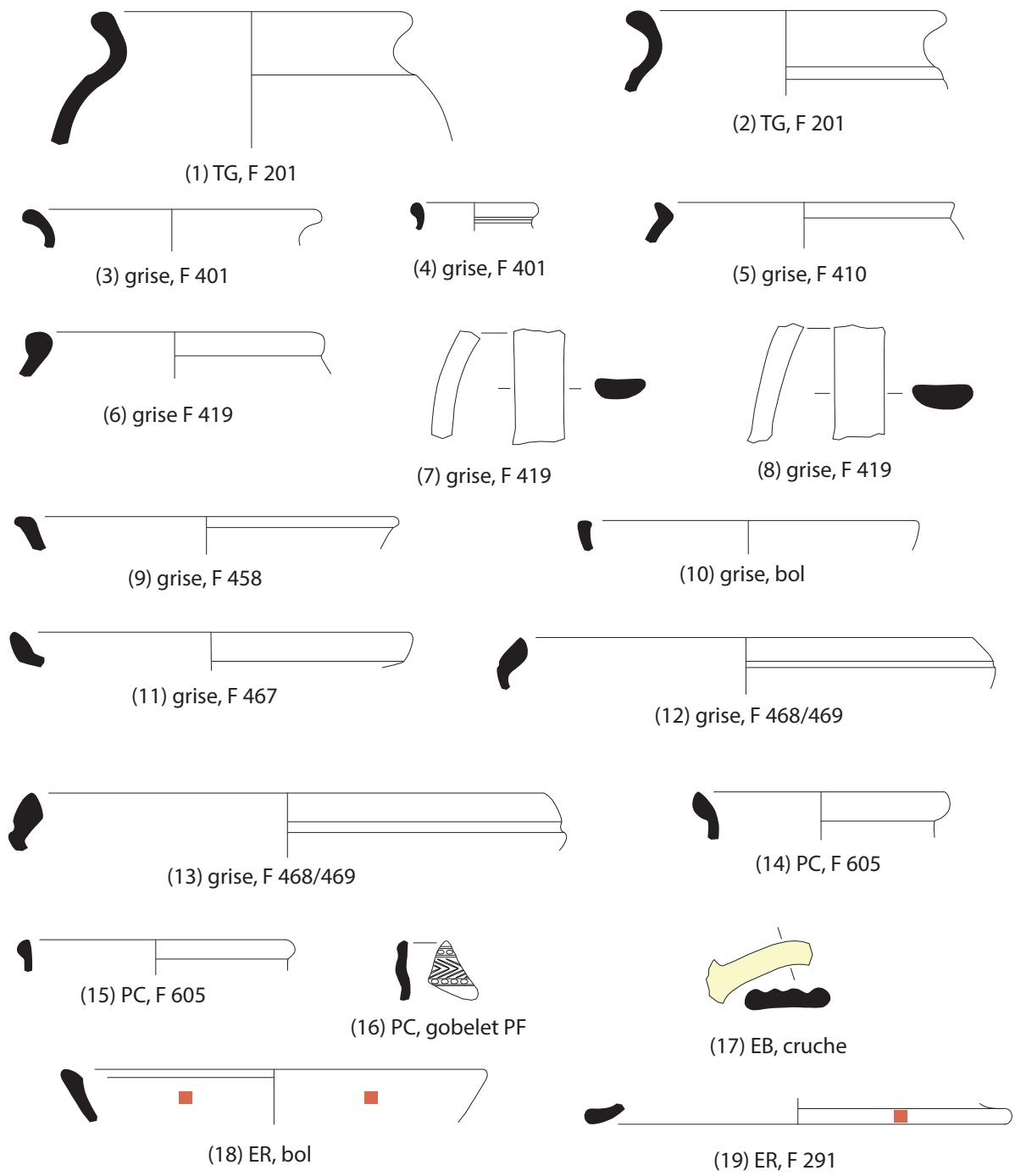
- 1) TG, pot à cuire F 201 ; gris foncé ; mica
- 2) TG, pot à cuire F 201 ; gris foncé ; mica
- 3) grise, vase haut à col étroit F 401 ; gris, brun, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 4) grise, petit vase à col cylindrique bas F 401 ; gris ; inclusions sombres, mica
- 5) grise, vase à encolure peu développée et lèvre éversée F 410 ; gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 6) grise, pichet tronconique F 419 ; gris ; inclusions sombres, mica
- 7) grise, anse de pichet tronconique F 419 ; gris ; inclusions sombres, mica
- 8) grise, anse de pichet tronconique F 419 ; brun, gris clair, gris foncé ; mica
- 9) grise, bol hémisphérique F 458 ; brun, gris clair, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 10) grise, petit bol à lèvre triangulaire ; brun clair, gris foncé ; mica
- 11) grise, assiette à bord oblique F 467 ; gris clair, gris foncé ; mica
- 12) grise, jatte à bord rentrant et lèvre allongée F 468/469 ; brun, gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 13) grise, jatte à bord rentrant et lèvre allongée F 468/469 ; brun, gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 14) PC, cruche à col cylindrique à lèvre en amande F 605 ; beige ; inclusions sombres, mica
- 15) PC, cruche à col cylindrique à lèvre en amande F 605 ; beige ; mica
- 16) PC, panse de gobelet PF à décor complexe ; brun-orange, mica
- 17) EB, anse de cruche à trois sillons ; gris, orange, brun clair, engobe blanc ; mica
- 18) ER, bol large à lèvre triangulaire ; gris, brun clair, engobe rouge
- 19) ER, couvercle à bord continu F 291 ; brun clair, engobe rouge ; inclusions sombres, mica

Planche 33

US 864, dégagement FO 20, phase 2B

1 : 3

0 5 cm



US 868-1

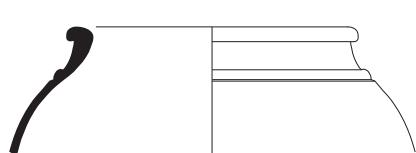
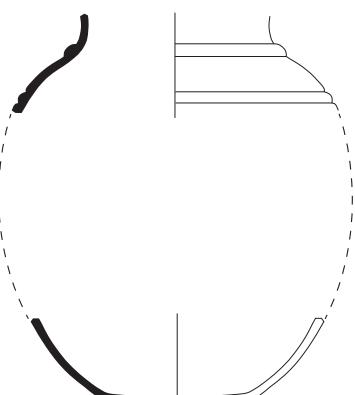
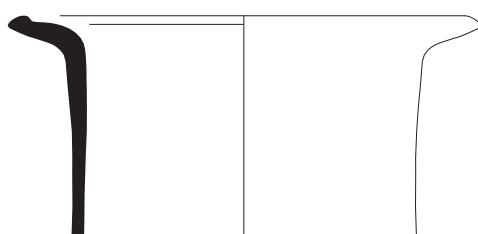
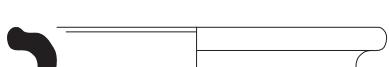
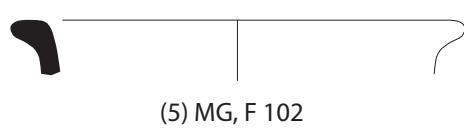
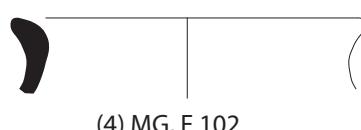
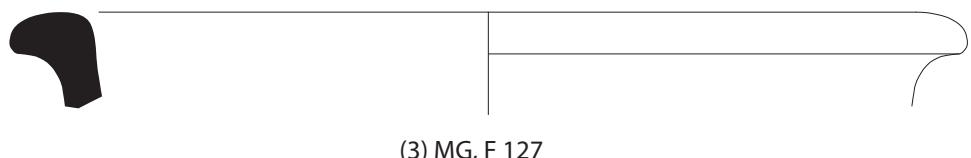
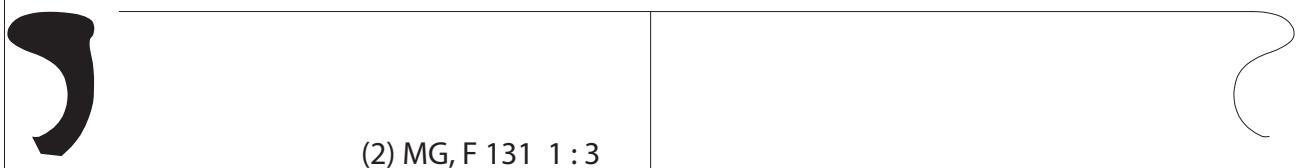
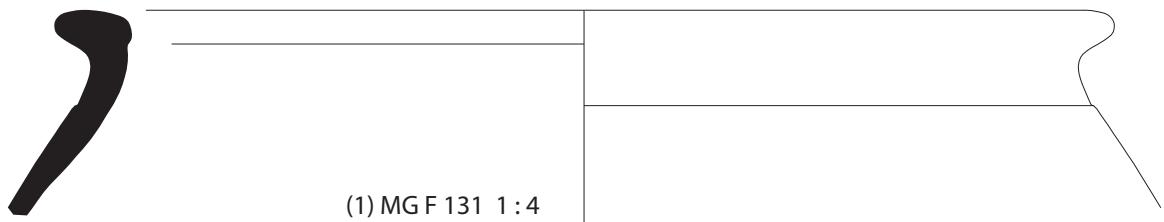
- 1) MG, pot de stockage à lèvre ovale F 131 ; gris foncé, brun ; quartz, mica
- 2) MG, pot de stockage à lèvre ovale F 131 ; gris foncé, brun ; quartz, mica
- 3) MG, pot de stockage à lèvre en méplat peu développée F 127 ; gris foncé, brun ; quartz, mica
- 4) MG, pot à cuire F 102 ; gris foncé, brun ; quartz, mica
- 5) MG, pot à cuire à lèvre triangulaire F 102 ; gris foncé, brun clair ; quartz, mica
- 6) MG, pot à cuire à ouverture large et lèvre arrondie F 102 ; gris foncé, brun ; quartz, mica
- 7) MG pot à cuire à lèvre triangulaire F 102 ; brun, gris foncé ; quartz, mica
- 8) TG pot à cuire à lèvre moulurée F 260 ; gris clair, brun, gris ; inclusions sombres, mica
- 9) TG, couvercle à bord complex F 292 ; gris foncé, brun, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 10) grise, cruche à col cylindrique large et bord débordant à lèvre en crochet (voir US 244/2 et 838/17) ; raté de cuisson ; gris, gris clair ; inclusions sombres, mica
- 11) grise, forme haute ovoïde, décor de baguette sur l'épaule F 401 ; brun clair, gris foncé ; mica
- 12) grise, épaule et pied de forme haute à baguettes sur l'épaule F 401 ; brun-gris, gris foncé ; mica

US 868-1, FO 20, phase 2B

1 : 3

0 5 cm

Planche 34



- 13) grise, épaule de vase à carène anguleuse à décor ondé F 423 ; gris clair, gris ; inclusions sombres, mica
- 14) grise, gobelet à bord concave Mayet III, à décor ondé F 426/427 ; brun-gris clair, gris ; inclusions sombres, mica
- 15) grise, vase à encolure peu développée F 401 ; gris, gris clair ; inclusions sombres, mica
- 16) grise, vase à col étroit F 401 ; brun, gris clair, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 17) grise, vase à encolure peu développée et lèvre éversée F 410 ; gris clair, gris ; inclusions sombres, mica
- 18) grise, forme haute à col étroit F 401 ; brun, gris clair, gris sombre ; inclusions sombres
- 19) grise, forme haute à col étroit F 401 ; brun clair, gris ; inclusions sombres
- 20) grise, forme haute à col large F 401 ; brun, gris foncé ; mica
- 21) grise, forme haute à col étroit et lèvre éversée F 401 ; gris, brun, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 22) grise, forme haute à col étroit F 401 ; brun-orange, gris foncé ; mica
- 23) grise, forme haute à col étroit, lèvre éversée F 401 ; brun-orange, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 24) grise, pichet tronconique F 419 ; brun, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 25) grise, col de pichet tronconique à décor moleté F 420 ; gris clair, gris ; inclusions sombres, mica (sans dessin)
- 26) grise, panse de gobelet à décor incisé continu de petits motifs ; gris ; inclusions sombres, mica (sans dessin)
- 27) grise, assiette imitation de Lamboglia 6 F 456 ; gris clair, gris ; mica
- 28) grise, bol hémisphérique à lèvre trinangulaire F 464 ; brun, gris foncé ; mica
- 29) grise, bol hémisphérique à lèvre triangulaire F 464 ; gris foncé, gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 30) grise, bol hémisphérique à lèvre triangulaire F 464 ; gris foncé, brun, gris foncé ; mica
- 31) grise, bol hémisphérique à lèvre triangulaire intérieure ; gris foncé, gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 32) grise, assiette à bord oblique F 467 ; brun, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 33) grise, assiette à bord oblique F 467 ; brun-orange, gris foncé ; mica
- 34) grise, assiette à bord oblique F 467 ; gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 35) grise, assiette à bord oblique F 467 ; brun, gris clair, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 36) grise, assiette à bord oblique F 467 ; brun, gris clair, gris foncé ; inclusions sombres, mica

Planche 35

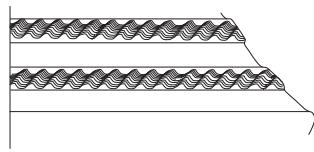
US 868-2, FO 20, phase 2B

1 : 3

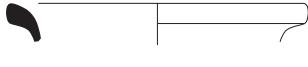
0 5 cm



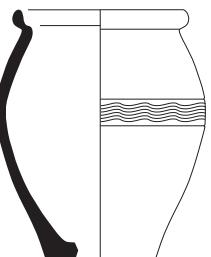
(13) grise, F 423



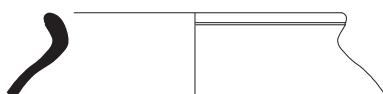
(15) grise, F 401



(16) grise, F 401



(14) grise, F 426/427



(17) grise, F 410



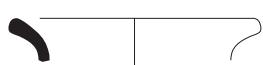
(18) grise, F 401



(19) grise, F 401



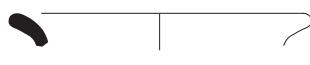
(20) grise, F 401



(21) grise, F 401



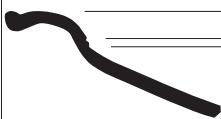
(22) grise, F 401



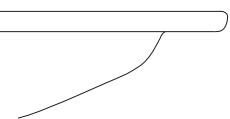
(23) grise, F 401



(24) grise, F 419



(27) grise, F 456



(28) grise, F 464



(29) grise, F 464



(30) grise, F 464



(31) grise, bol



(32) grise, F 467



(33) grise, F 467



(34) grise, F 467

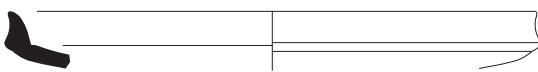


(35) grise, F 467

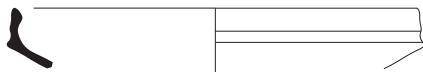


(36) grise, F 467

- 37) grise, assiette à bord vertical F 466 ; gris clair, gris ; inclusions sombres, mica
- 38) grise, jatte à bord rentrant à lèvre allongée F 468 ; gris, gris clair, gris ; inclusions sombres, mica
- 39) grise, jatte à bord rentrant à lèvre allongée F 468 ; gris clair, gris ; inclusions sombres, mica
- 40) grise, jatte à bord rentrant à lèvre allongée F 468 ; gris, brun, brun-gris ; inclusions sombres, mica
- 41) grise, jatte à bord rentrant à lèvre allongée F 468 ; brun, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 42) grise, jatte à bord rentrant à lèvre allongée F 468 ; brun, gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 43) grise, jatte à bord rentrant à lèvre allongée F 468 ; gris, brun, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 44) grise, jatte carenée à bord en gouttière F 472 ; gris, brun, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 45) grise, jatte carenée à bord en gouttière F 472 ; gris, brun, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 46) grise, jatte carenée à bord en gouttière F 472 ; gris, brun, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 47) grise, jatte carenée à bord en gouttière F 472 ; brun-orange, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 48) grise, jatte carenée à bord en gouttière F 472 ; gris, brun, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 49) grise, jatte carenée à bord en gouttière F 472 ; gris, gris clair ; inclusions sombres, mica
- 50) grise, gobelet/jatte à col cylindrique mouluré F 613 ; brun clair, gris ; inclusions sombres, mica
- 51) grise, panse de passoir/faissaille F 478/490 ; brun, gris clair, gris foncé ; mica (sans dessin)
- 52) PC, cruche à col cylindrique bas F 605 ; brun clair, beige ; inclusions sombres, mica
- 53) PC, cruche à col cylindrique bas F 605 ; brun clair, beige ; inclusions sombres, mica
- 54) PC, cruche à col cylindrique F 604/605 ; brun clair, beige ; inclusions sombres, mica
- 55) PC, anse de cruche à trois sillons ; beige ; inclusions sombres, mica (sans dessin)
- 56) PC, anse de cruche à deux sillons ; brun clair ; inclusions sombres, mica
- 57) PC, gobelet PF à bord concave (Mayet III) F 426/427 ; brun-orange clair ; mica
- 58) PC, gobelet PF à bord droit (Mayet II) F 433 ; brun clair ; inclusions sombres, mica
- 59) PC, tonneau globulaire à lèvre peu développée F 440 ; gris, brun-orange ; inclusions sombres, mica
- 60) PC, tonneau globulaire à bord droit F 440 ; brun clair ; inclusions sombres, mica
- 61) PC, couvercle à bord complex F 292 ; gris, orange ; inclusions sombres, mica
- 62) PC, jatte carenée à bord arrondi, col micacé F 654 ; brun-orange ; inclusions sombres, mica
- 63) PC, jatte carenée à bord arrondi, col micacé et décor moleté F 654 ; gris, brun-orange ; inclusions sombres, mica
- 64) PC, jatte carenée à bord arrondi, col micacé F 654 ; gris, brun-orange ; inclusions sombres, mica



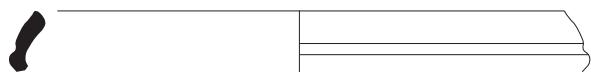
(37) grise, F 466



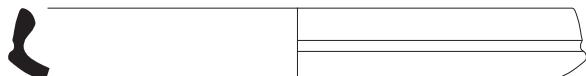
(38) grise, F 468



(39) grise, F 468



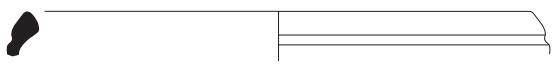
(40) grise, F 468



(41) grise, F 468



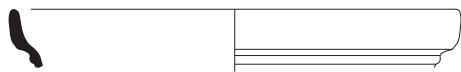
(42) grise, F 468



(43) grise, F 468



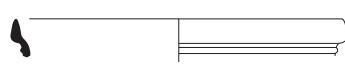
(44) grise, F 472



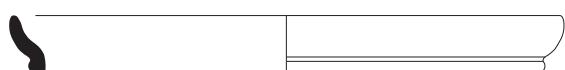
(45) grise, F 472



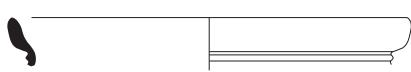
(46) grise, F 472



(47) grise, F 472



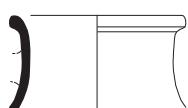
(48) grise, F 472



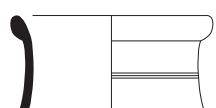
(49) grise, F 472



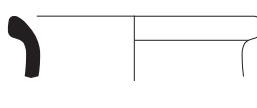
(50) grise, F 613



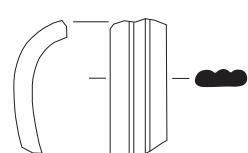
(52) PC, F 605



(53) PC, F 605



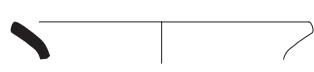
(54) PC, F 604/605



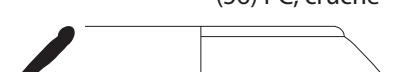
(56) PC, cruche



(57) PC, F 426/427



(58) PC, F 433



(59) PC, F 440



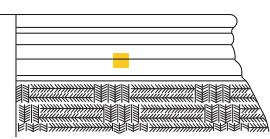
(60) PC, F 440



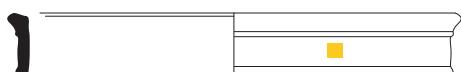
(61) PC, F 292



(62) PC micas, F 652



(63) PC micas, F 652



(64) PC micas, F 652

US 868-4

- 65) PC, couvercle (?) micacé à l'extérieur ; brun clair, mica
- 66) ER, gobelet globulaire (Trescartes pl 234-2) ; brun-orange, engobe rouge ; inclusions sombres, mica
- 67) ER, coupe à paroi oblique, rectiligne (imitation SIG-IT 7) ; brun-orange, engobe rouge ; mica
- 68) ER, assiette apode à bord arrondi F 755 ; brun-orange, engobe rouge ; inclusions sombres, mica
- 69) ER, assiette apode à lèvre triangulaire ; brun clair, engobe rouge ; mica
- 70) PC importation ? Pied plat rainuré de forme ouverte ; gris, brun-orange clair

US 867

- 1) TG, couvercle à lèvre moulurée ; brun-orange ; inclusions sombres, mica

Planche 37

US 868-4, FO 20, phase 2B

1 : 3



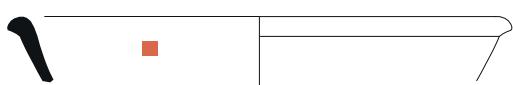
(65) PC, couvercle



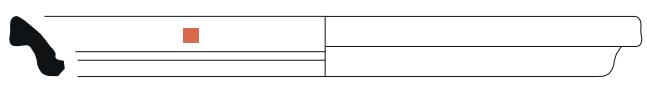
(66) ER, gobelet



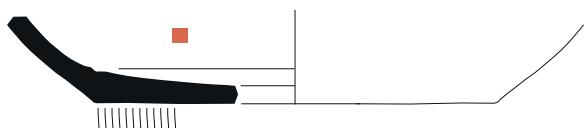
(67) ER, imit. SIG-IT 7



(68) ER, F 755



(69) ER, assiette apode



(70) importation ?



Camp A ? Coupe à anse 49B

US 867, fossé CN 61, phase 2b

1 : 3



(1) TG, couvercle

US 869-1

- 1) MG, pot de stockage à lèvre en méplat large F 129 ; gris foncé, brun ; quartz, mica
- 2) MG, pot de stockage à lèvre à méplat sommital F 128 ; gris foncé, brun ; quartz, mica
- 3) MG, pot de stockage à lèvre à méplat sommital F 128 ; gris foncé, brun ; quartz, mica
- 4) MG, pot de stockage à lèvre arrondie F 126 ; gris foncé, brun ; quartz, mica
- 5) MG, pot à cuire F 102 ; gris foncé, brun, quartz, mica
- 6) MG, pot à cuire F 102 ; gris foncé ; quartz, mica
- 7) grise, forme haute à col étroit F 401 ; gris clair, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 8) grise, forme haute à col étroit F 401 ; brun-orange, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 9) grise, forme haute F 401 ; gris, gris foncé ; inclusions sombres
- 10) grise, assiette imitation Lamboglia 6 F 456 ; brun, gris clair, gris foncé ; mica
- 11) grise, assiette imitation Lamboglia 6 F 456 ; brun, gris foncé ; mica
- 12) grise, bol à lèvre triangulaire F 464 ; brun-gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 13) grise, assiette à bord oblique F 467 ; brun-gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 14) grise, assiette à bord oblique F 467 ; brun-gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 15) grise, jatte carenée à bord en gouttière F 472 ; brun, gris foncé ; mica
- 16) grise, jatte carenée à bord en gouttière F 472, ; gris, brun-gris ; inclusions sombres, mica
- 17) PC, cruche à col cylindrique et lèvre en amande F 605 ; brun clair, beige ; inclusions sombres
- 18) PC, anse de cruche à deux sillons ; brun-orange, brun clair ; inclusions sombres, mica

Planche 38



(1) MG, F 129

US 869-1, TR 26, phase 2B

1 : 3

0 5 cm



(2) MG, F 128



(3) MG, F 128



(4) MG, F 126



(5) MG, F 102



(6) MG, F 102



(7) grise, F 401



(8) grise, F 401



(9) grise, F 401



(10) grise, F 456



(11) grise, F 456



(12) grise, F 464



(13) grise, F 467



(14) grise, F 467



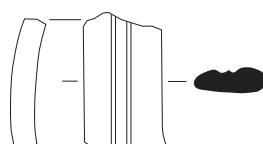
(15) grise, F 472



(16) grise, F 472



(17) grise, F 605



(18) grise, cruche

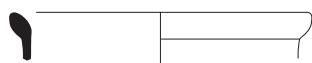
- 19) PC, cruche à col cylindrique et lèvre en amande ? ; orange ; mica
- 20) PC, gobelet à col cylindrique rainuré F 613 ? gris foncé, brun-orange ; mica
- 21) PC, assiette apode à lèvre arrondie F 479 ; brun clair ; inclusions sombres, mica
- 22) PC, assiette apode à lèvre en amande F 479 ; gris, brun-orange ; inclusions sombres, mica
- 23) EB, cruche à lèvre concave ; brun clair, engobe blanc
- 24) ER, assiette à bord oblique F 758 ; brun-orange, engobe rouge ; mica
- 25) ER, jatte carenée à bord en gouttière F 751 ; gris foncé, brun-orange, engobe rouge ; mica
- 26) ER, bol ovoïde à bord continu F 757 ; brun-orange, engobe rouge ; mica

Planche 39

US 869-2, TR 26, phase 2B

1 : 3

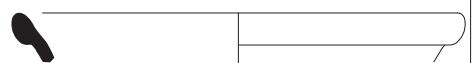
0 5 cm



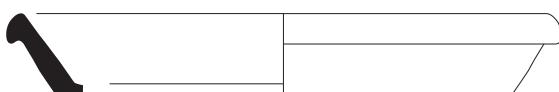
(19) PC, cruche ?



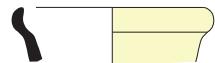
(20) PC, gobelet F 613 ?



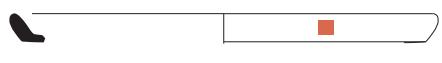
(21) PC, F 479



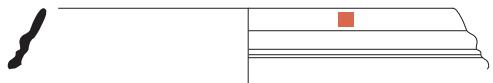
(22) PC, F 479



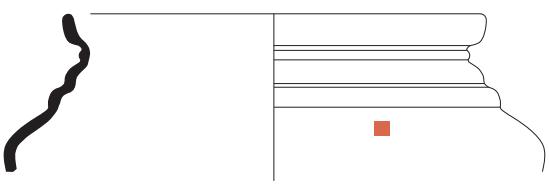
(23) EB, cruche



(24) ER, F 758



(26) ER, F 757



(25) ER, F 751

- 1) MG, pot de stockage à bord éversé et lèvre épaisse F 120; gris foncé, brun ; quartz, mica
- 2) MG, couvercle à bord plat F 290 ; brun ; quartz, mica
- 3) grise, forme haute à col étroit, baguette F 401 ; orange, gris foncé ; mica
- 4) grise, forme haute à col étroit F 401 ; grise, brun, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 5) grise, forme haute à col étroit F 401 ; brun, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 6) grise, forme haute à col étroit F 401 ; gris, brun, gris ; inclusions sombres, mica
- 7) grise, forme haute à encolure peu développée F 417 ; brun-gris, gris ; inclusions sombres, mica
- 8) grise, anse de pichet tronconique F 419 ; brun-orange, gris clair, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 9) grise, assiette à bord oblique F 467 ; gris, brun, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 10) grise, assiette à bord oblique F 467 ; gris foncé, gris clair, gris foncé ; mica
- 11) grise, assiette à bord oblique F 467 ; gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 12) grise, assiette à bord oblique F 467 ; gris, brun-gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 13) grise, assiette à bord oblique F 467 ; gris, brun, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 14) grise, jatte à bord rentrant à lèvre allongée F 468 ; brun-gris, gris foncé ; mica
- 15) grise, jatte à bord rentrant à lèvre allongée F 468 ; brun, gris clair, gris foncé ; mica
- 16) grise, jatte carenée à bord en gouttière F 472 ; gris foncé, brun, gris foncé ; mica
- 17) PC, cruche à lèvre concave ; beige ; inclusions sombres, mica
- 18) PC, cruche à lèvre en amande F 605 ; beige-orange, beige ; inclusions sombres, mica
- 19) PC, jatte à bord arrondi F 652 ; brun-orange ; inclusions sombres, mica
- 20) PC, panse de gobelet PF, décor à bandes de lunettes et épines obliques ; gris foncé, brun clair ; inclusions sombres, mica
- 21) PC, panse de gobelet PF, décor linéaire de petites incisions ; gris, brun clair ; inclusions sombres, mica
- 22) PC, panse de gobelet PF, décor à incisions horizontales ; brun clair
- 23) EB, cruche à lèvre en bandeau haut incliné F 704; brun-orange, engobe blanc ; mica
- 24) ER, jatte carenée à bord en gouttière F 751 ; brun, engobe rouge ; inclusions sombres, mica
- 25) ER, assiette apode à bord triangulaire F 753 ; gris foncé, brun, engobe rouge ; mica (recollage US 882-7)
- 25) ER, assiette apode à bord en amande F 753 ; brun-orange, engobe rouge ; inclusions sombres, mica
- 26) ER, assiette apode à lèvre triangulaire ; brun clair, engobe rouge ; mica

US 872, TR 26, phase 2B

1 : 3

0 5 cm

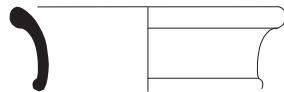
Planche 40



(1) MG, F 120



(2) MG, F 290



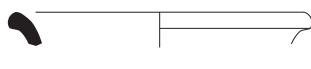
(3) grise, F 401



(4) grise, F 401



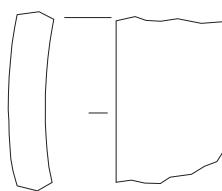
(5) grise, F 401



(6) grise, F 401



(7) grise, F 417



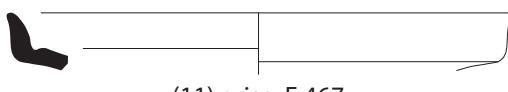
(8) grise, F 419



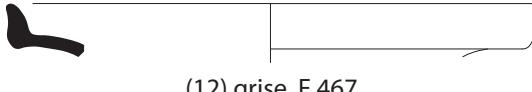
(9) grise, F 467



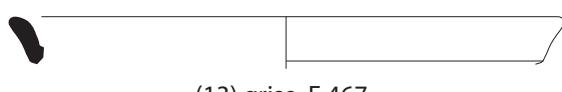
(10) grise, F 467



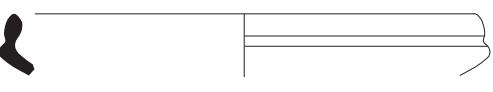
(11) grise, F 467



(12) grise, F 467



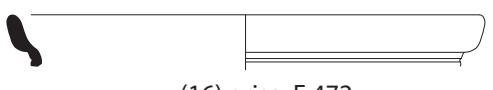
(13) grise, F 467



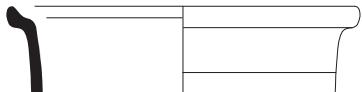
(14) grise, F 468



(15) grise, F 468



(16) grise, F 472



(17) PC, cruche

(18) PC, F 605



(19) PC, F 652



(20) PC, gobelet



(21) PC, gobelet



(22) PC, gobelet



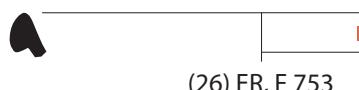
(23) EB, F 704



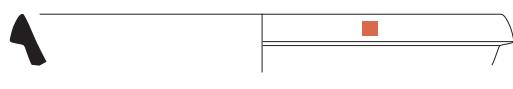
(24) ER, F 751



(25) ER, F 753



(26) ER, F 753



(27) ER, assiette apode

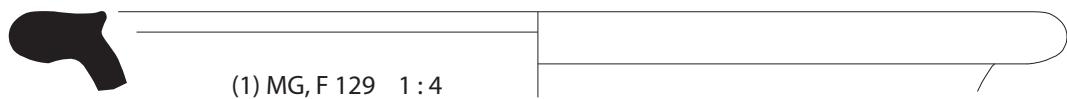
US 873

- 1) MG, pot de stockage à méplat large F 129 ; gris, brun ; quartz, mica
- 2) TG, pot à cuire F 201 ; brun ; quartz, mica
- 3) grise, forme haute à col étroit F 401 ; brun, gris foncé ; mica
- 4) grise, forme haute à encolure peu développée F 410 ; brun, gris foncé ; mica
- 5) grise, forme haute à ouverture large F 401 ; brun, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 6) grise, jatte carenée à bord en gouttière F 472 ; gris, gris clair ; inclusions sombres, mica
- 7) grise, jatte carenée à bord en gouttière F 472 ; brun-orange, gris ; inclusions sombres
- 8) grise, jatte carenée à bord arrondi F 473 ; brun-orange, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 9) grise, jatte carenée à bord arrondi F 473 ; gris foncé, gris, gris foncé ; inclusions sombres
- 10) PC, cruche à col cylindrique et bord en amande F 605 ; beige ; inclusions sombres, mica
- 11) PC, cruche à col cylindrique et bord en amande F 605 ; beige ; inclusions sombres, mica
- 12) PC, cruche à col cylindrique et bord en amande F 605 ; beige ; inclusions sombres, mica
- 13) PC, anse de cruche à deux sillons ; brun clair ; mica
- 14) PC, anse de cruche à trois sillons ; gris, brun clair
- 15) PC, gobelet PF à bord concave ; brun clair ; mica
- 16) PC, panse de gobelet PF, décor à incisions obliques ; brun clair, mica (sans dessin)
- 17) PC, panse de gobelet pf, décor à incisions ; brun clair
- 18) EB, cruche à col étroit, bord épaisse et strié ; brun-orange clair , engobe blanc; inclusions sombres
- 19) EB, cruche à col cylindrique ; gris, brun clair, engobe blanc ; inclusions sombres, mica
- 20) ER, panse de gobelet PF à incisions obliques ; brun clair, engobe rouge (sans dessin)

Planche 41

US 873, derrière MR 33, sur DR 64, phase 2B

1 : 3



(2) TG, F 201

(3) grise, F 401

(4) grise, F 410

(5) grise, F 401

(6) grise, F 472

(7) grise, F 472

(8) grise, F 473

(9) grise, F 473

(10) PC, F 605

(11) PC, F 605

(12) PC, F 605

(13) PC, cruche

(14) PC, cruche

(15) PC, gobelet PF

(17) gobelet PF

(18) EB, cruche

(19) EB, cruche

US 875

- 1) grise, cruche à goulot étroit ; brun, gris foncé ; mica
- 2) grise, gobelet PF à bord concave F 426 ; orange, gris ; inclusions sombres
- 3) grise, bol hémisphérique à brod triangulaire F 464 ; gris foncé, gris ; inclusions sombres, mica
- 4) grise, assiette à bord oblique F 467 ; gris foncé, gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 5) grise, assiette à bord oblique F 467 ; gris foncé, gris, gris foncé ; mica
- 6) grise, jatte à bord rentrant à lèvre allongée F 469 ; gris foncé, brun, gris foncé
- 7) grise, jatte carenée à bord en gouttière F 472 ; gris foncé ; mica
- 8) grise, jatte carenée à bord en gouttière F 472 ; gris foncé ; mica
- 9) grise, jatte carenée à bord en gouttière F 472 ; gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 10) PC, cruche à col cylindrique à bord en amande F 605 ; beige ; inclusions sombres, mica
- 11) PC, assiette à bord oblique F 467 ; brun clair ; inclusions sombres, mica
- 12) PC, jatte carenée à bord en gouttière F 472 ; brun-orange ; inclusions sombres, mica
- 13) ER, assiette apode à bord en amande F 753 ; gris, brun-orange, rngobe rouge ; mica

Planche 42

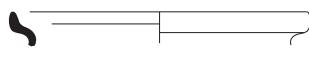
US 875, dégagement FO 20, phase 2B

1 : 3

0 5 cm



(1) grise, cruche



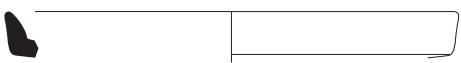
(2) grise, F 426



(3) grise, F 464



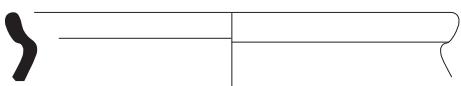
(4) grise, F 467



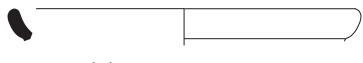
(5) grise, F 464



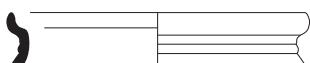
(6) grise, F 469



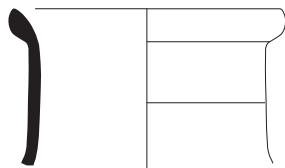
(7) grise, F 472



(8) grise, F 472

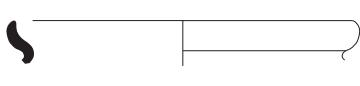


(9) grise, F 472

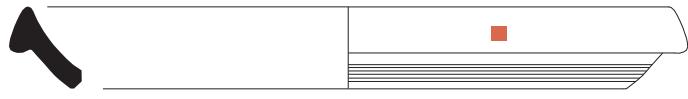


(10) PC, F 605

(11) PC, F 467



(12), PC, F 472



(13) ER, F 753

US 878

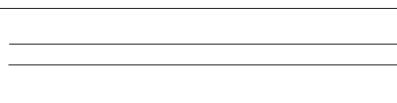
- 1) MG, pot de stockage à lèvre à section ovale F 131 ; gris foncé, brun ; quartz, mica
- 2) TG, pot à cuire mouluré F 260 ; brun ; quartz, mica
- 3) grise, pichet tronconique à décor moleté F 420 ; brun, gris, gris foncé ; inclusions sombres
- 4) grise, pichet tronconique F 419 ; brun, gris ; inclusions sombres, mica
- 5) grise, forme haute à bord éversé F 401 ; brun, gris ; inclusions sombres, mica
- 6) grise, forme haute à encolure peu développée F 416 ; brun-gris, gris ; inclusions sombres, mica
- 7) grise, jatte à bord rentrant à lèvre allongée F 468 ; gris clair, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 8) grise, jatte carenée à bord arrondi F 473 ; brun, gris foncé ; mica
- 9) PC, couvercle à bord continu F 291 ; gris, brun-orange ; inclusions sombres, mica
- 10) EB, cruche à col cylindrique ; brun-orange, engobe blanc ; inclusions sombres, mica
- 11) EB, anse de cruche à trois sillons ; gris, brun clair, engobe blanc ; inclusions sombres

Planche 43

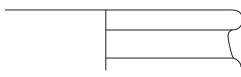
US 878, derrière MR 33, phase 2B

1 : 3

0 5 cm



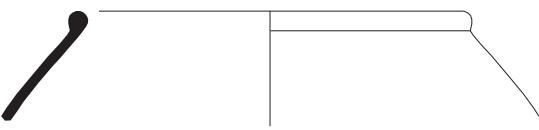
(1) MG, F 131 1 : 4



(2) TG, F 260

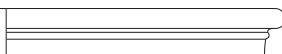
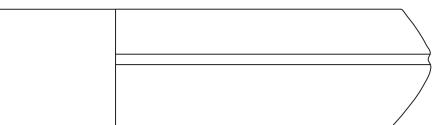
(3) grise, F 420

(4) grise, F 419



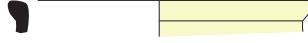
(5) grise, F 401

(6) grise, F 416



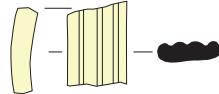
(7) grise, F 468

(8) grise, F 473



(9) PC, F 291

(10) EB, cruche



US 882

- 1) grise, forme haute à col étroit F 401 ; gris ; inclusions sombres, mica
- 2) grise, forme haute F 401 ; gris foncé, gris ; inclusions sombres, mica
- 3) grise, forme haute F 401 ; brun, gris ; inclusions sombres, mica
- 4) grise, pied cintré de forma haute F 401 ; gris, gris clair ; inclusions sombres, mica
- 5) grise, assiette à bord vertical F 466 ; brun, gris clair, gris foncé
- 6) grise, assiette à bord vertical F 466 ; gris, gris foncé ; inclusions sombres
- 7) ER, assiette apode à lèvre triangulaire F 753 ; brun-orange, engobe rouge ; inclusions sombres, mica (recollage US 872-25)

US 884

- 1) grise, forme haute à lèvre éversée F 401 ; brun, gris foncé ; mica
- 2) grise, cruche à col cylindrique F 605 ; gris foncé; mica
- 3) PC, cruche à col cylindrique F 605 ; beige-orange clair ; inclusions sombres, mica

Planche 44

US 882, TR 26, phase 2B

1 : 3

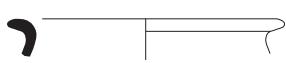
0 5 cm



(1) grise, F 401



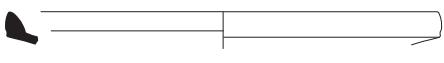
(2) grise, F 401



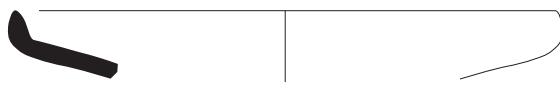
(3) grise, F 401



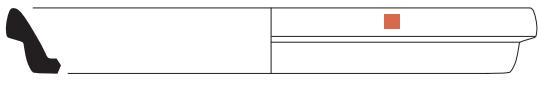
(4) grise, F 401



(5) grise, F 466



(6) grise, F 466



(7) ER, F 753

—

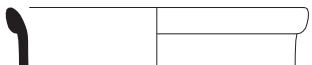
US 884, derrière MR 33, phase 2B

1 : 3

0 5 cm



(1) grise, F 401



(2) grise, F 605



(3) PC, F 605

US 889

- 1) MG, pot à cuire F 102 ; gris foncé, brun ; quartz, mica
- 2) grise, forme haute à bord éversé F 401 ; gris, gris foncé ; mica
- 3) grise, forma haute F 401 ; gris clair, brun, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 4) grise, pichet tronconique F 419 ; gris clair, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 5) grise, pichet tronconique F 419 ; brun, gris clair, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 6) grise, assiette à bord oblique F 467 ; gris foncé, brun, gris foncé ; mica
- 7) grise, jatte à bord rentrant à lèvre allongée F 468 ; brun, gris foncé ; mica
- 8) EB, cruche à goulot étroit ; brun clair, engobe blanc ; inclusions sombres
- 9) EB, cruche à col cylindrique à bord en amande F 605 ; gris foncé, gris clair, brun clair, engome blanc ; inclusions sombres, mica
- 10) EB, cruche à bord massif ; brun-orange, engobe blanc ; inclusions sombres
- 11) ER, assiette apode à bord triangulaire F 753 ; brun, engobe rouge ; mica (recollages US 872 et 882)

Planche 45

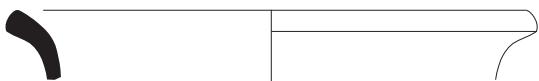
US 889, TR 26 , phase 2b

1 : 3

0 5 cm



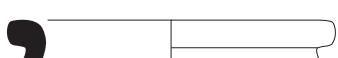
(1) MG, F 102



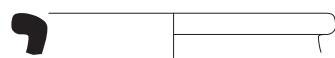
(2) grise, F 401



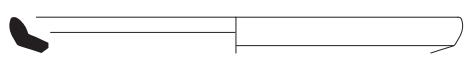
(3) grise, F 401



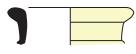
(4) grise, F 419



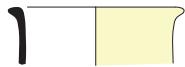
(5) grise, F 419



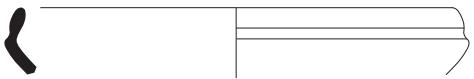
(6) grise, F 467



(8) EB, cruche



(9) EB, F 605



(10) EB, cruche

US 806-1

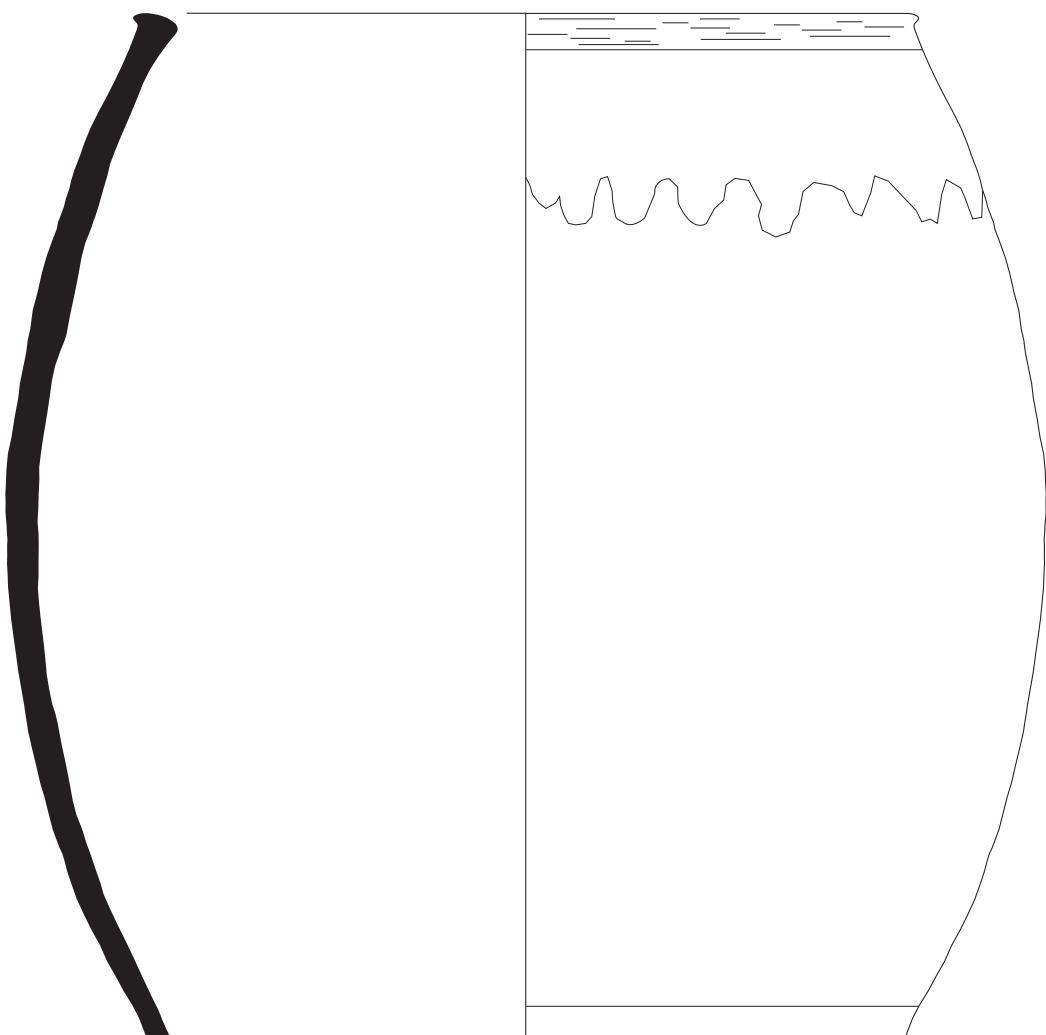
- 1) Four culinaire, en forme de tube. Lèvre en bec d'oiseau. Bord lissé. Brun-gris, brun-orange ; quartz, hématite (?).
- 2) Fragment de la plaque de fond du four. ? Charbons de bois en surface ; forme indéfinie.
- 3) MG, pot de stockage F 129 ; gris foncé, brun ; quartz, hématite (?)
- 4) MG, pot de stockage F 129 : gris foncé, brun ; quartz, mica
- 5) MG, pot de stockage F 131 ; gris foncé, brun ; quartz, mica

US 806-1, CN 45 ; phase 3

1 : 5 et 1 : 4

0 5 cm
0 5 cm

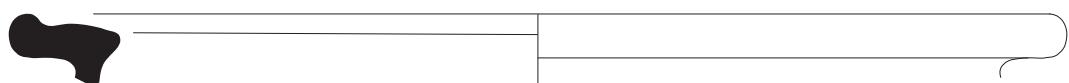
Planche 46



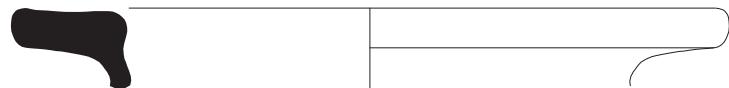
(1) MG, four culinaire 1 : 5



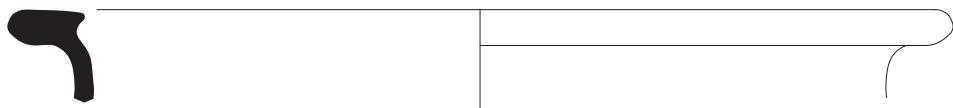
(2) MG, plaque 1 : 5



(3) MG, F 129 1 : 4



(4) MG, F 129



(5) MG, F 131

- 6) MG, pot de stockage F 128 ; gris foncé, brun ; quartz, hématite (?)
- 7) MG, pot de stockage F 129 ; gris foncé, brun ; quartz, mica
- 8) MG, pot de stockage F 129 ; gris foncé, brun ; quartz, mica
- 9) MG, pot de stockage F 127 ; gris foncé, brun-orange ; quartz, mica
- 10) MG, pot de stockage F 127 ; gris foncé, brun ; quartz, mica
- 11) MG, pot de stockage F 128 ; gris foncé, brun ; quartz, mica
- 12) MG, pot de stockage F 129 ; gris foncé, brun ; quartz, mica
- 13) MG, pot de stockage F 131 ; gris foncé, brun ; quartz, mica
- 14) MG, pot de stockage F 129 ; gris foncé, brun ; quartz, mica
- 15) MG, pot de stockage F 132 ; gris foncé, brun ; quartz, mica
- 16) MG, pot de stockage F 132 ; gris foncé, brun ; quartz, mica

Planche 47

(6) MG, F 128

US 806-2, CN 45 ; phase 3

1 : 4

0 5 cm

(7) MG, F 129

(8) MG, F 129

(9) MG, F 127

(10) MG, F 127

(11) MG, F 128

(12) MG, F 129

(13) MG, F 131

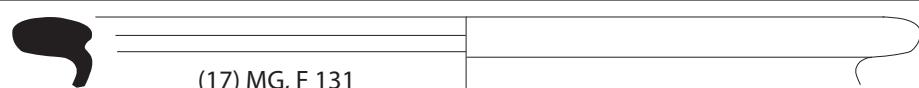
(14) MG, F 129

(15) MG, F 131

(16) MG, F 131

- 17) MG, pot de stockage F 131 ; gris foncé, brun ; quartz, mica
- 18) MG, pot de stockage F 131 ; gris foncé, brun ; quartz, mica
- 19) MG, pot de stockage F 132 ; gris foncé, brun ; quartz, mica
- 20) MG, pot de stockage à lèvre complexe F 135 (voir US 268/4) ; brun-orange ; quartz, mica
- 21) MG, jatte à bord rentrant mouluré F 154 ; gris foncé, brun-beige ; quartz, mica
- 22) TG, pot à cuire F 201 ; gris foncé ; quartz, mica
- 23) TG, pot à cuire F 201 ; gris foncé ; quartz, mica
- 24) TG, pot à cuire F 201 ; gris foncé, brun ; quartz, mica
- 25) TG, commune claire, pot à col cylindrique ; brun clair ; quartz, inclusions sombres, mica
- 26) TG, amphorette F 207 ; gris foncé, rouge-brun ; quartz, mica
- 27) TG, marmite tripode à collarette F 254 ; brun, gris foncé ; mica
- 28) grise, vase haut ovoïde à ouverture large F 409 ; gris , brun, gris ; inclusions sombres, mica
- 29) grise, vase à col souligné par une baguette F 405 ; gris ; inclusions sombres, mica
- 30) grise, vase à col souligné par une baguette F 405 ; gris ; inclusions sombres, mica
- 31) grise, vase à col souligné par une baguette F 405 ; brun, gris foncé ; mica
- 32) grise, pichet à col tronconique F 419 ; gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 33) grise, pichet à col tronconique F 419 ; gris clair, gris ; inclusions sombres, mica
- 34) grise, pichet à col tronconique F 419 ; gris, surface érodée ; inclusions sombres

Planche 48



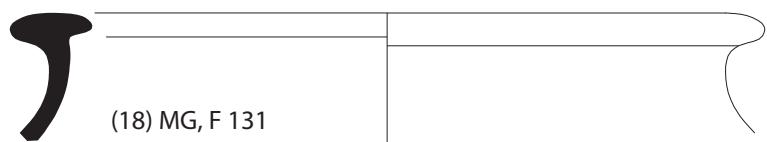
(17) MG, F 131

US 806-3, CN 45 ; phase 3

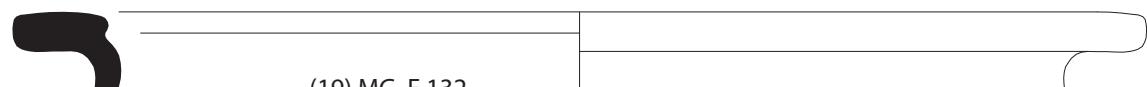
1 : 4



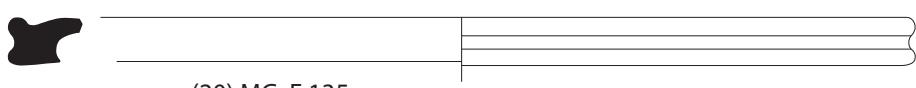
1 : 3



(18) MG, F 131



(19) MG, F 132

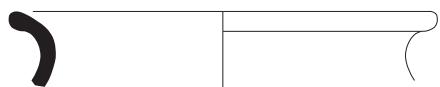


(20) MG, F 135

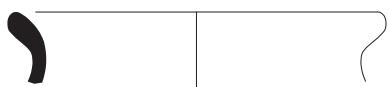


(21) MG, F 154

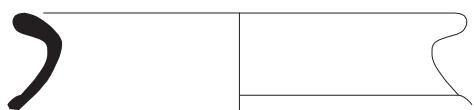
1 : 3



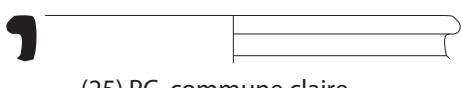
(22) TG, F 201



(23) TG, F 201



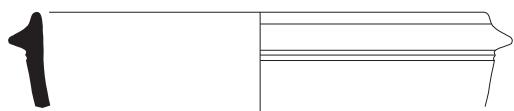
(24) TG, F 201



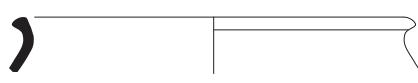
(25) PC, commune claire



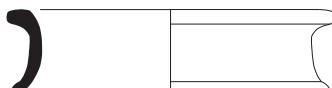
(26) TG, amphorette F 207



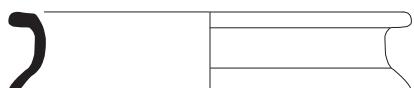
(27) TG, F 254



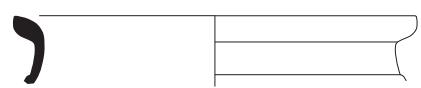
(28) grise, F 409



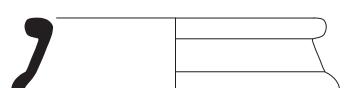
(29) grise, F 405



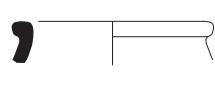
(30) grise, F 405



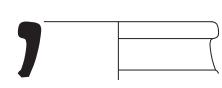
(31) grise, F 405



(32) grise, F 419



(33) grise, F 419



(34) grise, F 419

- 35) grise, anse de cruche ou de pichet ; gris, brun, gris foncé
- 36) grise, cruche à col cylindrique à bord en amande ; brun, gris, gris foncé ; mica
- 37) grise, assiette à bord vertical F 466 ; gris, brun-gris, surface érodée ; inclusions sombres, mica
- 38) grise, assiette à bord oblique F 467 ; brun, gris clair, gris foncé ; mica
- 39) grise, assiette à bord oblique F 467 ; gris, brun-gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 40) grise, assiette à bord oblique F 467 ; gris foncé, gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 41) grise, assiette à bord oblique F 467 ; gris foncé, brun, gris foncé ; mica
- 42) grise, jatte à bord rentrant à lèvre allongée F 468 ; gris clair, gris ; inclusions sombres, mica
- 43) grise, jatte à bord vertical à lèvre allongée similaire F 468 ; brun clair, gris foncé ; mica
- 44) grise, jatte à bord vertical à lèvre allongée similaire F 468 ; brun, gris foncé ; mica
- 45) grise, jatte carenée à bord en gouttière F472 ; brun-orange, gris foncé ; mica
- 46) grise, jatte carenée à bord en gouttière F 472, décor moleté ; brun-orange, gris foncé ; mica
- 47) grise, jatte carenée à bord arrondie F 473 (?); gris, gris foncé ; mica
- 48) grise, jatte carenée à bord arrondie F 473 (?); brun, gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 49) grise, jatte carenée à bord arrondie F 473 (?); tesson brûlée ; inclusions sombres, mica
- 50) grise, jatte carenée à bord arrondie F 473 (?); brun, gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 51) grise, bol à lèvre épaisse F 458 ; brun, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 52) grise, bol à lèvre épaisse F 458 ; brun, gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 53) grise, bol à bord continue F 458 ; brun, gris foncé ; mica
- 54) grise, grand bol à lèvre arrondie F 474 ; brun clair, gris foncé ; mica
- 55) grise, bol à bord arrondi et panse moulurée F 480 ; brun-orange, gris, gris foncé ; mica
- 56) grise, couvercle à bord complex F 292 ; gris

Planche 49

(35) grise, pichet/cruche



(36) grise, cruche



US 806-4, CN 45 ; phase 3

1 : 3



(37) grise, F 466



(38) grise, F 467



(40) grise, F 467



(42) grise, F 468



(39) grise, F 467



(41) grise, F 467



(43) grise, F 468



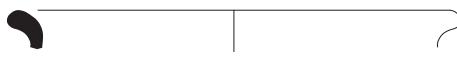
(44) grise, F 468



(45) grise, F 472



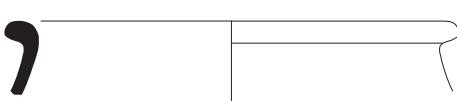
(47) grise, F 473 ?



(48) grise, F 473 ?



(49) grise, F 473 ?



(50) grise, F 473 ?



(53) grise, F 458



(54) grise, F 474



(51) grise, F 458



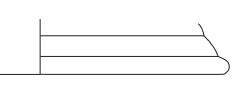
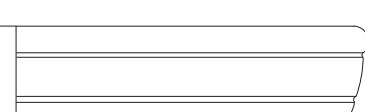
(55) grise, F 480



(52) grise, F 458



(56) grise, F 292



- 56) grise, couvercle à bord complex F 292 ; gris
- 57) grise, assiette apode complète à bord en amande F 479 ; gris foncé, gris-brun, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 58) grise, assiette apode à bord en amande F 479 ; brun clair, gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 59) grise, assiette apode à bord en amande F 479 ; tesson brûlé ; inclusions sombres
- 60) grise, assiette apode à bord en amande F 479 ; gris foncé ; gris ; gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 61) grise, assiette apode à bord en amande F 479 ; grise, orange grise ; inclusions sombres, mica
- 62) grise, assiette apode à bord en amande F 479 ; brun, gris sombre ; mica
- 63) grise, assiette apode à bord en amande F 479 ; gris sombre, gris, gris sombre ; inclusions sombres, mica
- 64) grise, assiette apode à bord en amande F 479 ; brun-orange, gris, gris sombre ; inclusions sombres, mica
- 65) grise, assiette apode à bord en amande F 479 ; gris clair, gris ; inclusions sombres, gris
- 66) grise, assiette apode à bord en amande F 479 ; gris sombre, brun, gris sombre
- 67) grise, assiette apode à bord droit F 492 ; gris clair, gris sombre
- 68) PC, cruche à col cylindrique ; brun clair ; mica
- 69) PC, cruche à col cylindrique ; brun clair ; inclusions sombres, mica
- 70) PC, gobelet imitation PF Mayet II, F 433 ; brun clair ; inclusions sombres, mica
- 71) PC, gobelet imitation PF Mayet II, F 433 ; brun-orange clair ; inclusions sombres, mica
- 72) PC, gobelet imitation PF Mayet II, F 433 ; brun clair ; inclusions sombres, mica
- 73) PC, gobelet imitation PF Mayet III, F 428/429 ; beige, brun clair ; inclusions sombres, mica
- 74) PC, gobelet imitation PF Mayet III, F 428/429 ; brun clair ; inclusions sombres, mica
- 75) PC, gobelet imitation PF Mayet III, F 428/429 ; brun clair ; inclusions sombres, mica
- 76) PC, gobelet imitation PF Mayet III, F 428/429 ; brun clair ; inclusions sombres, mica
- 77) PC, épaule de gobelet imitation PF F 429, décor moleté ; brun clair ; inclusions sombres, mica
- 78) PC, panse de gobelet imitation PF, décor à grandes épines et à incisions ; brun clair ; inclusions sombres
- 79) PC, panse de gobelet à décor à lunettes incisées ; brun clair ; inclusions sombres, mica
- 80) PC, épaule de gobelet imitation PF, décor à petites incisions (sans dessin)
- 81) PC, panse de gobelet imitation PF, décor à incisions verticales ; mica (sans dessin)
- 82) PC, bol à bord arrondi et panse mouluré F 480 ; orange ; inclusions sombres, mica
- 83) PC mica, jatte à bord éversé F 651 ; gris, orange, engobe mica doré

Planche 50

US 806-5, CN 45 ; phase 3

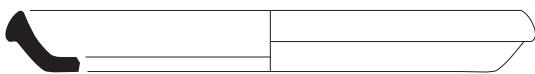
1 : 3



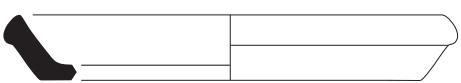
(57) grise, F 479



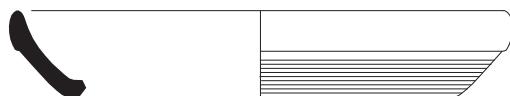
(58) grise, F 479



(59) grise, F 479



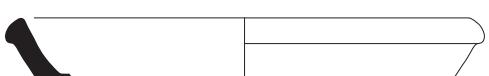
(60) grise, F 479



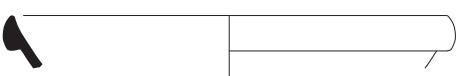
(61) grise, F 479



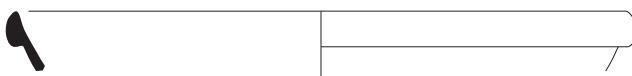
(62) grise, F 479



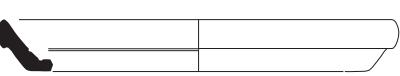
(63) grise, F 479



(64) grise, F 479



(65) grise, F 479



(66) grise, F 479



(67) grise, F 492



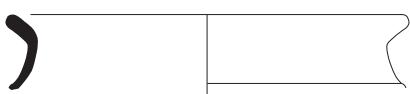
(68) PC, cruche



(69) PC, cruche



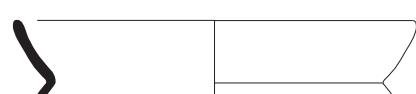
(70) PC, F 433



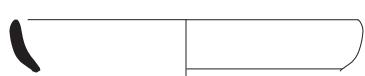
(71) PC, F 433



(72) PC, F 433



(73) PC, F 428/429



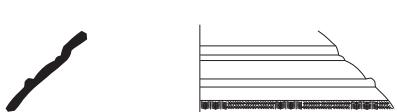
(74) PC, F 428/429



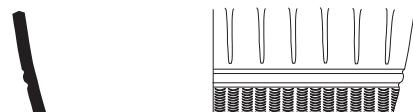
(75) PC, F 428/429



(76) PC, F 428/429



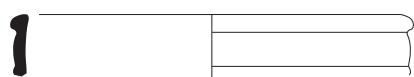
(77) PC, F 429



(78) PC, gobelet



(79) PC, gobelet



(82) PC, F 480

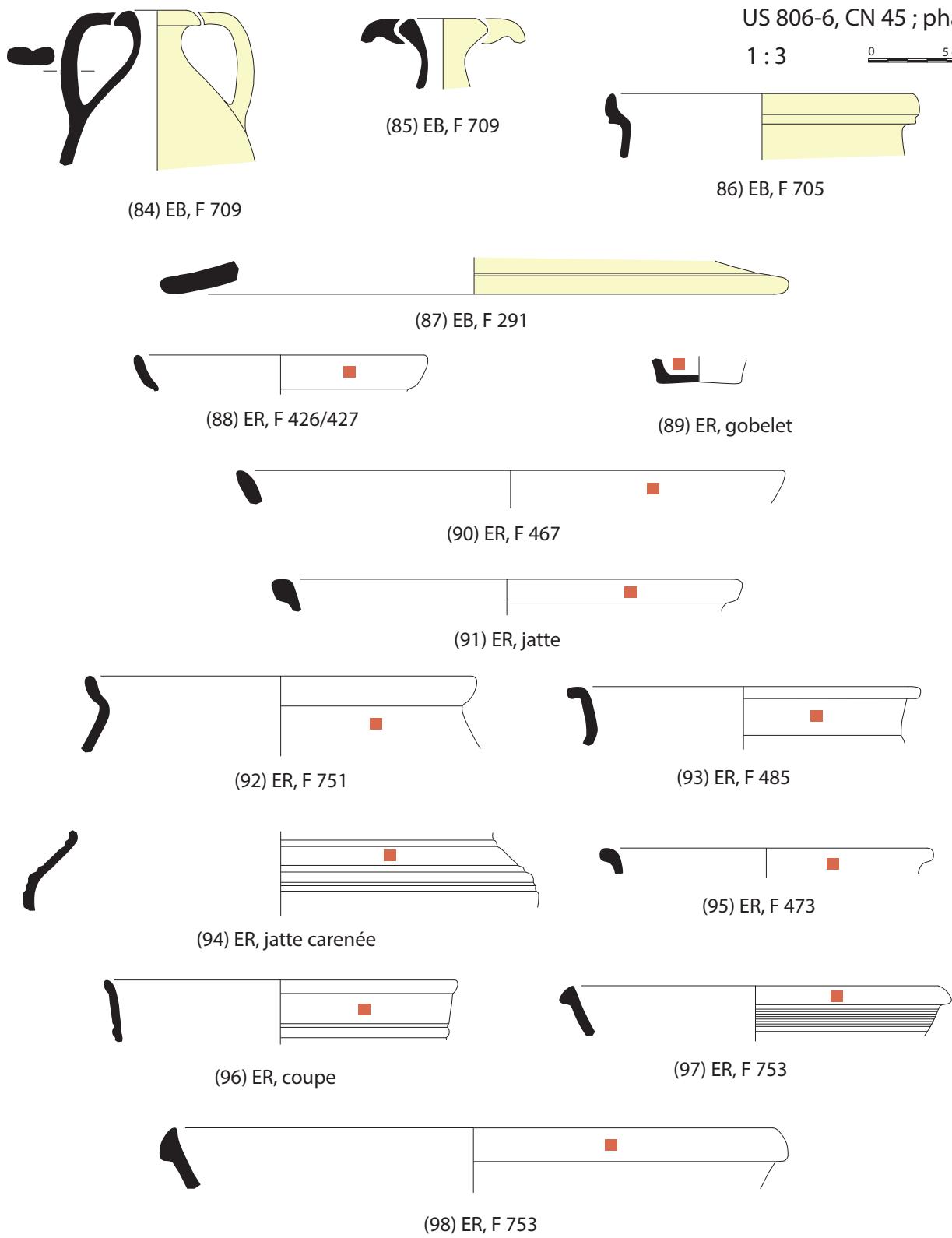


(83) PC mica, jatte

US 806-6

- 84) EB, cruche à goulot étroit et deux anses F 709 ; gris foncé, brun clair, engobe blanc ; inclusions sombres, mica
- 85) EB, cruche à goulot étroit et deux anses F 709 ; tesson cramé, engobe blanc ; inclusions sombres, mica
- 86) EB, cruche à lèvre éversée triangulaire F 705 ; gris, brun clair, engobe blanc ; inclusions sombres, mica
- 87) EB, couvercle à bord continu F 291 ; brun ; inclusions sombres
- 88) ER, gobelet imitation PF Mayet III, F 426/427 ; brun, engobe rouge ; mica
- 89) ER, fond plat de gobelet imitation PF ; brun clair ; inclusions sombres, mica ; restes d'engobe à l'intérieur
- 90) ER, assiette à bord oblique F 467 ; brun, engobe rouge
- 91) ER, jatte à bord angouleux ; brun-orange ; inclusions sombres, mica
- 92) ER, jatte carenée à bord en gouttière F 751 ; brun, engobe rouge ; inclusions sombres
- 93) ER, jatte biconique F 485 ; brun, engobe rouge ; inclusions sombres, mica
- 94) ER, panse de jatte carenée moulurée ; gris foncé, brun, engobe rouge ; inclusions sombres, mica
- 95) ER, jatte carenée à bord arrondi F 473 ; gris foncé, brun, engobe rouge
- 96) ER, coupe à paroi oblique moulurée ; brun, engobe rouge ; inclusions sombres, mica
- 97) ER, assiette apode à bord en amande F 753 ; gris, brun clair, engobe rouge ; inclusions sombres
- 98) ER, assiette apode à bord en amande F 753 ; gris, brun-orange, engobe rouge ; inclusions sombres, mica
- 99) tesson de porcelaine moderne (sans dessin)

Planche 51



US 815

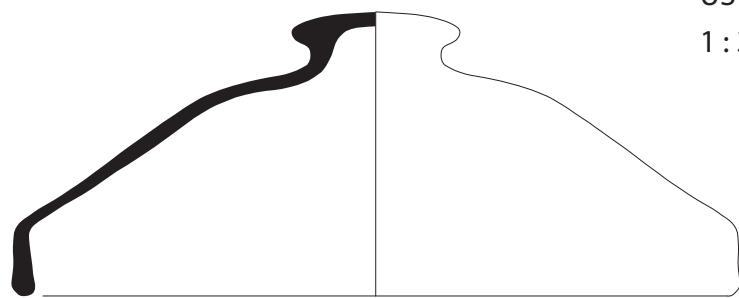
- 1) grise, couvercle à pommeau ; gris , gris foncé ; mica (voir Tréscarte pl. 144)
- 2) grise (?), assiette apode à lèvre en amande F 479 ; tesson brûlé ; mica
- 3) angle de plaque de foyer mobile avec égout ; brun clair ; quartz, mica

Planche 52

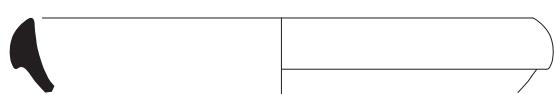
US 815, PT 71 ; phase 3

1 : 3 et 1 : 4

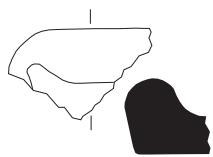
0 5 cm



(1) grise, couvercle F 291



(2) grise, F 479

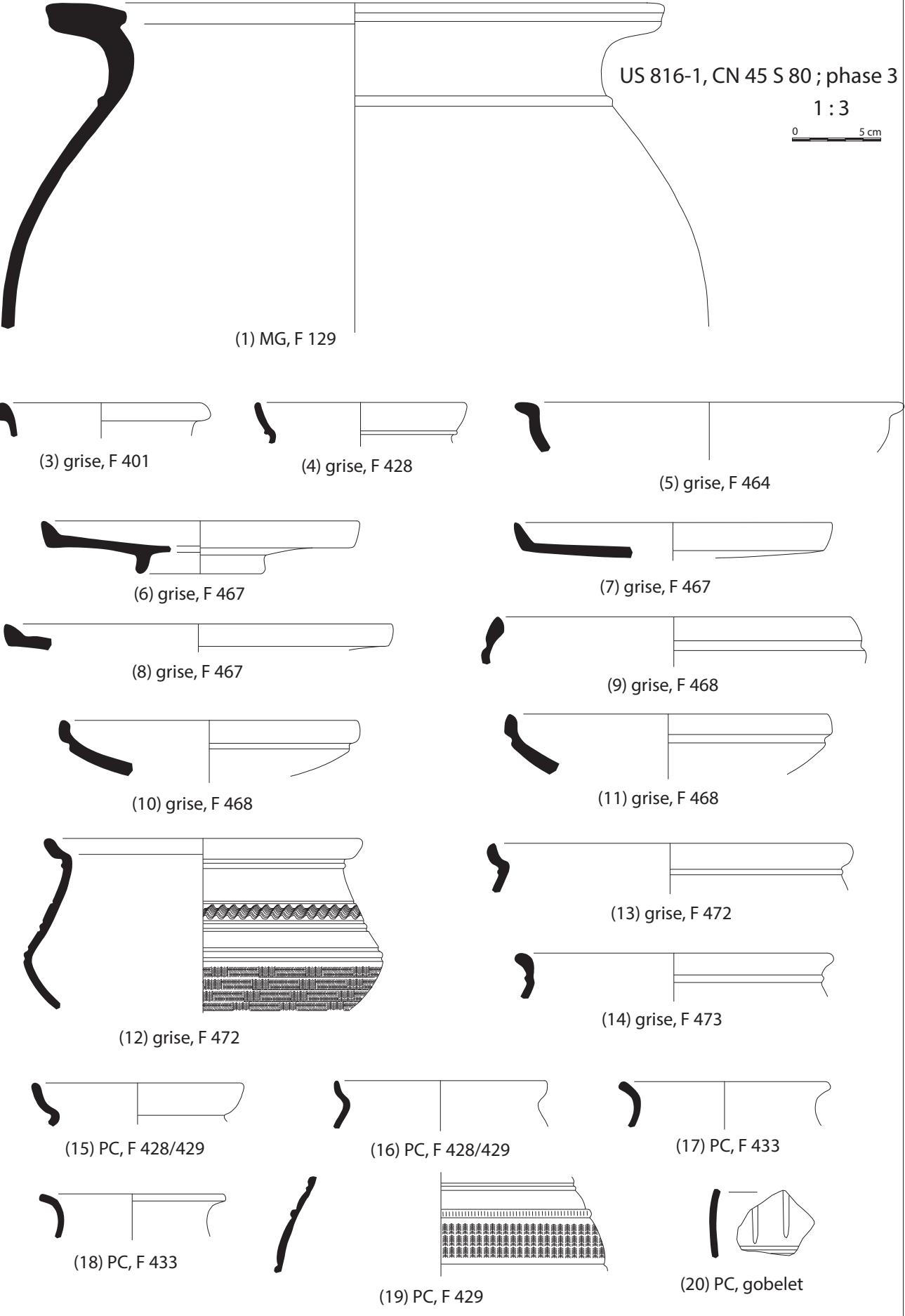


(3) foyer mobile 1 : 4

US 816-1

- 1) MG, pot de stockage à méplat large F 129 ; gris foncé, brun-gris, brun ; quartz, mica
- 2) MG, pot de stockage à lèvre complexe F 135 ; brun-orange, gris foncé ; quartz, mica ; recollage US 806/20 (sans dessin)
- 3) grise, forme haute à col étroit F 401 ; gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 4) grise, gobelet à bord concave haut F 428 ; gris foncé, gris
- 5) grise, bol à lèvre triangulaire F 464 ; brun, gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 6) grise, assiette à bord oblique Lamboglia 7 F 467 ; gris foncé, brun-gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 7) grise, assiette à bord oblique Lamboglia 7 F 467 ; gris, brun, gris foncé ; mica
- 8) grise, assiette à bord oblique Lamboglia 7 F 467 ; brun, gris clair, gris foncé ; mica
- 9) grise, jatte à bord rentrant à lèvre allongée F 468 ; brun-orange, gris, gris foncé ; mica
- 10) grise, jatte à bord rentrant à lèvre allongée F 468 ; gris, foncé, gris, gris foncé ; mica
- 11) grise, jatte à bord rentrant à lèvre allongée F 468 ; gris, foncé, gris, gris foncé ; mica
- 12) grise, jatte carenée à bord en gouttière F 472, décor ondé et à la molette ; brun, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 13) grise, jatte carenée à bord en gouttière F 472 ; brun-gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 14) grise, jatte carenée à bord arrondi F 473 ; gris clair, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 15) PC, gobelet imitation PF à bord concave F 428/429 ; gris, brun clair ; inclusions sombres, mica, hématite (?)
- 16) PC, gobelet imitation PF à bord concave F 428/429 ; brun-orange clair ; pâtes fine
- 17) PC, gobelet imitation PF Mayet 2, F 433 ; pâte fine brun clair ; mica
- 18) PC, gobelet imitation PF Mayet 2, F 433 ; pâte fine brun clair
- 19) PC, panse de gobelet imitation PF F 429, décor à incisions verticales et à la molette ; gris, brun clair ; inclusions sombres, mica
- 20) PC, panse de gobelet imitation PF, décor à épines ; brun clair ; mica

Planche 53



US 816-2

- 21) PC, panse de gobelet imitation PF, décor à mamelons et à épines obliques ; brun clair ; mica
- 22) PC, jatte carenée à col cylindrique ; gris, orange ; inclusions sombres, mica
- 23) PC, petit pot à lèvre éversée ; gris foncé, brun clair ; inclusions sombres
- 24) EB, cruche à col étroit, lèvre en bandeau haut incliné F 704 ; beige, engobe blanc ; inclusions sombres, mica,
- 25) EB, cruche à lèvre éversée concave F 705 ; orange, engobe blanc ; inclusions sombres, mica
- 26) EB, bord de cruche à goulot étroit ; ornage, brun clair, engobe blanc ; inclusions sombres
- 27) EB, anse de cruche large à trois sillons ; gris, beige, brun clair, engobe blanc ; mica (sans dessin)
- 28) ER, panse de gobelet imitation PF, décor de bourrelet denté ; brun-orange, engobe rouge ; mica (sans dessin)

Planche 54

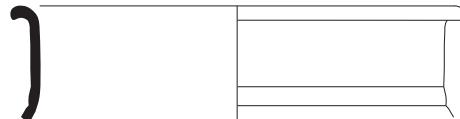
US 816-2, CN 45 S 80 ; phase 3

1 : 3

0 5 cm



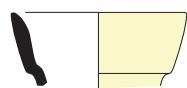
(21) PC, gobelet



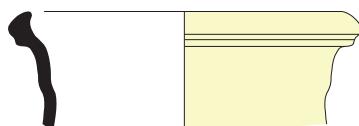
(22) PC, jatte



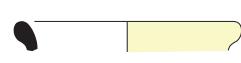
(23) PC



(24) EB, F 704



(25) EB, F 705



(26) EB, cruche

US 822

- 1) MG, pot de stockage à bord vertical et lèvre à méplat F 126 ; gris foncé, brun ; quartz, mica
- 2) MG, pot à cuire à bord éversé F 102 ; gris foncé ; quartz, mica
- 3) MG, jatte à bord rentrant mouluré F 154 ; gris foncé, brun ; quartz, mica
- 4) TG, pot à cuire à lèvre éversée F 201 ; gris foncé ; mica
- 5) grise, pichet tronconique F 419 ; brun, gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 6) grise, début d'anse de pichet tronconique F 419 ; brun, gris clair, gris ; inclusions sombres, mica (sans dessin)
- 7) grise, petit vase à col infléchi F 612 ; brun, gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 8) grise, jatte à bord rentrant F 453 ; gris, brun clair, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 9) grise, jatte à bord rentrant F 453 ; gris foncé, gris clair, gris foncé ; inclusions sombres
- 10) grise, jatte à bord rentrant F 453 ; brun, gris clair, gris foncé ; mica
- 11) grise, bol à lèvre triangulaire F 464 ; gris foncé, brun clair, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 12) grise, assiette à bord oblique Lamboglia 7 F 467 ; tesson brûlé ; inclusions sombres, mica
- 13) grise, jatte à bord rentrant à lèvre allongée F 469 ; tesson brûlé
- 14) grise, coupe à paroi oblique, rectiligne, à rebord saillant (imitation SIG-IT 8.1?)
brun clair, gris clair, gris foncé ; mica
- 15) grise, bol à bord arrondi et panse moulurée F 480 ; brun clair, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 16) grise, assiette apode à bord en amande F 479 ; brun clair, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 17) PC, cruche à col étroit ; brun clair ; inclusions sombres, mica
- 18) PC, cruche à col étroit et lèvre en amande ; beige ; inclusions sombres, mica
- 19) PC, anse de cruche à deux sillons ; gris, brun clair ; inclusions sombres, mica
- 20) PC, panse de gobelet imitation PF à décor de petites incisions linéaires ; brun clair ; mica
- 21) PC, jatte à bord micacé ? ; orange ; mica
- 22) EB, cruche à lèvre éversée moulurée ; brun-orange clair, engobe blanc
- 23) EB, cruche à lèvre triangulaire striée ; brun clair, engobe blanc ; inclusions sombres
- 24) ER, jatte/bol à lèvre arrondie ; gris foncé, brun, engobe rouge ; inclusions sombres



(1) MG, F 128



(2) MG, F 102



(4) TG, F 201



(3) MG, F 154



(5) grise, F 419



(7) grise, F 612



(8) grise, F 453



(9) grise, F 453



(10) grise, F 453



(11) grise, F 464



(12) grise, F 467



(13) grise, F 469



(14) grise, coupe imit sig-it 8



(15) grise, F 480



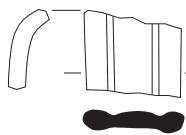
(16) grise, F 479



(17) PC, cruche



(18) PC, cruche



(19) PC, cruche



(21) PC jatte mica



(22) EB, cruche



(23) EB, cruche



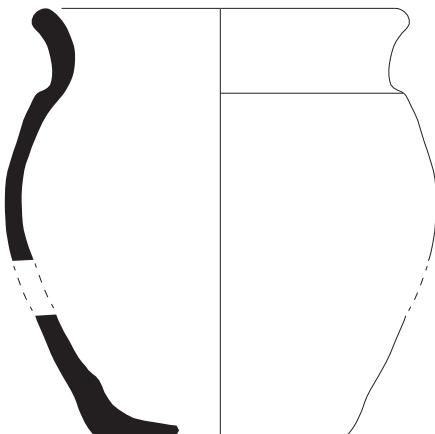
(24) ER, jatte/bol

US 832-1

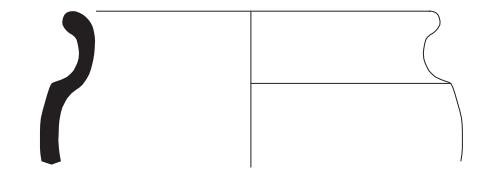
- 1) MG, pot à cuire à lèvre éversée F 102 ; gris foncé ; quartz, mica
- 2) MG, pot à cuire à lèvre éversée F 102 ; gris foncé ; quartz, mica
- 3) MG, pot à cuire à lèvre éversée F 102 ; gris foncé ; quartz, mica
- 4) MG, pot à cuire à lèvre éversée F 102 ; gris foncé/brun ; quartz, mica
- 5) MG, pot à cuire à lèvre éversée F 102 ; gris foncé, brun ; quartz, mica
- 6) MG, pot à cuire à lèvre éversée F 102 ; gris foncé; quartz, mica
- 7) MG, pot à cuire à lèvre éversée F 102 ; gris foncé, brun ; quartz, mica
- 8) MG, pot à cuire à lèvre éversée F 102 ; gris foncé/brun ; quartz, mica
- 9) MG, jatte à bord rentrant mouluré F 154 ; gris, brun-orange ; quartz, mica
- 10) MG, jatte à bord rentrant mouluré F 154 ; brun ; quartz, mica
- 11) MG, jatte à bord rentrant F 152 ; brun, gris foncé ; quartz, mica
- 12) TG, pot à cuire à lèvre éversée angouleuse, à col souligné de baguette, décor incisé F 204 g ; ris, brun-orange ; inclusions sombres, mica
- 13) TG, pot à cuire à lèvre éversée F 201 ; orange ; quartz, mica
- 14) TG, pot à cuire à bord mouluré F 260 ; brun-gris ; inclusions sombres, quartz
- 15) TG, pot à cuire à lèvre éversée F 201 ; gris, brun ; quartz, mica
- 16) TG, couvercle à bord continu arrondi F 291 ; brun-orange ; quartz, mica

1 : 3

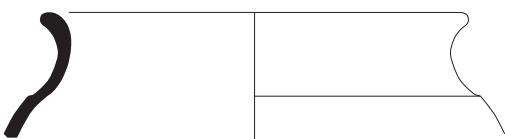
0 5 cm



(1) MG, F 102



(2) MG, F 102



(3) MG, F 102



(4) MG, F 102



(5) MG, F 102



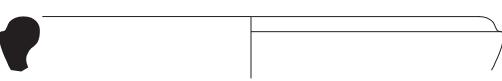
(6) MG, F 102



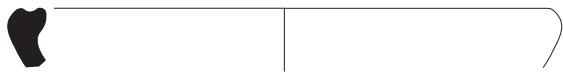
(7) MG, F 102



(8) MG, F 102



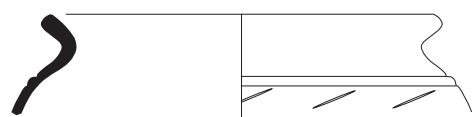
(9) MG, F 154



(10) MG, F 154



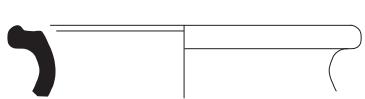
(11) MG, F 152



(12) TG, F 204



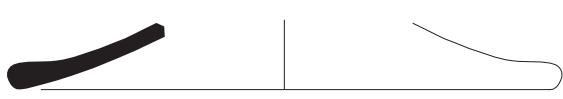
(13) TG, F 201



(14) TG, F 260

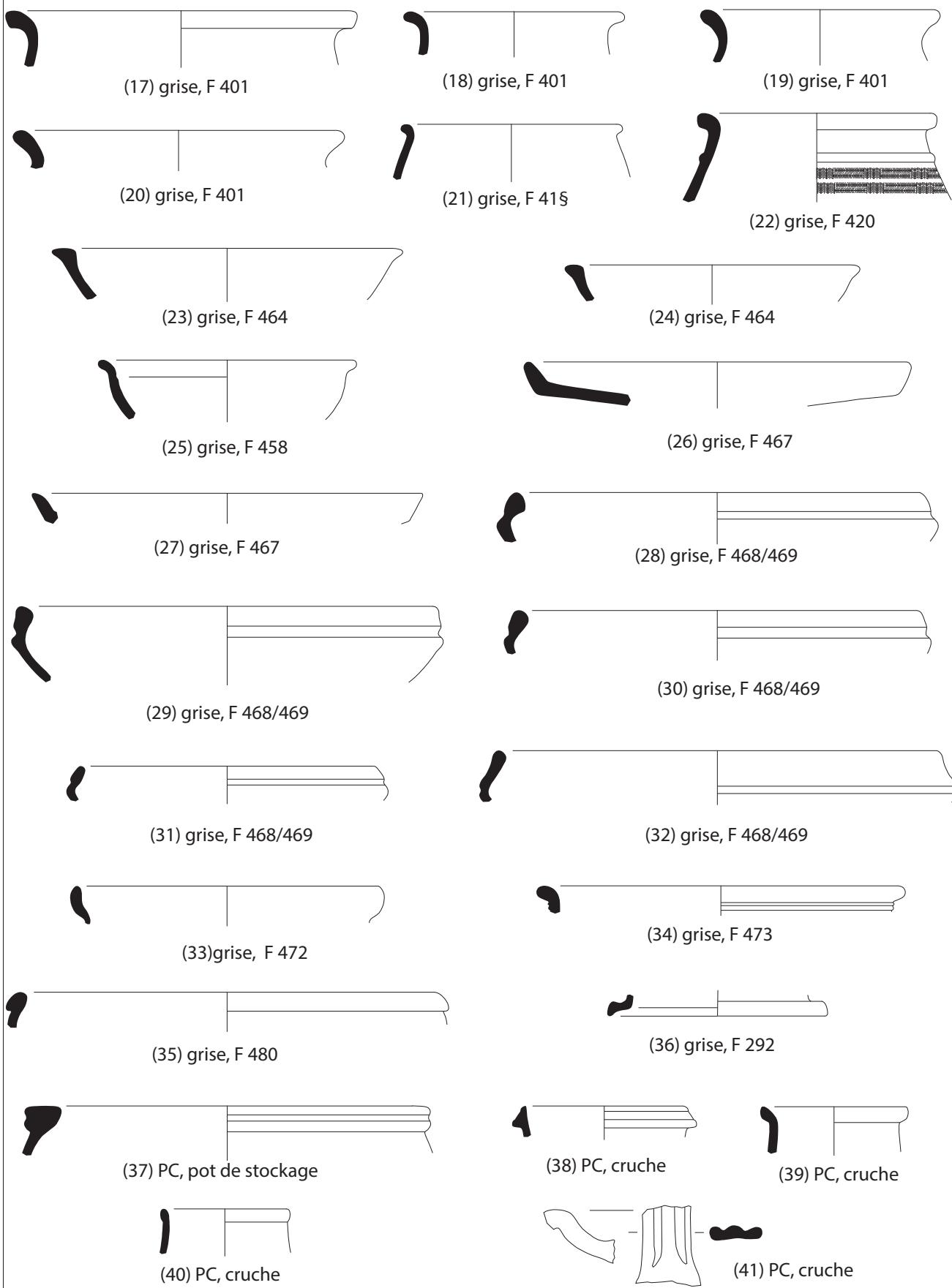


(15) TG, F 201



(16) TG, F 291

- 17) grise, vase haut à lèvre évéersée F 401 ; gris, gris clair, gris ; inclusions sombres
- 18) grise, vase haut à col étroit à lèvre évéersée F 401 ; gris ; inclusions sombres, mica
- 19) grise, vase haut à col étroit à lèvre évéersée F 401 ; gris clair, brun, gris ; inclusions sombres, mica
- 20) grise, vase haut à lèvre éversée F 401 ; gris, gris foncé ; mica
- 21) grise, vase fuselé à encolure peu développée et lèvre arrondie F 416 ; gris foncé, brun, gris foncé ; mica
- 22) grise, pichet à col tronconique F 420, décor moleté ; gris clair, gris ; inclusions sombres, mica
- 23) grise, bol à lèvre triangulaire F 464 ; gris clair, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 24) grise, bol à lèvre triangulaire F 464 ; gris, gris foncé ; mica
- 25) grise, bol à lèvre éversée F 458 ; gris foncé, gris ; inclusions sombres, mica
- 26) grise, assiette à bord oblique F 467 ; brun clair, gris ; inclusions sombres, mica
- 27) grise, assiette à bord oblique F 467 ; gris foncé, gris, gris foncé ; mica
- 28) grise, jatte à bord rentrant à lèvre allongée F 468/469 ; gris foncé, gris, gris foncé ; mica
- 29) grise, jatte à bord rentrant à lèvre allongée F 468/469 ; brun, gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 30) grise, jatte à bord rentrant à lèvre allongée F 468/469 ; brun, gris ; inclusions sombres, mica
- 31) grise, jatte à bord rentrant à lèvre allongée F 468/469 ; brun, gris, gris foncé ; mica
- 32) grise, jatte à bord rentrant à lèvre allongée F 468/469 ; brun, gris, gris foncé ; mica
- 33) grise, jatte carenée à bord en gouttière F 472 ; gris foncé, brun, gris foncé ; mica
- 34) grise, jatte carenée à bord arrondi, souligné de baguettes F 473 ; gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 35) grise, bol à bord arrondi F 480 ; brun, gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 36) grise, petit couvercle à bord complex F 292 ; brun, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 37) PC, pot de stockage (?), bord rentrant mouluré ; brun clair ; pâte fine, inclusions sombres
- 38) PC, cruche à col étroit, lèvre triangulaire ; grise, brun clair ; inclusions sombres, mica
- 39) PC, cruche à col cylindrique étroit, bord en amande ; beige ; mica
- 40) PC, cruche à col cylindrique étroit, bord en amande ; brun clair ; inclusions sombres, mica
- 41) PC, anse de cruche repliée vers le haut à deux sillons ; beige ; mica



US 832-3

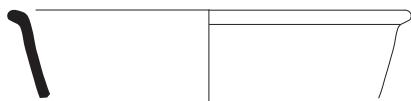
- 42) PC, bol à parois coniques et lèvre éversée F 458 ; orange, brun clair ; inclusions sombres, mica
- 43) PC, bol à bord continu F 458 ; brun clair, beige ;
- 44) PC, bol à lèvre droit éversée F 458 ; gris, brun-orange ; mica
- 45) PC, jatte à bord rentrant et lèvre épissie ; brun-orange ; inclusions sombres, mica
- 46) PC, jatte carenée à bord en gouttière F 472 ; brun clair ; mica
- 47) PC, couvercle à bord complexe F 292 ; brun clair ; mica
- 48) PC, assiette apode à bord en amande F 479 ; brun-orange ; inclusions sombres, mica
- 49) PC, assiette apode à bord en amande F 479 ; brun-orange ; mica
- 50) PC, assiette apode à bord éversée droit F 492 ; gris, brun-orange ; inclusions sombres, mica
- 51) EB, anse de cruche à trois sillons ; gris, brun clair, engobe blanc ; mica

Planche 58

US 832-3 , démol MR 69 sur FO 20, phase 3

1 : 3

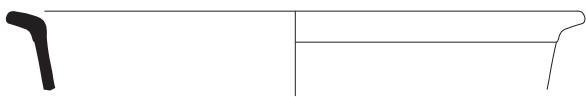
0 5 cm



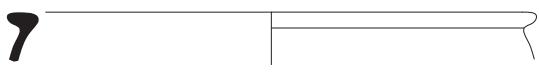
(42) PC, F 458



(43) PC, F 458



(44) PC, F 458



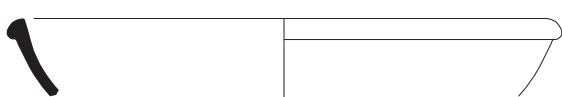
(45) PC, jatte



(46) PC, F 472



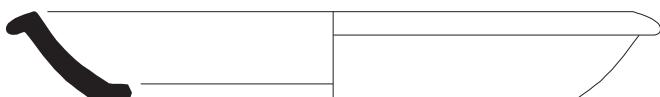
(47) PC, F 292



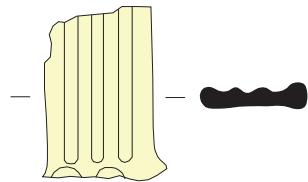
(48) PC, F 479



(49) PC, F 479



(50) PC, F 492



(51) EB, cruche

US 834

- 1) MG, pot à cuire à bord éversé F 102 ; gris foncé, brun ; quartz, mica
- 2) MG, pot à cuire à bord éversé F 102 ; gris foncé; quartz, mica
- 3) MG, jatte à bord rentrant mouluré F 154 ; gris foncé, gris ; quartz, mica
- 4) TG, marmite à collarlette F 253 ; gris, brun clair ; quartz
- 5) grise, vase haut à col étroit F 401 ; gris ; inclusions sombres, mica
- 6) grise, vase haut (cruche?) F 401 ; gris ; inclusions sombres
- 7) grise, assiette à bord oblique F 467 ; gris ; inclusions sombres, mica
- 8) grise, jatte à bord rentrant à lèvre allongée F 469 ; gris, gris-brun ; inclusions sombres, mica
- 9) grise, jatte carenée à bord en gouttière F 472 ; gris foncé, brun, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 10) grise, bol à panse basse F 474 ; brun clair, gris ; inclusions sombres, mica
- 11) grise, bol à bord arrondi F 480 ; brun clair, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 12) PC, cruche à lèvre en amande ; brun clair, inclusions sombres, mica
- 13) PC, anse de cruche à deux sillons ; gris, brun clair ; inclusions sombres
- 14) EB, cruche à lèvre triangulaire moulurée F 702 ; gris, brun-orange clair, engobe blanc ; inclusions sombres
- 15) EB, anse de cruche à sillon central ; brun, inclusions sombres, mica (sans dessin)
- 16) ER, jatte carenée à bord en gouttière F 751 ; gris foncé, brun, engobe rouge

Planche 59

US 834 , sur MR 70, phase 3



1 : 3



(1) MG, F 102



(2) MG, F 102



(3) MG, F 154



(4) TG, F 253



(5) grise, F 401



(6) grise, F 401



(7) grise, F 467



(8) grise, F 469



(9) grise, F 472



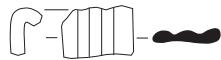
(10) grise, F 474



(11) grise, F 480



(12) PC, cruche



(13) PC, cruche



(14) EB, F 702



(16) ER, F 751



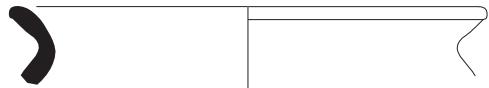
US 840

- 1) MG, pot à cuire F 102 ; brun, gris foncé ; quartz, mica
- 2) TG, pot à cuire F 201 ; brun, gris foncé ; quartz, mica
- 3) grise, forme haute à encolure peu développée et lèvre éversée F 401 ; brun-orange, gris foncé ; mica
- 4) grise, forme haute à col étroit F 401; gris claire, gris ; inclusions sombres
- 5) grise, forme haute à col étroit F 401; beige, gris clair ; inclusions sombres
- 6) grise, gobelet à lèvre éversée ; gris clair, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 7) grise, jatte carenée à bord en gouttière F 472 ; gris, brun, gris foncé ; mica
- 8) PC, cruche à col cylindrique à lèvre en amende F 604/605 ; brun-orange ; inclusions sombres, hématite
- 9) PC, imitation gobelet PF ; brun-orange ; mica

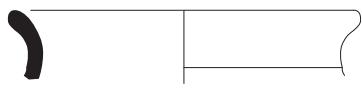
Planche 60

US 840 , phase 3

0 5 cm
1 : 3



(1) MG, F 102



(2) TG, F 201



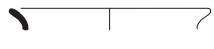
(3) grise, F 401



(4) grise, F 401



(5) grise, F 401



(6) grise, gobelet



(7) grise, F 472



(8) PC, F 604/605



(9) PC, gobelet

US 848

- 1) MG, pot à cuire F 102 ; brun, gris foncé ; quartz, mica
- 2) grise, bol imitation Lamboglia 6 F 456 ; brun, gris foncé ; mica
- 3) grise, bol hémisphérique F 458 ; brun-orange, gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 4) PC, cruche à col cylindrique bas F 605 ; brun-orange clair, beige ; inclusions sombres, mica
- 5) ER, assiette apode à bord en amande F 753 ; beige, brun-orange ; mica, engobe rouge

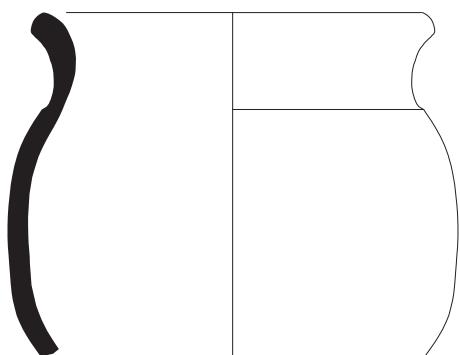
US 853

- 1) TG, couvercle à bord complexe F 292 ; gris, brun clair ; quartz, hématite
- 2) grise, forme haute à lèvre épaisse F 401 ; gris, brun, gris ; inclusions sombres, mica
- 3) grise, forme haute à bord éversé F 401 ; gris, brun, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 4) grise, grand gobelet imitation PF à bord concave, décor de baguettes ; gris foncé, gris clair, gris foncé ; mica
- 5) PC, bol ou gobelet ovoïde à bord continu, décor incisé ; gris, brun-orange ; mica ; engobe rouge ?

Planche 61

US 848, dégagement MR 76, phase 3

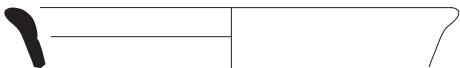
1 : 3



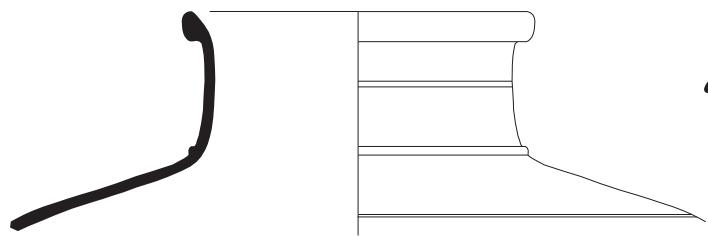
(1) MG, F 102



(2) grise, F 456



(3) grise, F 464



(4) PC, F 605



(5) ER, F 753

US 853, démol MR 69, phase 3

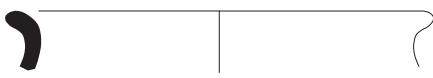
1 : 3



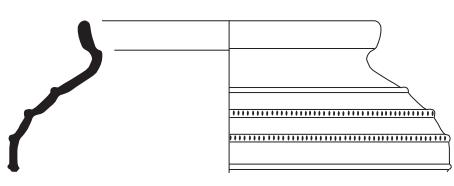
(1) TG, F 292



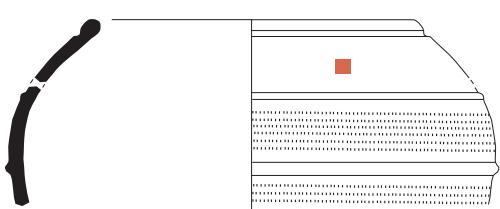
(2) grise, F 401



(3) grise, F 401



(4) grise, gobelet



(5) PC, bol ER ?

US 863

- 1) TG, pot à cuire F 201 ; brun-gris, gris foncé ; mica
- 2) grise, pichet tronconique F 419 ; gris clair, gris ; inclusions sombres, mica
- 3) grise, assiette à bord oblique F 467 ; gris, brun, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 4) grise, assiette à bord oblique F 467 ; gris, brun-gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 5) grise, jatte à bord rentrant à lèvre allongée F 468/469 ; brun-orange, gris foncé ; mica
- 6) grise, jatte carenée à bord en gouttière F 472 ; gris foncé, brun, gris foncé ; mica
- 7) PC, anse de cruche à deux sillons ; brun ; inclusions sombres, mica
- 8) ER, bol large à bord vertical à lèvre triangulaire ; brun-orange, engobe rouge ; mica

Planche 62

US 863, démol MR 63 FO 20, phase 3

1 : 3

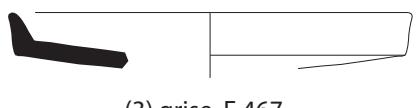
0 5 cm



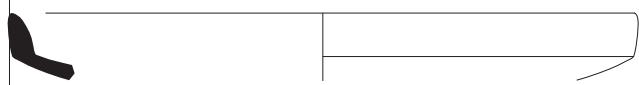
(1) TG, F 201



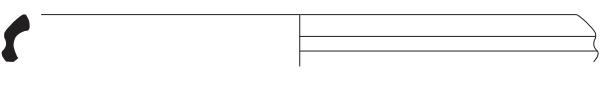
(2) grise, F 419



(3) grise, F 467



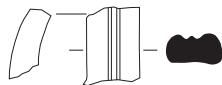
(4) grise, F 467



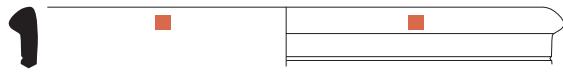
(5) grise, F 468/469



(6) grise, F 472



(7) PC, cruche



(8) ER, bol

US 866

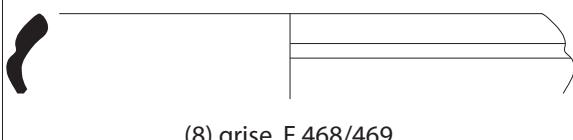
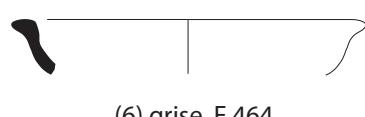
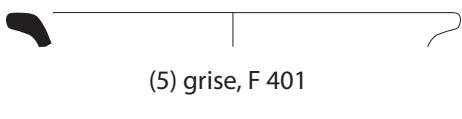
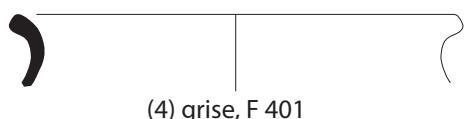
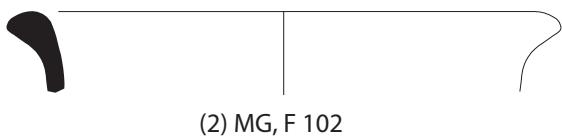
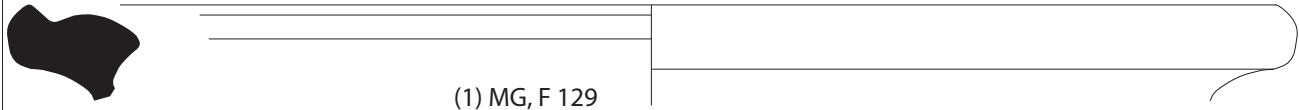
- 1) MG, pot de stockage à méplat large F 129 ; gris foncé, brun-gris ; quartz, mica
- 2) MG, pot à cuire F 102 ; gris foncé, brun ; quartz, mica
- 3) TG, amphorette F 207 ; gris foncé, brun, gris foncé ; quartz, mica
- 4) grise, forme haute à lèvre éversée F 401 ; brun, gris ; inclusions sombres, mica
- 5) grise, forme haute à lèvre horizontale F 401 ; gris ; inclusions sombres
- 6) grise, bol hémisphérique à lèvre triangulaire F 464 ; gris clair, brun, gris ; inclusions sombres, mica
- 7) grise, assiette à bord oblique F 467 ; brun, gris clair, gris foncé ; mica
- 8) grise, jatte à bord rentrant à lèvre allongée F 468/469 ; gris ; inclusions sombres
- 9) grise, jatte carenée à bord en gouttière F 472 ; gris foncé, brun, gris foncé ; mica
- 10) grise, jatte carenée à bord en gouttière F 472 ; gris foncé, brun, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 11) PC, anse de cruche à deux sillons ; gris clair, brun-orange
- 12) PC, gobelet;jatte à col cylindrique rainuré F 613 ; gris, brun clair ; inclusions sombres, mica
- 13) PC, jatte carenée à bord en gouttière F 472 ; brun-orange ; inclusions sombres, mica
- 14) PC, panse de gobelet PF, décor incisé continu de petits motifs ; beige (sans dessin)
- 15) PC, jatte à bord arrondi F 652 ; gris, brun-orange ; inclusions sombres, mica

Planche 63

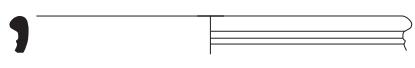
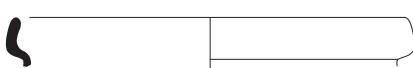
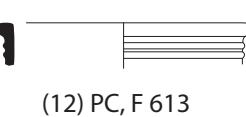
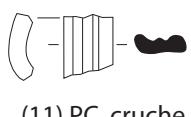
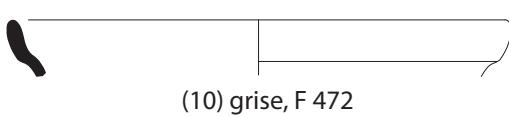
US 866, dégagement MR 70, phase 3

1 : 3

0 5 cm



(9) grise, F 472



US 870

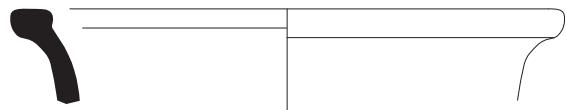
- 1) MG, petit pot de stockage à lèvre en méplat peu développée F 127 ; gris foncé, brun ; mica
- 2) TG, pot à cuire F 201 ; brun, gris foncé ; mica
- 3) grise, pichet tronconique F 419 ; brun-gris, gris ; inclusions sombres, mica
- 4) grise, forme haute à col étroit et bord éversé F 401 ; gris foncé, brun-gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 5) grise, forme haute à encolure peu développée F 416 ; gris, gris clair, gris ; inclusions sombres
- 6) grise, forme haute à lèvre éversée F 401 ; gris, brun-gris ; inclusions sombres, mica
- 7) grise, jatte carenée à bord en gouttière F 472 ; gris foncé, gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 8) grise, bol à lèvre arrondie ; gris foncé, brun-gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 9) grise, fond de passoit/faisselle F 478 ; gris ; inclusions sombres (sans dessin)
- 10) grise, assiette apode à lèvre en amande F 479 ; gris, brun-gris ; inclusions sombres
- 11) PC, gobelet globulaire ; brun-orange ; inclusions sombres, mica
- 12) PC, panse de gobelet PF, rainures et décor moleté fin ; brun clair ; inclusions sombres (sans dessin)
- 13) ER, assiette apode à lèvre en amande F 753 ; gris foncé, brun-orange, engobe rouge ; inclusions sombres, mica

Planche 64

US 870, Dégagement PT 73, phase 3

1 : 3

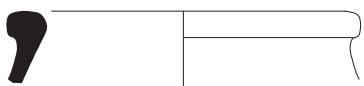
0 5 cm



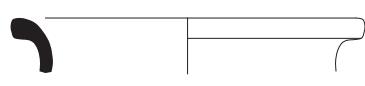
(1) MG, F 127



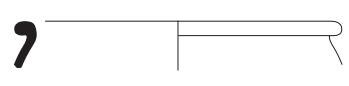
(2) TG, F 201



(3) grise, F 419



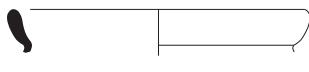
(4) grise, F 401



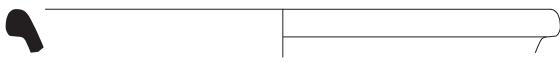
(5) grise, F 416



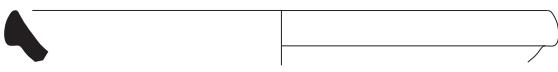
(6) grise, F 401



(7) grise, F 472



(8) grise, bol



(10) grise, F 479



(11) grise, gobelet



(13) ER, F 753

US 877-1

- 1) MG, pot de stockage / amphorette à bord en méplat et deux anses ; brun-orange ; quartz, mica (voir Trescarte pl 216)
- 2) MG, panse d'amphorette ; orange ; quartz, mica
- 3) MG, pot de stockage à lèvre en méplat large F 129 ; gris, brun-orange ; quartz, mica
- 4) MG, pot de stockage à lèvre en méplat large F 129 ; gris foncé, brun, engobe rouge ; quartz, mica

Planche 65

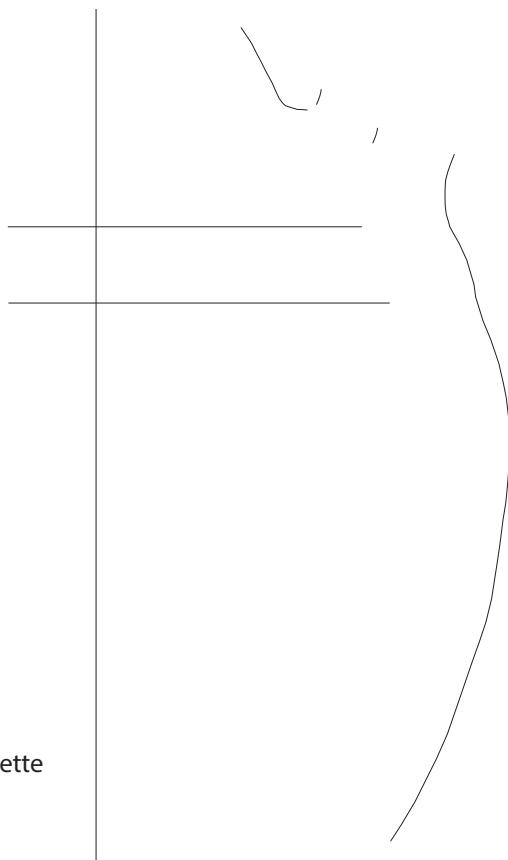
US 877-1, PT 73, phase 3

1 : 3

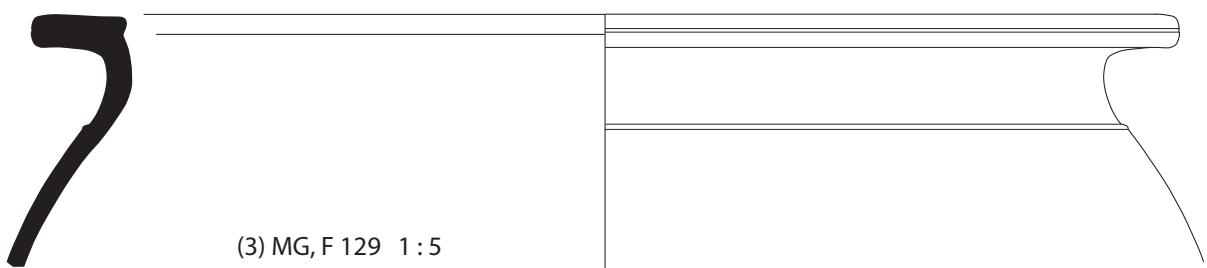
0 5 cm



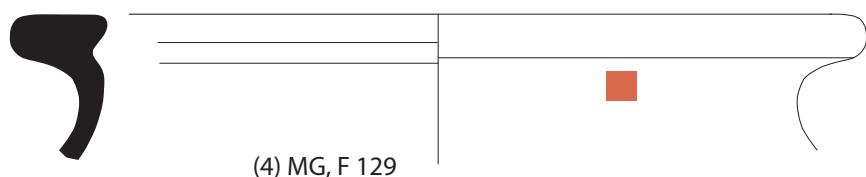
(1) MG, amphorette



(2) MG, amphorette



(3) MG, F 129 1 : 5



(4) MG, F 129

- 5) MG, pot de stockage à lèvre en méplat large F 129 ; gris foncé, brun ; quartz, mica
- 6) MG, jatte à bord rentrant mouluré F 154 ; gris foncé, brun-orange ; inclusions sombres, mica
- 7) TG, pot à cuire F 201 ; gris foncé, brun, gris foncé ; mica
- 8) TG, pot à cuire F 201, panse à rainures horizontales ; gris, brun, gris foncé
- 9) TG, pot à cuire à lèvre éversé anguleux F 204 ; gris foncé ; mica
- 10) TG, pot à cuire à épaulement F 201 ; brun-gris, gris ; inclusions sombres, mica
- 11) grise, forme haute à ouverture large F 401 ; brun, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 12) grise, forme haute à col étroit F 401 ; gris, gris clair ; inclusions sombres, mica
- 13) grise, forme haute à col cylindrique et lèvre arrondie F 404 ; brun-orange, gris ; inclusions sombres, mica
- 14) grise, forme haute à col cylindrique et lèvre éversée F 401 ; gris ; inclusions sombres, mica
- 15) grise, vase à épaulement à col étroit souligné par une baguette F 401 ; brun, gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica (Recollage US 886-5)
- 16) grise, pichet tronconique à anse plate F 419 ; gris, brun, gris ; inclusions sombres, mica
- 17) grise, cruche à col cylindrique ; brun-orange, gris ; inclusions sombres, mica
- 18) grise, jatte à bord rentrant F 453 ; gris foncé, brun-gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 19) grise, jatte à bord rentrant F 453 ; brun, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 20) grise, bol hémisphérique à lèvre rectangulaire F 458 ; brun-gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 21) grise, bol hémisphérique à bord droit F 458 ; gris, brun, gris foncé ; inclusions sombres, mica



(5) MG, F 129



(6) MG, F 154



(67 TG, F 201)



(8) TG, F 201



(9) TG, F 204



(10) TG, F 201



(11) grise, F 401



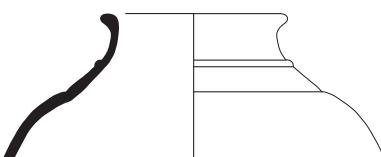
(12) grise, F 401



(13) grise, F 404



(14) grise, F 401



(15) grise, F 401



(16) grise, F 419



(17) grise, cruche



(18) grise, F 453



(19) grise, F 453



(20) grise, F 458



(21) grise, F 458

- 22) grise, bol hémisphérique à bord épais ; brun, gris foncé ; mica
- 23) grise, assiette à bord oblique F 467 ; brun-gris, gris ; inclusions sombres, mica
- 24) grise, assiette à bord oblique F 467 ; brun-gris, gris foncé ; mica
- 25) grise, assiette à bord oblique F 467 ; brun-gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 26) grise, assiette à bord oblique F 467 ; brun, gris foncé ; mica
- 27) grise, jatte à bord rentrant à lèvre allongée F 467 ; gris, brun, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 28) grise, jatte carenée à bord en gouttière F 472, décor moleté ; brun, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 29) grise, jatte carenée à bord en gouttière F 472 ; brun, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 30) grise, jatte carenée à bord en gouttière F 472 ; gris foncé, brun, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 31) grise, jatte carenée à bord en gouttière F 472 ; brun, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 32) grise, fond de passoir : Faissaille F 490 ; brun-gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica (sans dessin)
- 33) PC, cruche à col large munie de deux anses et lèvre moulurée triangulaire F 702 ; gris foncé, brun ; pâte assez grossière et inhomogène ; quartz, mica
- 34) PC, cruche à col étroit et anse unique, lèvre en bandeau concave, F 704 ; brun clair ; mica
- 35) PC, cruche à col étroit et anse unique, lèvre triangulaire mouluré ; brun-orange clair ; mica
- 36) PC, cruche à col étroit et anse unique, lèvre épaisse ; brun-orange clair ; inclusions sombres, mica
- 37) PC, cruche à col et goulot étroit ; brun-orange ; pâte sableuse assez grossière ; inclusions sombres, mica
- 38) PC, cruche à col cylindrique, lèvre en amande F 605 ; brun clair ; mica
- 39) PC, cruche à col cylindrique, lèvre en amande F 605 ; brun clair ; mica
- 40) PC, cruche à col étroit, lèvre arondie ; brun-orange ; mica
- 41) PC, anse de cruche à sillon central ; gris, brun clair ; mica
- 42) PC, pot à col cintré et lèvre épaisse éversée ; brun-orange ; inclusions sombres et blanches, mica
- 43) PC, gobelet PF à bord droit éversé (Mayet II), décor moleté F 433 ; brun clair ; mica
- 44) PC, gobelet PF à bord concave ; brun clair ; mica
- 45) PC, panse de gobelet PF, décor à palmettes ; brun clair ; mica
- 46) PC, panse de gobelet PF, décor à palmettes ; brun clair ; mica
- 47) PC, panse de gobelet PF, décor à épines ; brun-jaune clair ; mica
- 48) PC, fond plat de gobelet PF ; brun-orange clair ; mica
- 49) PC, fond plat de gobelet PF ; brun-orange clair ; mica
- 50) PC, fond de petit bol /tasse ; brun-gris clair ; inclusions sombres, mica
- 51) PC, bouchon d'amphore /opercule à bord droit F 291 ; orange clair ; inclusions sombres
- 52) EB, cruche à col cylindrique à bord en amande F 605 ; brun-orange clair, engobe blanc ; inclusions sombres, mica
- 53) EB, cruche à col large à lèvre concave ; brun-orange clair, engobe blanc
- 54) EB, cruche à lèvre moulurée ; brun clair, engobe blanc
- 55) EB, cruche à lèvre concave moulurée ; brun clair, engobe blanc ; mica
- 56) EB, cruche à lèvre concave moulurée ; brun clair, engobe blanc ; mica
- 57) EB, anse de cruche à deux sillons ; brun-orange clair, engobe blanc
- 58) EB, anse de cruche à trois sillons ; brun-orange clair, engobe blanc
- 59) ER, pied annulaire de forme haute (?) ; brun clair, engobe rouge ; mica
- 60) ER, pied de jatte carenée F 751 ; gris foncé, brun-orange, engobe rouge ; mica
- 61) ER, assiette apode à bord en amande F 753 ; gris foncé, brun-orange, engobe rouge
- 62) ER, assiette apode à bord en amande F 753 ; gris foncé, brun clair, engobe rouge

Planche 67

US 877-3, PT 73, phase 3

1 : 3

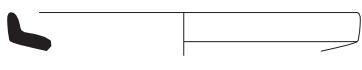


(22) grise, bol



(23) grise, F 467

(24) grise, F 467



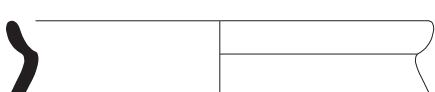
(25) grise, F 467



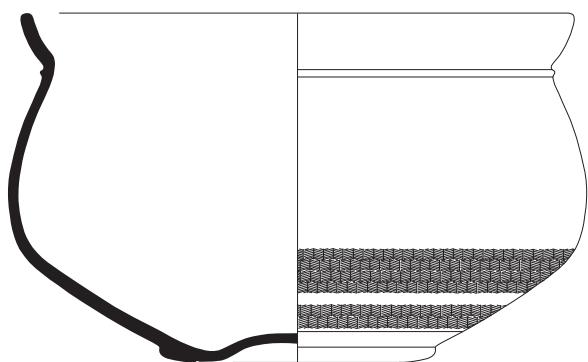
(26) grise, F 467



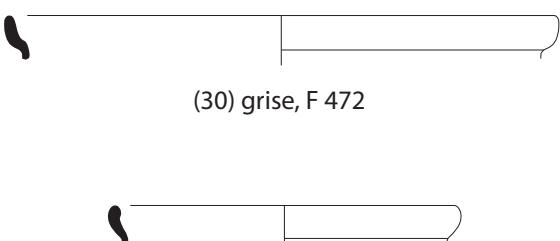
(27) grise, F 467



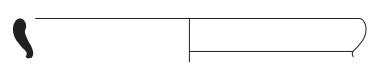
(29) grise, F 472



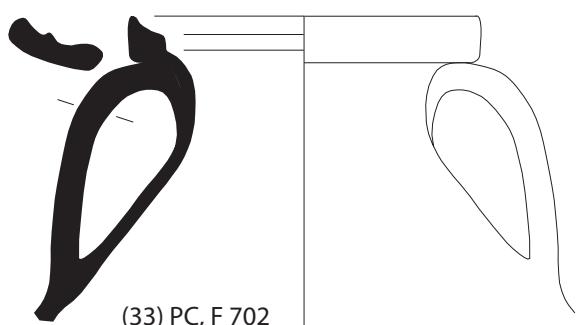
(28) grise, F 472



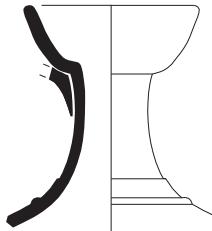
(30) grise, F 472



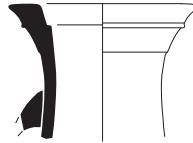
(31) grise, F 472



(33) PC, F 702



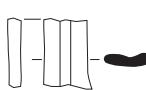
(34) PC, F 704



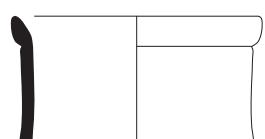
(35) PC, cruche



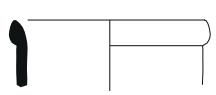
(36) PC, cruche



(37) PC, cruche



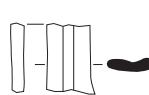
(38) PC, F 605



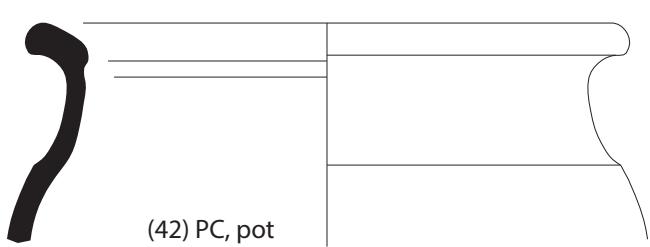
(39) PC, F 605



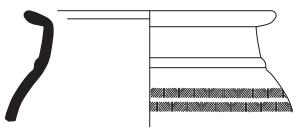
(40) PC, cruche



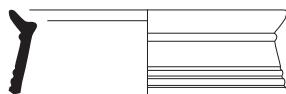
(41) PC, cruche



(42) PC, pot



(43) PC, F 433



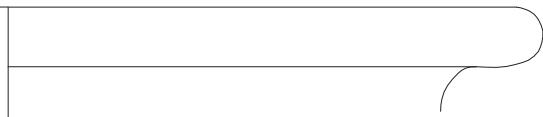
(44) PC, gobelet PF

US 886

- 1) MG, pot de stockage à méplat large F 129 ; gris foncé, brun ; quartz, mica
- 2) MG, pot à cuire F 102 ; brun ; quartz, mica
- 3) TG, pot à cuire F 201 ; brun ; quartz, mica
- 4) TG, pot à cuire F 201 ; brun, gris foncé ; quartz, mica
- 5) grise, vase à épaulement à col étroit souligné par une baguette F 401 ; brun, gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica (Recollage US 877-15)
- 6) grise, jatte à bord rentrant à lèvre allongée F 468 ; gris, brun-orange, gris ; inclusions sombres, mica
- 7) grise, jatte à bord rentrant à lèvre allongée F 468 ; gris ; inclusions sombres, mica
- 8) grise, jatte carenée à bord en gouttière F 472 ; brun, gris foncé ; mica
- 9) grise, jatté carenée/coupe bitronconique F 485, décor ondé ; gris, brun-gris, gris foncé ; inclusions sombres, mica
- 10) grise, assiette apode à bord en amande F 479 ; brun-orange, gris foncé ; mica
- 11) grise, assiette apode à lèvre saillante F 479 ; brun-orange, gris foncé ; mica
- 12) PC, cruche à col cylindrique ; brun-gris, orange ; inclusions sombres, mica
- 13) PC, cruche à col court ; beige-orange, breige ; inclusions sombres, mica
- 14) PC, gobelet à col cylindrique rainuré F 613 ; orange ; inclusions sombres, sable fin, mica
- 15) PC, gobelet PF à panse ovoïde, décor à lunettes incisées ; gris foncé, brun-orange ; mica
- 16) PC, panse de gobelet PF, décor de grandes épines et décor moleté fin ; orange, brun clair ; inclusions sombres, mica



(1) MG, F 129



(2) MG, F 102



(3) TG, F 201



(4) TG, F 201



(5) grise, F 401 recollage US 877



(6) grise, F 468



(7) grise, F 468



(8) grise, F 472



(9) grise, F 485



(10) grise, F 479



(11) grise, F 479



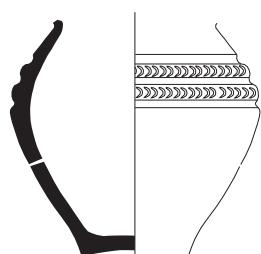
(12) PC, cruche



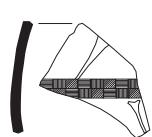
(13) PC, cruche



(14) PC, F 613



(15) PC, gobelet



(16) PC, gobelet PF

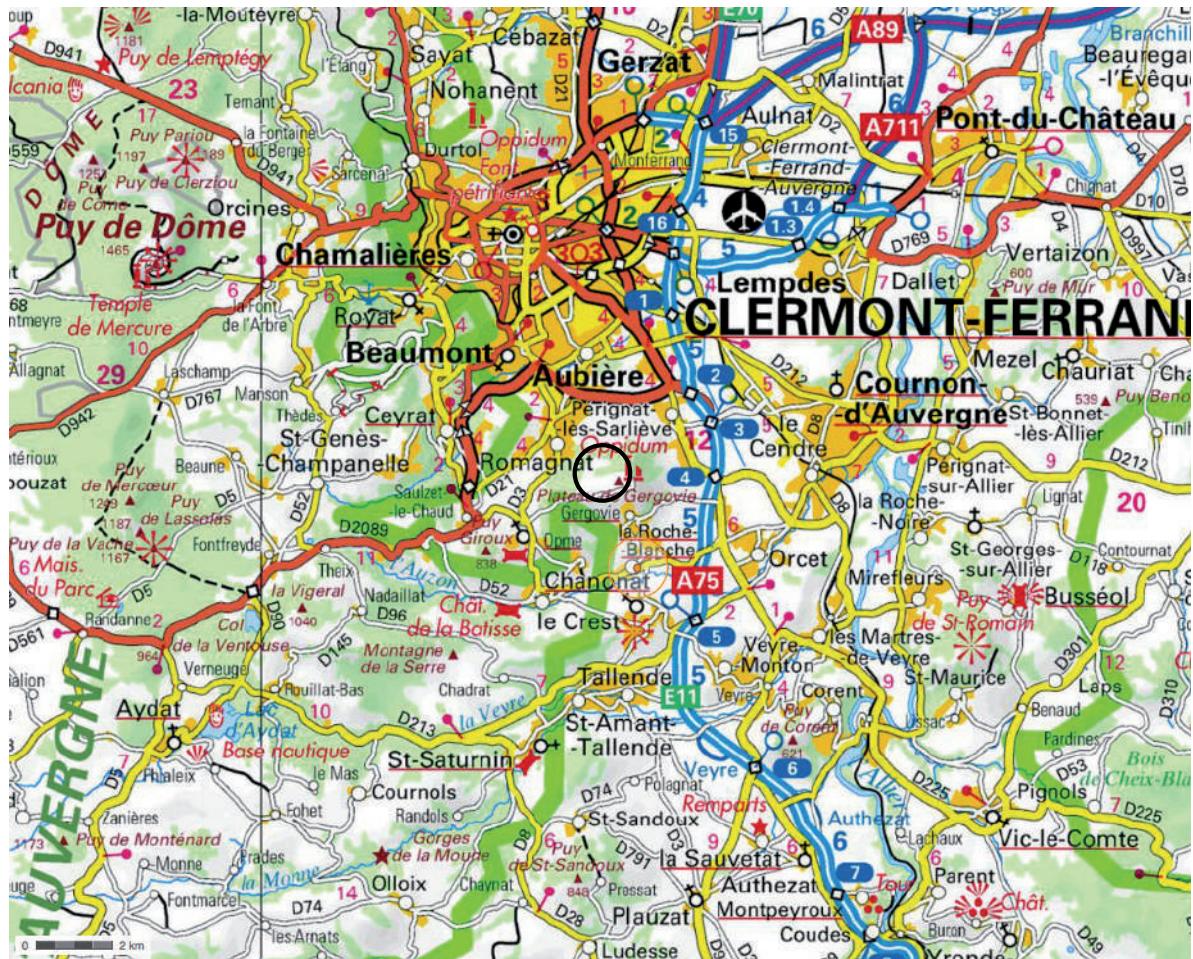


Fig. 1 : Localisation du plateau de Gergovie, au sud de Clermont-Ferrand (63). Extrait de la carte IGN 1 : 25'000. © IGN.

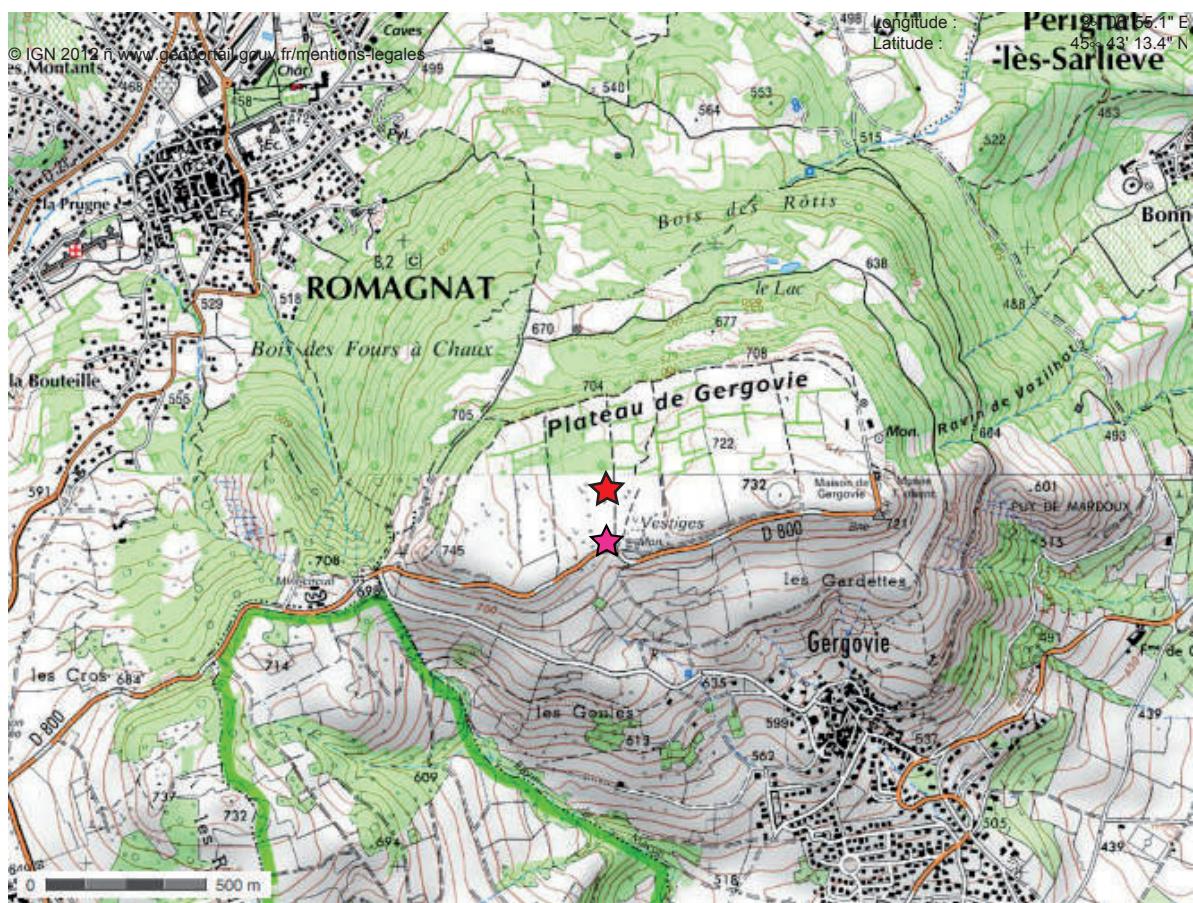


Fig. 2 : Localisation des fouilles 2013-2018 sur le plateau de Gergovie. Extrait de la carte IGN 1 : 10'000. © IGN.

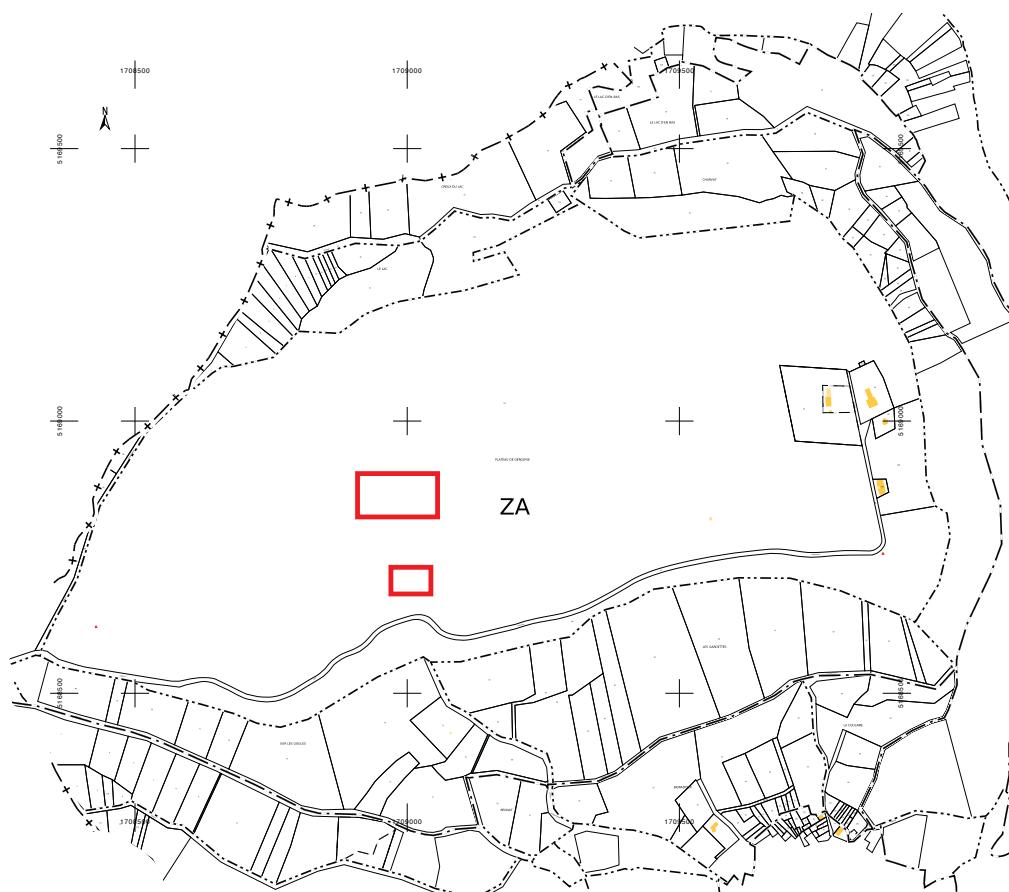


Fig. 3 : Localisation des fouilles 2013-2018 sur la parcelle 000 ZA 01 - 112. Extrait du cadastre de la commune de La Roche-Blanche, octobre 2013.

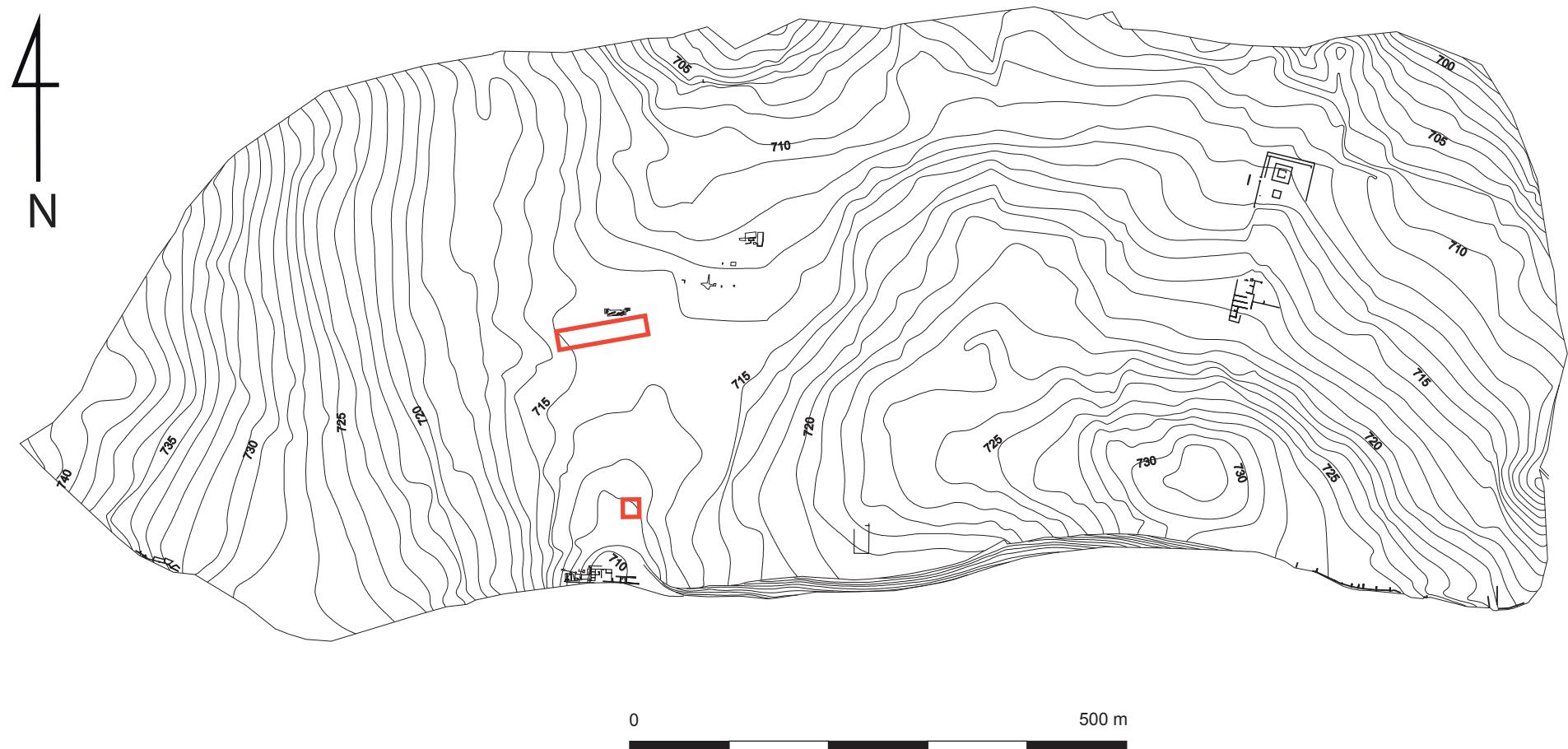


Fig. 4: Gergovie, plan à courbes de niveau avec l'emplacement des zones fouillées entre 2013 et 2021. DAO Th. Pertlwieser, P. Jud

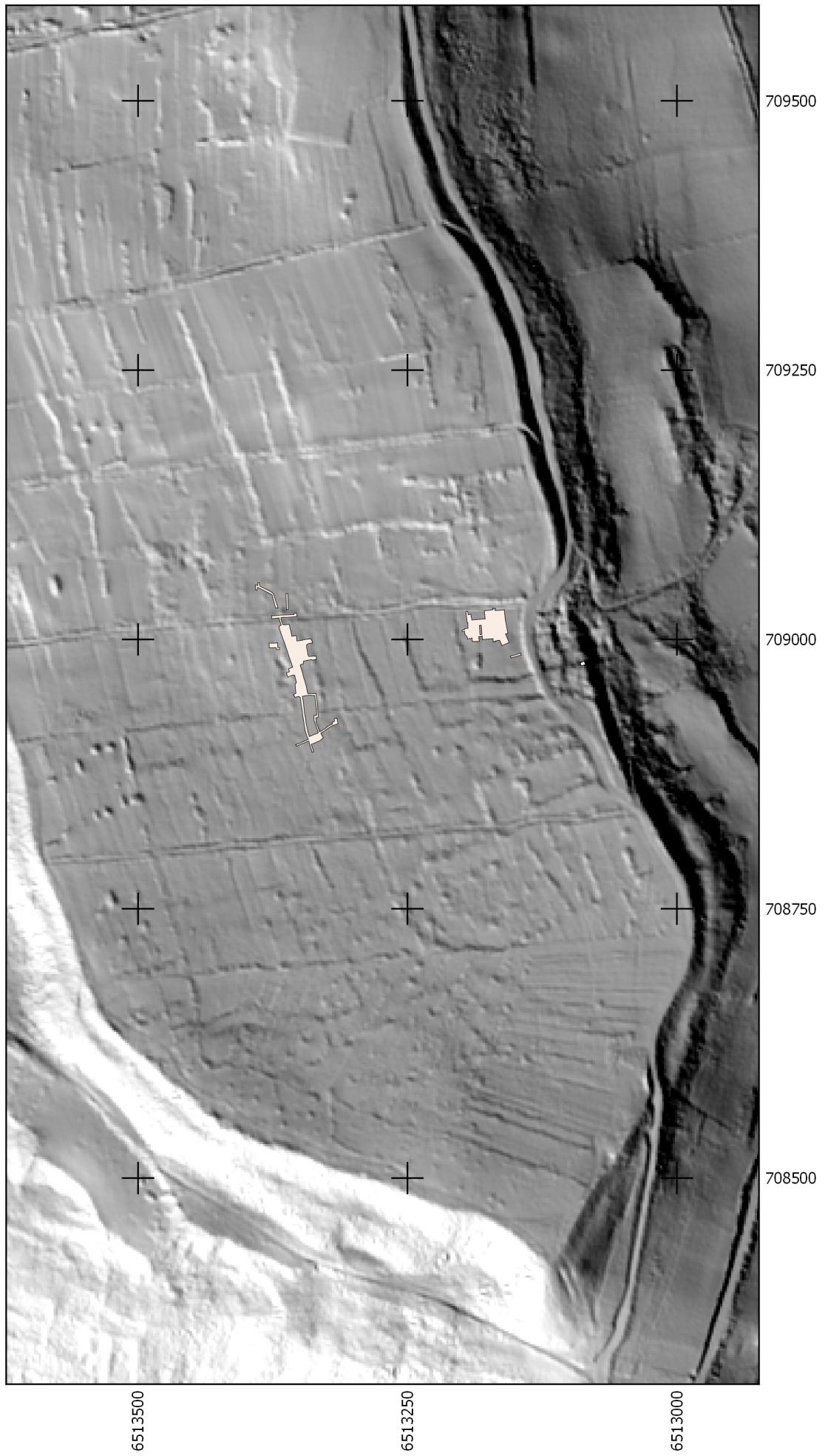


Fig. 5 : Emplacement des espaces fouillés 2013-2018 sur le fond du relevé Lidar de 2013. (Lambert93 / RGF 93; Lidar CRAIG 2013 / InAirTech, DAO P. Judd).

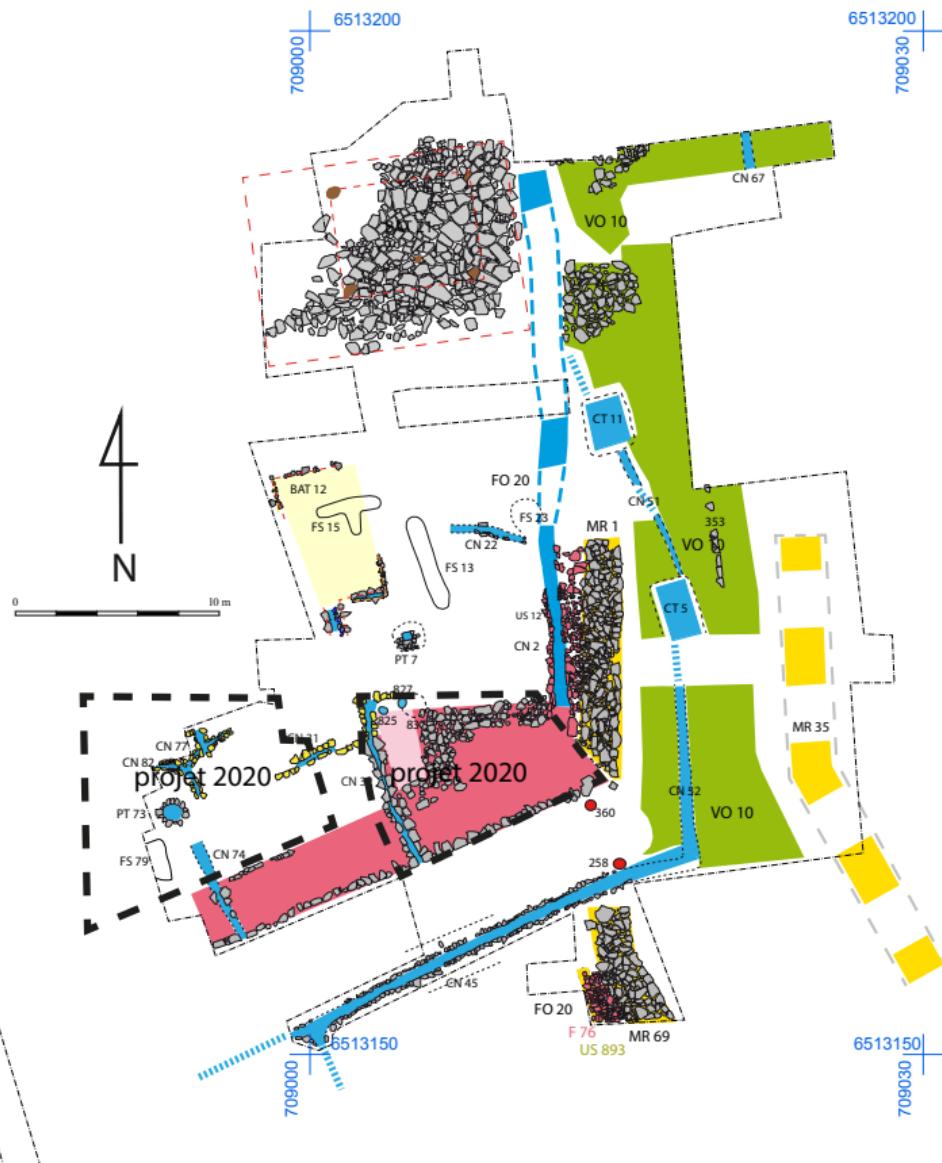


Fig. 6: Gergovie, porte Sud. Projet de fouille 2020.

Gergovie - Porte sud

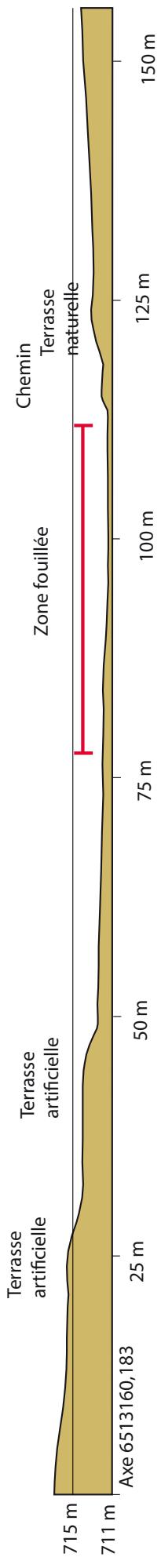
Phase 3

après 25 av. n. è.



Fig. 7 : Gergovie, porte sud : emplacement du décapage effectué en 2021

Profil Ouest - Est



Profil Nord - Sud

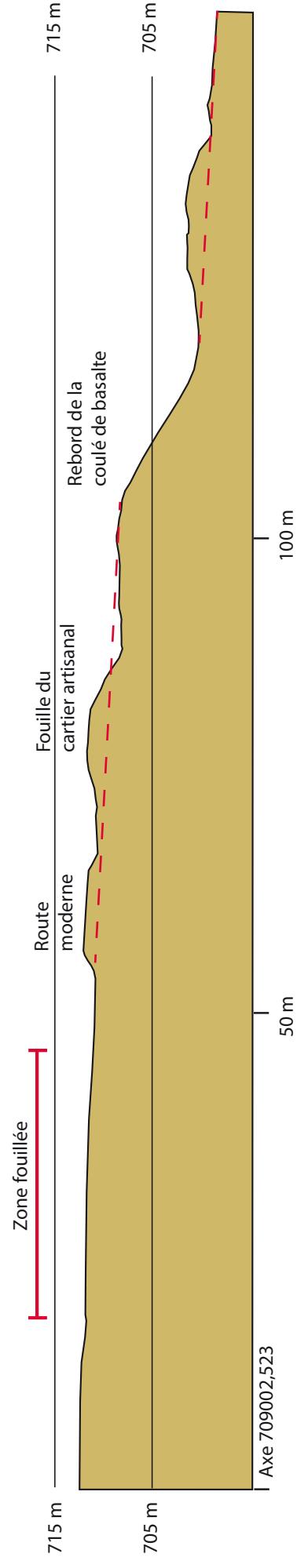


Fig. 8 : Gergovie, porte Sud. Coupes topographiques (DAP P.Jud)



Fig. 9 : Plan des secteurs fouillés en 2021, sur photo drone zénithale

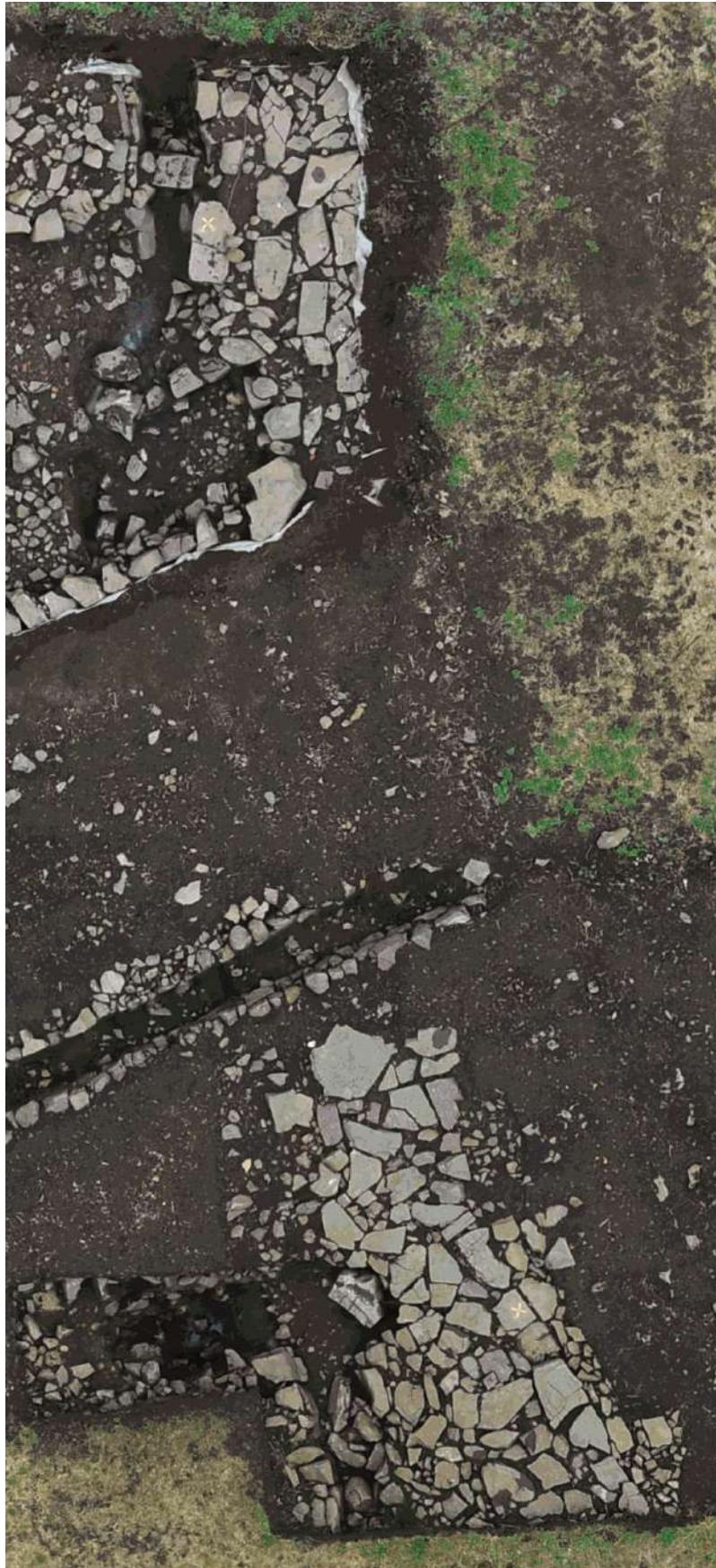


Fig. 10 : Gergovie, porte Sud, photo zénithale des mur MR 1 et MR 69



Fig. 11 : Le mur MR 69, le blocage US 893 et le sommet du mur US 894 (= F 76)



Fig. 12 : Le mur US 894 (F 76) vu de l'Est

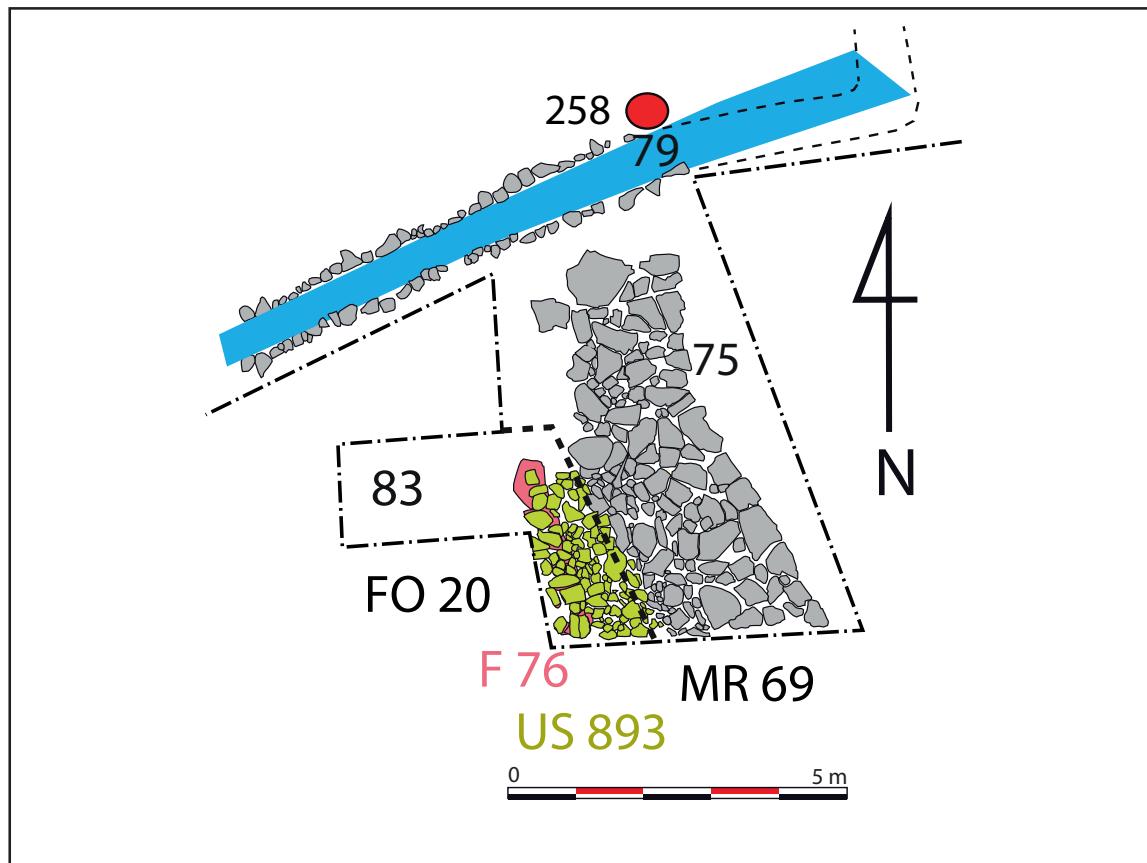


Fig. 13 a : Pierre à pierre des murs MR 69 et MR 76, recouvert par le blocage US 893

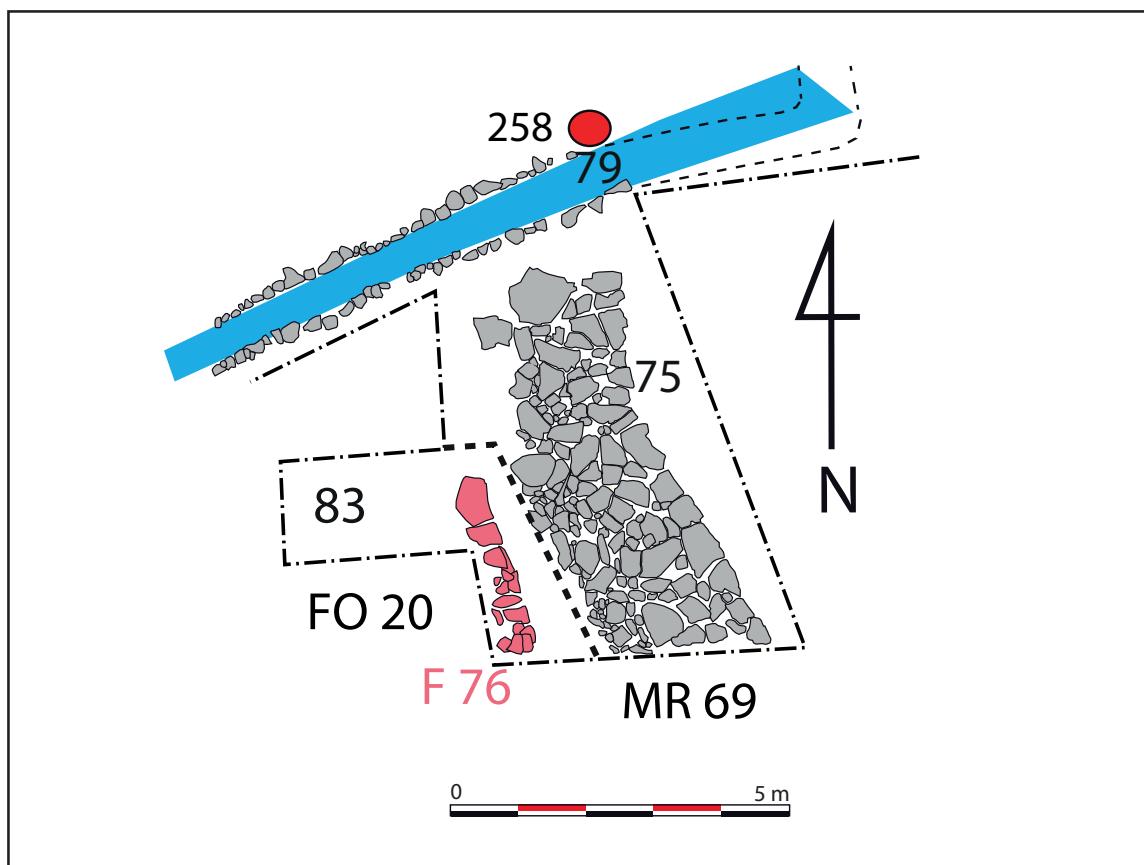
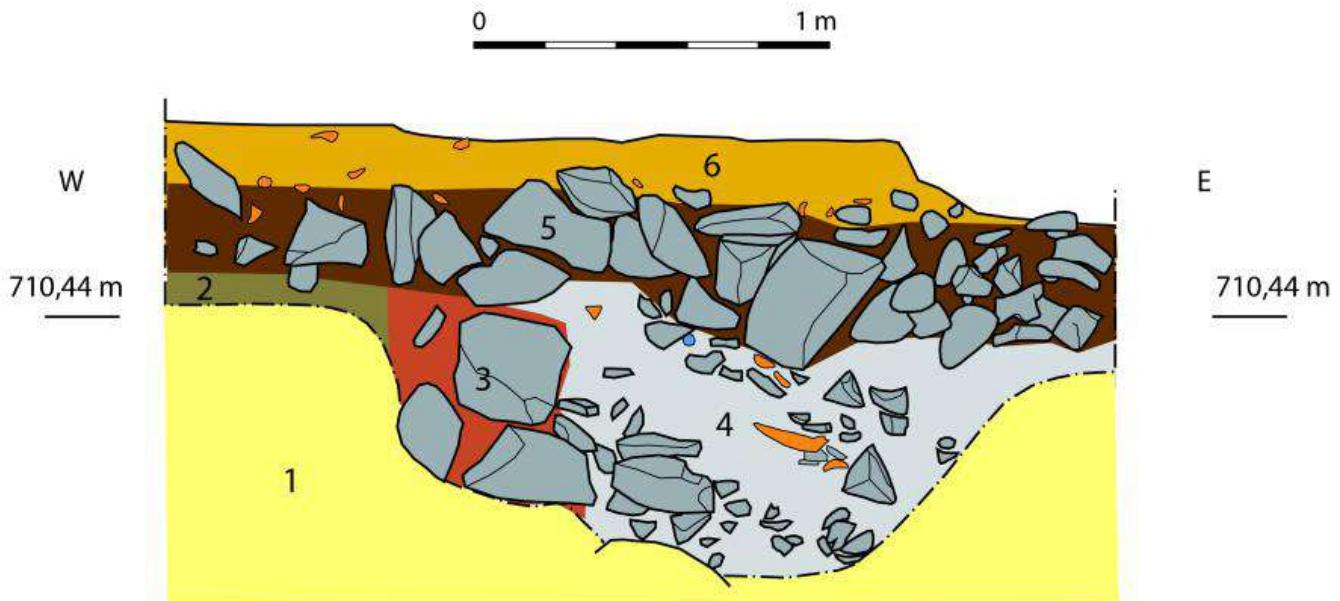


Fig. 13 b : Pierre à pierre des murs MR 69 et MR 76



Fig. 14 : Le mur US 894 (F 76) posé sur le TN et le blocage US 895 qui recouvre le fossé FO 20 (secteur 83)



- 1 Terrain naturel : argile basaltique, blocs
- 2 Couche en place avant le creusement du FO 20: argile brun-gris, sans pierres
- 3 Parement latéral ouest du FO 20 (US 896)
- 4 Rebouchage du FO 20: argile brun-gris, gravier basaltique, pierres décimétriques
- 5 Gros blocs et pierres dans une matrix d'argile gris-brun; blocage F 76
- 6 Terre végétale, épierrée

Fig. 15 : Secteur 83, coupe C 21 dans le fossé FO 20



Fig. 16 : Secteur 83, alignement de blocs sur le rebord ouest du FO 20 (US 896)



Fig. 17 : Secteur 76, le parement interne (US 389) à l'intérieur du mur de fortification MR 33

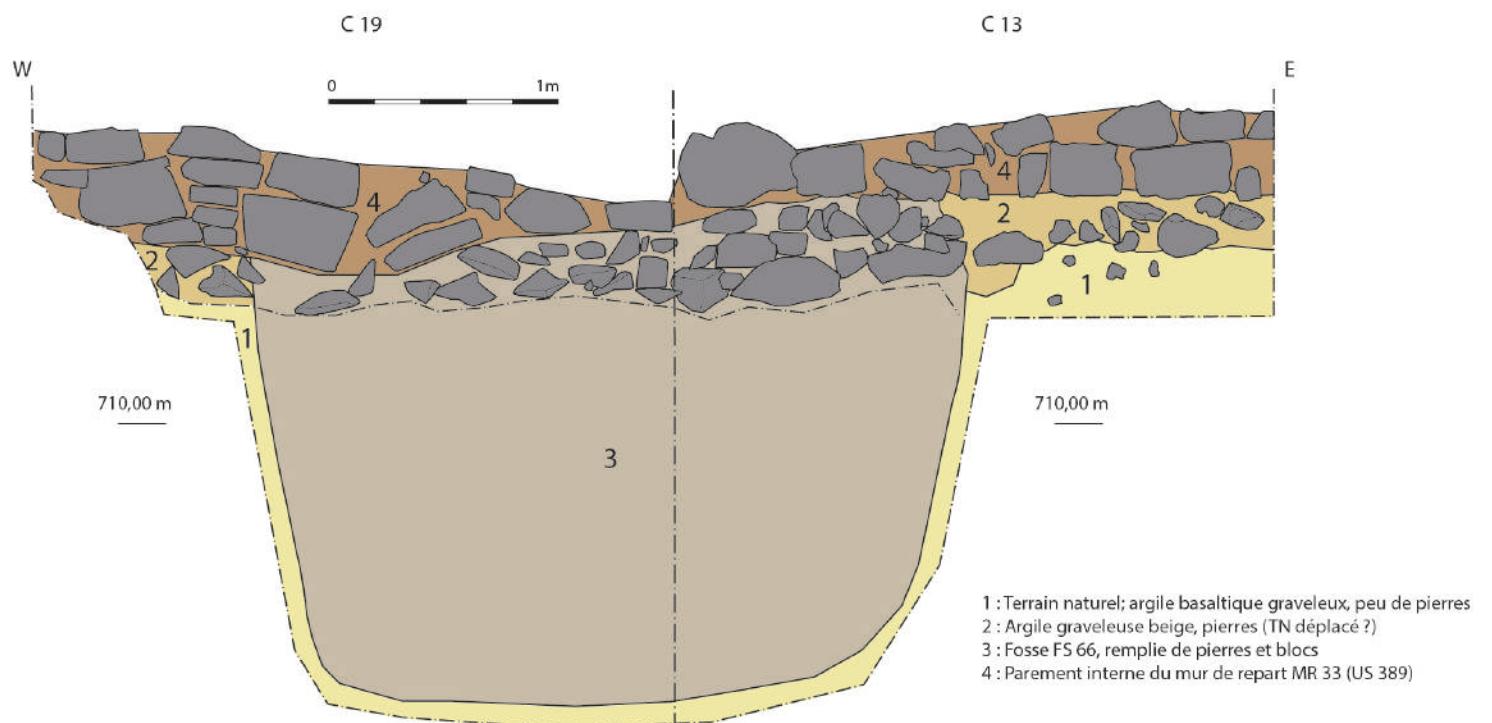


Fig. 18 : Coupes C 19 et C 13 avec le parement interne US 389 traversant la fosse de drainage FS 66



Fig. 19 : Secteur 76, le bout nord de la fosse de drainage FS 66



Fig. 20 : Secteur 77, fond du TP US 374 dans le blocage du drainage DR 64



Fig. 21 : Secteur 78 vu de l'ouest: le mur MR 70 posé sur le remblai F 18



Fig. 22 : Secteur 78 vu de l'Est: le remblai F 18 en dessous du MR 70; à droite, le fossé qui comporte le caniveau CN 61 et le puits PT 71



Fig. 23 : Puits PT 71 au bord du canniveau CN 61, et les TP US 823 et US 824 du F 38



Fig. 24 : Le puits PT 71 en cours de fouille



Fig. 25 : Secteur 78, couche de pierres au fond du puits PT 71



Fig. 26 : Secteur 78, TP US 824 après fouille



Fig. 27 : Secteur 88, la partie orientale du caniveau CN 61 sur la limite nord du hérisson de drainage DR 64



Fig. 28 : Secteur 84, le caniveau augustéen CN 77 traverse le mur MR 70



Fig. 29 : Secteur 84, dégagement de la partie Est du caniveau CN 61



Fig. 30 : Secteur 84, le CN 61 après l'enlèvement de la couverture en pierres plates



Fig. 31 : Secteur 93, hérisson du DR 64 au sud du MR 70



Fig. 32 : Secteur 93, fond du TP 367B comportant des pieds d'amphores



Fig. 33 : Secteur 93, Le fond du TP 367B après fouille



Fig. 34 : Secteurs 79 et 80, vue d'ensemble du caniveau CN 45



Fig. 35 : Secteur 79 : Vue sur la paroi sud du CN 45. En haut les blocs du MR 69 ; à droite de la flèche on distingue le fond du fossé FO 20.



Fig. 36 : Secteur 79, la fosse de drainage FS 66 apparaît sur le fond du CN 45



Fig. 37 : Secteur 79, bifurcation du CN 45



Fig. 38 : Secteur 80, vue zénithale sur le front de la tour TR 26 et les restes des faits 62 et 63



Fig. 39 : Secteur 80, couche de démolition de la tour TR 26. En dessous de la mire, on distingue déjà les deux murs bordant le caniveau CN 45



Fig. 40 : Secteur 80 : les restes du sol SOL 78 (sous la mire), recoupé au Sud par le fossé du caniveau CN 45 et au Nord par le drainage DR 62



Fig. 41 : Secteur 86 : Le sol SOL 78 apparaît dans l'angle SW de la tour TR 26



Fig. 42 : Secteur 89 : Les foyers FY 72 (à l'ouest) et FY 75 installés sur le sol SOL 78



Fig. 43 : Secteur 89, couche de pierres plates du foyer FY 72



Fig. 44 : Secteur 89, couche d'argile du foyer FY 72



Fig. 45 : Secteur 89, le foyer FY 75 (en haut de la photo)



Fig. 46 : Secteur 89, le TP 885 avant fouille



Fig. 47 : Secteur 89, le TN apparaît au fond du TP 885



Fig. 48 : Les secteurs 85 et 94 avant la fouille ; à droite le fossé FO 20 partiellement fouillé en 2016 jusqu'au mur US 419 (à gauche du bloc maqué par une croix)



Fig. 49 : Vue par le Nord sur le mur US 419 qui bloque le caniveau CN 2



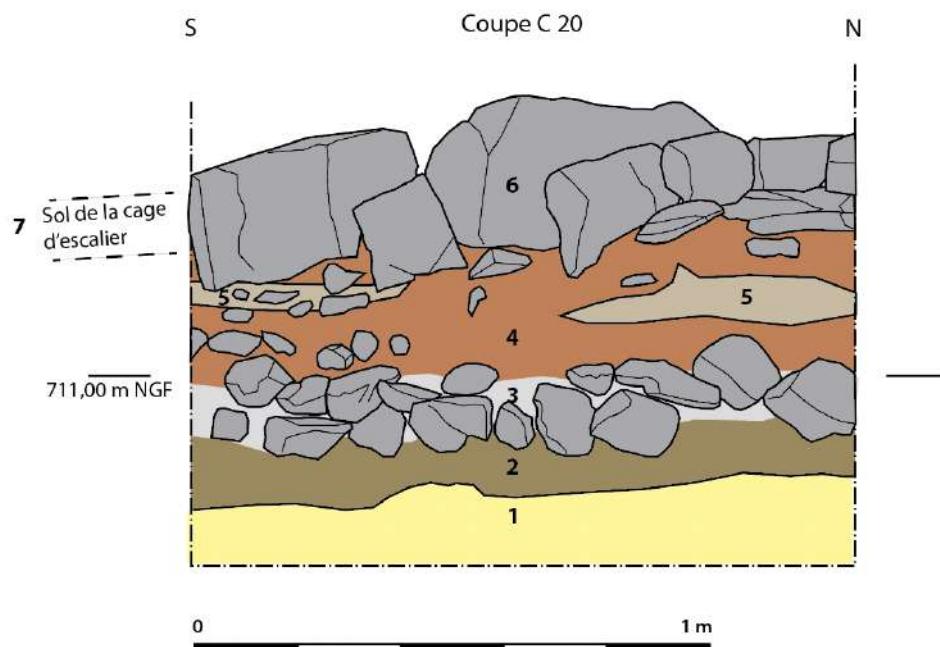
Fig. 50 : Secteur 85 : Le sol SOL 78 et le fossé FO 20 apparaissent en dessous du blocage de la tour TR 26



Fig. 51 : Secteurs 85 et 94, le parement interne MR 27 qui traverse le fossé FO 20. Les rebords du fossé sont recouverts du sol SOL 78



Fig. 52 : Secteur 82 : le hérisson de pierres qui constitue le sol dans la cage d'escalier de la tour TR 26



- 1 Terrain naturel, argile basaltique avec blocs et pierres
- 2 Terre compacte de couleur gris-brun , gravier, charbons de bois (F 68)
- 3 Couches de pierres (niveau du SOL 78)
- 4 Remblais peu compacté, mélange de gravier beige et de terre brune
- 5 Concentrations de gravier beige comprise dans la couche 4
- 6 Blocs limitant la tour TR 26
- 7 Niveau du sol empierré de la cage d'escalier de la tour TR 26

Fig. 53 : Secteur 82, la coupe C 20 établie sur le bord ouest de la cage d'escalier de la tour TR 26



Fig. 54 : Secteur 82, les TP 825 (en haut) et 827 aménagés dans la cage d'escalier de la tour TR 26



Fig. 55 : Secteur 82, le sol SL 78 en dessous de la cage d'escalier (couche C 20/3)



Fig. 56 : Secteur 87, le premier décapage fait apparaître le caniveau CN 77 et les premiers éléments du mur MR 70 et du puits PT 73



Fig. 57 : Secteur 87, les deux assises conservées du mur MR 70



Fig. 58 : Secteur 87, le puits PT 73 au Sud du MR 70



Fig. 59 : Secteur 90 : le blocage du drainage DR 64 (au dessus de la mire), et le remplissage noir du caniveau CN 74 en avant-plan



Fig. 60 : Secteur 90, les fonds des TP 359 (à droite) et 368, juste derrière le rempart MR 33



Fig. 61 : Secteur 90, le puits PT 73 et l'empreinte du caniveau CN 74 qui traverse le mur MR 33



Fig. 62 : Secteur 90, la fosse FS 79 qui atteint le TN

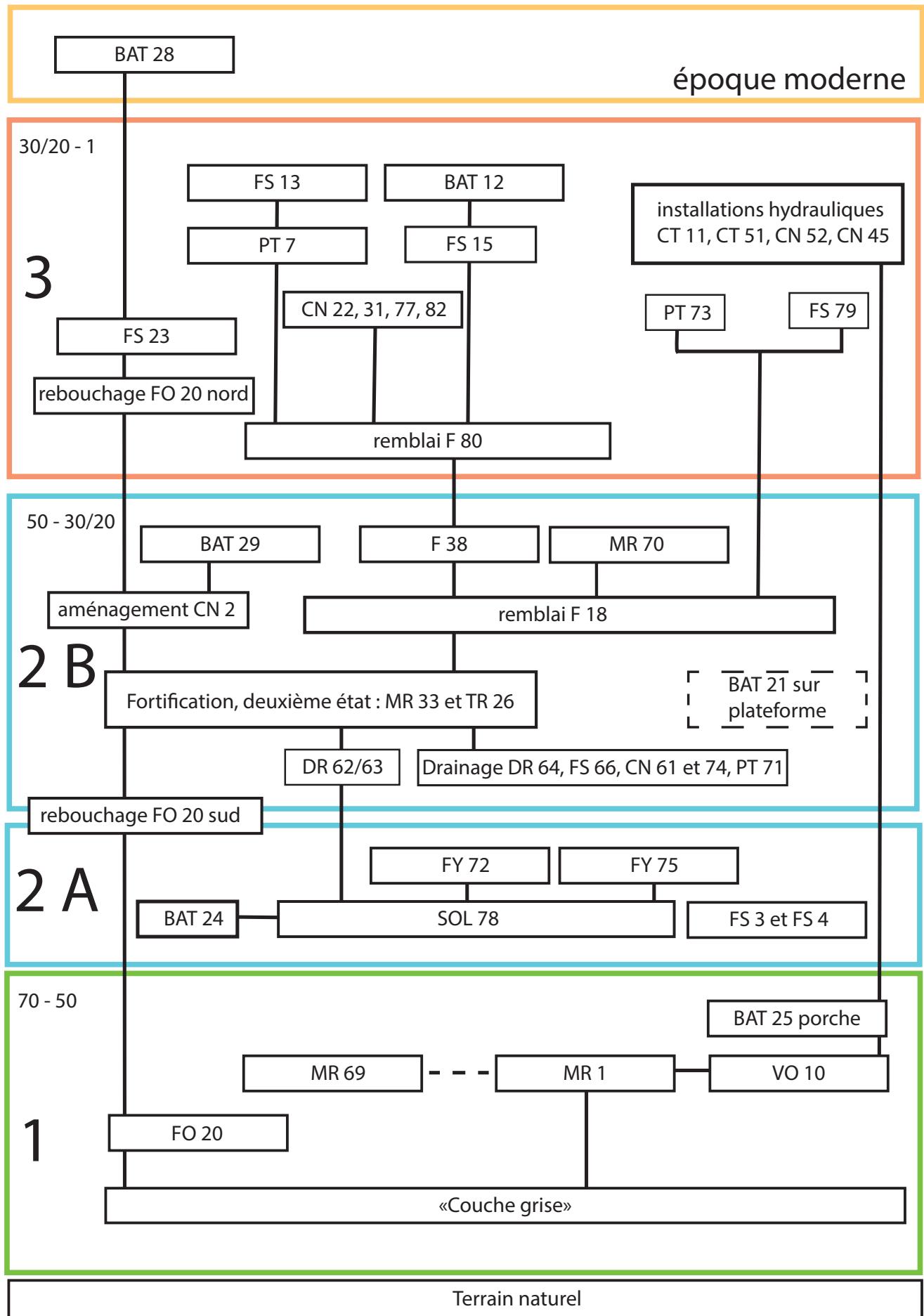


Fig. 63 : Phasage des vestiges sur la base des données stratigraphiques

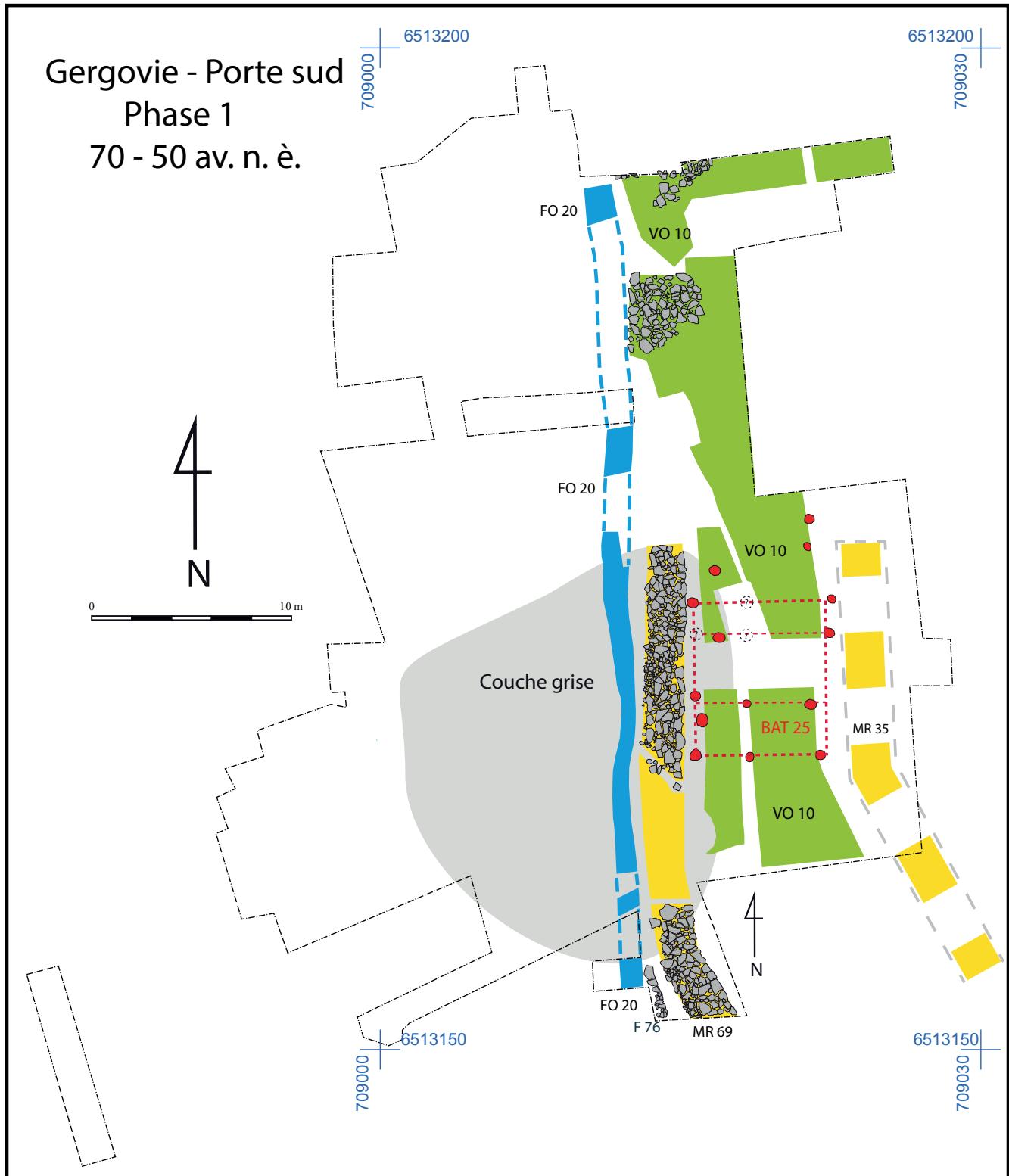


Fig. 64 : Gergovie porte sud, les vestiges de la phase 1

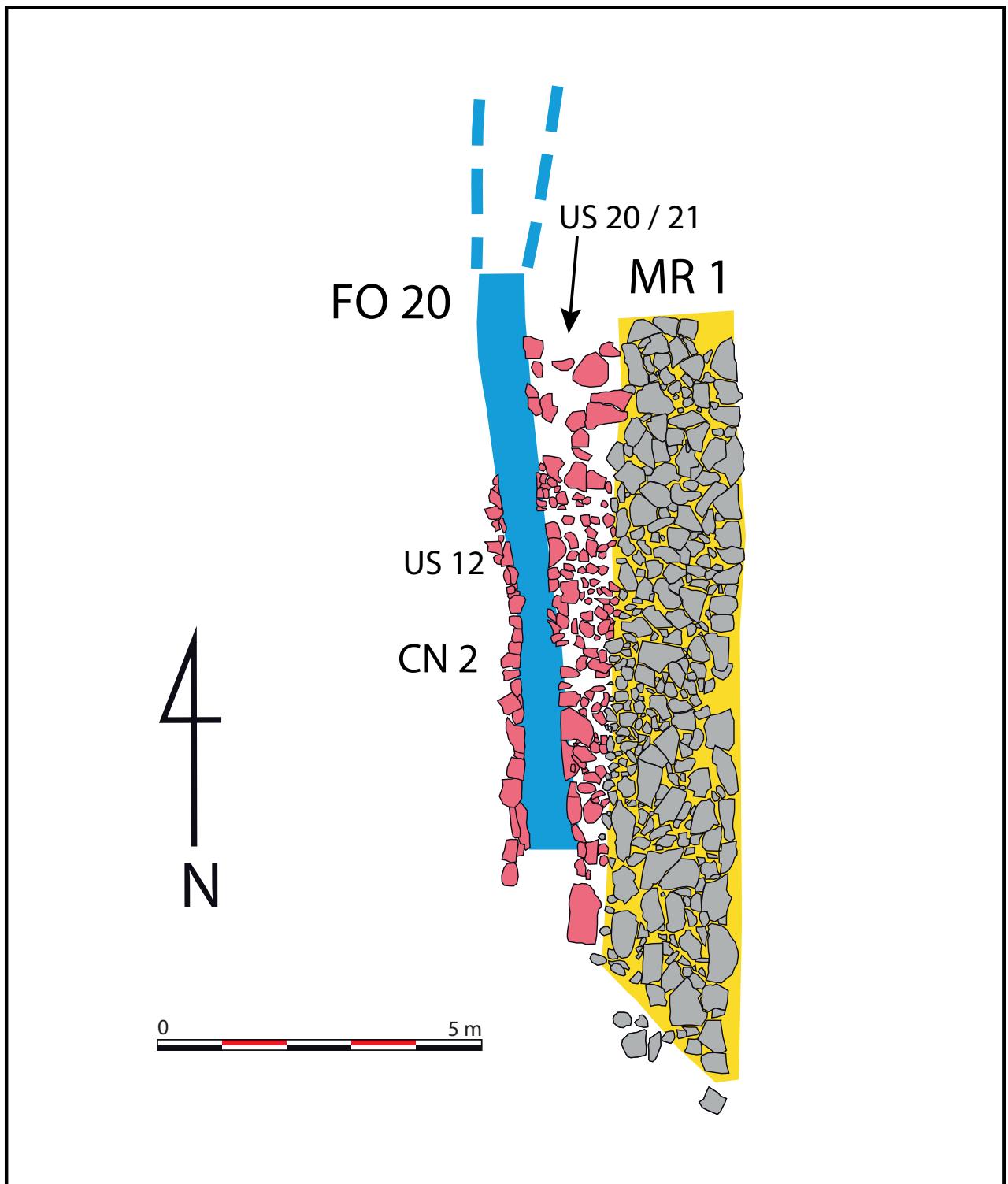


Fig. 65 : Le mur MR 1 dans son premier état (phase 1, jaune), et son élargissement en phase 2B (rouge)

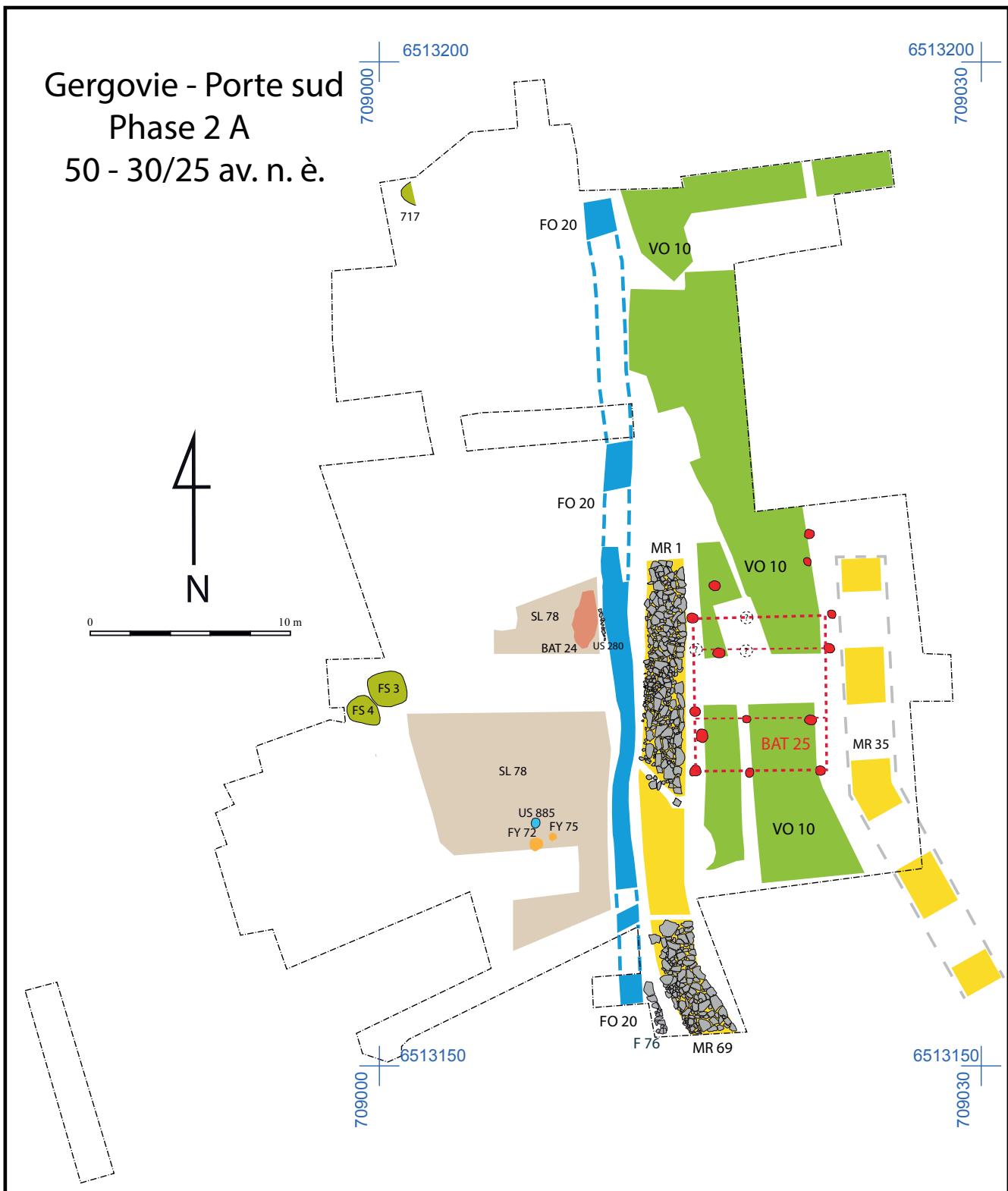


Fig. 66 : Gergovie porte sud, les vestiges de la phase 2A



Fig. 67 : Secteur 31 (2017), le sol SL 78 (au sud de la mire) recoupé par les blocs du drainage DR 63



Fig. 68 : Secteur 25 (2014), le sol SL 78 au Nord du sondage mécanique de 2013 (US 155)



Fig. 69 : Secteur 1à (2015), après la fouille du sol rouge US 288 du bâtiment BAT 24 on voit qu'il a été installé sur un niveau de cailloutis qui fait partie du sol SL 78

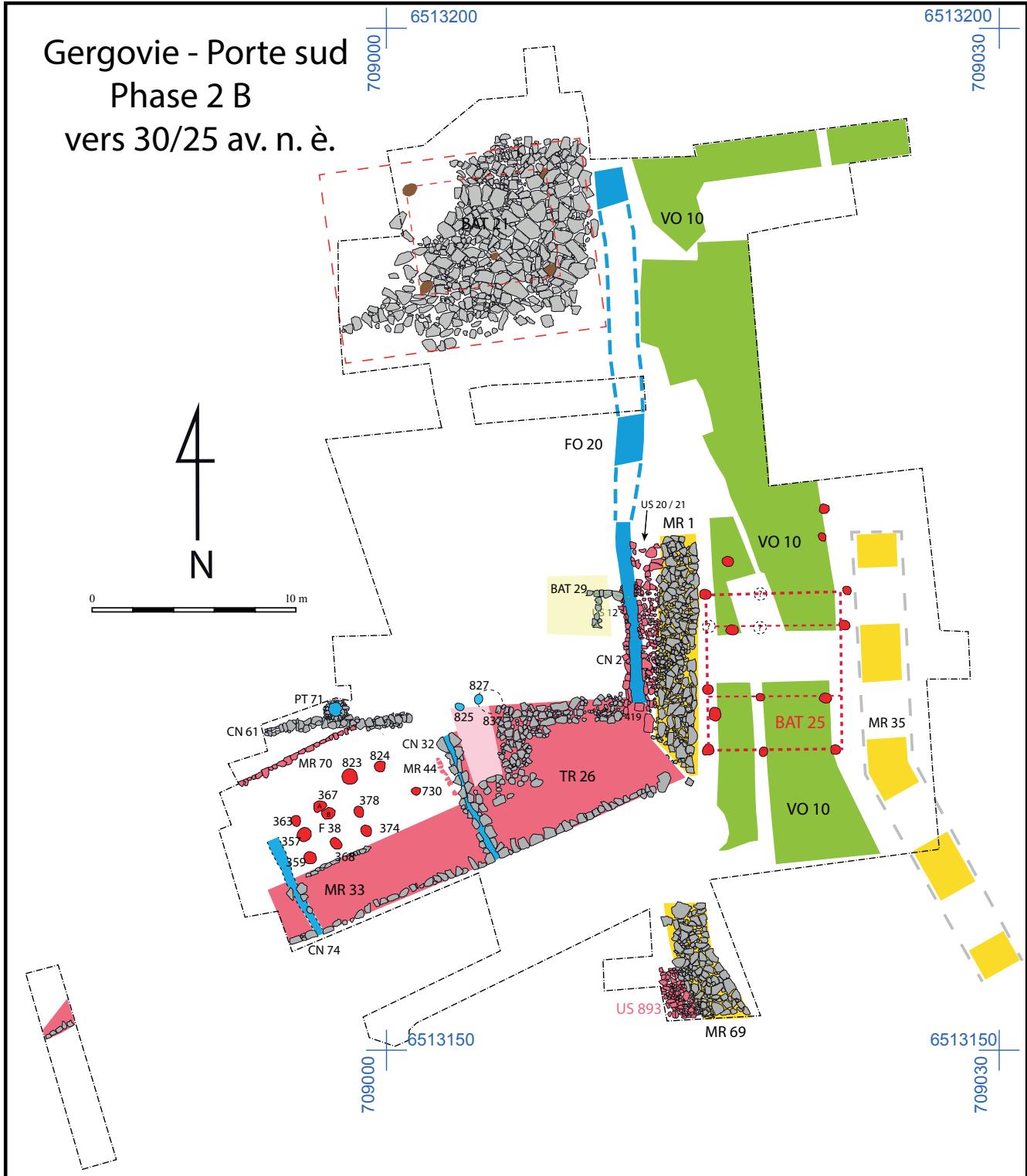


Fig. 70 : Gergovie porte sud, les vestiges de la phase 2B

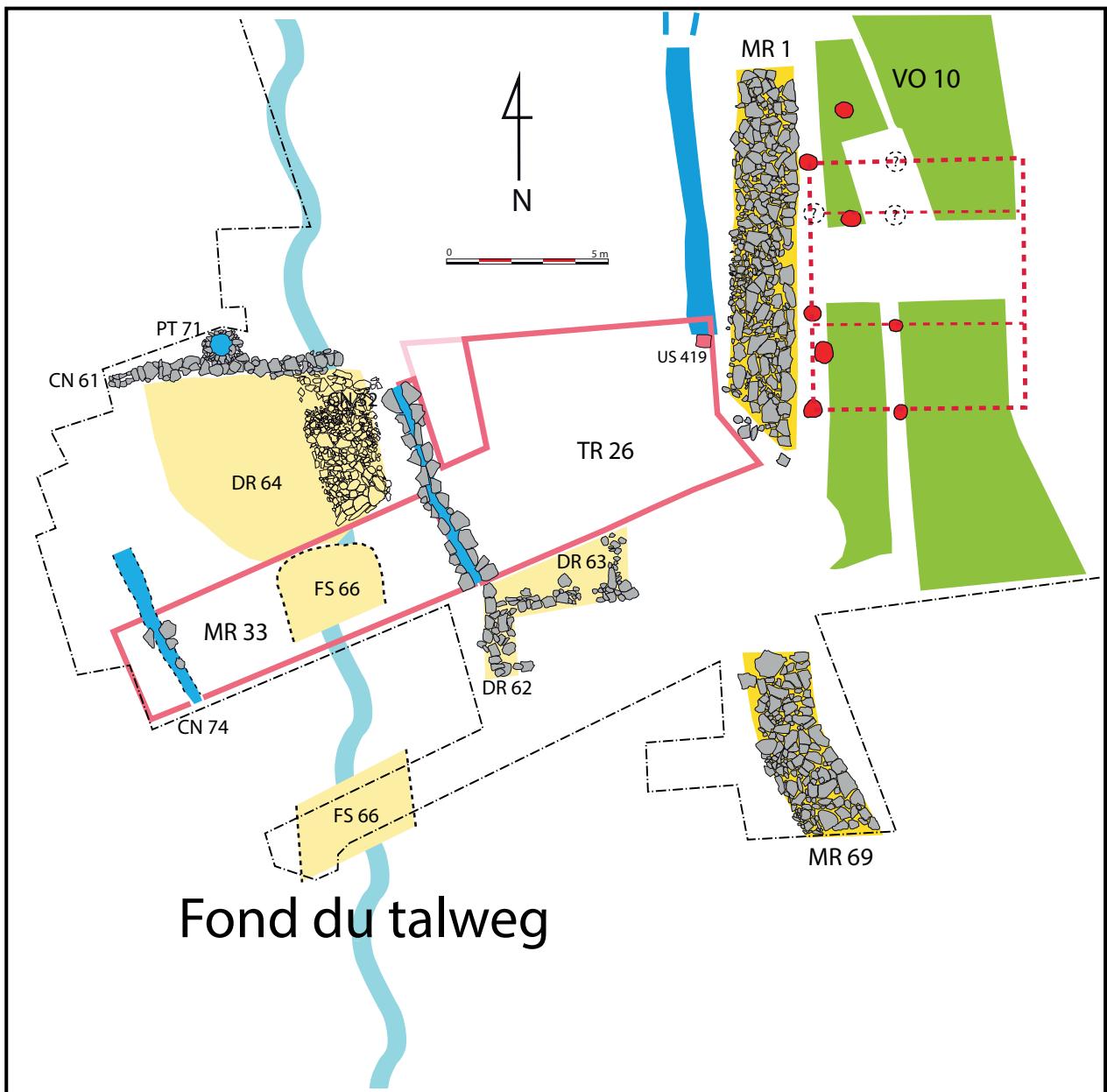


Fig. 71 : Le système de drainage installé au début de la phase 2B, avant la construction du rempart MR 33 et de la tour TR 26

Gergovie - Porte sud

Phase 3

après 25 av. n. è.

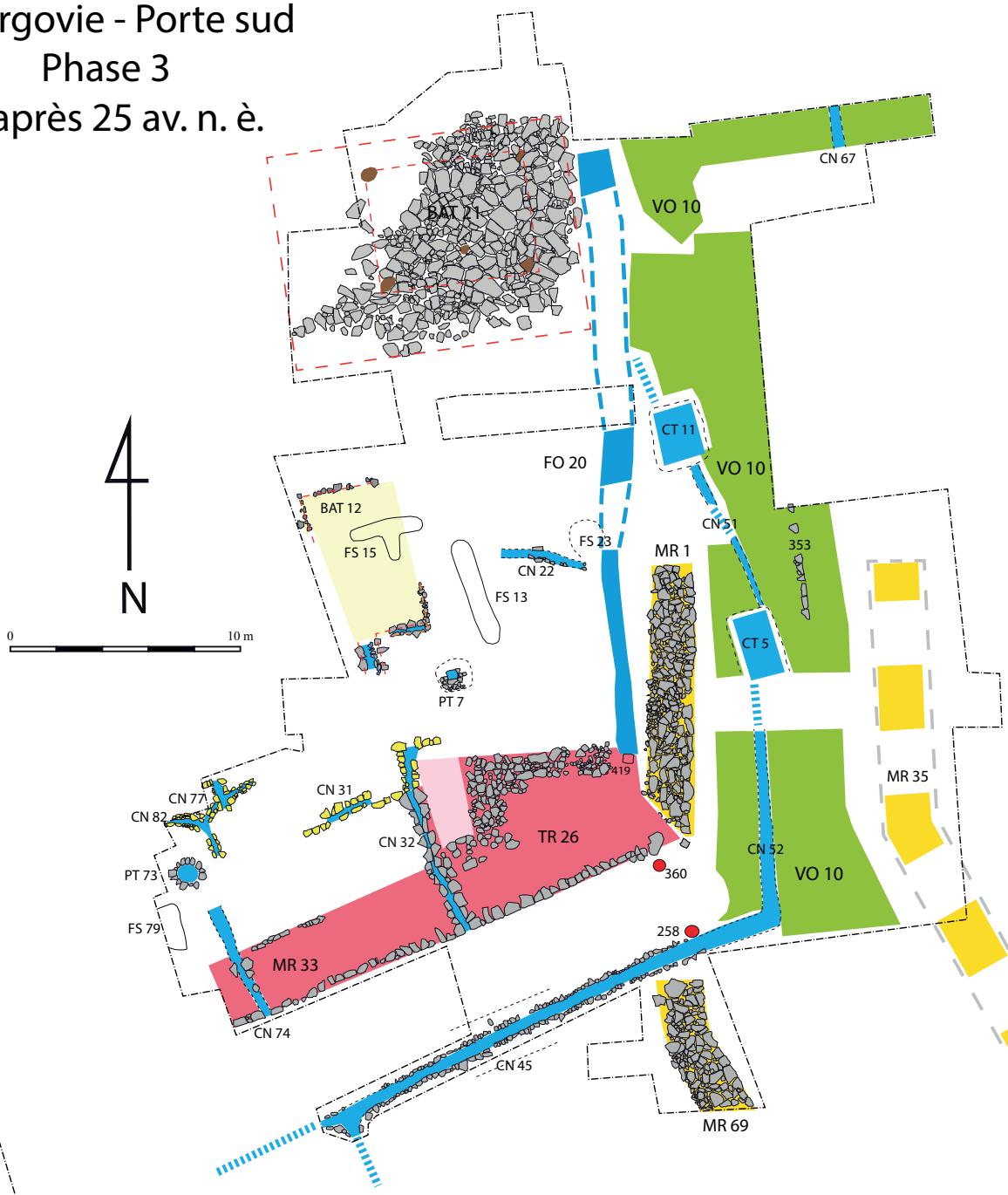


Fig. 72 : Gergovie, porte Sud : les vestiges de la phase 3



Iso 78



Iso 32



Iso 5



Iso 45



Iso 52



Iso 85



Iso 22



Iso 44



Iso 38



Iso 73



Iso 66



Iso 21



Iso 2

Fig. 73 - Iso 78 : bronze ADCANAVNOS ; iso 32 : bronze CICIIDV.BRI/EPAD ; iso 5 et 45 : bronzes EPAD au guerrier ; iso 52 : drachme DIKOI ; iso 85 : obole MASO à la croix ; iso 22 : bronze NEM COL ; iso 44 : quinaire M.CATO PROPR ; iso 38 : denier de Jules César ; iso 73 ; dupondius de Nîmes ; iso 66 : demi-dupondius de Nîmes ; iso 21 : gros à la queue de Philippe VI ; iso 2 : monnaie médiévale indéterminée. Photo: J.-F. Pasty.

Provenance des monnaies 2021

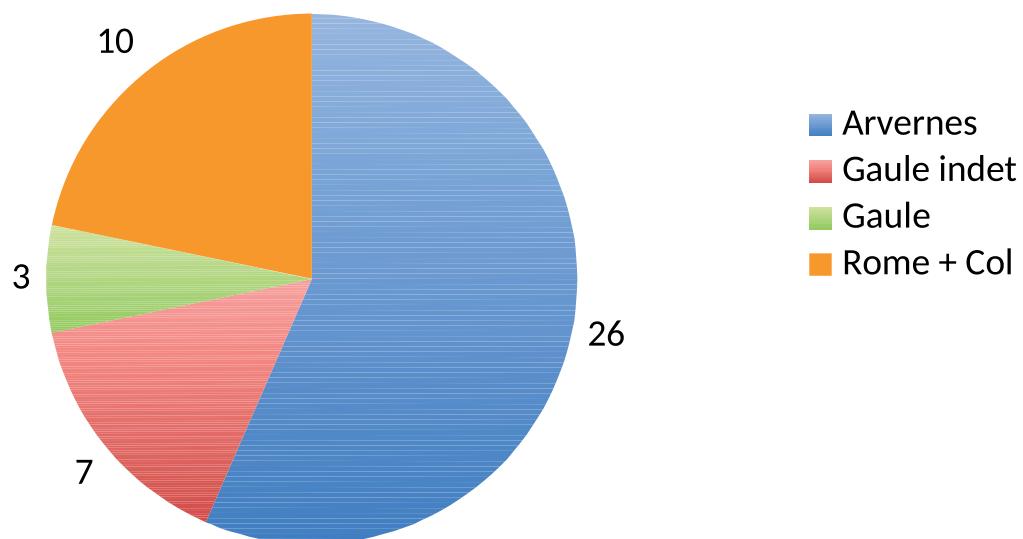


Fig. 74 : Provenance des monnaies de la fouille 2021

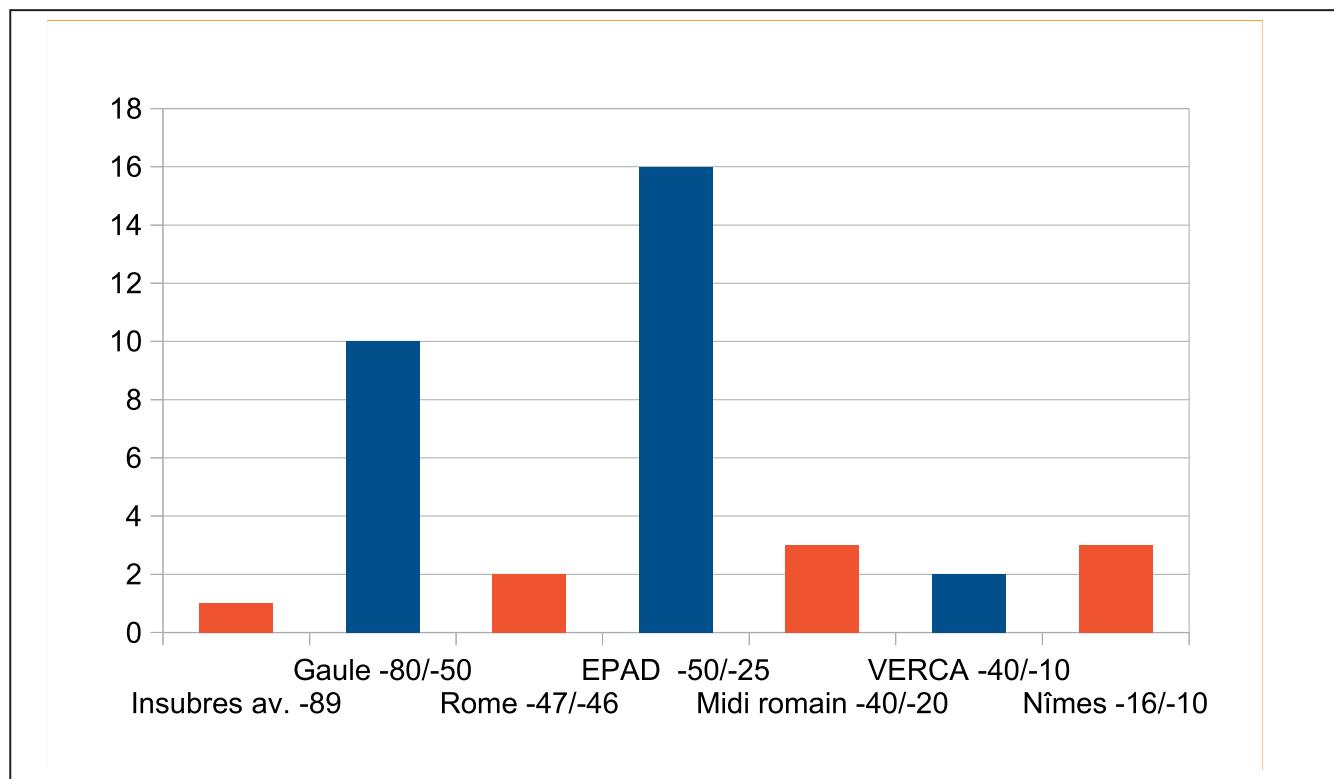
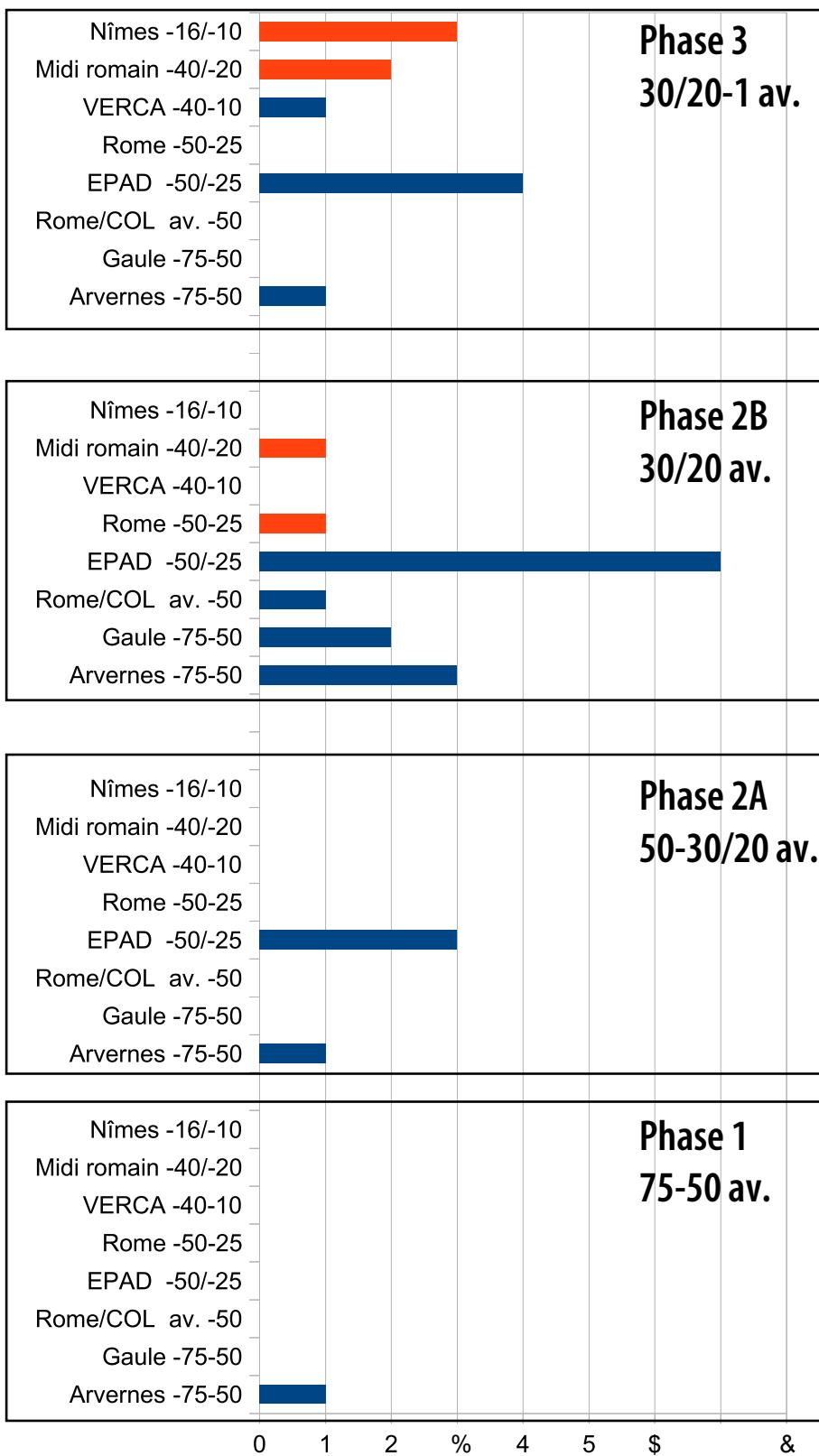


Fig. 75 : Comptage des monnaies datables de la fouille 2021: en rouge les monnaies en provenance du monde romain, en bleu les monnaies gauloises



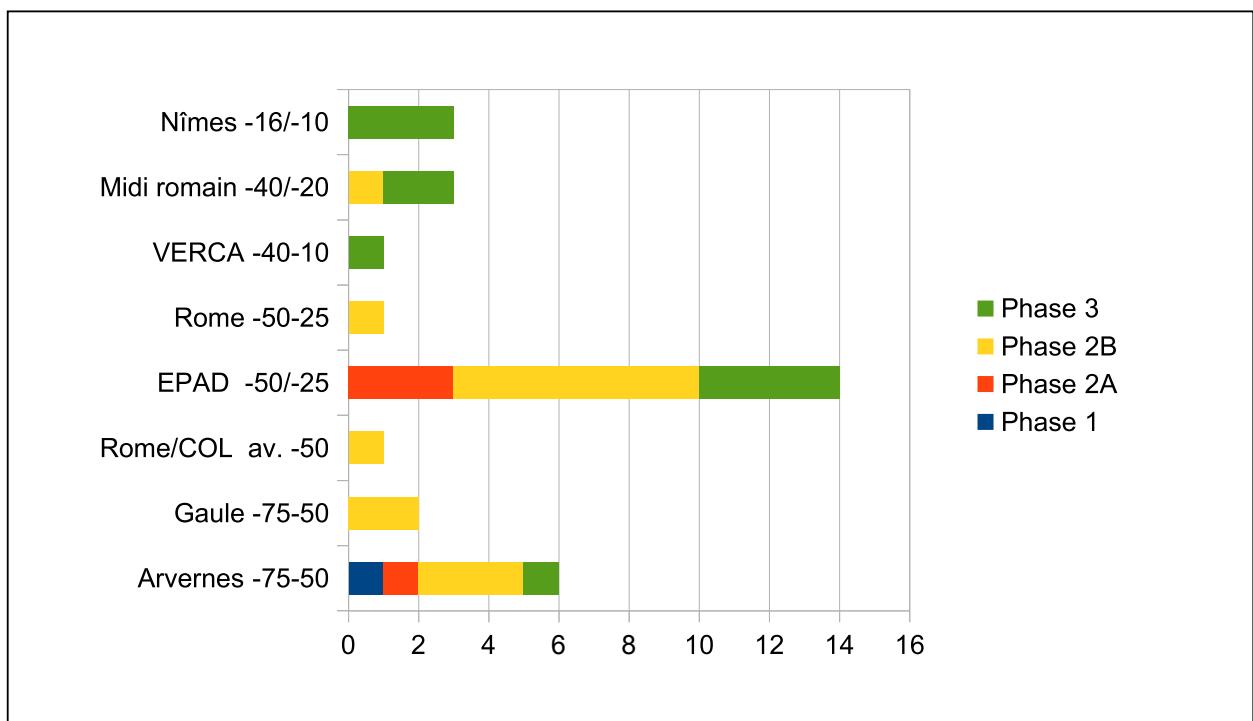


Fig. 77 : L'occurrence des monnaies dans les quatre phases

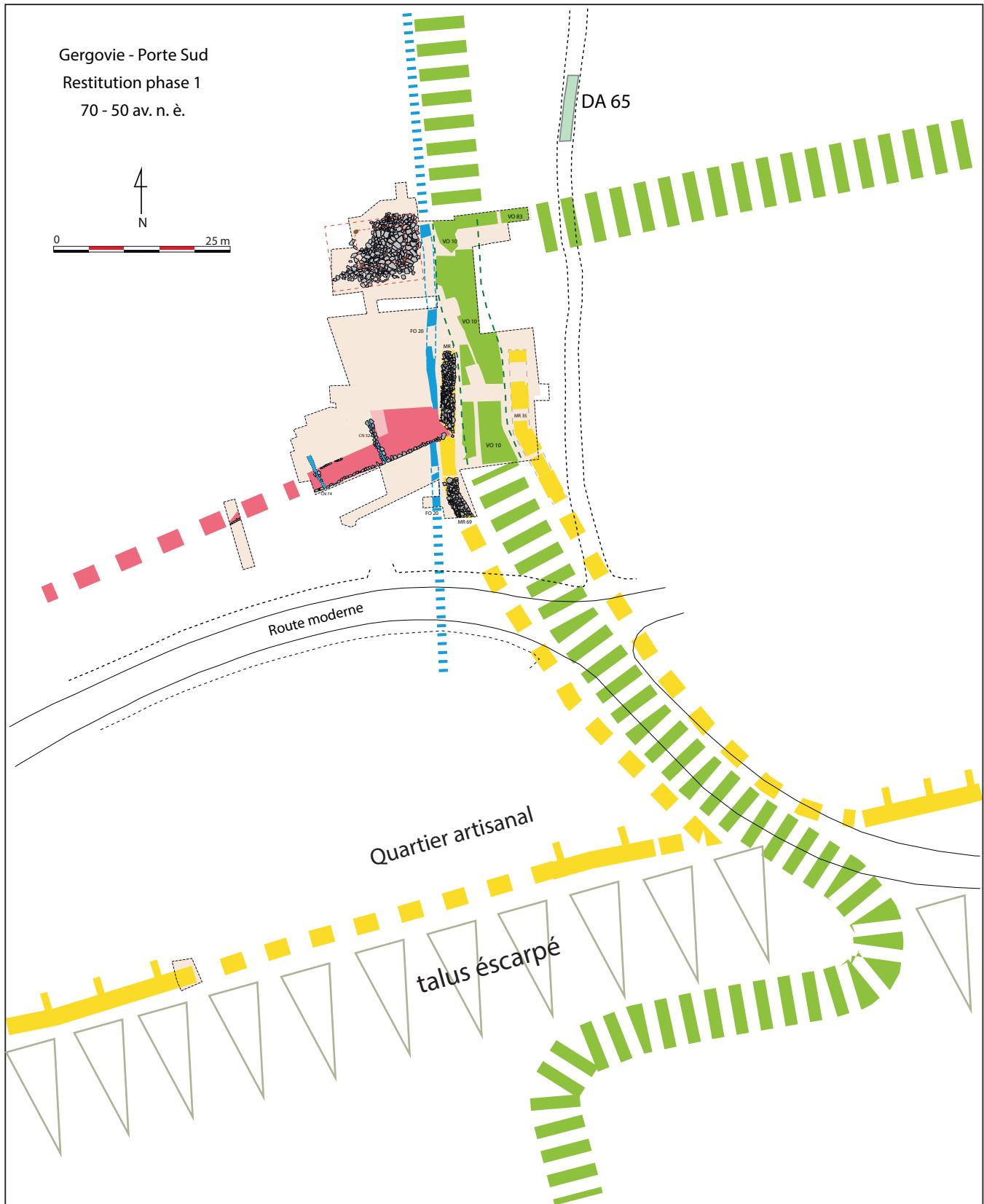


Fig. 78 : Gergovie, porte Sud. Restitution des ouvrages de fortification et du tracé des voies